







PARIS,

VERSAILLES

ET LES PROVINCES,

AU 18.e SIÈCLE.



PARIS,

VERSAILLES ET LES PROVINCES

AU

DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

ANECDOTES SUR LA VIE PRIVÉE DE PLUSIEURS MINISTRES, ÉVÊQUES, MAGISTRATS CÉLÈBRES, ET AUTRES PERSONNAGES CONNUS SOUS LES RÈGNES DE LOUIS XV ET DE LOUIS XVI

PAR M. LE M. DU G.

[illegible]

Cinquième édition revue et corrigée

TOME TROISIÈME.

PARIS.

LIBRAIRIE DE CHARLES GOSSELIN,

ÉDITEUR DES ŒUVRES COMPLÈTES DE SIR WALTER SCOTT,

RUE DE SEINE, N° 12.

[illegible]

PARIS,

VERSAILLES

ET LES PROVINCES,

AU 18.e SIÈCLE.

« Ce troisième volume, qui se vend séparément, paraît
» nécessaire aux personnes qui ont les deux premiers, pour
» former le complément de l'ouvrage, et il en est indépendant
» par le genre d'anecdotes précieuses qui le composent. »



Dugas du Bois Saint Just. J.

PARIS,
VERSAILLES
ET LES PROVINCES,
AU 18.e SIÈCLE.

ANECDOTES sur la vie privée de plusieurs Ministres, Évêques, Magistrats célèbres, hommes de lettres, et autres personnages connus sous les règnes de Louis XV et de Louis XVI.

Par un ancien officier aux Gardes-Françaises.

.... Ce champ ne se peut tellement moissonner,
Que les derniers venus n'y trouvent à glaner.
LA FONTAINE.

TOME TROISIÉME.

A LYON,

Chez GUYOT frères, Libraires, Éditeurs, rue Mercière, N.° 39,
AUX TROIS VERTUS THÉOLOGALES,

A PARIS,

Chez { LE NORMANT, Imprimeur-Libraire;
NICOLLE, Libraire.
GIGUET et MICHAUD, Imprimeurs-Libraires.

1817.





j'avais gardé sur quelques personnages célèbres qui, dans le dernier siècle, ont joué des rôles importans; et je me hâte de réparer par ce supplément un tort dont je reconnais la vérité.

Puisse ce dernier enfant de mes loisirs être reçu avec autant de bienveillance que ses frères aînés; mais si je dois croire avec reconnaissance que ceux-ci doivent la suite de leur premier succès aux ornemens agréables dont quelques éditeurs ont bien voulu les embellir, si j'ai consenti formellement aux sages motifs qui, après leur première entrée dans le monde, les ont dépouillés de quelques vêtemens auxquels je n'attachais d'autre mérite que celui de détruire toute illusion sur des caractères peut-être trop peu connus, je n'ai pu voir cependant, sans [redacted]

A MA PLUS TENDRE AMIE.

O vous que la nature destina à faire germer en mon ame ses premières et ses plus touchantes émotions; vous qui, malgré les rigueurs d'une longue séparation, n'avez cessé d'être présente à mon cœur, au milieu des distractions de ma jeunesse et des soins tumultueux de l'âge mûr; vous enfin qui m'avez recherché dans la carrière des peines et de l'adversité, pour m'ouvrir les portes du bonheur, pourriez-vous vous méprendre à ce titre, sœur bien-aimée, ô ma plus tendre amie, qui embellissez chacun de mes instans par toutes les jouissances des affections morales et vertueuses!

C'est à vous que j'adresse quelques tableaux de ces scènes mouvantes qui ont passé si rapidement sous mes yeux, et dont le souvenir m'étant déjà cher par l'intérêt avec lequel vous en avez souvent écouté le

récit, me le devient bien plus encore par l'hommage que me dictent la tendre amitié, la reconnaissance et la réunion de tous les sentimens qui près de vous font le charme de ma vie.



PRÉFACE.

Et moi aussi, j'ai dit comme le bon La Fontaine :

Eh! que faire en un gîte, à moins que l'on ne songe!

J'ai donc songé qu'éloigné du tumulte du monde par des circonstances impérieuses que je n'ai pu ni prévoir, ni empêcher, le plus grand des malheurs serait de me livrer aux regrets et à l'ennui. Il me fallait dans ma retraite une occupation qui me remît, pour ainsi dire, en société avec les époques les plus heureuses de ma vie ; et j'ai cherché dans le souvenir du passé tout ce qui pouvait écarter la froide monotonie de ma situation actuelle. J'ai reporté mes idées sur une multitude de faits qui avaient excité ma gaîté, mon admiration ou ma sensibilité. Les relations particulières que j'ai eues avec des personnages respectables

possédant les places les plus importantes, m'ont fourni des notices précieuses sur leur caractère, leur conduite et leur vie privée. Les détails qu'eux-mêmes m'ont transmis sur l'exercice de leurs fonctions, sur la politique secrète et intérieure de la cour, sont venus successivement se retracer à mon esprit. Je ne me suis pas rappelé sans plaisir plusieurs de ces petits événemens éphémères qui, se pressant avec rapidité sur la scène du monde, ont fixé un moment l'attention du public, soit dans la capitale, soit dans les provinces, ont été oubliés presque aussitôt, et servent peut-être plus que des faits [redacted]

PARIS,

VERSAILLES

ET LES PROVINCES,

AU 18.e SIÈCLE.

ni ordre chronologique, ni série précise d'événemens tenant au même sujet ou aux mêmes individus. La mémoire est un théâtre mouvant qui nous offre sans cesse des scènes décousues et de nouveaux acteurs; et je me suis permis de m'abandonner entièrement à ses écarts, n'ayant d'autre prétention que d'exposer à la curiosité des fragmens de mosaïque, avec le sincère désir que quelque main plus habile les réunisse aux monumens dont ils ont été détachés.

Les anecdotes sérieuses ou plaisantes, politiques ou littéraires, paraîtront donc ici comme jetées au hasard, et j'espère

[redacted]

la composent. La monotonie d'un tableau en détruirait l'effet, et les métaux les plus précieux ont besoin d'alliage pour être rendus ductiles et malléables.

Je n'ignore pas que les moindres faits relatifs à des personnages généralement connus intéressent beaucoup plus, parce qu'on espère y trouver quelque motif de critique ou quelque nouveau sujet d'admiration, tandis que ceux qui ne concernent que des individus presque ignorés, hors du cercle de leur société, captivent rarement l'attention, à moins que les détails n'en soient bien saillans par eux-mêmes. Il ne m'appartient pas de décider si, dans le choix que j'ai fait, j'aurai rempli le désir du lecteur ; mais j'avouerai franchement que, ne consultant que l'impulsion de mon cœur, il a pu m'arriver quelquefois de moins songer à contenter une curiosité peut-être trop délicate, qu'à m'abandonner moi-même à des sentimens auxquels j'attache le plus doux intérêt. Je

convíendrai même qu'à cet égard il me serait plus pénible d'effacer, que de me livrer à toute la sévérité d'une critique que je ne rougirai pas d'avoir méritée.

Je ne passerai pas si facilement condamnation sur le crime de plagiat ou de compilation, dont il semblerait naturel de m'accuser, en retrouvant ici des traits particuliers, vers ou chansons de circonstance, déjà insérés dans des recueils peut-être trop volumineux pour être bien communs. Je pourrais dire que des faits publics sont une propriété générale à laquelle chacun a un droit égal. Je pourrais même [redacted]

point puisés dans cette source. Cependant, averti par la censure de l'amitié de ce tort involontaire, je suis si éloigné de le dissimuler, que non-seulement j'ai renfermé entre deux astérisques les anecdotes susceptibles de ce reproche, et que j'ai en effet retrouvées dans les *Mémoires secrets de la république des Lettres;* mais que, pour les rendre plus agréables, je n'ai pas hésité à substituer presque entièrement dans plusieurs le style de l'auteur au mien. Au surplus, ces prétendus plagiats se trouvent heureusement en si petit nombre, que je n'aurais pas balancé à les retrancher, si je ne me fusse fait un scrupule de trop écouter une fausse délicatesse, et de me rendre plus coupable encore en privant le lecteur de quelques traits intéressans et peu connus.

En envoyant ainsi dans l'arène l'enfant de mes loisirs, sous la simple égide de mes intentions, je me résignerai, sans

présomption et sans crainte, au sort qui l'y attend. Son succès ne pourrait rien ajouter au bonheur de ma retraite; son infortune n'en troublera pas le repos, et je respecterai l'arrêt qui l'aura prononcé :

Sine me, liber, ibis in urbem.





PARIS,

VERSAILLES ET LES PROVINCES,

AU 18.e SIÈCLE.

DANS le temps où J. J. Rousseau se plaignait si hautement de la persécution générale excitée contre lui, et voulait intéresser toute l'Europe, non-seulement à ses malheurs réels, mais à ceux qu'il se forgeait dans son imagination atrabilaire, il reçut la lettre originale qu'on va citer, et qui, écrite sous le nom du Roi de Prusse, Frédéric II, était réellement de M.r Walpoole, homme distingué en Angleterre par son état et par ses connaissances en littérature.

» Vous avez renoncé à Genève votre
» patrie; vous vous êtes fait chasser de la
» Suisse, pays si vanté dans vos écrits; la
» France vous a décrété: Venez donc chez
» moi. J'admire vos talens; je m'amuse de
» vos rêveries qui, soit dit en passant, vous

» occupent trop et trop long-temps. Il faut
» à la fin être sage et heureux. Vous avez
» assez fait parler de vous par des singula-
» rités peu convenables à un grand homme.
» Démontrez à vos ennemis que vous pouvez
» quelquefois avoir le sens commun; cela
» les fâchera sans vous faire tort. Mes États
» vous offrent une retraite paisible. Je vous
» veux du bien, et je vous en ferai, si vous
» le trouvez bon : mais, si vous vous obs-
» tinez à rejeter mes secours, attendez-vous
» que je ne le dirai à personne. Si vous
» persistez à vous creuser l'esprit pour
» trouver de nouveaux malheurs, choisissez-
» les tels que vous les voudrez; je suis Roi,
» je puis vous en procurer au gré de vos
» souhaits, et, ce qui sûrement ne vous ar-

[redacted]

parvenu jusqu'à votre Majesté. Si je dois cette faveur à mes faibles écrits, je dois être plus étonné encore que, d'après la franchise connue de mes sentimens, elle ait pu me prendre pour le but d'une plaisanterie, dont le motif paraît tellement au-dessous de sa dignité.

» Sire, il manquait à mes ennuis d'être le jouet de celui que la Providence a placé au-dessus des autres hommes en lui imposant le devoir de les rendre heureux. Le héros du Nord veut bien descendre jusqu'à moi, jusqu'à un être faible, isolé, abattu, et c'est pour mettre le comble à ses malheurs par une froide ironie, que j'eusse dédaignée de la part d'un petit-maître français et dont les conventions humaines me forcent de respecter l'amère gaîté.

» Oui, Sire, je suis né dans un pays libre, et j'ai eu le droit de renoncer à ma patrie, lorsqu'elle a renoncé à ceux de sa liberté. Mon expulsion de la Suisse, dictée par la malveillance des ennemis qui, sur une terre étrangère, se sont acharnés contre moi, démontre la faiblesse actuelle d'un peuple qui fut grand un moment, lorsqu'il brisa les fers du despotisme. La France par un décret solennel, me repousse d'un asile où

elle admet souvent les plus vils proxénètes! Elle m'accordera peut-être un cachot.

» Marqué par-tout du sceau de la réprobation, sans l'avoir mérité, je me reposerai sur ma propre conscience. Les hommes, les souverains peuvent me persécuter, ma destinée mortelle est en leur pouvoir; ils ne m'humilieront jamais. Je saurai conserver la dignité de l'infortune, et, vêtu de la robe sans tache, je me présenterai sans crainte et sans remords aux pieds du trône de l'Eternel qui voit du même œil le monarque et le sujet, l'aigle et le vermisseau.

» Tels sont, Sire, les sentimens de celui qui ne s'honorera jamais d'être le sujet de votre Majesté, mais qui sera toujours l'admirateur de ses grandes qualités. »

[redacted]

L'HOMME de génie qui met son bonheur et sa gloire à employer constamment ses talens au bien public, et à vaincre tous les obstacles que lui suscitent la jalousie et l'intérêt personnel, est sans contredit un de plus grands bienfaits de la providence.

Tel fut M. Poivre, dont je crois devoir faire connaître quelques traits particuliers, et dont le nom, malgré tous les désastres des colonies françaises, n'y sera jamais oublié.

Il était né, pour ainsi dire, avec un goût particulier pour les voyages et s'y affermit encore par son éducation dans la congrégation des missions étrangères, où il acquit toutes les connaissances qui devaient le rendre si célèbre.

Associé à ce corps dès sa plus tendre jeunesse il fut envoyé à la Chine. A peine arrivé à Kanton, victime de la trahison d'un Chinois, il fut mis en prison, y resta près de deux ans et y apprit la langue du pays. Il passa de là à la Cochinchine et rendit dans l'un et l'autre endroit les plus grands services à la Compagnie des Indes.

Revenant en France en 1745, le vaisseau qu'il montait fut attaqué par un vaisseau anglais. Le jeune Poivre se mêla aux com-

battans : un boulet de canon lui emporta le bras droit, et son premier mot, à cet accident fut : *ah, je ne pourrai plus peindre*, et l'on voit par cette exclamation que la peinture était alors sa passion dominante. Mais il regretta encore moins la perte de son bras que celle de son journal, qui présentait tout ce qu'il avait remarqué à la Chine, à la Cochinchine, à Macao, et qui contenait des dessins précieux. Il abandonna dès-lors l'état de missionnaire et se livra exclusivement à l'étude des connaissances utiles qui ont été la source de ses succès dans les différentes parties de l'administration que le gouvernement confia depuis à sa sagesse et à son intelligence. Prisonnier des Anglais, relâché [redacted]

bientôt appréciés par un ministère qui ne négligeait aucun des moyens qui pouvait procurer le bien de l'État. Incapable d'employer aucune sollicitation, ce fut à son mérite seul qu'il dut la confiance honorable qui l'envoya en 1749, en qualité de ministre du Roi, à la Cochinchine pour fonder sur des liaisons d'amitié une nouvelle branche de commerce avec cet Etat. A son retour à l'Isle de France, il y rapporta le poivrier, le cannelier, le muscadier, plusieurs sortes d'arbres de teinture de rézine, de vernis, et plusieurs espèces d'arbres fruitiers dont les uns s'y sont multipliés et les autres ont péri par l'effet de la basse jalousie qui en a empêché ou détruit la culture.

M. Poivre, traversé continuellement par les intrigues qui divisaient la compagnie des Indes, et par la pénurie des moyens que l'on mettait à sa disposition avec la plus extrême parcimonie, sollicita son retour en France, l'obtint, reçut en arrivant une gratification de vingt-mille francs que le roi lui accorda sans qu'il l'eût demandée, et se retira à Lyon sa patrie pour jouir enfin d'une tranquillité philosophique et cultiver dans une charmante maison de campagne, sur les bords de la Saône, les pro-

ductions les plus curieuses qu'il avait rapportées des quatre parties du monde. Mais le gouvernement ne lui permit pas de se livrer aux douceurs de la retraite qu'il ambitionnait depuis long-temps, et qu'il croyait avoir suffisamment achetée par tant de travaux.

Un ordre de M. le Duc de Choiseul, alors ministre le manda à Versailles, et la lettre obligeante qui lui fut écrite, sans lui faire pressentir les motifs de cet ordre, était accompagnée d'une rescription de cent louis pour les frais du voyage. Ce ne fut pas sans regret qu'il se crut obligé d'obéir. En arrivant il se présenta chez le ministre, et n'ayant pu parvenir à être admis après un mois de séjour il lui écrivit que, ne lui restant plus que l'ar-

[redacted]

réparer les fautes de l'administration vicieuse sous laquelle ces colonies gémissaient depuis long-temps. On ne s'était pas trompé sur son zèle et ses talens, il rétablit l'ordre public, encouragea l'agriculture, et ranima par son seul crédit la confiance, non seulement des habitans, mais même celle des Hollandais et des princes indiens, qui lui procurèrent toutes les ressources dont il put avoir besoin pour vaincre les obstacles qu'un homme de génie devait naturellement éprouver de la part de gens à vues bornées et étroites.

Enfin il revint en France en 1773 avec la médiocre fortune qu'une sage économie avait pu ajouter à son patrimoine et se retira dans sa maison de campagne, où les charmes d'une societé douce, les plaisirs de la bienfaisance et des délassemens littéraires, toujours dirigés vers le bien public, occupèrent constamment ses loisirs. C'est en vain que les vœux de ses concitoyens, et le discernement d'un ministre éclairé, M. Turgot, l'appelaient à la première place de l'administration de sa patrie; leurs instances ne purent vaincre son amour pour la retraite; et il termina sa carrière au commencement de 1786, à l'âge de 66 ans, dans le sein de son estimable famille dont il

avait fait le bonheur et qui honore sa mémoire des plus justes regrets.

Le chevalier Déon, qui a parcouru avec succès pendant longues années la carrière de la diplomatie et celle des armes, et qui par ses écrits pouvait mériter quelque célébrité dans la littérature, en a obtenu bien plus par sa métamorphose d'homme en femme; et par les conjectures que l'incertitude de son sexe a occasionnées, soit en France, soit en Angleterre, où elle a été le sujet de paris considérables.

Il était né dans la petite ville de Tonnerre, en Champagne, de parens honnêtes et peu [redacted]

de quelques objets assez délicats avec la cour de Russie, il s'agissait d'envoyer à St.-Pétersbourg, quelqu'un qu'on put avouer, ou désavouer au besoin. Le prince de Conti qui connaissait les talens du jeune Déon, et sa facilité à s'énoncer, l'indiqua à Louis XV, faisant valoir, sinon ces connaissances en politique, du moins les moyens qu'on pouvait lui supposer d'en acquérir aisément d'après un ouvrage qu'il avait composé sur les finances. Cette proposition fut acceptée avec d'autant plus de facilité, que le Grand Duc désirait avec ardeur d'avoir un maître en fait d'armes, et que M. Déon était supérieur dans cet exercice à tout ce qu'on connaissait alors. Ce fut donc sous le titre de maître d'escrime, qu'il partit pour la Russie, muni secrètement d'amples instructions. Il réussit parfaitement dans sa mission, fit trois fois le voyage de Paris, à St.-Pétersbourg, fut avoué hautemeut par la France, et nommé secrétaire d'ambassade en ce pays.

A son retour il obtint le brevet de capitaine de dragons, et servit avec succès en cette qualité pendant la guerre de sept ans. En 1761, il fut aide-de-camp du maréchal de Broglie, et força avec quatre-vingts dragons,

un corps de huit cents hommes à mettre bas les armes. Son zèle pour le service ne lui fit point perdre de vue ses études particulières, et ce fut à peu près à cette époque qu'il fit paraître différens écrits sur le commerce et sur l'art militaire, qui firent également honneur à ses connaissances et à son goût en littérature (*a*).

Cependant ses dispositions naturelles et son inclination particulière le ramenant de préférence aux négociations, il trouva aisément le moyen d'être employé de nouveau dans cette carrière, sans quitter le service militaire, fut envoyé en Angleterre, en qualité de secrétaire d'ambassade, et contribua beaucoup au traité de 1763. Il eut pour récompense la croix de Saint-Louis, qui lui fut remise par M. le duc de Nivernois, alors ambassadeur à

[redacted]

lui, l'avertit de la résolution prise par son conseil de le faire enlever et ramener en France. On lui reprochait une dispute très-vive qu'il avait eue avec un Français, M. de Vergy, chez le lord Halifax. M. le comte de Guerchy, ambassadeur de France, avait cru devoir interposer son autorité dans cette querelle : non-seulement le chevalier Déon n'en tint compte; mais il insulta grièvement son supérieur, chercha à entraver ses opérations, et finit par l'accuser hautement d'avoir abusé des secrets politiques de sa cour pour spéculer avantageusemeut sur les effets publics. L'ambassadeur porta à cet égard des plaintes très-amères qui furent le motif de la sévérité du conseil. Le chevalier, sur l'avis du Roi, se retira dans la cité de Londres, où sa personne devenait inviolable.

Débarrassé des affaires publiques, il se livra entièrement à l'exercice de l'escrime; mais dans un assaut il reçut un coup de fleuret au sein, d'où s'ensuivit une tumeur considérable qui dégénéra en glande et exigea une opération chirurgicale. Cette indisposition qui peut attaquer accidentellement les deux sexes, mais dont il y a peu d'exemples parmi les hommes, donna lieu au bruit qui

courut alors en Angleterre, que le chevalier Déon était une fille revêtue des habits de l'autre sexe ; et cette rumeur, que sa figure blafarde, ses cheveux blonds, ses hanches épaisses et sa barbe rare semblaient autoriser, se répandit tellement, qu'il y eut des paris pour et contre portés jusqu'à des sommes énormes, et qui, sur de simples probabilités, attendu qu'il n'avait voulu se prêter à aucune comparution, furent décidés en faveur de ceux qui le soutenaient du sexe masculin.

Le comte de Guerchy étant mort dans ces entrefaites, le Roi envoya au chevalier Déon un sauf-conduit indéfini pour revenir en France, et lui accorda douze mille livres de pension. Il n'y revint cependant qu'en 1777, et le problème sur son sexe se renouvelant

[redacted]

habits de femme, sous peine de perdre la permission de résider dans le royaume, et la pension qu'il tenait du gouvernement. Le chevalier voulut se révolter contre cet ordre, et fut mis à la citadelle de Dijon. Enfin il acquiesça à la volonté du Roi, qui lui rendit la liberté, lui permit de porter la croix de Saint-Louis sur ses habits de femme, et en conséquence de ses services augmenta sa pension de mille écus, mais sous la condition expresse de ne jamais révéler le secret de son sexe; clause qu'il a observée religieusement jusqu'à ses derniers momens.

La révolution l'ayant privé de sa pension et l'ayant obligé de quitter la France, il se retira de nouveau en Angleterre, toujours sous les habits de femme, et s'y est soutenu pendant plusieurs années par son talent pour l'escrime, s'étant proposé pour maîtresse en fait d'armes, et la singularité lui ayant à ce titre attiré un grand nombre d'écoliers. On se crut fondé alors à revenir contre les paris qui avait été perdus quelque temps auparavant, et les jugemens furent rétractés solennellement au ban du Roi.

Cependant le chevalier Déon étant mort à Londres le 21 mai 1810, âgé de 79 ans, on

ne doutait plus qu'il ne fût du sexe féminin ; lorsque le frère Elizée, aussi connu par sa probité que par ses talens, comme le plus habile élève du célèbre chirurgien le frère Côme, l'ayant suivi dans sa maladie, mais sans être instruit de son secret, quoique son ami intime, fut chargé d'ouvrir son corps et découvrit qu'il était vraiment homme. Il appela aussitôt quatre chirurgiens et plusieurs personnes du rang le plus éminent, pour constater un fait aussi extraordinaire (*a*) dont on dressa procès-verbal en règle, et qui, sans doute, a dû donner lieu à de nouvelles discussions relativement aux paris jugés si contradictoirement à différentes époques.

Cependant une lettre datée d'Aix-la-Chapelle, 13 juin 1810, mais sans signature, rapportée par le Journal des Débats du 21 du même mois, affirme positivement que le prétendu chevalier Déon était du sexe féminin, tandis qu'une autre lettre, extraite du Journal de Bruxelles, et rapportée par le même Journal des Débats, en date du 17 juin, signée par

---

(*a*) Voyez le *Journal des Débats*, *dit de l'Empire*, du 1.er juin 1810.

M. *Legras de Saint-Germain*, se disant ami du chevalier Déon, assure que sa métamorphose en femme *est la suite de quelques intrigues de cour :* ce qui se rapporte parfaitement aux détails donnés ci-dessus.

Le comte de Maugiron, fort connu par la publicité qu'il mettait à son inconduite, se plaisait à montrer une lettre qu'il avait reçue de sa femme, et qui ne contenait que ces mots : « Je vous écris, parce que je n'ai rien » à faire ;...... je finis, parce que je n'ai rien » à vous dire. — Sassenage, très-fâchée d'être » Maugiron. »

La veille de sa mort, il fit les vers suivans, qu'il chargea expressément son secrétaire de rendre publics immédiatement après son décès :

Tout s'enchaîne dans ce bas monde
Par un invincible lien.
Tronchin, malgré sa science profonde,
Ne peut joindre à nos jours une seule seconde,
Ni Dumont en retrancher rien.
Voici donc mon heure dernière :
Venez bergères et bergers ;
Venez en folâtrant me fermer la paupière ;
Qu'au murmure de vos baisers,

Tout doucement mon ame soit éteinte,
Finir ainsi dans les bras de l'amour,
C'est du trépas ne point sentir l'atteinte
C'est s'endormir sur le soir d'un beau jour.

Ce même jour, le comte de Maugiron fit écrire sous sa dictée la diatribe la plus virulente contre lui-même et contre plusieurs femmes connues, qu'en un moment aussi solennel il se plaisait encore à perdre de réputation, l'intitula : *Ma Confession générale*, et la signa. Il y détaillait les différens degrés des passions par lesquelles il avait été entraîné dans son goût effréné pour les plaisirs, les séductions qui l'avaient conduit insensiblement à une insouciance absolue sur sa fortune, les réflexions immorales qui [redacted]

jour de la fête du patron. L'abbé accepta ou par complaisance, ou par distraction, et ne songea plus à cet engagement.

Cependant le matin du jour où on l'attendait, il vit paraître chez lui une sœur converse, émissaire de la prieure, qui lui rappela qu'on comptait sur lui à trois heures après midi. L'abbé se trouva d'autant plus embarrassé, que non-seulement il n'avait rien préparé, mais qu'occupé en ce moment d'objets bien étrangers à ceux de ce genre, il n'avait pas même le temps de consulter dans la légende la vie du saint dont il avait promis de faire le panégyrique : mais il se tira d'affaire par un tour d'adresse assez original. Se rappelant que l'église était placée dans un carrefour au débouché de deux rues, il fit prix avec cinq ou six cochers de fiacre pour promener leurs voitures avec le plus de fracas possible, autour de cette église, pendant environ trois-quarts d'heure que devait durer son sermon.

Ayant bien pris ses mesures pour que ses ordres fussent fidèlement exécutés, il monta en chaire fort tranquillement à l'heure prescrite. Un extérieur agréable, l'air d'une assurance modeste sans affectation, séduisirent

aisément son auditoire, composé en grande partie de dévotes déjà prévenues sur les talens du neveu de Mad. la prieure. Il prononça d'abord fort distinctement le premier texte qui se présenta à sa mémoire ; mais à peine parut-il commencer son exorde en baissant peu à peu la voix, que le claquement des fouets, le roulement des carrosses sur le pavé, ne permirent plus de rien entendre de ce qu'il paraissait dire. Cependant, comme il prononçait de temps en temps avec des éclats de voix et des gestes affectés, *ce grand saint dont nous célébrons aujourd'hui la fête, ce saint dont l'église honore solennellement la mémoire*, et qu'il balbutiait dans l'intervalle quelques mots insignifians, les bonnes religieuses et les dévotes, qui

[redacted]

singulier, c'est que ce sermon fut l'origine de sa fortune. Toutes les personnes qui y avaient assisté sollicitèrent en sa faveur, et la sévérité de M. l'évêque de Mirepoix, qui avait alors la feuille des bénéfices, ne put tenir contre les rapports avantageux qu'on lui fit du zèle et des talens du jeune abbé de Souvelles, auquel il accorda peu après une très-bonne abbaye.

PENDANT que la manie de faire tout à la grecque existait à Paris, l'abbé de Torné, qui avait prêché tout le carême devant Louis XV, ayant oublié à son sermon du jour de Pâques de faire le signe de la croix, le Roi en témoigna sa surprise au duc d'Ayen qui était à côté de lui, et qui lui répondit : « Vous verrez, » Sire, que c'est un sermon à la grecque. » L'orateur, en effet, après avoir salué le Roi, selon l'usage, commence : « Sire, les Grecs et les Romains, etc. » Le Roi ne put retenir un éclat de rire, et le prédicateur déconcerté ne fit plus que balbutier.

DANS le temps où les Jésuites qui ne voulaient pas prononcer le serment de renonciation que l'on exigeait d'eux, étaient obligés de s'expatrier, le père Beauvais, l'un des membres les plus distingués de cet ordre, écrivit à un de ses parens la lettre suivante, qui paraît mériter d'être connue :

« C'est hors du royaume, mon cher ami,
» qu'il faut que j'aille. J'ai passé trente-cinq
» ans à former des citoyens, et je cesse de
» l'être. Il me faut à soixante ans chercher
» une retraite, et finir dans un pays étranger
» une vie dont les ans ont été consacrés au
» service de la patrie. Dans l'alternative ri-
» goureuse de l'exil ou d'un serment que je
» crois ne pouvoir faire, je ne balance pas,
» et je pars, victime de la fidélité que je

[redacted]

qui, au milieu des glaces de l'âge, conservent encore les feux impurs de la concupiscence. En sortant du sermon, le Roi dit au maréchal de Richelieu : « Eh bien! maréchal, il me » semble que le prédicateur a jeté bien des » pierres dans votre jardin. — Oui, Sire, » répondit le maréchal, et si fortement, » qu'il en est rejailli jusque dans le parc de » Versailles. »

Ce même prédicateur parlant en chaire, devant le Roi, de la vie scandaleuse de Salomon, ne craignit pas de s'exprimer en ces termes : « Enfin, ce monarque rassasié de » voluptés, las d'avoir épuisé, pour réveiller » ses sens flétris, tous les genres de plaisir » qui entourent le trône, finit par en cher- » cher d'une espèce nouvelle dans les vils » restes de la licence publique. »

Cette phrase, qui semblait s'appliquer si directement à Mad. Dubarry, lui fut rapportée, et elle n'oublia rien pour aigrir l'esprit de son auguste amant contre le prédicateur; mais la bonté naturelle du Roi, et le fond de respect qu'il conservait intérieurement pour la parole divine, l'emportèrent sur les plaintes

de la favorite. Voyant le lendemain l'abbé de Beauvais, il se contenta de lui dire : « Mon» sieur l'abbé, vous avez été bien long hier. » Peu de temps après, de son propre mouvement, le Roi le nomma à l'évêché de Sénez, et le respectable prélat ne trouva dans sa nouvelle dignité qu'un véhicule de plus pour l'exercice de son zèle apostolique.

MAD. la comtesse de M..., qui avait été maîtresse de Louis XV, et qui depuis s'était consacrée à la plus austère pénitence, n'avait qu'une fortune très-médiocre, et la consacrait presque entièrement au soulagement des pauvres. Comme elle entrait dans l'église de [redacted]

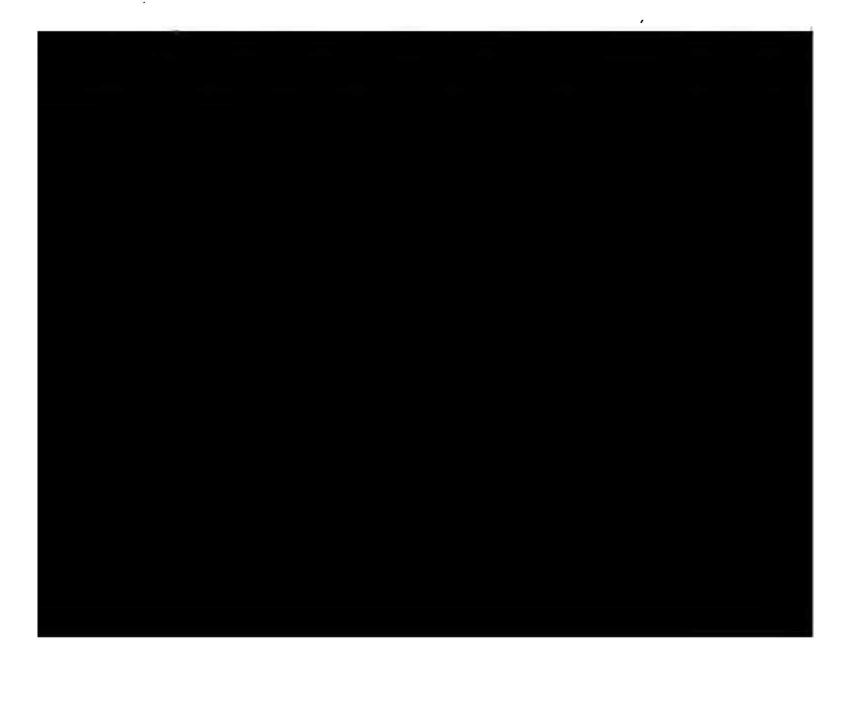
MAD. de la R***, née de ***, avait épousé un financier très-riche, et ajoutait à la fierté ridicule de l'opulence, celle que lui donnait le souvenir d'être née fille de qualité. Entrant dans une église pour y entendre un prédicateur renommé, elle ne trouva point de place, et dit assez haut : « Si les chaises coûtaient » un écu, il n'y aurait pas tant de monde. » Un vieux chevalier de Saint-Louis qui entendit ce propos, lui frappe sur l'épaule et lui dit d'un ton assez élevé : « Ma mie, on voit » bien que vous avez plus d'écus que de bon » sens. »

MAD. la comtesse de L...., femme très-pieuse, dans une nombreuse assemblée, entendant parler du prince de Conti, demanda s'il était de la branche des Conti-Contenant. On ne savait ce qu'elle voulait dire. Elle assura qu'il y avait une princesse de ce nom, et en montra la preuve dans ses heures intitulées : *Heures nouvelles, dédiées à la princesse de Conti, contenant l'Office de la Vierge, etc.*

Il n'est personne, je crois, qui n'ait entendu parler avec vénération du zèle apostolique et de l'éloquence étonnante du père Brydaine, dont les sermons toujours improvisés, sur le seul aspect des auditeurs qui y assistaient, ont eu si souvent l'unique succès auquel il aspirait, celui de la conversion des pécheurs.

Il a été dépeint fidèlement dans les vers suivans :

C'était un orateur saintement populaire,
Qui, content de mouvoir, négligeait l'art de plaire.
D'une éloquence vaine il dédaignait les fleurs :
Il n'avait que des cris, des sanglots et des pleurs ;
Mais de longs traits de feu, jetés à l'aventure,
D'une chaleur brûlante animait sa peinture.



vrage *sur l'éloquence de la chaire;* mais, on ne saurait trop le répéter, comme un des plus beaux modèles que puisse offrir l'enthousiasme de la religion, qui ne se laisse intimider ni par l'éclat des dignités humaines, ni par la crainte d'être l'objet d'une critique incapable d'atteindre à la hauteur des augustes vérités dans lesquelles l'orateur met toute sa confiance.

En 1755, le curé de St. Sulpice engage le père Brydaine, à prêcher dans son église. Le bruit s'en répand jusqu'à la cour, et tous les plus grands seigneurs voulurent entendre le sermon d'un prédicateur dont la renommée avait déjà publié tant de merveilles. Le missionnaire monte en chaire sans préparation selon sa coutume. Il parcourt de l'œil son auditoire, est étonné de le voir composé de tout ce qu'il y a de plus brillant en France ; mais bien loin de se laisser intimider, c'est de ce spectacle même qu'après s'être recueilli quelques momens, il tire l'exorde suivant que l'art n'eût jamais su produire, et qui lui est inspiré par le plus auguste des sentimens.

« A la vue d'un auditoire si nouveau pour » moi, il semble, mes frères, que je ne de-

» vrais ouvrir la bouche que pour vous de-
» mander grâce en faveur d'un pauvre mission-
» naire, dépourvu de tous les talens que
» vous exigez quand on vient vous parler de
» votre salut. J'éprouve cependant aujourd'hui
» un sentiment bien différent; et si je suis
» humilié, gardez vous de croire, que je
» m'abaisse aux misérables inquiétudes de la
» vanité, comme si j'étais accoutumé à me
» prêcher moi même. À Dieu ne plaise qu'un
» ministre du ciel pense jamais avoir besoin
» d'excuse auprès de vous ! Car qui que vous
» soyez, vous n'êtes tous comme moi que des
» pécheurs. C'est devant votre Dieu et le mien
» que je me sens pressé, dans ce moment, de
» frapper ma poitrine. Jusqu'à présent j'ai
[redacted]

» C'est ici où mes regards ne tombent que » sur des grands, sur des riches, sur des » oppresseurs de l'humanité souffrante, ou » sur des pécheurs audacieux et endurcis, » ah! c'est ici seulement qu'il fallait faire » retentir la parole sainte dans toute la » force de son tonnerre, et placer avec moi » dans cette chaire, d'un côté la mort qui » vous menace, de l'autre mon grand Dieu » qui vient vous juger. Je tiens aujourd'hui » votre sentence à la main, hommes superbes » et dédaigneux qui m'écoutez. La nécessité du » salut, la certitude de la mort, l'incertitude » de cette heure si effroyable pour vous, » l'impénitence finale, le jugement dernier, » le petit nombre des élus, l'enfer et par » dessus tout, l'éternité.. L'éternité!.. voilà les » sujets dont je viens vous entretenir, et » que j'aurais dû sans doute réserver pour » vous seul. Eh! qu'ai-je besoin de vos suf- » frages qui me damneraient peut-être sans » vous sauver? Dieu va vous émouvoir, tan- » dis que son indigne ministre vous parlera. » Car, j'ai acquis une longue expérience de » ses miséricordes. Alors, pénétrés d'horreur » pour vos iniquités passées, vous viendrez » vous jeter entre mes bras, en versant des

» larmes de componction et de repentir, et à
» force de remords, vous me trouverez assez
» éloquent. »

La méchanceté de la critique ne pouvant s'attacher à un morceau aussi sublime et auquel la circonstance ajoutait tant de force, a voulu s'en dédommager, en prétendant qu'il n'avait jamais été prononcé, et attribuant à l'auteur de l'ouvrage *sur l'éloquence de la chaire* la petite gloire d'une composition imaginaire, travaillée à froid, et qui, à ce titre même, perdrait une partie de son éclat : mais comme il reste encore un grand nombre de témoins qui ont assisté à cette mémorable séance (*a*), et que longues années avant la publication de l'ouvrage où cet exorde est [redacted]

les humilie, parce qu'ils se sentent incapables d'y aspirer.

Le père Brydaine, paraissait s'abandonner entièrement aux inspirations de son zèle et en proportionnait toujours les moyens à l'effet qu'il apercevait dans l'espèce d'auditoire qu'il avait sous ses yeux. Prêchant à Auxerre, sur le pardon des injures, il parla avec tant d'onction qu'une femme distinguée par son état, (la lieutenante générale du baillage) se leva avec impétuosité, et par son élan interrompit le sermon pour aller embrasser au milieu de l'église une dame avec laquelle elle était brouillée depuis plusieurs années pour des motifs connus de toute la ville.

Il voyageait toujours à pieds, sans argent, et s'en rapportant à la providence du soin de son asile et de sa nourriture. Cette insouciance sur lui-même lui occasionna un jour une aventure assez originale. En 1753, se trouvant dans un village des montagnes du Forez, pour exercer la suite de sa mission commencée dans le diocèse de Lyon, il alla, selon son usage, demander un gîte au curé du lieu, qui ne put lui offrir que la moitié de son lit. Tous deux se déshabillèrent, entreposèrent leurs vêtemens sur la même chaise, se

couchèrent et s'endormirent très-paisiblement. Mais le père Brydaine, réveillé plus matin que son compagnon, en se hâtant de s'habiller avant le jour pour précéder l'heure à laquelle les habitans des campagnes vont au travail, prit les premiers vêtemens qu'il trouva sous sa main, et s'aperçut d'autant moins qu'il y eut quelque méprise, qu'il était de la même taille que le curé, et que les habillemens de l'un et de l'autre étaient de la même étoffe. Il sort et la première personne qu'il rencontre est un pauvre mendiant qui, arrivé pendant la nuit, n'a eu pour quelques heures d'autre asile que l'avant-toit d'une mazure, et qui lui demande l'aumône avec les plus vives instances. Le missionnaire lui répond avec sensi-

[redacted]

sermon le plus pathétique. Au milieu de ce discours arrive tout haletant, le bon curé qui, en s'habillant n'avait pas manqué d'apercevoir l'erreur et venait réclamer la somme qu'il avait laissée dans sa culotte. Ce n'est pas sans douleur, qu'aux premiers mots qu'il entendit, il comprit le bon usage qui avait été fait de ses économies, auxquelles certainement il avait donné une autre destination : mais il n'était plus temps de remédier à la perte. La bienfaisance avait rendu des forces au malheureux mendiant qui, craignant pour son petit trésor, au milieu de la foule qui s'attroupait, s'était empressé de continuer son voyage, sans qu'on put savoir de quel côté il avait tourné ses pas.

Un homme attaché au Duc d'Harcourt avait fait sous le nom de son maître, et en contrefaisant sa signature, un billet qui à son échéance fut présenté et reconnu faux. Un homme d'affaires fut chargé de remonter à la source, et découvrit le fripon. C'était un pauvre malheureux, homme marié, chargé de famille, et qui, en un moment d'extrême détresse, s'était laissé aller à cette criminelle

manœuvre, dans l'espérance, qu'il ne put réaliser, de retirer son billet avant le terme. Le Duc, instruit de cette aventure à la campagne où il était alors, revint tout de suite à Paris, et bien informé de la situation de ce malheureux père de famille, il déclara que le billet était de lui, que ne l'ayant pas noté sur ses registres, il l'avait oublié. Il paya la somme et garda à son service l'infidèle serviteur que ce trait de bonté corrigea, et qui depuis lors n'a été occupé qu'à réparer l'action infâme à laquelle la misère l'avait entraîné.

Je connais peu de traits qui peignent autant l'exaltation de l'enthousiasme que la réponse de M. Mongolfier, si connu par la découverte

[redacted]

se montra fort étonné de son insouciance, et lui en demanda la cause. Que voulez-vous, répondit celui-ci? on m'offre des terres ou de l'argent; l'homme qui travaille pour la gloire n'a pas l'ambition de s'enrichir. On me propose des décorations qui ne peuvent que me confondre avec une foule d'artistes: – A quoi prétendriez-vous donc? – A quoi! s'écria-t-il avec emphase, au privilége exclusif des messageries aëriennes.

DANS une société composée de gens très-religieux, Fontenelle prétendait que la grâce divine opérait souvent des miracles de conversion par des moyens qui, aux yeux des hommes, paraissent le plus éloignés de la conviction, et pour preuve il cita la conversion que lui même avait faite, sans s'en douter, d'un brave marchand calviniste, extrêmement attaché à sa religion, et non moins à son souverain, avec des argumens qui n'étaient nullement ceux d'un casuiste. « Comment lui disait cet excellent homme, croirai-je au pape, qui originairement tient des rois toute sa puissance temporelle et veut à présent disposer des couronnes? Eh, que vous importe, mon

ami, lui répondit Fontenelle, pourvu qu'il ne veuille pas disposer des boutiques ; laissez les se débattre entr'eux et croyez que les rois sauront bien se défendre. — Mais la présence réelle, la transsubstantiation ....., il m'est impossible de croire à ce que je ne conçois pas. — Sans doute, répliqua Fontenelle ; ce sont des mystères que des gens plus habiles que vous et moi ne comprennent pas et auxquels cependant ils soumettent leur raison. Le roi-même n'en sait pas plus que nous à cet égard, et cependant il fait profession d'y croire, il désire que tous ses sujets y croient, et un sujet aussi fidèle, un aussi bon royaliste que vous refusera-t-il d'avoir cette complaisance pour le roi?....» Le bon marchand ne put résister à une raison aussi forte ; il se

[redacted]

L'amabilité de son esprit était aux dépens de la sensibilité de son cœur. Il avouait franchement qu'il n'avait aimé que par habitude et jamais par sentiment: aussi ne croyait-il pas à l'amitié et c'était par paresse qu'il ne haïssait pas. Insouciant sur la fortune, il était bienfaisant par occasion, sans attacher aucun prix à la reconnaisance ni aucune animosité contre l'ingratitude. Il donnait avec indifférence, comme il aurait reçu s'il eût été dans le besoin; rien n'était capable d'altérer l'impassibilité de son ame. Auteur léger et superficiel, même en écrivant sur les objets les plus abstraits de la métaphysique, il aimait mieux effleurer qu'approfondir les matières qu'il traitait. Il écrivait, disait-il, par oisiveté, pour employer la vie, et ne mettait aucun amour-propre à ses ouvrages.

Un jour il rencontra M. La Place, très-jeune encore, singulièrement agité, et qui lui avoua que la cause de son émotion était un pamphlet lancé contre lui, attaquant en même temps sa personne et ses écrits. « Venez chez moi, lui dit le tranquille philosophe. Ils arrivent ensemble; vous voyez ce grand coffre, lui dit-il; il est plein de critiques, de satires, d'injures contre moi et mes ouvrages:

eh bien, je n'ai jamais rien lu de tout cela. »

Recherché dans les societés qu'il amusait par des reparties fines et spirituelles, il affecta jusqu'à ses derniers momens beaucoup de galanterie auprès des dames. Il avait quatre vingt dix-neuf ans, lorsqu'une jolie femme, le traitant avec une amabilité gaie, et s'amusant à lui faire des agaceries qu'elle ne pouvait se permettre que vis-à-vis d'un vieillard sans conséquence, ah, lui dit-il, si je n'avais que quatre-vingts ans !

Tout le monde connaît ce trait qui ne fait pas l'éloge de son cœur. Lorsqu'on lui annonça la mort subite de l'homme avec lequel il vivait le plus familièrement, qui se croyait son ami intime, et avec lequel il n'avait jamais eu de différent que sur la sauce [redacted]

M. DE LA PLACE, connu dans la littérature par de trop nombreux ouvrages, fit imprimer en 1782, en quatre gros volumes, un recueil d'épitaphes depuis Adam jusqu'à M. de Maurepas. Ce qu'il y eut de singulier, c'est qu'il y en avait pour tous ses amis, pour toutes ses connaissances qui étaient bien plus jeunes que lui; car il était alors presqu'octogénaire. C'était un cadeau agréable dont il les gratifiait d'avance.

RETIF-DE-LA-BRETONNE est un des auteurs les plus diffus et les plus originaux que l'on connaisse. Il a fait paraître une quantité énorme de volumes et l'on croira aisément que ses ouvrages étaient peu châtiés. Son but était le nombre et non la qualité. On ne peut pas même lui donner le titre d'écrivain, dans son acception exacte, puisqu'étant correcteur d'imprimerie, il a publié des ouvrages qu'il n'a jamais écrits, et qu'il imprimait à mesure qu'il composait.

LE président Seguier, dont le sang froid était si connu, se trouvait à la représentation

siale d'Oullins, où il avait été enterré. On peut juger de sa douleur à cet aspect. Il en fut plusieurs jours malade, et ce fut dans sa profonde affliction qu'il fit les vers suivans qui ne se trouvent point dans le recueil de ses œuvres, mais qui ont été conservés par l'amitié.

ADRESSE RELIGIEUSE A L'AMITIÉ.

Un peu de terre, hélas! a caché pour jamais
L'ami dont en ces lieux je cherche encore les traits.
Oullins, ô triste Oullins, que ton temple modeste
A laissé dans mon cœur un souvenir funeste!
Ah! conserve à jamais ce dépôt précieux,
Qu'ont avec tant de peine abandonné mes yeux!
Au pied de cet autel où mon ami repose,
Si pour toi notre deuil est encor quelque chose,
Ah! laisse-lui passer nos soupirs et nos pleurs,

[redacted]

M. MARTINY, célèbre médecin, fut appelé auprès d'une malade imaginaire. Il l'interrogea; elle lui avoua graduellement qu'elle mangeait, dormait et digérait bien; enfin, il résultait de toutes ses réponses qu'elle jouissait d'une santé parfaite. « Allons, allons, laissez-nous » faire, lui dit-il, nous vous donnerons des » remèdes qui vous ôteront tout cela. »

Homme d'esprit, habile dans son art, il était quelquefois d'une simplicité étonnante. Un malade auquel il s'intéressait vivement, et qu'il espérait guérir avec le temps, las de souffrir et de n'éprouver aucun changement sensible dans son état, lui envoya ses honoraires, et se mit entre les mains d'un autre docteur qui fut bien moins heureux. Quelques jours après, M. Martiny, piqué d'avoir perdu sa confiance, en demanda des nouvelles à l'un de ses amis : « Hélas, lui répond-on, il » est mort; j'en reçois la nouvelle à l'instant. » — Ah, répliqua-t-il, il est mort! Cela lui » apprendra à changer de médecin. »

Un jour se promenant avec quelques amis, il vit passer un équipage très-brillant, et demanda à qui il appartenait. On lui nomma le comte de N***. « Eh bien, dit-il, vous » voyez cet homme-là qui prodigue son

» bien : il me doit encore, depuis trois ans,
» la mort de son père. »

Il arriva un soir, accablé de fatigue, chez un de ses malades, et après avoir bien examiné son état, il passa dans un cabinet pour écrire son ordonnance. Le sommeil le surprit au milieu de ce travail; il s'endormit profondément, et pendant ce temps-là le malade mourut. Comme il s'agissait d'un magistrat dont les papiers étaient importans, la justice s'y transporta aussitôt. On ferma à double tour la porte du cabinet où l'on savait qu'étaient les titres précieux : les scellés furent apposés sur la serrure, sans qu'on s'imaginât qu'il y eût en cet endroit autre chose que les effets du défunt. Cependant, après quelques

[redacted]

parvint à se faire entendre ; mais il lui fallut encore éprouver toutes les lenteurs de la justice qu'on alla requérir pour lever les scellés, et les réapposer après sa sortie.

Le comte Oginski, grand seigneur polonais, étant à Paris avait un superbe chien barbet dont il se faisait accompagner, et qu'il avait accoutumé à l'attendre dans l'antichambre quand il allait dans les sociétés. Il se présenta au vauxhall d'hiver avec son fidèle compagnon ; mais on le prévint à la porte que cet animal ne pouvait le suivre dans la salle : et il fut obligé de le laisser au corps-de-garde. Cependant à peine était-il entré, qu'il s'aperçut qu'on lui avait volé sa montre. Il fit du bruit, se plaignit hautement. Un exempt de police qui se trouva là lui promit de ne rien négliger pour la retrouver; mais le comte Oginski assura qu'il l'aurait bientôt si l'on voulait permettre à son barbet d'entrer. Tout le monde fut curieux de cette expérience, et on obtint que le chien viendrait dans la salle. Son maître en fait le tour avec lui, s'arrête au milieu du cercle que faisait le public, et lui dit : *Strimki*,

cherche. Le chien rôde, flaire, et bientôt s'attache à un homme fort bien mis, que le comte, en se faisant connaître par son nom, annonce être sûrement le voleur, se soumettant à toutes les suites qui pourraient avoir lieu s'il se trompait sur cette affirmation. D'après cette assurance aussi positive, l'homme soupçonné fut arrêté : les assistans demandèrent qu'il fût fouillé publiquement ; et la montre réclamée se trouva en effet sur lui avec plusieurs autres dont le filou s'était déjà emparé.

UNE jeune veuve, fort jolie et bien dévote, étant allée à sa paroisse pour entendre le [redacted]

double tour en appelant ses voisins au secours. Le voleur, qui se vit découvert et renfermé, ne perdit pas la tête : il se déshabille promptement, se jette dans le lit de la jolie veuve, et, au moment où elle entre, dit d'une voix douce : « Enfin, est-ce toi, ma » bonne amie? Tu te fais bien attendre! » Sur la figure d'un jeune homme, sa position, l'air d'étonnement qu'il affecta en voyant tant de monde, et le ton de vérité avec lequel il joua son rôle, les témoins ne doutèrent pas d'un maladroit *quiproquo*, et voulurent se retirer en riant de tout leur cœur, malgré les instances de la dévote qui protestait ne pas le connaître, mais qui paraissait d'autant plus coupable, qu'elle était accablée de ne savoir comment se défendre d'un soupçon que tout semblait confirmer. Pendant ce débat, le voleur se rhabilla, et descendit avec les voisins qui s'amusèrent encore de l'air de confusion qu'il ne manqua pas de faire paraître.

MANDRIN, soldat, déserteur, faux monnoyeur, puis chef d'une bande considérable de contrebandiers, a mérité, à ce dernier titre, une sorte de célébrité également due à ses

talens militaires comme partisan, à une certaine loyauté dans sa conduite envers ceux qu'il ne regardait pas comme ses ennemis, et à la discipline qu'il entretenait dans une troupe composée de tous les malfaiteurs qui voulaient s'y associer. C'est aux employés de la ferme générale qu'il faisait plus particulièrement la guerre. Des montagnes de Savoie où il avait établi les cantonnemens de sa petite armée, il fondait inopinément sur les différentes petites villes de la Bresse, du Bugey et du Dauphiné, où étaient placés des Bureaux de recette. Muni de ballots de marchandises prohibées, qu'il distribuait, tantôt en payement à ceux qui lui fournissaient des vivres, ou le logement, qu'on se gardait bien de refuser à [redacted]

rale, il affectait les plus grands égards pour les personnes que la crainte même engageait à le traiter avec honnêteté. Après chaque expédition, ayant eu soin d'assurer sa retraite par des moyens militaires parfaitement dirigés, il rentrait dans son premier asile jusqu'au moment où l'occasion de quelque capture importante lui remettait les armes à la main.

Telle fut la vie de cet homme qui dans ses opérations militaires employa des talens vraiment extraordinaires au plus vil des métiers, et qui, dans des circonstances particulières, affectait la justice la plus exacte.

M. De la Chap...., gentilhomme du Bugey, très-connu comme célèbre médecin, étant à la chasse dans des montagnes à fort peu de distance de son château de Mussel, se trouva tout-à-coup entouré de la troupe de Mandrin qui, à la veste verte dont il était vêtu, le prenant pour un employé des fermes, le conduisit aussitôt au chef. Celui-ci à qui il prouva aisément son état et son domicile, à la faveur de quelques lettres qu'il avait sur lui, s'excusa de cette méprise avec beaucoup d'honnêteté et le renvoya en lui donnant un billet de sauf conduit. A la faveur de ce titre, il se croyait à l'abri de tout embarras, lorsqu'à un quart de

lieue de là il se trouva en face de deux traîneurs de cette même bande qui l'arrêtèrent de nouveau et dont il ne douta pas qu'il ne dut être promptement débarrassé en leur montrant le billet de leur chef; mais ils n'en tinrent compte, et ne lui firent grâce de la vie qu'en le dépouillant de sa montre, de sa bourse et d'une très-belle boîte d'or. Il rentra ainsi à Châtillon de Michailles, où Mandrin arrivait aussi à l'instant par un autre chemin. Il n'hésita pas de s'avancer auprès de lui et de lui porter ses plaintes sur ce qu'il venait d'éprouver. Mandrin affecte hautement la plus grande indignation et déclare qu'il va lui rendre une justice éclatante. Il ordonne à sa troupe de faire halte. Les deux traîneurs ayant rejoint, il les fit arrêter et après la restitution des ob-

[redacted]

et s'y rendait dans sa voiture avec sa famille, ayant à sa suite un domestique à cheval qui en menait un autre en laisse, fut rencontré à la nuit tombante sur le grand chemin par cette même troupe de contrebandiers. Mandrin fait arrêter la voiture, s'approche du maître et lui demande fort poliment à emprunter le cheval de main qui sans doute lui était inutile pour le moment, et dont lui-même dit avoir le plus grand besoin, promettant de le rendre sous peu de temps à l'adresse qui lui serait indiquée et qu'il eut soin de prendre par écrit. Il eût été difficile de se refuser à une telle invitation, et on y accéda avec autant de grâce que la circonstance le permettait. M. D. G. ne doutait pas que son cheval ne fut perdu. Cependant le sixième jour après cette aventure, à neuf heures du soir on frappe à la porte de son château, et au moment où elle s'ouvre, on remet au domestique qui se présente le cheval en très-bon état, chargé d'une pièce de belle mousseline, avec un billet de remercîmens et d'offres obligeantes de service.

Mandrin eut nombre de combats à soutenir contre les employés des fermes et resta toujours maître du champ de bataille, non

sans avoir versé beaucoup de sang, ayant pour principe de ne faire aucune grâce à ses ennemis. Enfin, ses forces devenant de plus en plus redoutables, le gouvernement se vit obligé de faire marcher contre lui des troupes réglées. Deux bataillons du régiment de Montmorin, infanterie, soutenus par les hussards de Fischer, furent répandus sur les frontières du Dauphiné, du Bugey et du pays de Gex: mais les troupes ne marchaient qu'avec répugnance à une guerre de ce genre qui n'offrait que des périls sans gloire, et Mandrin, averti ponctuellement par ses espions de la position des différens détachemens, connaissant parfaitement les détours et les issues des plus âpres montagnes, trouvait aisément le moyen de continuer ses irruptions et d'échapper à [redacted]

ment sans être gardé par sa troupe, se croyant bien en sûreté sous la protection d'une puissance étrangère. Il y fut arrêté au milieu de la nuit, conduit et exécuté à Valence en 1755, sauf à satisfaire ensuite aux justes réclamations du roi de Sardaigne contre une infraction aussi manifeste aux droits des nations. La troupe, de contrebandiers, privée de son chef, ne tarda pas à se disperser, et chacun chercha isolément à échapper à la sévérité de la commission établie à Valence pour les délits de cette nature.

Le chevalier de la M***, assez médiocre littérateur, tirait beaucoup plus parti de ses intrigues que de ses ouvrages. Il avait trouvé moyen de s'introduire sous un nom supposé de baron allemand, chez un respectable magistrat d'une province éloignée, il avait séduit sa fille sous la foi d'une promesse de mariage. La demoiselle devint enceinte, ne put cacher long-temps son malheureux état, et avoua sa faute à son père, dont elle était tendrement aimée. Celui-ci se prêta à faire faire les couches secrètement, et fut obligé de consentir au mariage. Dans cet intervalle le chevalier

fait écrire au père par un de ses amis de Paris, pour l'engager à se méfier d'un certain homme qui fréquentait sa maison, qui prenait le titre de baron allemand, et qui n'est autre que la M***. Le magistrat fort étonné et craignant d'être dupe d'un homme qu'il ne connaissait que sur parole, ou d'un anonyme qui pouvait avoir quelqu'intérêt à le tromper, prend le parti qui lui paraît le plus prudent. Il éloigne le prétendant, sous quelque prétexte, et accueille des propositions qui lui sont faites pour un autre établissement réellement avantageux. Mais il ne put déterminer sa fille, auprès de laquelle le chevalier continuait ses assiduités, l'exhortant à une fermeté dont il espérait tirer un grand profit. Il eut même l'impudence de se présenter au père, pour tenir sa [redacted]

que c'est le meilleur parti à prendre. Il démontre à sa fille le piége affreux qu'on a tendu à sa crédulité, parvient enfin par les raisonnemens les plus sages à la consoler de n'avoir pas un tel homme pour époux, et, après avoir beaucoup marchandé avec la M***, offre enfin trente mille francs qui sont acceptés, et pour lesquels il promet un secret que dans l'ivresse de son succès, il a eu encore la bassesse de divulguer.

Un voleur de grand chemin, et un ramoneur convaincu d'un vol domestique, ayant été condamnés à mort et conduit au supplice en même temps, le voleur public, richement habillé, marchait le premier et paraissait apporter la plus grande attention aux exhortations du confesseur. Le ramoneur s'approcha de lui pour en profiter. « Retire-toi, lui dit le voleur de grand chemin, et apprends à te connaître. — Je ne veux pas, dit l'autre, en approchant de plus près, j'ai autant de droit d'être ici que toi, peut-être.

Un brave ecclésiastique, bien connu et renommé par la simplicité de son esprit, conduisait un malheureux voleur à la potence. Arrrivé au bas de l'échafaud, dans l'excès de son zéle, il termina son exhortation par ces mots, *hodie tibi*, *cras mihi*, aujourd'hui ton tour, demain le mien.

Pendant l'exécution de l'arrêt qui condamnait à mort la femme Lescombat, aussi célèbre par sa beauté que par le crime affreux dont elle s'était souillée, en faisant assassiner son mari par l'amant auquel elle avait promis ses faveurs en récompense, le bruit courut parmi le peuple qu'eu égard à sa beauté, elle avait obtenu sa grâce, sous

[redacted]

Si quelques habitans des provinces apportent dans les sociétés de Paris, une bonhomie ou une timidité qui aprêtent à rire à leurs dépens, il n'est pas moins vrai que quelquefois aussi plusieurs jeunes-gens, qu'on peut appeler les enfans gâtés de la capitale, n'ayant aucune espèce d'instruction, et n'en décidant que plus souverainement sur tous les objets qui leur paraissent nouveaux et qu'ils affectent de dédaigner en raison de ceux qui ont été sous leurs yeux, présentent aux provinciaux des ridicules dont il est impossible de ne pas s'égayer.

Paris, toujours Paris; l'État dans leur jargon,
Du reste de la France a le modeste nom.

Un de ces jeunes étourdis, aussi remarquable par son ignorance que par sa fatuité, et croyant tout savoir en raison de l'opulence de son père, riche financier, se trouve à Lyon, et se promenant sur un quai avec un habitant de cette ville, lui demande, « Comment appelez-vous *çà*.... cette eau qui coule là ? — C'est le Rhône, lui répond-t-on : — Eh bien! nous appelons *çà* à Paris, la Seine.

Quelques jours après, plus instruit sur la différence et la nomenclature des fleuves, et

se proposant bien de ne plus faire des bévues du genre de la précédente, il raconta qu'il allait à Strasbourg. « Vous voyagerez lui dit-on, le long du cours du Rhin. — Ah! je ne serai pas fâché, répliqua-t-il de connaître ce fleuve qui produit de si bon vin. »

Une dame bien connue, très-ignorante en ortographe, écrivant à un fermier général, termina sa lettre par ces mots : *je vous recaumande toujour mon petit comioz.* On ne savait ce que ce dernier mot voulait dire; enfin à force de commenter et d'épeler, on parvint à deviner qu'il signifiait commis aux aides.



se défendait en disant qu'il n'avait que ce moyen de corriger celle qui affectait sans cesse de le tourmenter. « Écoutez voisin, dit un des témoins en lui frappant amicalement sur l'épaule, on sait bien qu'il faut battre une femme; mais il ne faut pas l'assommer.

QUELQUES auteurs assurent que les Sires de Beaujeu ayant fait bâtir la ville de Villefranche en Beaujolais, et voulant qu'elle fût promptement peuplée, par un privilége spécial, accordèrent aux hommes qui viendraient y habiter, le droit de battre leurs femmes jusqu'à effusion de sang, pourvu que la mort ne s'en suivit pas, et que d'après cet édit rendu par Humbert IV, Sire de Beaujeu, et conservé précieusement dans les archives de cette ville, il se présenta grand nombre d'habitans.

GRANDVAL, célèbre acteur de Paris, s'étant rendu à Dijon, y jouait le rôle de Jupiter dans Amphytrion : mais le machiniste peu habile, n'ayant pas bien arrangé ses décorations, il se trouva qu'au moment où le maître

des Dieux descend sur un nuage, le tonneau qui servait à figurer la gloire, tourna et l'acteur fut obligé de finir sa tirade en présentant le dos aux spectateurs qui rirent beaucoup; sur-tout à ce vers :

A ces marques tu peux aisément le connaître.

Au milieu du mois de juillet, on jouait à Bordeaux l'opéra comique connu sous le titre *des Chasseurs et de la Laitière*. Pendant la représentation, il survint un violent orage, et un coup de tonnerre si fort que toute la salle en fut ébranlée. L'ours qui se trouvait en scène en ce moment, en fut tellement [redacted]

cette comédie ? – M. Piron : – « Faites-le moi
» venir demain. — Monseigneur, il est à
» Paris. — Bien lui en prend, mais je vous
» défends de donner sa pièce : tâchez, Mon-
» sieur de faire de meilleurs choix. La der-
» nière fois vous avez joué l'avare, comédie
» de mauvais exemple et dans laquelle un
» fils vole son père. De qui est cet avare ?
» — De Molière , Monseigneur. — Et est-il
» ici ce Molière ? – Non, Monseigneur, il y a
» près d'un siècle qu'il est mort. — Tant
» mieux : mais mon petit Monsieur, choisissez
» mieux les pièces que vous jouez ici. Ne
» sauriez-vous représenter que des pièces
» d'auteurs obscurs ? Plus de Molière, ni
» de Piron, s'il vous plaît ; tâchez de nous
» donner des comédies que tout le monde con-
» naisse. »

Le directeur, soutenu de toute la ville, ne voulut pas obéir à M. le Capitoul. Il présenta requête au parlement qui ordonna par arrêt que la Métromanie serait représentée nonobstant et malgré l'opposition de MM. les Capitouls. Elle fut donc reprise, valut beaucoup d'argent à la direction, et de grands ridicules aux Capitouls. C'étaient des battemens de pieds et de mains interminables à ces endroits :

Monsieur le Capitoul, vous avez des vertiges :
. . . . Apprenez qu'une pièce d'éclat
Ennoblit bien autant que le Capitoulat;

et autres vers qui faisaient épigramme dans cette circonstance, M. le Capitoul, ne pouvant s'opposer aux ordres de l'autorité supérieure, s'en vengea en ne paraissant pas, et et défendant à sa famille de paraître aux représentations de cette pièce.

MARMONTEL avait fait un petit opéra intitulé : *la Guirlande* qui n'a jamais bien réussi, mais qu'on représentait cependant quelquefois. Un soir le poëte, ayant pris un fiacre, dit au cocher de faire un plus grand tour pour éviter [redacted]

partir pour l'armée : il prend un verre, et dit, *je vais boire à Cypris; et moi je bois à Mars*, répond la femme. L'actrice, en disant ces derniers mots, se retourna du côté du Prince de Condé qui revenait de l'armée après la campagne de 1762 où il s'était signalé, et qui, depuis son retour, paraissant pour la première fois au spectacle, était placé dans la loge la plus rapprochée du théâtre.

Un avocat de L...., aussi renommé par ses talens que par son avarice, cherchait à tirer le plus grand parti de son état. Il venait de donner une consultation sur un fait de chasse, à un paysan qui, selon lui, l'avait payé mesquinement, et auquel il demandait en supplément quelque présent, puisqu'il assurait n'avoir pas d'argent. « Eh, Monsieur l'avocat, répondit celui-ci avec l'air de la niaiserie, prendriez-vous bien un lièvre ?—O sûrement, mon ami, et avec plaisir.—Eh bien, Monsieur l'avocat, vous êtes bien plus adroit que notre chien ; jamais il n'en a pu prendre un seul.

Le sieur Billun, procureur au Châtelet, allait tous les soirs se promener pour se délasser du travail de la journée : mais il avait soin de mettre un écriteau sur sa porte, *je serai au jardin du Roi jusqu'à neuf heures. Si vous ne voyez pas clair pour lire ceci, demandez de la lumière au voisin.* C'est le manuscrit le plus précieux que M. Billun ait laissé à ses héritiers qui n'ont pas tiré un parti avantageux de ses patrocines.

M. Duf.... qui plaisantait lui-même sur son avarice, se trouvant à la campagne chez un de ses amis, eut envie d'aller à la chasse. Le garde s'offrit très - obligeam- [redacted]

Le Maréchal de Broglie, regardé comme le plus habile général de la France, investi de la confiance des troupes et de la nation, ayant été exilé en 1762 par une suite d'intrigues de cour, cette nouvelle excita dans Paris la plus grande consternation. Le lendemain on jouait à la comédie française la tragédie de Tancrède, et le public saisit avec vivacité une allusion qui ne laissait pas de doute à son mécontentement. A ces vers :

On dépouille Tancrède, on l'exile, on l'outrage ;
C'est le sort d'un héros d'être persécuté. . . . .

les spectateurs applaudirent de toute part et avec tant de force qu'on eut beaucoup de peine à continuer.

Le maréchal ayant été rappelé le 2 mars, on trouva affiché sur la porte de son hôtel et en plusieurs endroits', par allusion à un ancien proverbe, *Mars revient en carême.*

Le Marquis d'Argenson, ministre et secrétaire d'État, auteur d'un ouvrage estimé sous le titre *d'observations sur le gouvernement actuel de la France*, était grand partisan des abonnemens particuliers concernant les impôts. Il fit part de son projet à Louis XV, qui

lui dit de le communiquer au contrôleur général. Celui-ci l'ayant écouté avec attention, lui dit : « Cela est fort bien, Monsieur le Marquis : mais si l'on adopte votre plan, que deviendront les receveurs des tailles ? — Apparemment, Monsieur, répliqua le Ministre, en lui tournant le dos, si l'on trouvait le moyen d'empêcher qu'il y eut des scélerats, vous seriez inquiet de ce que deviendraient les bourreaux. »

Le propos ci-dessus a quelque rapport à celui qui fut tenu au même Roi par le Duc d'Ayen, depuis Maréchal de Noailles, qui se permettait les sarcasmes les plus piquans. « Les fermiers-généraux, disait le Monarque, » soutiennent l'État : — Oui, Sire, comme la

[redacted]

Dans une contestation qu'il eut avec Catherine son épouse, il s'emporta, cassa une glace de Venise, et dit à sa femme par une allusion cruelle à son premier état: « Tu vois qu'il ne » faut qu'un coup de ma main pour faire » rentrer cette glace dans la poussière dont » elle est sortie. « — Catherine, levant vers lui ses yeux mouillés de larmes, » hé bien, » lui dit elle, vous avez brisé ce qui faisait » l'ornement de votre palais: trouvez-vous » qu'il en soit devenu plus beau? « Ces paroles l'apaisèrent. La querelle était venue de ce que Catherine avait demandé avec trop d'instance la grâce de sa dame d'atours, condamnée à recevoir onze coups de knout. Le Czar voulut bien accorder qu'elle n'en recevrait que cinq, et crut avoir fait un grand trait de modération.

Un Boyard avec lequel il traversait une rivière dans un bateau, ayant osé le contredire dans la conversation, le Czar le saisit par le corps pour le jeter dans l'eau. «Tu peux » me noyer, s'écria le Boyard, mais ton his- » toire le dira. » Le Czar frappé de ce mot, l'embrasse et lui rend son amitié.

Honteux lui-même de ses excès, il disait

à son favori Lefort, j'ai réformé ma nation, et je n'ai pu me réformer moi-même.

On assure que Frédéric II, roi de Prusse, si renommé par ses talens militaires, perdit la tête au point de s'enfuir au milieu de la première bataille qu'il donna; ses généraux la gagnèrent. Quelque-temps après il dit à un général hollandais, pour se moquer de lui, Monsieur le général, avez-vous quelquefois assisté à une bataille? Oui, sire, et jusqu'au bout.

Le même Frédéric II, demandait à M. [redacted]

Louis XV, causant avec lui et parlant de la disproportion d'âge qui était entre eux deux, lui disait : je pourrais être votre grand-père. — Sire, c'est ce qui manque à mon bonheur, répondit sa Majesté Danoise, avec l'effusion de la sensibilité.

On a cité de lui beaucoup de bons mots, placés très-heureusement : mais il n'en est pas d'aussi intéressans que celui dont ce jeune Roi fut la cause.

Louis XV, lui parlait avec attendrissement des pertes successives qu'il avait éprouvées dans sa famille, dans un si court espace de temps, et le Roi de Danemarck, lui représentait qu'il avait un dédommagement bien précieux dans la famille nombreuse qui lui restait. « J'en ai une bien plus nombreuse encore, reprit le Monarque français, qui ferait vraiment ma félicité, si elle était heureuse »... Et voilà le prince dont on a, peut-être avec raison, blâmé la faiblesse, mais dont on ne devait jamais calomnier les intentions.

Un des frères du lord Macartney, âgé de quarante-huit ans, s'étant retiré du service, après avoir suivi trente ans la carrière mili-

taire, sans autre avancement que celui de son rang, de grade en grade, affectait de déclamer contre l'ambition des courtisans qui ne sollicitaient la faveur du monarque, que pour être investis de grandes places, auxquelles ils n'avaient aucun droit par leur mérite personnel, et disait hautement que non-seulement il n'avait rien demandé, mais qu'il refuserait sans hésiter, tout emploi qu'on voudrait lui offrir, ne connaissant pas de plus grand bonheur, que celui de vivre en simple particulier.

Le Roi d'Angleterre, informé de ces propos, voulut savoir si cette insouciance des honneurs et des dignités, annoncée si publiquement était bien sincère. Il tira un jour M. Macartney à l'écart, et lui dit avec un air d'intérêt

[redacted]

fut en état de dire au Roi qu'il savait à présent parfaitement l'espagnol. « Ah, tant mieux, répondit le monarque : eh bien je vous conseille de lire Dom Guichotte dans l'original ; car on assure que les traductions n[illegible]ent rien. »

Dans les débats du parlement d'Angleterre, lors de de la dernière guerre d'Amérique, les patriotes mettaient toujours en avant *la Majesté du peuple*. Le colonel George Haugers rencontra un premier mai, jour de fête des ramoneurs, une bande de ces Messieurs qui, selon un ancien usage, renouvelé tous les ans, couraient les rues de Londres, couverts de galons de papier doré et chamarrés de la manière la plus bizarre. Il dit à un membre de l'opposition avec qui il se trouvait. « J'avais souvent entendu parler de la Majesté du peuple ; mais je n'avais pas encore eu le plaisir de voir les jeunes princes. »

La réputation de M. de Chevert a été connue trop généralement pour qu'il soit nécessaire de rappeler ici les différens traits

de bravoure, qui de l'état de simple soldat, l'ont porté successivement à toutes les décorations honorifiques, à tous les grades militaires, jusqu'à celui de lieutenant-général des armées du Roi ; mais il est essentiel de ne pas laisser perdre la mémoire de l'épitaphe remarquable par sa noble simplicité, qu'on avait placée dans l'église de St. Eustache à Paris, sous le médaillon en marbre qui le représentait, et qui probablement a été effacée plutôt par le vandalisme de la révolution, que par le laps de temps :

FRANÇOIS DE CHEVERT,

Commandeur grand-croix de l'ordre royal et militaire de St. Louis, Chevalier de l'ordre royal

[redacted]

Non pas à sa gloire ;
Mais à l'exemple de ceux qui le prendront pour modèle.
Il était né à Verdun-sur-Meuse le 2 février 1695.
Il mourut à Paris le 25 janvier 1769.
Priez Dieu pour le repos de son ame.

Le Duc de V...., homme peu estimé, mais enorgueilli du mérite de ses ancêtres et de sa noblesse, qu'il ne pouvait cependant transmettre à sa postérité, n'ayant point d'enfans, étant dans une société avec M. de Chevert, trouva mauvais que celui-ci osât le contredire et lui tenir tête dans une discussion qu'il soutenait avec opiniâtreté, sur l'illustration des origines. « Il vous appartient bien, Monsieur, lui dit-il d'un air de hauteur, de parler ainsi! vos décorations et vos grades ne vous donnent pas le droit de traiter un objet de ce genre. Tout le monde sait que vous êtes le premier de votre nom. — Personne n'ignore, Monsieur le Duc, que vous êtes le dernier du vôtre, répliqua l'officier général.

En parlant de la fortune immense qu'avaient faite les frères Pâris, fils d'un aubergiste de Moiran en Dauphiné, tout le monde s'accordait sur les moyens honnêtes par lesquels ils l'avaient acquise, sur le bon usage auquel ils l'employaient, et sur la modestie avec laquelle ils soutenaient les rangs élevés auxquels la confiance du souverain et leurs talens les avaient portés. Cependant ces éloges avaient offusqué le duc de V.... dont on vient de parler, et dont la fureur jalouse croyait que toutes louanges données à un autre que lui étaient à son préjudice. Étant à dîner, quelques jours après, avec plusieurs des personnes qui s'étaient trouvées à cette précédente conversation, et ayant remarqué que [redacted]

satisfaction, à une réponse aussi mesurée : et M. le duc, dut s'apercevoir de l'indignation générale qu'avait excitée le propos absurde dont il croyait pouvoir se glorifier.

M. de Montmartel, dans sa jeunesse s'était engagé dans le régiment des Gardes Françaises, soit par étourderie, soit par tout autre motif que l'on ignore et avait trouvé, le moyen d'avoir bientôt son congé. Mais il conservait précieusement son uniforme, et se plaisait à le faire voir.

Il avait aussi gardé beaucoup d'attachement pour ce corps, et ne négligeait aucune occasion d'être utile aux officiers aux gardes, auxquels il s'empressait d'avancer, avec autant d'honnêteté que de désintéressement, l'argent nécessaire pour acheter leurs emplois.

Le Duc de St. Simon, âgé de plus de quatre vingts ans, aussi sévère en société, qu'atrabilaire en ses écrits, se trouvant avec plusieurs jeunes gens de la cour dissolue du régent qui, par vivacité, peut-être autant que par fatuité, l'interrompaient dans sa conversation, leur imposa silence, en leur citant, avec l'austérité qu'annonçaient son caractère grave,

sa dignité et son âge, ces vers que l'Iliade place dans la bouche du vieux Nestor parlant aux princes Grecs. « Je vous conseille de m'é-
» couter; car j'ai écouté autrefois avec respect
» les vieillards : je me suis instruit à l'école
» de leur expérience, et j'ai fréquenté des
» hommes qui valaient mieux que vous. »

LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU, grand amateur de bijoux, et se piquant d'avoir ce qui existait de plus beau en ce genre, faisait admirer chez lui à une nombreuse société deux superbes montres du travail le plus précieux, demandant l'avis de chacun sur la supériorité de l'une ou de l'autre. Les deux montres, passant de main en main, arrivent

[redacted]

Louis XVI disait au maréchal de Richélieu, vous qui avez vécu sous trois règnes, vous êtes vous aperçu d'une grande différence dans le langage? — Oui, Sire, répondit le maréchal, sous Louis XIV on se parlait des yeux, sous Louis XV on se parlait à l'oreille, sous votre Majesté on parle tout haut.

M. Le Duc de Choiseul a été l'un des phénomènes les plus extraordinaires du siècle de Louis XV. Avec l'extérieur de l'insouciance et de la légèreté, il a su par des talens supérieurs rendre au royaume la prépondérance qu'il avait autrefois sur toutes les puissances de l'Europe. Prodigue de sa propre fortune, on l'a accusé de dissiper celle de l'État, et il a démontré que non-seulement il l'avait ménagée avec une sévère économie, mais qu'il avait remis le plus grand ordre dans les différens départemens dont il avait été chargé, en en diminuant toutes les dépenses. En but à la jalousie des courtisans, déjouant leurs projets les plus secrets par l'adresse avec laquelle il dévoilait et mettait à découvert leurs démarches et leurs intentions, méprisant hautement les petites cabales qui

s'élevaient contre lui et ne les combattant qu'avec les armes de la raillerie, il capta pendant douze ans la confiance d'un monarque qui, quoique trop faible pour avoir une volonté constante, sut apprécier son mérite, finit par succomber sous la plus vile des intrigues, et obtint, pour ainsi dire, les honneurs du triomphe au moment de sa chute.

Se livrant au faste par goût, le regardant comme un accessoire de sa naissance et de ses dignités, ne connaissant pour dédommagement de sa fortune que l'honneur et les honneurs, M. de Choiseul avait porté dans ses ambassades une magnificence qui étonna les cours étrangères, et la noblesse, ainsi que [redacted]

calculer ses projets, les approfondissant avec la sagesse d'un esprit mûr et bravant tous les obstacles pour en assurer le succès, il rendit bientôt au royaume cette considération décidée qu'une guerre malheureuse et la diplomatie de l'Angleterre lui avaient enlevée. Il forma l'alliance des puissances du midi avec la France : il trouva le moyen d'empêcher celle des Anglais avec le Nord. A la paix il acquit au Roi l'Isle de Corse qui dominant la Méditerrannée, protège le commerce du Levant, et cependant parvint à réduire à sept millions les dépenses du département des affaires étrangères, qui auparavant montaient à cinquante huit millions.

Trop confiant à des spéculateurs intéressés ou ignorans, il fit sans doute une faute réelle en consentant à peupler la Guyanne par une colonie que l'insalubrité de ce climat eut bientôt anéantie ; mais en réparant avec activité la marine française, la mettant en peu de temps en état de rivaliser avec celle des anglais, en établissant un excellent régime colonial à St.-Domingue, à la Martinique, à la Guadeloupe, il parvint à donner la plus grande prospérité à ces îles, et à dédommager la France de la perte du Canada et de la

Louisiane. Enfin sous son administration le département de la marine, à qui il ne restait, au lieu de vaisseaux que des dettes au moment où il en prit possession, fut rétabli dans le plus grand ordre, et se trouva sans dettes lorsqu'il sortit de ses mains.

Au mois de janvier 1761, à la mort du Maréchal de Belle-Isle, il fut chargé du département de la guerre. Ce dernier ministre laissait quatre-vingt millions de dettes à ce département, un projet de cent quatre-vingt millions de dépenses pour l'année 1761, et une seule armée en campagne. C'était un moment de crise d'une guerre malheureuse; M. de Choiseul établit une seconde armée de près de cent mille hommes sur le Bas-Rhin

[redacted]

sur 155500 : il augmenta dans la cavalerie le nombre des chevaux, soutint les dépenses de la guerre de Corse, fut obligé d'ajouter plus de douze cent mille francs au traitement des invalides, dont le nombre s'était accru par l'effet de la guerre, augmenta d'environ neuf cent mille livres celui des officiers généraux employés, établit dans les hôpitaux militaires des médecins et chirurgiens soldés. Par la constance de ses soins, l'artillerie fut renouvelée, les fortifications réparées, les magasins fournis de tous les habillemens et ustensiles nécessaires à l'équipement d'une armée, et enfin le résultat de son administration fut tel qu'en dix ans, malgré la progression successive du numéraire, les dépenses de la guerre se trouvèrent, à mille livres près au niveau de ce qu'elles étaient en 1713.

Telle fut la conduite publique de ce célèbre ministre, dont la vaste politique parvint à intimider les puissances étrangères, et rendit la France tellement respectable à toutes les nations, que jamais elle n'a parlé sur un ton aussi haut et aussi grand, que sous son ministère. Dédaignant les petits détours d'une timide diplomatie, jaloux de dicter la loi au

nom de son souverain, sa fièrté et son audace qu'on craignait de révolter, n'étaient que des moyens hardis, pour parvenir aux fins qu'il se proposait. C'est ainsi que traitant avec M. de Fuentès, chargé des pleins pouvoirs du gouvernement espagnol, sur un plan qu'il avait formé pour assurer l'union intime des deux couronnes, et qui présentait des avantages réels pour sa Majesté Catholique, trouvant de sa part quelques difficultés, sur des articles importans, il saisit avec l'air de la vivacité, le projet d'alliance, se montrant prêt à le déchirer, et ne s'arrêta que lorsque l'ambassadeur, retenant son bras, annonça qu'il allait le signer sans autre observation.

C'est avec ce même caractère de hauteur, [redacted]

et avait pour partisans tous ceux qui le jugeaient avec impartialité.

Il respecta les faiblesses de son souverain, tant qu'elles parurent ne pas dégrader la Majesté Royale : mais une noble fierté ne lui permit jamais de ramper aux pieds de celle qui apportait à son auguste amant, les restes impurs de la licence publique. Loin de flatter Mad. Dubarry, il la traita avec cette légèreté, dont un homme honnête, et accoutumé aux usages de la bonne compagnie, croit honorer ces sortes de créatures. Son mépris s'étendit publiquement, non-seulement sur ceux qui faisaient un trafic honteux, des charmes de celle à laquelle ils avaient donné leur nom, mais encore sur les ministres et gens en place qui, par les plus honteux motifs, s'avilissaient jusqu'à applaudir aux malheureuses erreurs du Monarque.

De ce nombre étaient M. de Maupeou, chancelier de France, M. l'abbé Terray, contrôleur général des finances, et M. le duc d'Aiguillon qui aspirait au ministère de la guerre. Tous trois se réunirent avec la famille Dubarry, et il ne leur fut pas difficile de faire agir la favorite selon la bassesse de leurs vues, dont le principal moyen était de faire

passer le ministre comme déprédateur à son profit des fonds destinés à son département.

M. de Choiseul vit avec dédain se former cette cabale dont il n'ignora aucune démarche ; mais il crut de son honneur de la combattre en présence de son souverain, non par des récriminations qui étaient au-dessous de sa dignité, mais par l'exposé le plus authentique d'une conduite irréprochable dans les diverses administrations qui lui avaient été confiées. Ce fut alors qu'il présenta au Roi, en différentes fois, dans son conseil, des mémoires aussi exacts que clairs et précis, sur sa gestion dans les affaires étrangères, la marine et la guerre, mémoires qui excitèrent d'autant plus la fureur concentrée de ses ennemis, qu'ils étaient appuyés de pièces justificatives qui ne

[redacted]

perfide précaution de l'attribuer au dépit d'une passion méprisée.

Quoiqu'il en soit, Louis XV, également prévenu par sa maîtresse, et par tous ceux dont elle avait eu soin de l'entourer, se décida dans un mouvement d'humeur à renvoyer avec dureté un ministre qui avait passé sa vie à le servir, qui, depuis douze ans avait régi sous ses yeux, avec la plus grande fidélité, les trois départemens les plus importans du Royaume, et qui, ayant dissipé sa propre fortune et quatre millions de celle de sa femme dans les différentes places dont il avait été investi, avait ménagé avec la plus sévère économie celle de l'État.

La lettre de cachet qui prononçait sa destitution et son exil dans sa terre de Chanteloup, lui fut signifiée le 24 Décembre 1770. M. le Duc de la Vrillière, oncle du Duc d'Aiguillon en fut le porteur, et le Duc de Choiseul, qui connaissait parfaitement toutes les manœuvres de l'intrigue dont il était victime, lui dit en souriant : « Monsieur le Duc, je suis persuadé de tout le plaisir que vous avez à m'apporter une pareille nouvelle. »

Le bruit de cette catastrophe fut répandu

à l'instant dans Paris, et de ce moment jusqu'à celui de son départ, son hôtel ne désemplit pas de toutes les personnes les plus qualifiées qui se succédaient pour lui exprimer le chagrin qu'on avait de sa disgrâce. Une infinité de gens qui lui étaient inconnus, mais qu'il avait obligés, ne manquèrent pas de s'y présenter. Enfin l'affluence fut si considérable que sa rue et toutes celles adjacentes furent encombrées pendant trois jours par une multitude de voitures de ceux que la reconnaissance et l'attachement attiraient au spectacle de l'honneur victime de l'intrigue et de la calomnie. Les personnes qui n'avaient pu le voir avant son départ se rendirent à Chanteloup, et le concours fut si général que cette route fut long-temps plus fréquentée que celle

[redacted]

Une telle effervescence ne fit qu'irriter encore plus la rage de ses persécuteurs. Au mois de mars 1762, M. le Duc de Choiseul, avait été investi de la charge de colonel général des Suisses et Grisons, par le Roi lui-même, qui lui dit, qu'il la lui donnait avec d'autant plus de plaisir que personne ne pourrait la lui ôter, ce qui était confirmer l'inamovibilité de cette charge, qui rendait plus de cent mille francs par an. Ce ne fut qu'un an après son exil, qu'on eut l'idée de le dépouiller d'un bienfait qui, d'après un usage constant, consacré comme loi de l'État, et d'après la parole du Roi, semblait ne pouvoir lui être enlevé. On y mit d'autant plus d'ardeur qu'on craignait que quelque circonstance, en lui fournissant une occasion de travail avec le Roi, ne lui procurât celle de rentrer en faveur. Louis XV, se refusa long-temps aux instances qu'on lui fit à cet égard: elles n'en furent que plus vives, et l'on savait que sa faiblesse pour les gens dont il était entouré, ne lui permettait pas une résistance absolue. M. de Choiseul, qui fut averti de ce nouvel orage, et en prévit l'issue, ne balança pas à le prévenir avec dignité. Il adressa au Roi sa démission, pure et simple : mais un procédé aussi noble, réveilla

la justice du Roi. Il ordonna qu'il fût dédommagé, et défendit toute représentation à cet égard. Cependant il confia les soins de cette indemnité, à M. le duc d'Aiguillon qui, par un raffinement de vengeance, trouva le moyen de faire approuver que les grâces du Roi, parussent être attribuées plus encore à Mad. de Choiseul, qu'à son mari, en stipulant la réversibilité sur elle, de la moitié de la pension accordée à l'ancien ministre.

La Duchesse fut indignée d'un procédé aussi infâme, qui tendait à l'avilir aux yeux du public, en la présentant comme intéressée à conniver au malheur de son mari. Ce fut le motif de la lettre qu'elle écrivit au Roi, et qui mérite d'être connue par la dignité et la [redacted]

25 Décembre 1771.

Sire,

« Votre Majesté veut m'honorer d'une grâce que toute autre circonstance m'eût rendue flatteuse, et que celle où je me trouve ne me permet pas d'accepter. Le temps des grâces est passé pour moi, Sire, mais celui de la justice du Roi ne passe pas, et c'est elle seule que je réclame....... Oser se plaindre de vous à vous même, Sire, c'ést croire à votre justice, et croire à votre justice c'est vous rendre hommage. La flatterie accuse le ministre du mal que fait le Monarque; la vérité et l'histoire s'en prennent aux Monarques des maux que font leurs ministres. J'emprunte la voix de l'une; c'est à vous, Sire, à prévenir les récits de l'autre. »

« Pendant douze ans, M. de Choiseul a exercé, à la satisfaction de votre Majesté, marquée dans chaque occasion, les départemens qu'elle lui avait confiés ; ses services ont cessé d'être agréables à votre Majesté : Elle lui a ôté les emplois de son ministère; il n'a point à s'en plaindre; mais elle l'a encore exilé. L'exil est une punition, et une punition doit

être la peine légale d'une faute contre la loi. Quel est donc le crime de M. de Choiseul ? Votre Majesté l'a puni, mais qui l'a jugé ? Elle n'a pu croire, ou du moins elle ne croit plus qu'il ait mal géré les finances de ses départemens. Les affaires étrangères, de cinquante huit millions qu'elles coûtaient, lorsqu'elles lui furent confiées, réduites successivement à sept millions, après en avoir payé vingt aux Anglais pour nos prisonniers et sans avoir fait perdre un seul allié à votre Majesté, pendant une guerre malheureuse, prouvent autant en faveur de ses économies que pour le bonheur de ses négociations. La marine, à qui il ne restait au lieu de vaisseaux que des dettes, quand votre Majesté lui en confia l'administration, entièrement rétablie
[redacted]

économie qui n'a cependant coûté que vingt millions de dettes au Département : enfin, à la paix, la dépense de la guerre, malgré les nouveaux frais occasionnés par la nouvelle formation applaudie dans son temps par votre Majesté, s'est trouvée à mille livres près au niveau de ce qu'elle coûtait au commencement du règne de votre Majesté.

» Telles sont, Sire, ces déprédations si vantées. Voilà ce que votre Majesté a vu dans ses travaux particuliers : voilà ce qui lui a été prouvé dans son conseil, prouvé sans réplique, et dont la conviction est, j'ose le dire, au fond du cœur de votre Majesté.

» Quel a donc été le fruit de douze ans de travaux pénibles, contrariés, mais applaudis ?.... La disgrâce et l'exil. Nous supportions ce malheur avec une résignation respectueuse. Pouvions-nous penser qu'on chercherait à l'aggraver encore ? Exemple unique dans votre règne, Sire : on dépouille M. de Choiseul de sa charge, et d'une charge que votre Majesté, en la lui donnant, lui dit être inamovible. . . . . (ici sont des preuves historiques de l'inamovibilité de la charge de colonel général des Suisses et Grisons). . . . .

» On lui permet cependant d'en demander un dédommagement. Il propose, Sire, dans une lettre, ou toute sa soumission est marquée, ceux qu'il croit pouvoir espérer des bontés et de la justice de votre Majesté ; et votre Majesté ne daigne pas revoir sa lettre ! Elle refuse la lettre d'un homme de qualité, qu'elle sait n'être point coupable, qu'elle a honoré long-temps de sa familiarité et qui l'a servie douze ans dans les emplois de la plus intime confiance ! quel plus grand mépris aurait-elle pu marquer au scélérat le plus abject et le plus inutile ? la naissance, l'innocence, les services n'ont-ils pas droit du moins à quelques égards ? Il parvient à votre Majesté que la première demande de M. de Choiseul est d'être soustrait au joug de l'exil,

[redacted]

de vous avoir déplu, Sire, ne peut être puni comme crime. »

(Mad. de Choiseul se plaint ici amèrement de ce que, sous le vain prétexte d'un défaut de formalité, on refuse à son mari le payement d'un *bon* que le Roi lui avait donné pour payer des dettes qu'il n'eût pas contractées, si, comme ses prédécesseurs au département des affaires étrangères, il eut voulu accepter les deux cent mille francs de dépenses secrètes que sa Majesté voulait lui donner, et s'il n'eût réformé dans celui de la guerre pour cent mille francs de chevaux et charriots employés au service du ministère de la guerre, et qui lui eussent épargné une dépense équivalente.)

« Votre Majesté peut-elle souffrir, autoriser, prêter son nom à tout le mal que la haine fait à un homme qui ne lui proposa jamais d'en faire ? Votre cœur, Sire, ne vous reproche-t-il rien, et rejetteriez-vous ses mouvemens ?

» Mais si ces maux sont la suite de services autrefois agréables à votre Majesté et toujours utiles, qu'ai-je fait, moi, pour subir l'infortune et l'oppression, que croire à vos bontés, Sire, les chérir, y placer ma confiance,

y attacher mon bonheur, et oser vous le dire ? Je n'ai point épousé M. de Choiseul pour qu'il fût duc, ministre, exilé et ruiné. Pourquoi votre Majesté l'arracha-t-elle à sa carrière militaire qui lui était chère, et dans laquelle je n'aurais couru que des hasards communs et glorieux ? Pourquoi le força-t-elle malgré sa répugnance à sacrifier aux tristes emplois du ministère, les restes précieux de la jeunesse ? Pourquoi enfin refusa-t-elle deux fois sa démission ? Sans le premier de ces refus, Sire, je serais libre, et je n'aurais point à craindre que les restes de ma fortune fussent insuffisans à ses engagemens et à son aisance. Il doit m'être d'autant plus cher qu'il m'a pardonné de l'avoir compromis en réclamant pour lui, à son insçu, les bontés

[redacted]

pure. La mienne, Sire, pouvait être rejetée, mais elle ne devait pas du moins être trahie. Si votre Majesté croit devoir quelque réparation à cet outrage, c'est à mon mari qu'il la faut acquitter, et non pas en me donnant une pension sur les dépouilles qu'on lui arrache; grâce qui, par sa nature et la circonstance, blesse également mes sentimens et mon honneur, parce qu'elle n'ajoute rien au traitement qu'on lui fait, et qu'elle semble me faire conniver à l'injustice qu'il éprouve, en m'en faisant profiter dans une supposition dont l'idée est affreuse à me présenter.

» Je ne chercherai point, Sire, à rappeler les bontés dont je me faisais l'illusion par des protestations dont je ne trouverais plus les sentimens dans mon cœur. Le plus profond respect, la plus entière soumission, la fidélité la plus absolue, telle est l'étendue, telles sont les bornes de mon devoir. Si d'oser connaître ces bornes, et les exposer aux yeux de votre Majesté, est une liberté criminelle, j'en dois seule être punie, puisque j'en suis seule coupable. Les caractères de la vérité peuvent être inconnus aux souverains; mais on peut croire, du moins pour cette fois, la vraisemblance, si ma parole et la vérité

même, Sire, ne suffisent pas à votre confiance. Cependant comme je ne veux pas que la punition m'expose à des soupçons injurieux à mon honneur, ma lettre sera déposée entre les mains d'un assez grand nombre de personnes sûres, qui la divulgueraient au cas qu'il m'arrivât quelque malheur : mais en faisant connaître mon imprudence, elles ne pourraient pas faire applaudir à la clémence de votre Majesté.

» En attendant, Sire, ce qu'ordonnera votre colère, ou votre indulgence, je proteste contre toute mauvaise interprétation, qui pourrait être donnée à la franchise des expressions d'une femme offensée, opprimée, et en droit de se plaindre par celui de son sexe, du nom qu'elle porte et de l'humanité ; et je déclare

[redacted]

Mais peu d'années après, Louis XVI, étant parvenu au trône, fit payer à M. de Choiseul, le montant du *bon*, qui lui avait été donné par son aïeul, et lui permit de revenir à la cour. Il se présenta devant le Roi, qui le reçut froidement, soit parce qu'on l'avait prévenu contre lui, en le peignant comme dissipateur, soit plutôt, parce qu'il ne pouvait ignorer que l'exaltation de son caractère ne lui avait pas permis de plier devant le Dauphin son père, auquel il avait résisté avec hauteur dans une altercation suscitée par une intrigue de cour. Mais il fut dédommagé de cet accueil, par celui qui lui fit la Reine, qui n'oubliait pas que c'était à ses négociations qu'elle devait son mariage. « Monsieur de Choiseul, lui dit-elle, entr'autres choses obligeantes, vous avez fait mon bonheur. Madame, répondit-il, celui de la France. »

On sait avec quelles basses adulations Voltaire encensa le duc de Choiseul pendant son ministère. A peine fut-il instruit de sa disgrâce, qu'il donna les éloges les plus outrés aux opérations du chancelier Maupeou, l'ennemi déclaré du duc. Celui-ci s'en vengea en

couvrant l'auteur d'un ridicule plaisant qui annonçait publiquement son ingratitude. Il fit placer sur son château de Chanteloup une girouette bien mobile qui représentait au naturel la tête de Voltaire.

DANS le temps de l'exil des parlemens et de la haine générale que s'était attirée le chancelier Maupeou, on vendait publiquement et à très-bon marché des galons imitant parfaitement l'or, et que l'on appelait *à la Chancelière*, parce qu'ils étaient faux et ne rougissaient pas.



[redacted]

leurs vues. Leur crédit le porta bientôt au ministère, et l'on sait combien, dans la gestion qui lui fut confiée, il se fit d'ennemis par ses différentes opérations fiscales.

Le jour du décret par lequel il réduisait les rentes sur l'État, le parterre de l'opéra s'étant trouvé extrêmement rempli, on y étouffait, et quelqu'un se mit à crier, où est donc notre cher abbé Terray pour nous réduire à moitié ?

Il riait de ces sarcasmes qui se multipliaient tous les jours et qui lui étaient fidèlement répétés, ainsi que des pamphlets qu'on lançait journellement contre lui, s'embarrassant très-peu de la rumeur publique, pourvu qu'il parvînt à satisfaire la cupidité de ses protecteurs à qui il fallait beaucoup d'argent pour assurer le succès de leurs intrigues et satisfaire l'insatiable avidité de la famille Dubarry.

Cependant il employa une fois son autorité contre une insolente audace qui méritait réellement une punition sévère : encore ne parut-il avoir en vue que d'autoriser la plaisanterie qu'il fit à ce sujet. Le lendemain de la réduction des rentes on trouva affiché à la porte du contrôle général, *ici l'on joue au noble*

jeu de billard, allusion à la fameuse banqueroute qui venait d'être faite par un nommé *Billard*, caissier des postes. On parvint à découvrir l'auteur de cette affiche, et on le mit en prison. L'abbé Terray déclara qu'il y resterait jusqu'à ce que la partie fut finie.

Le maréchal de Noailles lui disant à propos d'un nouvel édit bursal « mais c'est prendre l'argent dans les poches. — Et où voulez-vous donc que je le prenne, répondit-il ?

Un acteur de l'opéra, pensionné par le Roi, s'étant présenté pour recevoir son payement. « O, Monsieur, vous attendrez, lui dit le contrôleur-général ; il faut payer ceux qui pleurent avant ceux qui chantent. »

Il plaisantait devant le Roi, lui-même sur la pénurie du trésor royal, dont les fonds se [redacted]

étaient adressées par un commis à un demandeur comme eux, se retiraient pour ne pas essuyer le même refus. L'abbé Terray disait que cette bête avait l'esprit du métier.

En 1758, les Anglais ayant fait une descente à St. Cast, furent repoussés avec perte par les troupes chargées de défendre les côtes. M. le duc d'Aiguillon, qui était à la tête de celles-ci, se tint pendant l'action dans un moulin qui, étant à portée du champ de bataille, le mettait à même de voir ce qui se passait et de donner ses ordres en conséquence. Après le combat, M. de la Chalotais, procureur général au parlement de Bretagne, dit hautement que les troupes s'étaient couvertes de gloire, et le général de farine. Cette plaisanterie réellement déplacée, mais échappée à un esprit caustique, sans dessein d'offenser, fut rapportée au duc qui crut son honneur inculpé par un propos aussi piquant. De là sa haine particulière contre le Magistrat, ainsi que l'origine des troubles de la Bretagne et de la destruction momentanée des parlemens qui formèrent acte d'union avec celui de Rennes. L'autorité royale méconnue, on se

porta bientôt à des excès très-répréhensibles contre les délégués de la puissance souveraine. Sous prétexte de la mutinerie des Bretons, le duc d'Aiguillon chercha à satisfaire sa vengeance personnelle. Il trouva le moyen de compromettre M. de la Chalotais, de le faire arrêter, de le faire juger par des commissaires entièrement à ses ordres, et il eut en effet porté sa tête sur l'échafaud, sans le zèle de Mad. la Duchesse d'Elbœuf, qui se jeta aux pieds du Roi, avec M. le duc de Praslin, démontra l'innocence de l'accusé, qui était son ami, et obtint l'ordre par lequel l'exécution fut arrêtée presqu'au moment où elle allait se faire.

Ce fut cependant inutilement que M.rs de la Chalotais père et fils (le fils avait depuis

[redacted]

terre en marquisat, et donna une charge de président à mortier à son fils, M. de Caradeuc, en exigeant cependant qu'ils renonceraient l'un et l'autre à toutes leurs prétentions et griefs contre le duc d'Aiguillon, qui depuis long-temps était en disgrâce, mais dont, par respect pour la mémoire de son aïeul, le Roi voulait la tranquillité.

Le père et le fils, pour se conformer aux ordres de sa Majesté signèrent en effet le désistement suivant, qui, déposé entre les mains de M. le comte de Maurepas, ne fut public que deux ou trois ans après, et qui, vu l'ancienneté de l'affaire a été peu connu.

« *Nous soussignés Louis René Caradeuc de la Chalotais et Anne-Jacques Raoul de Caradeuc, procureurs-généraux du Roi au parlement de Bretagne, voulant donner à Sa Majesté un témoignage de notre respect pour sa personne sacrée, de notre reconnaissance pour la justice qu'elle a bien voulu nous accorder, de notre désir de concourir aux vues de paix dont elle est animée, et de notre considération pour M. le Comte de Maurepas, déclarons abandonner purement et simplement toutes actions et demandes que nous aurions faites ou pu faire,*

relativement à la procédure criminelle injustement intentée contre nous au mois de Novembre 1765 *et années suivantes, circonstances et dépendances, en quelque tribunal, et envers quelques personnes que ce soit, renonçant à en faire aucunes suites, et notamment envers Monsieur le Duc d'Aiguillon.*

A Rennes le 5 *Août* 1775. — *Signé*,

DE CARADEUC DE LA CHALOTAIS-
DE CARADEUC.

LOUIS XV qui aimait beaucoup le-Duc d'Aiguillon, lui dit un jour, êtes vous malade? je vous trouve bien pâle. — Ah, Sire, dit aussitôt le Duc d'Ayen, votre Majesté juge [redacted]

quel on avait fait croire qu'il était sourd et qui s'adressant à lui-même, selon qu'il en avait reçu l'ordre, au moment, où il était entouré d'une nombreuse société, lui dit d'un ton de voix fort élevé : « Monseigneur, je me rends à vos ordres ; on m'a dit que vous me demandez pour lever les taches qui sont sur votre cordon bleu. » Le duc sentit toute l'amertume de ce sarcasme, et fit arrêter à l'instant le malheureux qui en était l'organe : mais il fut prouvé qu'il était de bonne foi et qu'il ne connaissait pas les personues qui lui avaient donné cette commission.

FRÉRON ayant tracé dans son journal un portrait infâme de M.lle Clairon qu'il ne nommait pas, mais trop ressemblant pour qu'on put la méconnaître, cette célèbre actrice en demanda justice, et obtint que l'auteur fut mis en prison, ce qui allait être exécuté, si la Reine n'eut accordé sa protection au folliculaire. M.lle Clairon, furieuse de ne pouvoir être vengée, menaça de donner sa démission, et alla faire part de son projet à M. le duc de Choiseul qui lui répondit : « Mademoiselle, nous sommes vous et moi, chacun

sur un théâtre; mais avec la différence que vous choisissez les rôles qui vous conviennent, et que vous êtes toujours sûre des applaudissemens du public. Il n'y a que quelques gens de mauvais goût, tels que ce malheureux Fréron qui vous refusent leurs suffrages. Moi, au contraire, j'ai ma tâche, souvent désagréable. On me blâme, on me condamne; et cependant je ne donne point ma démission. Croyez-moi, immolons vous et moi nos ressentimens à la patrie, et servons la de notre mieux, chacun dans notre genre. D'ailleurs, la Reine ayant fait grâce, vous pouvez, sans compromettre votre dignité, imiter la clémence de sa Majesté. »

La reine de théâtre sourit avec noblesse à

[redacted]

de sa charge qui était inamovible, sans que le Roi voulut user de son autorité, pour l'en dépouiller. M. l'abbé Terray, poursuivi par la populace, eut beaucoup de peine à échapper, et M. le Duc d'Aiguillon, fut exilé en son château de Verret, qui n'est séparé que par la Loire, de celui de Chanteloup, ou avait été exilé M. le Duc de Choiseul.

M. De Clugny, avait été employé dans de grandes places à St.-Domingue, avant que d'être contrôleur-général des finances. En revenant d'Amérique, il se trouva fort incommodé dans le vaisseau, et le médecin qui l'examina ayant déclaré qu'il avait tous les symptômes de la peste, il fut décidé qu'il serait sacrifié et jeté à la mer. M. de Clugny, instruit de cet arrêt, demanda un sursis de deux heures, qui lui fut aisément accordé. Ce temps expiré, l'aumônier et le médecin entrent dans sa chambre, et le trouvent ivre mort, étendu à côté d'un grand pot d'eau-de-vie, qu'il avait entièrement vidé. On l'examine de nouveau, et l'on trouve sur son corps une quantité de pustules, qui ne ressemblaient point à la peste, mais annonçaient l'éruption

de la petite vérole, dont il se tira parfaitement. Il est mort en 1776, et l'on a fait la singulière remarque, que c'est le premier exemple d'un contrôleur-général mort dans cette place, depuis le célèbre Colbert.

---

* DANS un temps de réjouissances publiques à Paris, où l'on faisait de superbes illuminations, le contrôleur-général fut curieux de jouir de ce spectacle. Entre une multitude de transparens, ornés de devises ingénieuses, il en remarqua un très-élégant, où l'on voyait au milieu des fleurs-de-lys, ces mots: *J'ai quatre millions au service du Roi.* Il ne balança pas à entrer dans cette maison, s'adressant au [redacted]

L'ANCIEN prince de Conti, si connu par ses bon mots et sa fermeté dans les affaires du parlement en 1771, avait été long-temps brouillé avec son fils le comte de la Marche, qui dans ces occasions montraient un caractère plus faible, où avait une opinion différente. Cependant celui-ci se raccommoda avec son père et ne le quitta pas pendant sa dernière maladie. « Mon fils, lui dit un jour le prince de Conti, profitez de ce beau temps; vous aimez la chasse, allez-y — Non, mon père, répondit le comte de la Marche, j'aime beaucoup mieux rester avec vous: — Eh bien ajouta le père, envoyez y donc votre équipage avec le mien, afin qu'on puisse dire une fois que nos chiens ont bien chassé ensemble. »

CE même prince de Conti avait recueilli chez lui l'abbé Prévost, si célèbre par ses ouvrages en littérature; mais il ne lui donnait que le logement et la table. L'abbé désirait fort être attaché à la maison de son Altesse d'une manière plus particulière, et sur-tout plus lucrative. Il en basarda la demande au prince, qui lui dit : « Eh que veux tu que je fasse pour toi? — Ah, Monseigneur, je me

trouverais bien heureux si votre Altesse voulait me nommer son aumônier. — Mon aumônier! tu te moques de moi; je n'entends jamais la messe. — Eh, c'est pour cela, Monseigneur, je ne la dis jamais. » Le prince ne le nomma point son aumônier; mais il lui accorda un traitement annuel de douze cents francs.

Le Duc de la Vrillière ayant perdu par accident une main à la chasse, Louis XV, apprenant cet événement, lui écrivit tout de suite; « Tu n'as perdu qu'une main, et tu en trouveras toujours deux en moi à ton service. »

[redacted]

PIRON fit la fortune d'un pauvre aveugle mendiant à la porte des Tuileries, en lui donnant les vers suivans, que cet homme fit placer sur un écriteau, et qui, par rapport à l'auteur, excitèrent une curiosité générale et des aumônes abondantes :

Chrétiens, au nom du Tout-Puissant,
Faites-moi l'aumône en passant.
L'aveugle qui vous la demande
Ignorera qui la fera,
Mais Dieu qui voit tout, le verra,
Je le prierai qu'il vous la rende.

La comtesse de Saconey avait conservé dans un âge très-avancé toute la bonté et l'amabilité de sa jeunesse, et ses actions comme ses paroles, étaient toujours marquées au coin d'un calme imperturbable. On ne lui avait jamais vu un seul moment d'impatience, quoiqu'elle eut beaucoup de sensibilité pour tout ce qui peut intéresser une ame honnête.

Étant dans sa voiture, et s'apercevant que son cocher avait pressé ses chevaux pour en devancer une autre qui le précédait et qu'il accrocha si maladroitement qu'elle manqua d'être versée, elle tira le cordon, ordonna à l'un de ses gens de se tenir devant les chevaux

et de faire venir le cocher à sa portière. Elle dit alors à ce dernier avec le plus grand sang-froid « Quand on veut mener vite, il faut être bel homme et bien mener, vous êtes petit et laid, vous menez mal, remontez sur votre siége et menez doucement. »

Elle aimait tendrement son mari et était inquiette de la moindre altération qu'elle apercevait sur sa physionomie. Elle le vit un matin se promenant dans son jardin, d'un air fort soucieux. Elle craignit aussitôt quelqu'événement fâcheux, alla à lui avec une vive inquiétude « Qu'avez-vous, Monsieur? vous serait-il arrivé quelque chose? seriez-vous indisposé? — Non, Madame, je me porte fort bien, il ne m'est rien arrivé. Elle insiste, veut savoir absolument la cause du trouble où elle

[redacted]

clocher. Mais elle se félicitait bien moins d'un hasard aussi extraordinaire, que du bonheur d'avoir tiré son mari de l'inquiétude où il était.

Mad. de Saconey n'aimait point la parure. Lorsqu'on lui en faisait des reproches, elle racontait assez plaisamment ce qui lui était arrivé à cet sujet.

Se trouvant seule à la campagne, elle s'occupait un matin à faire nettoyer ses diamans par sa femme-de-chambre, qui lui demanda la permission de les montrer à son père, riche meûnier des environs qui se trouvait alors au château. Non-seulement elle y consentit volontiers, mais elle lui dit de le faire entrer, étant bien aise de jouir elle-même de l'étonnement de ce bonhomme. On l'introduit dans le cabinet de la comtesse qui fait étaler devant lui toutes ses pierreries et s'amuse beaucoup de l'admiration qu'il montrait sur chaque objet. Cependant le naïf paysan, enhardi par la bonté avec laquelle il est traité par une grande dame, lui demande si cela est bien cher, et quel profit on en tire ? Cela est fort cher, répond la comtesse et ne rend rien, mais on en fait grand cas. — Alors, répliqua le bon paysan, j'aime bien mieux les deux grosses

pierres de mon moulin; elles m'ont coûté cent pistoles, mais elles me rendent quatre cent francs par an, et je n'ai pas peur qu'on me les vole. » Elle disait que depuis ce temps là elle ne pouvait porter de diamans sans se ressouvenir de la leçon naïve qui lui avait démontré la puérilité de cette parure.

Le comte de Saconey, d'une naissance illustre, réunissant à une belle figure, les qualités les plus essentielles, était fait pour mériter l'attachement de sa femme, ainsi que le respect et l'estime de tous ceux qui le connaissaient. Il se distinguait sur-tout par le caractère le plus obligeant, et eut le bonheur rare de trouver des cœurs reconnaissans. M. de Boissieux, n'ayant point de fortune, en trouva une réelle dans l'amitié du comte, qui le sou-

[redacted]

chagrin, d'avoir perdu l'ami qu'il regardait comme un père.

LA cuisse d'un cheval de bronze, artistement sculpté, ayant été trouvée dans la Saône, à l'extrémité de la ville de Lyon, on douta d'autant moins de découvrir une belle statue de quelque Empereur Romain, que plusieurs fragmens précieux, qu'on avait tirés de cê même lieu, semblaient en annoncer l'existence. L'érudition des antiquaires s'exerça sur un objet aussi intéressant. On prétendit prouver dans de savantes dissertations, lues à l'académie des sciences, que ce ne pouvait être que les débris d'une statue équestre de Jules César, érigée sur la montagne voisine; on supposa des tremblemens de terre, des éboulemens successifs, qui l'avaient entraînée jusqu'à la rivière, où elle avait été engloutie: Enfin on ne douta pas de faire en cet endroit, les découvertes les plus précieuses, et une société d'amateurs opulens, souscrivit pour les frais d'une recherche qui devait être fort dispendieuse. M. de Varrax de Gage, se mit à la tête des souscripteurs. On construisit un énorme bâtardeau; on y établit des pompes

pour dessécher jusqu'à fond, une partie du lit de la rivière, et cette opération ne produisit aucune autre découverte, que celle du sable. On demandait à M. de Gage, quel avait été le fruit de ce grand travail, auquel il avait sacrifié beaucoup de temps, de peines et d'argent, il répondit par ces deux vers :

Mon espérance, hélas! a bien été trompée;
Je croyais voir César, et n'ai vu que Pompée.
(*Pomper.*)

M. PALU, intendant de Lyon, homme très-aimable, passait pour avoir été intimément lié avec Mad. de Cury, et Mad. la comtesse de la Salle, les deux plus belles femmes qu'il y eut alors en cette ville. Ayant

[redacted]

Les hommes sourient, les dames rougissent, et M. Palu pour détourner l'attention, adresse promptement la parole à M. de Cury, « De quelle pièce est ce vers là? n'est ce pas d'une tragédie de Corneille? — Non, non, c'est de l'étourdi », répond précipitamment Mad. de Cury.

Ce même intendant avait invité un jour à sa table un père Jésuite, accompagné d'un frère de sa société, selon la règle de cet ordre qui ne leur permettait d'aller que deux ensemble. Le frère fort peu instruit des usages du monde, trouvant devant lui un ragoût excellent, y trempait son pain. A cette action rustique le père voulut lui donner par dessous la table un coup de pied pour l'avertir de cesser, mais par malheur, au lieu de frapper la jambe de son compagnon, il attrapa celle de l'intendant qui lui dit avec précipitation : « Eh, mon père, prenez garde à ce que vous faites, ce n'est pas moi qui sauce. »

Sous l'intendance de M. Palu à Lyon, il parut un édit bursal que ce Magistrat, en

vertu de ses fonctions, était obligé de signer et faire publier. Il s'agissait d'un médiocre impôt sur quelques comestibles, et il n'en fallait pas davantage pour exciter des mécontentemens sourds, qui cependant semblaient ne devoir produire aucune suite fâcheuse. Mais des gens mal intentionnés, ainsi qu'il s'en trouve trop souvent dans une grande population, sachant combien il est facile d'abuser le peuple par les plus absurdes suppositions, se répandirent dans les places de marché, et l'édit à la main, disaient hautement que c'était une vexation horrible de la part de l'intendant qui le faisait publier sans l'avoir lu, apportant pour preuve sa signature *Palu*. Sur cela les harangères, qui ne connaissaient que le titre de l'intendant, et nullement
[redacted]

UN bon curé lisait en chaire un chapitre de la Genèse. La page finissait par ces mots : « et le Seigneur donna à Adam une femme ; » il tourna deux ou trois feuillets au lieu d'un, et continua : « *elle était goudronnée en dedans et en dehors ;* » il était question de l'arche.

UN autre curé des montagnes du Bugey, qui ne négligeait aucun moyen de faire valoir son bénéfice et qui connaissait bien la portée d'esprit de ses paroissiens, leur disait à son prône « Vous gémissez de ce que votre grosse » cloche est cassée ; consolez vous, elle est » morte avec le baptême : mais il en reste » encore une qui vous prêche également vos » devoirs. Ne l'entendez-vous pas sonnant » tous les jours à vos oreilles, Don, Don, » Don ? Elle vous dit que vous devez faire » des dons à votre curé, pour lui donner les » moyens de subsister et de fournir des se» cours aux pauvres et au malades. »

---

* On avait publié contre M. Dorat, cette épigramme bien connue :

Bon Dieu! que cet auteur est triste en sa gaîté, etc.

Il crut quelle venait de Ferney, et répondit par celle-ci, contre Voltaire :

Bon Dieu ! que cet auteur est jeune à soixante ans !
Bon Dieu ! quand il sourit, comme il grince les dents !
Que ce vieil Apollon a bien l'air d'un Satyre !
Sa rage est éternelle, et son génie expire.
Qu'il a fait de beaux vers ! qu'il montre un mauvais cœur !
Qu'il craint peu le mépris pourvu qu'on le renomme !
Que j'admire ce grand auteur !
Et que je plains ce petit homme.

Les injures personnelles qui caractérisent l'épigramme précédente, ne lui laissent d'autre mérite, que d'être la parodie de celle dont [redacted]

VOLTAIRE était à Londres, chez un lord, où se trouvaient le célèbre docteur Young, et quelques gens de lettres. Jaloux de tous les poëtes épiques, il avait l'audace de rabaisser Milton, même dans sa patrie. Il frondait surtout dans le Paradis perdu, la mort, le péché et le diable personnifiés. Young, indigné, lui adressa sur-le-champ une épigramme, qu'on peut traduire ainsi :

Ton esprit, ta laideur, et ton corps desséché
Font voir en toi la mort, le diable et le péché.

Voltaire, déconcerté par cette apostrophe, se tut et se sauva ; mais il ne changea pas d'opinion, ainsi qu'on peut en juger par ces deux vers sur Milton, insérés dans ses stances, sur les poëtes épiques :

Il semble chanter pour les fous,
Pour les anges ou pour les diables.

VOLTAIRE, voulant flatter dans Mlle. Gaussin l'objet d'une passion momentanée, lui adressa les vers suivans, qui ne sont pas dans le recueil de ses œuvres, et mériteraient peu en effet d'y être placés.

Le plus puissant de tous les Dieux,
Le plus aimable, le plus *sage*,

Lise, c'est l'amour dans vos yeux.
De tous les Dieux le moins volage,
Le plus tendre et le moins trompeur,
Lise, c'est l'amour dans mon cœur.

Il s'en fallait bien que l'amour chez Mademoiselle Gaussin fut aussi sage que Voltaire l'annonce dans ces vers. Sa défense naïve sur la prodigalité de sa complaisance envers tous ses courtisans est si connue, qu'il serait inutile de la citer ici.

Le cardinal de Tencin, voulant se faire passer pour être d'une antique noblesse, crut que le meilleur moyen d'y réussir était de se faire admettre dans le chapitre des comtes de Lyon, où l'on exigeait les preuves les plus [redacted]

furent rejetés unanimement comme insuffisans. Quelque temps après il fut nommé à l'archevêché de cette même ville, et dans l'assemblée capitulaire qui fut tenue pour sa réception, il crut faire aux chanoines un reproche piquant, en prenant pour texte du discours qu'il prononça, ce commencement d'un verset de l'Écriture Sainte. *Lapis quem reprobaverunt factus est in caput anguli* : (La pierre qu'ils ont réjetée, est devenue la pierre fondamentale de l'angle :) mais le doyen lui répondit tout de suite, par la fin de ce même verset. — *A domino factum est istud et est mirabile oculis nostris.* (C'est l'ouvrage du Seigneur, et c'est un miracle à nos yeux.)

Le Connétable de Lesdiguières, dans des temps plus reculés avait plaisamment défini la différence entre la bienveillance individuelle de chaque particulier isolé, et la récalcitration de l'esprit de corps, quand ces particuliers se trouvaient réunis.

Voulant faire construire à Grenoble, un corps-de-garde près de l'église de S.t-André, sur un terrain appartenant au chapitre, il vit en particulier chaque chanoine, et n'en trouva

pas un seul, qui ne s'empressât à lui donner son consentement : mais quand ils furent en chapitre, l'opposition fut unanime. M. de Lesdiguières, accoutumé à agir en souverain, passa outre, et sans les consulter davantage, fit construire et couvrir son corps-de-garde, dans une nuit, en sorte que les chanoines, à leur grande surprise, le trouvèrent entièrement achevé, en allant à matines. Feignant ensuite de vouloir calmer leur courroux, il les invita tous à dîner, et fit servir à chacun d'eux un potage excellent, mais d'une espèce différente. Quand ils en eurent goûté, ils en firent l'éloge. Les domestiques placés derrière eux, sur un signal convenu, les leur enlevèrent de force, pendant qu'un autre découvrait

[redacted]

Après la paix de 1763, le gazetier de H..... écrivit au roi de Prusse qu'il se félicitait d'avoir été utile au succès de ses armes par le soin qu'il avait eu de lui entretenir dans ses feuilles, pendant trois ans, une armée de trente mille hommes près les sources de l'Oder, la faisant manœuvrer alternativement en Moravie et en Gallicie, de manière à déconcerter en cette partie toutes les opérations de l'ennemi. C'était un moyen détourné d'invoquer les bontés de Sa Majesté. Le Roi le sentit et lui répondit en ces termes : « J'ignorais votre existence, celle de votre » feuille et le service si essentiel que vous » m'avez rendu. Toute peine mérite salaire; » je vous gratifie de la morte paye de l'armée » que vous avez officieusement créée pour » mon service. Cette gratification vous sera » soldée sur l'exhibition du présent ordre, » par le trésorier général de ladite armée. » *Signé* Frédéric. »

Le comte D'wal, né Irlandais, et dont la famille, passée en France avec le roi Jacques, y jouissait d'une aisance agréable, fut un des exemples les plus frappans des vicissitudes

de la fortune. Il était gros joueur et, dominé par cette dangereuse passion, il s'exposait souvent à être réduit à la plus extrême détresse. Se trouvant un soir à un bal où l'on jouait très-gros jeu, il se livra tellement à son goût effréné pour ce genre d'amusement, qu'en quelques heures il perdit, non-seulement l'argent qu'il avait apporté, mais encore la valeur de tout son bien sur sa parole. Sa gaieté naturelle ne fut point altérée par ce malheureux événement. Il passa dans une autre salle une orange à la main, et la faisant sauter en l'air, il plaisantait sur son dénuement absolu, disant : « il ne me reste plus que cette orange ; quelqu'un voudrait il l'acheter? – Moi, répondit une dame masquée,

[redacted]

comte le sobriquet de D'wal l'orange, qui le distinguait d'autres anglais ou irlandais qui portaient son même nom.

Il épousa alors une fille de qualité de Franche-Comté, M.lle de Vaudray, qui à tous les agrémens de la figure et de l'esprit, joignait encore une grande fortune. Sa nouvelle situation le détacha aisément de la passion du jeu; mais il ne jouit pas long-temps d'un bonheur dont il sentait tout le prix. Il fut attaqué d'une maladie de langueur, qui en peu de mois le conduisit au tombeau. Se sentant près de sa fin, il annonça à sa femme qu'il l'avait instituée son héritière universelle, et lui témoignant le regret qu'il avait de se séparer d'elle, il ajouta qu'étant jeune, aimable, riche, et sans enfans, il n'était pas possible qu'elle restât veuve, mais que si elle voulait honorer sa mémoire, elle épouserait le chevalier Patrice D'wal son compatriote et son parent, jeune officier irlandais qui avait perdu toute sa fortune dans la révolution d'Angleterre, et méritait ses bontés par son excellente conduite, et toutes les qualités qui pouvaient faire le bonheur d'une femme.

Mad. D'wal, ayant perdu son mari, fut bientôt convaincue que le chevalier était

digne de son attachement. Elle l'épousa en 1761 et il prit dès-lors le titre de comte D'wal, sous lequel sa destinée ne fut pas moins extraordinaire que celle de son parent, quoique dans un genre bien différent.

Il avait quitté l'Irlande à l'âge de dix-huit ans, pour joindre en Écosse le prince Edouard, alors prétendant à la couronne d'Angleterre et fut un de ses premiers compagnons d'armes. Il fut blessé au siége d'Inverness, se distingua particulièrement au combat de Falkirc, et le prince le fit sur-le-champ de bataille capitaine de ses gardes.

Après la bataille de Culloden qui acheva de ruiner toutes les espérances du parti du prince Edouard, M. D'wal erra avec lui dans [redacted]

rent, dont il eut deux fils et une fille. L'aîné de ses fils, distingué par tous les avantages que l'on peut attendre d'une naissance illustre et de l'éducation la plus brillante, épousa M.lle de R... C... et son bonheur semblait assuré par une telle union, lorsque peu de temps après son mariage, étant au milieu d'une société aimable, il reçut une lettre qui parut lui causer une certaine inquiétude dont les symptômes n'échappèrent point à l'attention et à la sensibilité de sa femme. Sur les questions instantes qu'elle lui fit à cet égard, il se contenta de lui répondre avec l'air le plus calme que cette lettre l'avait un peu ému dans le premier moment, parce qu'elle l'obligeait à un départ précipité et imprévu, mais qu'il espérait être de retour auprès d'elle dans vingt-quatre heures, Il demanda à l'instant ses chevaux et partit en cabriolet pour aller à St.-Denis; là, on lui remit une seconde lettre qui le détermina à renvoyer son domestique et ses chevaux, et à se rendre en poste dans une autre lieu, où il paraît qu'une troisième lettre détourna encore sa marche.

Cependant sa famille, alarmée de ces changemens de route dont elle fut informée,

sans pouvoir en connaître les motifs, ne le voyant point reparaître le surlendemain ou le troisième jour, fit faire toutes les perquisitions possibles, et ce ne fut qu'au bout de quelques jours qu'on apprit qu'un garde-chasse de Fontainebleau avait découvert dans la forêt le corps d'un homme mort, enterré sous des monceaux de feuilles. On s'y transporta aussitôt et il fut constaté que cette malheureuse victime était le jeune comte D'wal, qui avait été cruellement assassiné par quelqu'ennemi secret, ayant reçu trois balles derrière la tête et n'ayant été volé d'aucun de ses effets. Toutes les recherches sur l'auteur de ce crime furent inutiles, et l'on ne put que soupçonner, mais sans aucun indice réel, une femme dont il avait été aimé éper-
[redacted]

qu'il possédait en Irlande, il n'hésita pas à s'embarquer pour se rendre à Londres, et fut malheureusement pris par les Français dans le paquebot sur lequel il étoit passager avec son fils. On le conduisit dans une ville maritime dont, longues années auparavant, il avait eu le commandement. Mais le changement de ses traits, ainsi que le soin qu'il avait eu de jeter en mer ses papiers et ses décorations, l'attention qu'il mit à ne parler qu'Anglais, le firent entièrement méconnaître, et comme on n'était point alors en guerre avec l'Angleterre, on lui rendit sa liberté, dont il profita pour passer en Allemagne où il servit avec distinction, ainsi que son fils, la cause sacrée de l'honneur et de la fidélité.

Enfin le calme paraissant un peu rétabli en France, il y revint et s'y trouva, quant à sa fortune, victime de la rigueur des lois révolutionnaires, comme il l'avait été en Angleterre. Mais aucune vicissitude humaine n'avait pu lui enlever l'estime et l'attachement de tous ceux qui ont eu le bonheur de le connaître, et qui, jusqu'à ses derniers momens, ont su apprécier en lui la fermeté d'une ame courageuse réunie à tout l'agrément des vertus sociales.

MAD. DE LA F.... était une femme de beaucoup d'esprit, mais qui sacrifiait les avantages réels qu'elle aurait pu obtenir en société au plaisir ridicule de faire parade de ses prétentions scientifiques, sur-tout vis-à-vis des gens qu'elle espérait pouvoir intimider par ses sophismes et sa loquacité. Elle passait une partie de sa matinée à préparer les conversations qu'elle devait avoir le soir, relativement aux personnes qu'elle verrait.

Ayant un jour à dîner plusieurs ecclésiastiques, entr'autres un respectable curé des environs de sa terre, qui passait pour être très-instruit, et qui jusques-là avait négligé de lui faire sa cour, elle chercha l'occasion de l'humilier, en faisant valoir sa supériorité, et ne manqua pas d'étaler toute son érudition

[redacted]

et des actes des apôtres et finissant par interpeller directement le digne pasteur — « Eh bien, Monsieur, vous ne répondez pas et je crois en effet que vous n'avez aucune objection à faire contre ce que j'ai dit. — Madame, répliqua-t-il, vous qui connaissez si bien l'écriture sainte, vous n'ignorez pas que lorsque l'ânesse de Balaam parla, le prophète se tut. »

Mad. de Laf...., quoique déjà d'un âge mur et n'ayant jamais été jolie, affectait de parler sans cesse de sa vertu. — Eh Madame, lui dit un jour l'abbé de V..., impatienté de voir revenir toujours cette même conversation, il est des femmes pour lesquelles la vertu n'est pas un mérite.

Elle était particulièrement liée avec deux dames de son âge et de son même caractère, affectant comme elle le bel esprit, mais ayant toujours l'air de lui accorder une supériorité dont elle était très-flattée. Dans la réunion de ce trio, qui avait lieu à certains jours marqués de la semaine, on n'agitait que des questions morales, ou théologiques, on s'occupait rarement de littérature, et la critique sur les mœurs du prochain n'était pas épargnée. On n'admettait dans ce petit cercle que des

hommes connus par une réputation d'esprit. Le M[is] de St. M*** était à ce titre un des privilégiés, et ne s'y rendait que pour avoir le plaisir de persifler ces dames. Un jour que la conversation mystique tomba sur la préférence à donner au célibat, ou au mariage, il leur fit une grande dissertation sur les avantages de l'un et de l'autre état, et la termina par le paradoxe suivant. Dieu, en créant l'homme et la femme, leur a dit, croissez et multipliez : c'est un ordre absolu auquel on doit se soumettre; mais les lois des SS. Pères sont également obligatoires, et St. Paul a dit, mariez vous, vous ferez bien, ne vous mariez pas, vous ferez encore mieux : Or, la religion exige que nous fassions toujours le mieux possible. Pour obéir à l'ordre de Dieu, et [redacted]

1.ere édition, p. 117.) avait fort peu d'aptitude pour les affaires ; mais il avait le bon esprit de ne pas s'en rapporter à lui-même, et renvoyait toute espèce de difficultés par-devant M. Robinet, son premier secrétaire, homme aussi intelligent qu'honnête, qui d'ailleurs avait l'adresse de lui laisser tout le mérite des décisions.

A un bal masqué, on imagina de faire allusion aux noms et au travail de l'un et de l'autre. Un masque en costume de magistrat, se présentait avec un baillon sur la bouche, et un grand robinet de cuivre par derrière. Au-dessous du baillon était écrit en gros caractères. — Parlez à mon robinet.

Ce même M. Robinet, était destiné à diriger toujours les hommes en place, sous les ordres desquels il se trouvait. Il devint secrétaire de M. Amelot, ministre de la maison du Roi, et chargé des plus grands détails, il ne manqua pas dans ce nouveau poste, d'obtenir également l'estime publique. M. Amelot, qui sans lui, eût été peu capable d'exercer des fonctions aussi étendues, et qui avec raison lui donnait toute sa con-

fiance, vint un jour prier monsieur le comte de Maurepas d'accorder une intendance à son fils, qui avait à peine vingt ans. » Mais il est trop jeune répondit le comte. — O, je lui donnerai Robinet. — Et vous! réplique M. de Maurepas, qui ne laissait jamais échapper l'occasion d'un sarcasme, et y sacrifiait souvent les plus grands intérêts.

M. AMELOT, le fils fut cependant nommé à l'intendance de Dijon, sans avoir le secours de M. Robinet, dont son père ne voulut pas se défaire, et s'y conduisit au moins fort imprudemment. Se trouvant à Paris, dans les premiers temps de la révolution, courant le matin vêtu en carmagnole, et de la manière [redacted]

nions, il tient aux miennes, et les opinions sont libres : — Et les rues aussi, répliqua le chevalier, en le quittant brusquement.

Le chevalier de Courten, cité précédemment comme ayant une source intarissable d'histoires plaisantes à débiter, racontait que s'étant trouvé dans un endroit où il fallait passer une rivière en bateau, il entra dans le bac, et voyant l'eau très-agitée, il dit au batelier « Mon ami, ne vous est-il jamais arrivé de perdre par accident des personnes que vous passiez ? O jamais, Monsieur, répondit celui-ci, car mon frère s'est noyé la semaine dernière, et nous l'avons retrouvé le lendemain. »

Il racontait encore que se trouvant à dîner avec un gascon chez une personne de sa connaissance à Toulouse, on servit au dessert un grand fromage de Roquefort « où l'entamerai-» je, demanda le gascon après l'avoir bien » tourné et retourné ? où vous voudrez ré-» pondit le maître de la maison. Le gascon appelle son domestique, porte ce fromage chez moi, lui dit-il c'est là que je l'entamerai.

---

* DANS le moment d'un gros orage un jeune homme élégamment vêtu se met à l'abri sous une porte cochère, un homme assez mal mis passe en courant, éclabousse le petit maître, se retourne, et se met à rire des injures qui lui sont prodiguées. Le jeune homme indigné court après lui, la canne haute, et le joint au moment où il comptait quelque monnaie. Celui-ci l'arrête, et lui retenant le bras, mon petit ami, lui dit-il, j'ai bien six sous pour payer le blanchissage de vos bas; les voilà : mais je n'ai pas cent louis pour m'enfuir quand je vous aurai tué » en finissant ce petit discours, il se met à courir encore plus vite et laisse le jeune homme pétrifié.



vous répondrai avec mon fouet, vous me passerez votre épée au travers du corps ; donc je ne vous menerai pas. » Le Chevalier trouva cet argument irrésistible et se retira fort content d'avoir cette anecdote à raconter.

Mad. Varnier de Grenoble, fille d'un avocat de cette ville, nommé Roman Coupier, femme intrigante et vivant absolument de ressources, avait une sœur extrêmement jolie, élevée avec décence et dans les principes les plus honnêtes, demeurant alternativement dans la capitale de sa province et dans un petit château situé à Villard-Bonnôt, à trois lieues de la ville. Sous prétexte du veuvage de son père, dont les affaires ne lui permettaient pas de veiller sur la conduite d'une jeune fille, Mad. Varnier obtint facilement la permission d'emmener sa sœur à Paris où elle était domiciliée, et où elle espérait, disait-elle, lui procurer un établissement avantageux : mais son projet réel était de profiter de son innocence et de sa beauté pour la faire connaître à Louis XV et de parvenir à en faire sa maîtresse. Elle mit tout en œuvre pour arriver à ce but, et y réussit complètement. La jeune personne, ti-

mide, sans expérience, se prêta à tout ce qu'on désirait d'elle. Flattée d'abord d'être l'objet de l'attention du souverain, elle fut bientôt éblouie du sort brillant qui se présentait devant elle, et finit par s'attacher sincèrement au monarque, qui de son côté la traita avec les plus grands égards. Mais la préférence très-marquée qu'il lui accorda ne manqua pas d'alarmer Mad. de Pompadour et le Duc de Choiseul qui commencèrent à redouter l'ascendant que pouvait prendre cette nouvelle favorite.

Sur ces entrefaites M.lle Roman devint enceinte, et le Roi qui croyait son attachement fort secret, en lui promettant positivement de reconnaître son enfant, si elle accouchait d'un [redacted]

divers prétextes il laissât placer dans sa cour les différens carrosses de remises qui, dans un lieu aussi fréquenté, conduisaient continuellement du monde, de manière qu'on répondait toujours au Roi que la cour étant remplie de voitures, et, par conséquent les appartemens de visites, on avait cru par prudence ne devoir pas exécuter la commission.

Au bout de quelque temps M.lle Roman, à sa grande satisfaction, accoucha d'un fils, et l'abbé Tissot, ancien théatin relevé de ses vœux, et qui, lui étant fort attaché, n'ignorait rien de ce qui la concernait, se hâta de présenter l'enfant au baptême, demandant au curé de l'inscrire sur les registres en qualité de fils naturel de Louis XV et de D.lle N. Roman-Coupier. Le curé, fort étonné d'une telle proposition, refusa d'y consentir à moins d'un ordre précis de sa Majesté. L'abbé lui remet alors une marque qu'il tenait de M.lle Roman, et au moyen de laquelle il devait être introduit chez le Roi à la première demande. Il se présenta en effet, et sur les premiers mots le Roi répondit : oui, je l'ai promis, et il faut l'inscrire comme on vous l'a dit. Le curé se conforma à cet ordre, en énonçant sur l'acte

qu'il tenait dans ses mains, la volonté du souverain qui eut la bonté de le signer, et l'abbé Tissot se fait remettre à l'instant même deux expéditions du registre qu'il a grand soin de faire légaliser, et dont l'une est donnée à la mère et l'autre déposée en mains sûres.

Le Roi, qui aimait de bonne foi mademoiselle Roman, ne put contenir sa joie, dont on sut bientôt le motif. Dès le surlendemain, on vint de sa part pour enlever la feuille des registres ; il n'était plus temps, toutes les précautions ayant été bien prises, pour constater l'état de l'enfant.

M.lle Roman, ne voulut pas se séparer de son fils les premières années. Elle avait même le projet de l'élever toujours sous ses yeux :

[redacted]

plus aimables ; il se fit également aimer de ses condisciples et de ses maîtres. Le Roi qui se faisait instruire avec exactitude, quoique secrètement, de tout ce qui le concernait, informé de sa conduite, ainsi que de ses succès, voulut le voir et prit pour lui la plus grande amitié. Il le destina à l'état ecclésiastique, lui permit de porter le nom de Bourbon, et le plaça au séminaire de St. Magloire, où il eut un état de maison à part. Il y soutint avec la plus grande distinction ses exercices publics sur la théologie, et mourut peu de temps après, unanimement regretté de tous ceux qui l'avaient connu.

M.lle Roman, comblée des bienfaits du Roi, jouissant de cent mille livres de rentes, se maria ensuite avec M. de Cav..., et s'exposa ainsi à perdre son bonheur domestique, avec la considération que lui donnait sa faiblesse même, devenue respectable par ses qualités personnelles et la sagesse de sa conduite.

LA célébrité scandaleuse de Mad. du Barry, sous le règne de Louis XV, a été l'objet de nombre de pamphlets, plus ou moins virulens, selon la causticité des écrivains,

qui trouvaient à exploiter une mine abondante, en publiant les désordres, vrais où imaginaires, de celle dont le méprisable triomphe excita l'indignation générale. Sa conduite comme maîtresse de Louis XV, a été trop connue pour qu'il soit nécessaire d'en présenter les détails. On sait qu'incapable de diriger par elle-même les intrigues d'une cour trop corrompue, n'entendant rien aux manèges de l'ambition, bonne par caractère, et s'occupant uniquement de toutes les frivolités dont sa situation lui permettait de multiplier les jouissances, elle n'était que l'instrument passif d'une cabale qui, abusant de la facilité du monarque, voulait s'enrichir aux dépens de la fortune publique, et qui trouva le moyen [redacted]

qui a représenté au pilori comme banqueroutier frauduleux. Billard avait la bonhomie, ou l'amour-propre de compter sur la fidélité de cette fille et fut détrompé par les assiduités trop fréquentes d'un père Gomard, religieux du tiers-ordre de St. François, dit Picpus, et celles d'un jeune militaire qui, fier de sa conquête, exigea d'elle des démarches imprudentes, dont il ne manqua pas de faire l'objet de son indiscrétion. Les absences fréquentes de la Ramson excitèrent l'humeur de son maître, et bientôt des soupçons assez fondés occasionnèrent des querelles domestiques, dont l'issue naturelle fut le renvoi de la cuisinière. Cependant, peu de temps après, elle trouva le moyen de reparaître chez Billard, qui commençait à regretter la facilité de ses anciennes habitudes, et qui, sous prétexte de sa grossesse, à laquelle il avait sans doute moins de part que le moine, eut la faiblesse de se raccommoder avec elle, en exigeant seulement le sacrifice du jeune officier, ce qui ne fut pas difficile à accorder, l'inconstance de l'amant ayant déjà prévenu cette demande. Mais le financier, soit pour pallier sa propre conduite, soit pour assurer un état à l'enfant qu'elle devait mettre au monde, la maria avec

lé nommé Vauvernier, à qui il donna deux mille écus de dot, et pour lequel il obtint un emploi dans les aides en Lorraine, avec ordre de s'y rendre sans délai. On pense bien qu'il fut convenu que la mariée ne serait pas du voyage. Mais le bon mari mourut peu de temps après, et l'on peut dire, relativement à son état, qu'il périt au lit d'honneur, puisqu'il fut écrasé par la chute d'un foudre de vin qu'on avait saisi par contrebande et qu'on déchargeait de la voiture. Cet événement procura à la veuve une modique pension de cent écus qui lui fut accordée par la ferme générale et qu'elle avait peu méritée.

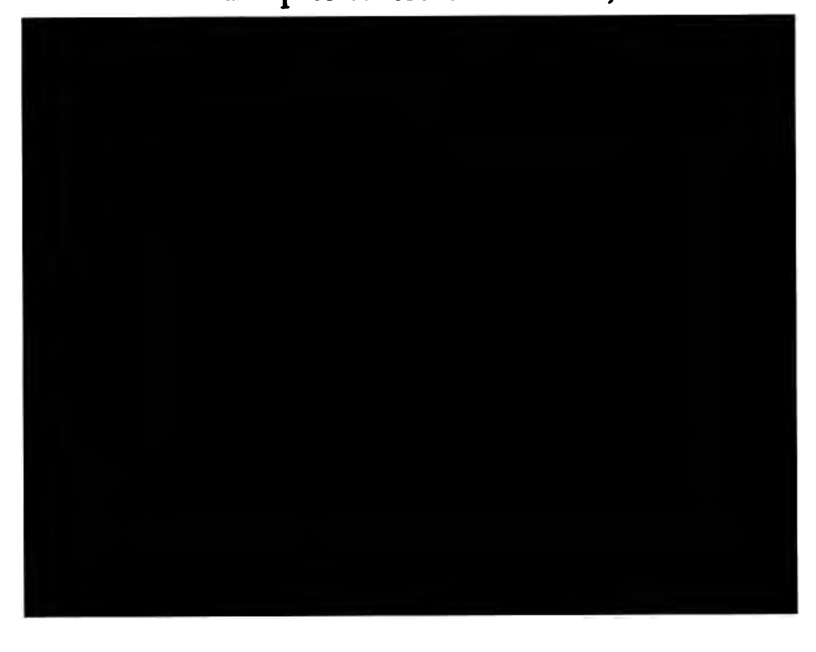
Restée chez son maître elle y accoucha d'une charmante petite fille qu'on nomma *Lange*, vraisemblablement à cause de sa jolie

[redacted]

airs de supériorité. Les tracasseries intérieures se renouvelèrent. La servante, qui se trouvait assurée d'une petite fortune indépendante, prit un ton d'insolence; elle demanda son congé, l'obtint aisément et sortit de la maison avec son enfant. Mais en peu d'années, elle consomma la dot qui lui avait été constituée par le généreux Billard, ainsi que le fruit de ses économies, et elle se trouvait à peu près réduite à sa petite pension, lorsqu'un hasard assez extraordinaire fit connaître la mère et l'enfant à Mad. de Lagarde, née de Ligneville, femme d'un fermier-général. Enthousiasmée de la charmante figure de la petite Lange, elle voulut bien se charger de son éducation et y donna tous ses soins, en la prenant chez elle. Mais la jeune fille embellissait de plus en plus en grandissant, et la digne bienfaitrice ne tarda pas à s'apercevoir que son fils la courtisait de très-près et que la petite personne se prêtait avec plaisir à son empressement. Elle la renvoya sans éclat, et les médiocres ressources qu'elle lui donna, suffisantes pour assurer son existence à l'aide d'un travail honnête, furent bientôt dissipées dans l'oisiveté. La belle Lange qui n'était plus dans l'âge de la première innocence, et à qui il fut

aisé de faire connaître la valeur de ses charmes, n'hésita pas à profiter des conseils et des exemples de sa mère, et se livra dès-lors à la conduite la plus déréglée. Un coiffeur célèbre se chargea d'elle, mais l'entretint assez mal pour qu'elle fut obligée, soit par goût, habitude, ou nécessité, à chercher des ressources extérieures. Ce vil métier n'était pas sans inconvénient et elle manqua d'en être victime. Elle fut arrêtée avec plusieurs autres filles de son espèce et conduite chez un commissaire de police qu'elle attendrit par ses larmes et sa séduisante figure. Elle eut le bonheur d'être relâchée; mais le procès-verbal de son arrestation fut inscrit sur les registres du commissaire pour servir en cas de récidive.

Enfin après différentes cascades, elle tomba



cette époque faire défricher dans l'île de Corse. Mais il fut très-mal accueilli de ce ministre, qui, fort galant auprès des dames, était néanmoins bien éloigné d'un pareil genre de dépravation, et qui d'ailleurs avait d'éjà formé d'autres dispositions pour ces défrichemens.

Alors le comte du Barry eut l'idée de faire jouer à sa maîtresse un rôle bien plus élevé et plus avantageux pour lui-même. Ses liaisons intimes avec le S.r Lebel, valet-de-chambre du Roi, chargé de fournir aux plaisirs secrets du monarque, servirent très-bien ce nouveau projet. La petite Lange fut présentée en particulier à sa Majesté, qui la trouva d'autant plus à son gré, qu'elle l'étonna, en le traitant absolument en égal et qu'il était las de n'avoir rencontré jusqu'alors qu'une complaisance servile dans les différens objets de ses affections.

Le comte du Barry porta l'immoralité jusqu'à faire épouser M.lle Lange par son frère, pour lui donner l'apparence d'un nom et d'un état. A ce titre elle fut présentée à la cour, annoncée hautement comme favorite, et profita bientôt de son ascendant pour exercer sur le duc de Choiseul, la vengeance

de la cabale, à laquelle ce ministre ne dissimulait pas son juste mépris.

Mad. du Barry, facile comme la plupart des filles de son genre, en avait aussi la bonté. Elle avait eu une scène très-vive avec une nommée Victoire, que le comte du Barry avait abandonnée pour elle, et qui dans un accès de jalousie, l'avait arrachée du carrosse de son amant et l'avait traînée dans la boue.

Elle ne se souvint de ce petit événement que pour lui pardonner, et en fit d'autant plus volontiers sa première femme-de-chambre, qu'elle n'avait rien à craindre de sa rivalité, et qu'elle pouvait avec elle se délasser des fatigues de la représentation, en se rappelant l'une et l'autre leurs mutuels égaremens.

A l'âge de onze ans, étant chez Mad. de [redacted]

qu'il revenait dans cette maison. Plusieurs années après, M. de M***, entrant pour la première fois à la toilette de Mad. du Barry, et se trouvant en face de son miroir, s'aperçut qu'en le regardant dans la glace, elle paraissait embarrassée, cherchant à le reconnaître. Alors il imagina de lui rappeler l'ancienne plaisanterie de son enfance, en frappant doucement sur le dos de sa main. La comtesse ne se méprit pas à ce geste ; elle partit d'un grand éclat de rire, lui faisant signe du doigt de garder le silence, et l'accueillit comme un ancien ami.

Les soins que Mad. du Barry, prenait du père Gomard, à qui elle avait fait assurer une forte pension, avaient accrédité le bruit général qu'elle lui devait véritablement la naissance. Elle n'en favorisa pas moins, avec tout le zèle qui lui était dicté, le parti dont les vues philosophiques tendaient à la destruction des moines en France. Un jour que le duc de Choiseul prenait devant elle vivement leur défense, et qu'elle soutenait avec feu la cause contraire, prétendant qu'ils n'étaient d'aucune utilité dans l'Etat. « Vous conviendrez au moins, Madame, dit le ministre, qu'ils savent faire de beaux enfans. »

Cette épigramme, enveloppée d'un aussi galant correctif, fut sentie et ne parut pas déplaire à la favorite, qui en rit de bon cœur.

Mad. du Barry, reléguée à l'abbaye du Pont-aux-Dames après la mort de Louis XV, y vécut quelque-temps avec cette insouciance qui était dans son caractère. Mais elle eut bientôt des preuves de l'indulgence du nouveau monarque qui lui rendit sa liberté. Pour mettre à couvert une partie de sa fortune, elle acheta la terre de S.t-Vrin, et se retira dans son superbe pavillon de Lucienne, objet de la curiosité des nationaux, ainsi que des étrangers qui allaient y admirer la magnificence étonnante des ameublemens, et sa délicieuse situation au-dessus des différens [redacted]

prendre ses diamans et ses bijoux, elle fut arrêtée et devint victime d'une révolution qui aurait dû la protéger, puisque son immorale et excessive prodigalité en avait été la cause originaire, ou y avait du moins servi de prétexte.

Le désespoir avec lequel elle monta à l'échafaud forma le contraste le plus frappant avec la sérénité de ceux qui y étaient conduits comme victimes de leur fidélité à la monarchie, ou de leurs vertus publiques et privées.

Le Chevalier James Straffordt possédait en Angleterre une fortune considérable, et en employait les revenus à parcourir les pays étrangers. Le but de ses voyages n'était point la curiosité, mais le désir de rassurer sa conscience sur le choix qu'il devait faire entre les différentes sectes de la religion chrétienne. Il parcourut d'abord les pays du nord, et trop instruit pour se contenter des paradoxes qu'on lui donnait pour vérités essentielles, il n'y trouva rien qui put calmer ses inquiétudes sur ce qu'il regardait comme l'objet le plus intéressant. Enfin après avoir visité les différentes villes d'Italie, et s'être assuré que

la superstition y régnait beaucoup plus que la véritable piété, il se rendit à Rome, et y fit un assez long séjour pour en observer exactement l'esprit et les mœurs. Après quelques mois de résidence, pendant lesquels il avait trouvé moyen de s'introduire dans toutes les classes de la société, il rencontra le Lord S*** son compatriote et son ami, à qui il avait confié long-temps auparavant son incertitude et le motif de ses courses. Ce fut bientôt l'objet de leur conversation particulière, et le chevalier Straffordt ne lui cacha pas combien il était scandalisé des désordres, de l'ignorance et de la corruption qu'il avait remarqués dans cette capitale du monde catholique « Eh bien, » lui dit son ami, d'après un tel tableau, vous

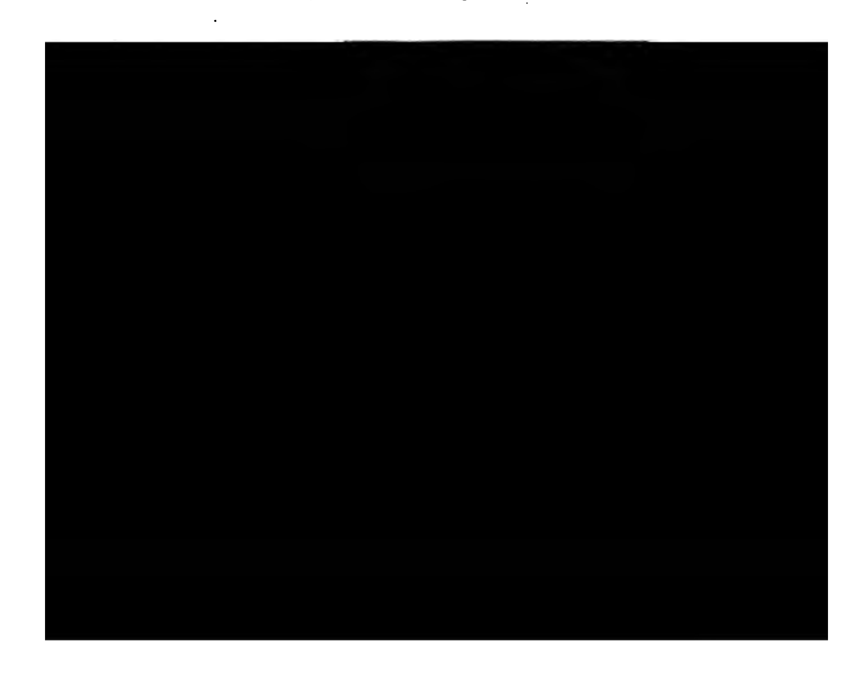
[redacted]

l'Eglise romaine, homme également recommandable par ses lumières et sa véracité impartiale, se plaisait à raconter cette anecdote, dont il avait connu intimément le héros.

L'ÉVÊCHÉ de Tréguier étant d'un fort médiocre revenu et très-circonscrit, il était nécessaire, relativement même à l'idiôme du pays, qui ne tient en rien à la langue française, de placer à la tête de ce diocèse un Ecclésiastique bas-breton. C'est à ce titre qu'on nomma M. l'abbé Kermorvan, homme d'esprit et de naissance, mais si disgrâcié par la nature, soit du côté de la taille, soit du côté de la figure, que lorsqu'il se présenta pour faire ses remercîmens chez M. l'Evêque de Mirepoix chargé de la feuille des bénéfices, il l'épouvanta par sa difformité. Le nouveau prélat ne manqua pas de s'apercevoir du mouvement d'effroi qu'il venait d'inspirer, et sa modestie l'engagea à offrir aussitôt sa démission que M. l'Evêque de Mirepoix refusa. Il l'invita même avec instance à dîner chez lui, proposition que l'abbé de Kermorvan ne crut pas devoir accepter. L'Évêque de Mirepoix, encore tout ému de ce petit événement et de

l'espèce de frayeur qu'il avait eue, alla en rendre compte au Roi qui s'en amusa beaucoup, et fit dire néanmoins à l'Evêque de Tréguier qu'il le dispensait de se présenter à la cour selon l'usage.

Un jeune homme nouvellement admis à la cour était recommandé au Maréchal de Noailles, et le priait de lui donner ses conseils sur la manière dont il devait s'y conduire : « Vous » n'avez que trois choses à faire, lui dit » le Maréchal, dites du bien de tout le monde, » demandez tout ce qui vaquera, et asseyez- » vous quand vous pourrez. »

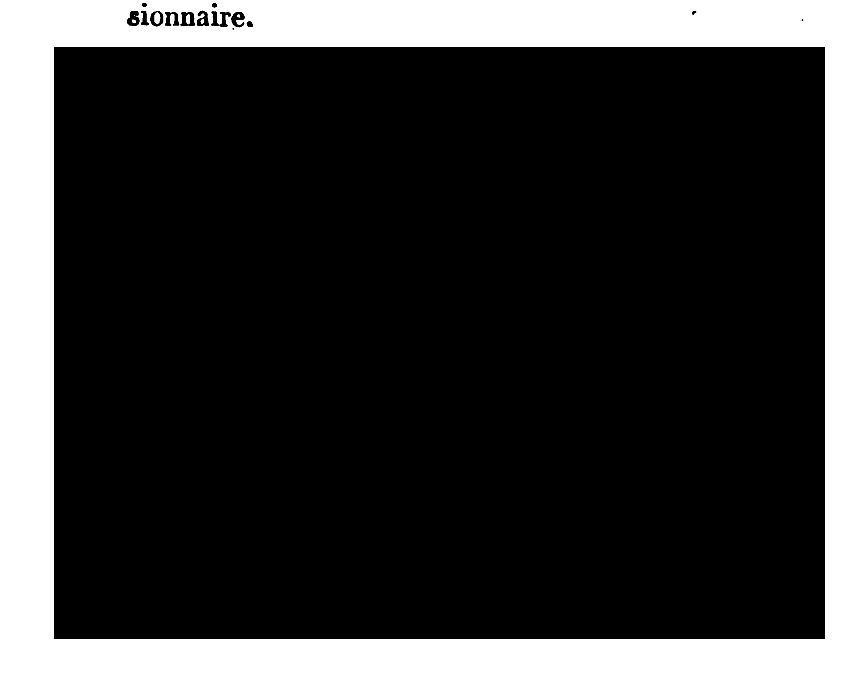


Arrêté sous le règne de la terreur, il se donna plusieurs coups de couteau et mourut de ses blessures, en exprimant sa désolation de se voir en horreur à tous les partis.

M. de la R** était en grand deuil de la tête aux pieds, larges pleureuses, cheveux abattus, sans poudre, physionomie fort triste. Un de ses amis l'aborde avec l'air de l'intérêt et de l'inquiétude. « Eh bon Dieu, qu'est-ce donc que vous avez perdu ? moi, dit-il, je n'ai rien perdu, c'est que je suis veuf. »

L'ABBÉ de Rioncelles partant d'Alby pour aller joindre le cardinal de Bernis à Rome, fut chargé par les religieuses du Calvaire de leur envoyer une petite caisse de reliques précieuses qu'elles attendaient depuis longtemps. Il reçut en même temps d'une société de gourmands, avec laquelle il était très-lié, la prière de leur faire passer des saucissons de Boulogne. Il s'acquitta fort exactement de ces deux commissions. Mais, par une méprise bien involontaire, on se trompa d'adresses sur les deux caisses qui étaient parfaitement sem-

blables. Les reliques parvinrent aux gourmands qui, sur la lettre d'avis s'étaient rassemblés pour faire un bon repas, et le même jour les saucissons aux religieuses qui avaient invité leur aumônier et tous les prêtres de leur connaissance à assister à l'ouverture de la caisse, ne pouvant pas toucher elles-mêmes aux objets sacrés qu'elle contenait. On jugê de l'étonnement des nones et de celui des gastronomes en se voyant les uns et les autres si fort déchus de leurs espérances. L'erreur fut bientôt publique, et les plaisanteries qu'elle occasionna donnèrent lieu à la réparer promptement. Dès le jour même chacun reprit son lot et se trouva content du commissionnaire.



chir en peu de temps dans un pays où les remèdes, comme certaines prétendues maladies, sont souvent un objet de mode. Cependant le jeune Helv... ne réussit point et retourna dans sa patrie, d'où il revint encore avec des poudres plus efficaces, mais qui n'eurent pas un meilleur succès. Las de ces courses infructueuses, il était prêt à repartir pour la Hollande avec le ferme dessein de s'y fixer, et d'y jouir des avantages que lui aurait procurés la réputation bien méritée de son père et ses propres talens, lorsqu'il eut l'occasion de traiter dans une très-grave maladie un riche droguiste, de concert avec M. Afforti, célèbre médecin de la faculté et botaniste royal. Le malade, parfaitement rétabli, crut ne pouvoir offrir à M. Afforti de plus précieuses récompenses qu'un paquet de cinq à six livres de la racine du Brésil, connue sous le nom *d'ypékakuana :* mais le docteur, se méfiant de tout ce qui n'était pas d'un usage habituel en pharmacie, refusa ce cadeau, et préféra son salaire en argent. Le paquet des racines fut offert au jeune Helv. qui, ne doutant pas, d'après l'assertion du droguiste, des merveilleux effets de cette plante, et comptant en tirer les plus grands avantages, l'accepta avec recon-

naissance. Il se hâta d'en faire des essais qui réussirent complètement, et bien assuré du succès, il se fit afficher comme possédant le véritable spécifique pour la guérison du flux de sang, maladie alors épidémique à Paris.

Le bruit des cures opérées par ce remède, non-seulement dans cette maladie, mais dans plusieurs autres, se répandit bientôt dans la capitale. Le Roi en ayant été instruit, ordonna l'examen du secret par les plus habiles docteurs de la faculté, et, sur leur témoignage avantageux, l'acheta au prix de vingt-quatre mille francs. Il donna de plus à l'auteur le privilége de travailler à l'Hôtel-Dieu, quoiqu'il ne fût pas reçu à l'école de médecine. Dès-lors la réputation de M. Helv... s'étendit [redacted]

sible, on ne peut que déplorer les dangereuses maximes philosophiques par lesquels il a si cruellement offensé le respect dû à la religion et aux mœurs ; mais on oubliera les erreurs de l'esprit, et l'on ne se souviendra que du bienfaiteur de l'humanité.

M. DE-BROSSES, premier président au parlement de Dijon, étant exilé à Neuville-les-Dames, monta de grand matin à cheval pour terminer une affaire qu'il avait à Mâcon avec un petit bourgeois nommé Lévêque, qui était son débiteur et ne se pressait pas d'acquitter sa dette depuis long-temps échue. Il etait en redingotte grise, assez mal vêtu, et malheureusement sa physionomie, aussi commune que son esprit l'était peu, ne servait pas à le faire distinguer. Ne voulant pas être connu, il s'arrêta dans une mauvaise auberge en dehors de la ville, et dit à la servante, connais-tu Lévêque? — Oui, Monsieur. — Eh bien vas chez lui, et dis lui qu'il vienne me parler tout de suite, sans quoi il aura à faire à moi. La pauvre servante restait ébahie d'une telle commission ; allons vas donc, je te payerai bien tes pas ; tu lui diras que c'est M. De-

Brosses qui t'envoye, que je n'ai que quelques momens à rester et qu'ainsi il ne tarde pas à se rendre ici. Elle se résout enfin à obéir, va trouver M.gr l'évêque de Mâcon (M. Moreau) et rend sa commission dans les mêmes termes qu'elle lui avait été donnée, mais sans nommer la personne, disant que c'est un petit homme, d'assez mauvaise figure, mal vêtu et ayant cependant un joli cheval. Enfin à force de questions elle se souvient du nom. Alors le Prélat qui était intimément lié avec le président vit bien qu'il y avait quelque méprise, et se propose de s'en amuser. Il fit mettre à l'instant les chevaux à son carrosse, se rendit à l'auberge, en ordonnant qu'on l'annonçât seulement comme l'homme qui avait été demandé. Sous ce titre il se présente dans

[redacted]

pliquée et devint l'objet de la plaisanterie des convives.

Benjamin Franklin, célèbre dans les fastes de la Pensilvanie, et si connu dans toute l'Europe par ses talens diplomatiques et ses sublimes découvertes en physique expérimentale, né à Boston en 1700, était fils d'un fabriquant de chandelles. Il fut élevé dans la profession d'ouvrier imprimeur, y acquit peu à peu des connaissances en littérature, qu'il perfectionna par des études approfondies, et continua ensuite cet état pour son propre compte. Il composa et publia une feuille hebdomadaire, écrite dans le genre d'une simplicité morale. Il y inséra sa propre épitaphe en style lapidaire, toutes les figures étant relatives à son état, et dont voici la traduction.

Le corps
de Benjamin Franklin, Imprimeur,
semblable à la couverture d'un vieux livre dont
le contenu est usé et qui est dépouillé de son
titre doré,
Gît ici,

pour servir de pâture aux vers.

Cependant l'ouvrage ne sera pas perdu, et
il le croit fermement, il paraîtra encore
une fois;
Dans une nouvelle vie,
Et meilleure édition,
Revue et corrigée
par l'auteur.

Benjamin Franklin s'adonna particulièrement à la physique expérimentale, et y fit les plus grandes et les plus heureuses découvertes, ce qui le mit dans une étroite liaison avec tous les savans de l'Europe. On doit à ses travaux sur l'électricité l'art de diriger, pour ainsi dire, à volonté la foudre, par la su- [redacted]

fut chargé de présenter au Roi d'Angleterre les humbles pétitions des peuples de l'Amérique. Sa réputation à Londres surpassa bientôt celle qu'il s'était faite en son pays. Enfin, la guerre ayant décidément éclaté entre la métropole et les colonies, il fut député en France en 1776, par ses concitoyens avec des instructions secrètes pour négocier des secours des différentes puissances. Il eut d'abord l'adresse de se rendre peu communicatif, prit un logement à Passy, village près de Paris sur la route de Versailles, et s'annonça comme un philosophe uniquement voué aux sciences, fuyant les troubles de sa patrie, et cherchant une retraite paisible. Son âge de 70 ans, son corps droit et vigoureux, sa mise simple, mais propre, une belle physionomie que ne défiguraient point de larges lunettes, son front chauve et le reste de ses cheveux blancs, attirèrent d'abord l'attention. On ne tarda pas à savoir que l'on possédait à quelques pas de la capitale le célèbre Franklin : il fut bientôt entouré d'une foule de savans du premier ordre, auxquels il sembla ne se livrer que peu à peu. En paraissant avec une gravité remarquable aux séances de l'académie des sciences, dont il était associé étranger, et dans les assemblées publiques

réunies par des motifs estimables, il s'y attira le respect général. Bientôt la curiosité conduisit sur ses pas la multitude avide de voir cet homme né en un climat si éloigné, et dont toute l'Europe célébrait les talens et les vertus. Les applaudissemens publics l'accompagnaient partout où il se présentait. Trois mois après son arrivée, on s'arrachait son portrait gravé avec cette épigraphe – *Eripuit cœlo fulmen, sceptrumque tirannis*, relative à ses succès en physique et en politique, et dont on ne sentit pas alors que la dernière partie, si injurieuse aux souverains légitimes, serait bientôt le cri de tous les factieux.

Ce fut lui, qui, pendant son séjour en France, décida par ses négociations l'envoi des secours auxquels l'Amérique dut son in-

[redacted]

Tel est le dévouement héroïque de Lady Harriet-Akland, qui s'échappa du sein de sa famille pour suivre son mari dans le Canada, partagea avec lui tous les périls des expéditions les plus dangereuses, et qu'à force d'instances on obligea de rester dans une hutte écartée, tandis que les deux armées combattaient pour le passage de la rivière d'Hudson, c'est là qu'attendant avec la plus vive impatience des nouvelles du combat, elle apprit que son mari, le Major Akland, grièvement blessé, était prisonnier du général Gates. Dès lors cette femme intrépide, n'écoutant ni la délicatesse de son sexe, ni les sollicitudes de ceux qui l'entouraient, brava les rigueurs de la saison, les dangers de la navigation, dans la nuit la plus orageuse, alla se livrer à l'ennemi pour se réunir à l'objet de ses vœux, et trouva dans le vainqueur toute la sensibilité due à son courage, et l'on peut dire à sa témérité.

Il est peu de traits comparables, soit par lui-même, soit par ses funestes résultats, à celui que présente, dans cette cruelle guerre, la malheureuse aventure de Mistriss Ross,

et dont le village d'Hammersmith, conservera éternellement le souvenir.

Le capitaine Ross avait pris avec une jeune fille, des engagemens que ses parens refusèrent de ratifier. L'honneur et le devoir le conduisirent en Amérique, et celle qui partageait sa passion ne songea plus qu'à aller le rejoindre. Elle partit vêtue en homme, et n'arriva sur le théâtre de la guerre, que pour apprendre que la veille une escarmouche sanglante avait eu lieu entre les sauvages et le détachement commandé par celui qu'elle cherche. Elle court aussitôt sur-le-champ de bataille, aperçoit quelques cadavres épars, au milieu desquels elle reconnaît celui du capitaine. Elle se précipite aussitôt sur lui,

[redacted]

ment assurée de son rétablissement, elle se fit reconnaître à celui qui, pendant son traitement, n'avait cessé de parler d'elle, et du regret qu'il aurait eu de terminer sa carrière sans être uni à celle qu'il aimait. Il serait difficile de peindre la joie des deux amans, dans une reconnaissance aussi inespérée. Ils partirent pour Philadelphie, où ils consacrèrent leur union aux pieds des autels.

Mais à peine commençaient-ils à jouir de la plus grande félicité, qu'une langueur, qu'aucun secours ne pouvait ranimer, et des douleurs aigües, menacèrent l'existence de Mistriss Ross. Il fut bientôt démontré que son mari avait été frappé par une flèche empoisonnée, et qu'en suçant la plaie, elle avait aspiré le venin qu'elle renfermait, et qui, peu-à-peu, avait altéré la masse du sang. Le capitaine Ross, ne put résister à ce dernier coup, et mourut de désespoir, en voyant s'éteindre sans espérance, celle qui périssait pour l'avoir rappelé à la vie. Il expira à Johnstron, dans le printemps de 1778. Mistriss Ross, ne supporta la perte de son époux, que par l'espoir, trop fondé, de le rejoindre bientôt. Mais elle eut encore le courage de repasser les mers, et d'aller solliciter le

pardon de ses parens, auprès desquels elle languit peu de temps, et mourut au mois de juillet 1779, âgée d'environ 25 ans. On lui érigea à Hammersmith un monument qui perpétua la mémoire, de ce malheureux événement.

DES scènes aussi tristes, extraites d'un ouvrage anglais relatif à cette même guerre d'Amérique, y sont mêlées à des tableaux plus rians qui délasseront l'imagination du lecteur.

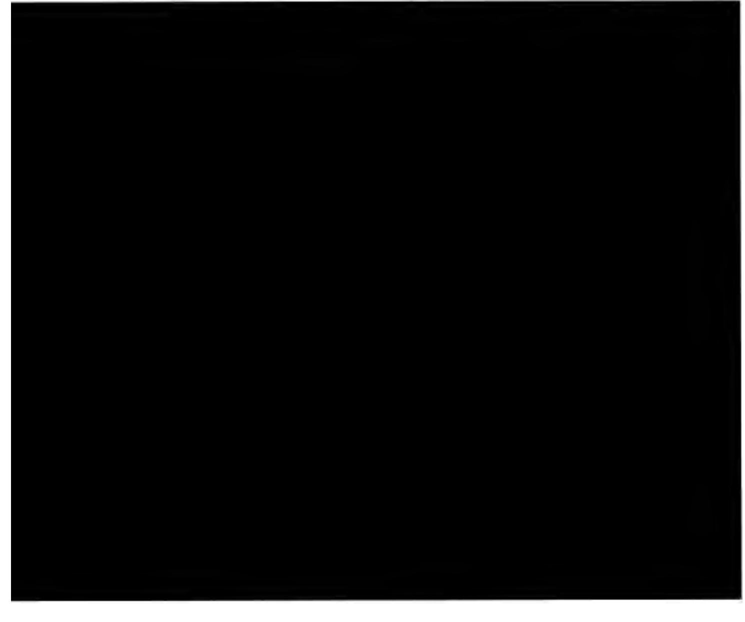
En Pensilvanie une loi très-sévère, apportée d'Angleterre, punissait cruellement les malheureuses filles que leur faiblesse entraînait à

[redacted]

point d'argent pour payer un avocat; c'est bien assez pour moi de trouver les moyens de végéter de mon mieux, et c'est avec bien de la peine que j'y réussis. Je ne vous fatiguerai pas, Messieurs, par de longs discours : je n'ai pas la présomption de croire que je puisse vous engager en aucune manière à vous écarter des devoirs que la loi vous impose. Voici la cinquième fois qu'on m'amène devant vous. Deux fois l'on m'a fait payer une somme exorbitante, et deux fois je me suis vue déshonorée par un châtiment corporel et public, faute de l'argent nécessaire pour payer l'amende. Cela peut avoir été conforme à l'esprit de la loi ; je veux le croire ; mais comme il existe des lois déraisonnables en elles mêmes, que l'on est contraint d'abolir, comme il en est d'autres dont on a adouci la rigueur, à raison de l'effroi qu'elles répandent dans la société, je prendrai la liberté de dire, que celle en vertu de laquelle on me punit est à la fois déraisonnable en elle-même et cruelle à l'égard d'une fille qui, comme moi, a toujours vécu sans faire de mal à qui que ce soit. Je défie mes ennemis, si j'en ai, de dire que j'aye jamais cherché à nuire à homme, femme ou enfant.

» Abstraction faite de la loi, Messieurs, je

ne conçois pas quelle peut-être la nature de mon crime. Aux risques de ma vie, j'ai donné le jour à cinq beaux enfans : je les ai élevés du produit de mon industrie, sans être à charge à la paroisse. J'eusse même beaucoup mieux fait pour eux, sans les amendes considérables auxquelles je me suis vu condamnée. Est-ce donc un crime, je parle des choses dans leur état naturel, d'augmenter le nombre des habitans dans une province qui a besoin de population ? Je l'avoue, j'aurais cru mériter par-là des éloges et non des châtimens. M'a-t-on jamais accusée d'avoir séduit le mari d'un autre femme, ou débauché quelqu'enfant de famille ? personne ne peut se plaindre de moi, à moins que ce ne soit le Ministre qui,



caractérisent une bonne épouse. Je suis laborieuse, économe, je ne suis pas stérile; que faut-il de plus ? je défie qui que ce soit de prouver que j'aie jamais rejeté aucune proposition honorable ; on ne m'en fit jamais qu'une, lorsque j'étais vierge, je l'acceptai : mais me reposant trop légèrement sur la sincérité de celui qui la faisait, je perdis mon honneur pour avoir cru trop aisément qu'il en avait. J'eus de lui un enfant qu'il abandonna lâchement, ainsi que la mère..... vous connaissez tous Messieurs, l'homme que j'accuse; il est actuellement magistrat en cette province. J'espérais qu'il serait du nombre de mes juges et qu'il intercéderait pour moi. Dans ce cas je ne me serais point abaissée jusqu'au reproche; ne le voyant point, j'ai droit de me plaindre. Il est injuste, il est contraire à la raison que mon séducteur, l'homme qui m'a perdue, celui qui est la cause et le principe de ce que vous nommez ma mauvaise conduite, soit élevé et honoré, tandis que moi, malheureuse victime, je me vois livrée à l'infamie et aux fouets des bourreaux. On me dira peut-être que, quand même la loi civile ne me serait pas contraire la religion s'élève contre ma conduite. Si ma fuute est contre la religion,

c'est à ses ministres qu'il appartient de me punir : ils l'ont fait, ils m'ont excommuniée. Cela ne suffit-il pas ? Vous croyez que j'ai offensé le ciel, et que je serai plongée dans les flammes éternelles ; cela ne suffit-il pas encore ? Qu'est-il donc besoin de vos amendes et et de vos flagellations ? Quand à moi, j'oserai dans mon ignorance n'être pas absolument de votre opinion. Car, si je croyais que ce que vous dites être un crime en fut réellement un, je me garderais bien de le commettre. Mais ne puis je pas espérer que le ciel daignera me pardonner d'avoir des enfans ? ne remarque-t-on pas dans leur admirable structure tout ce que l'on voit éclater de merveilles dans les ouvrages les plus chéris du Tout-Puissant ?
[redacted]

fait leur cour à une femme dans la vue honorable de se l'attacher pour toujours.

» Voilà de vrais criminels. Ils ne laisseront après eux aucune postérité pour se reproduire en elle. Ce crime est égal au meurtre. N'est il pas plus opposé que le mien au bien public? obligez les donc à se marier, ou à payer tous les ans le double de l'amende à laquelle les lois condamnent les malheureuses de mon espèce. Que feront les jeunes femmes? La nature ne leur permet pas de refuser toujours les sollicitations des hommes, et elles ne peuvent pas forcer les hommes à les épouser! Que deviendront-elles si, loin de leur ménager de la protection, les lois les punissent sévèrement, lorsqu'elles osent, sans le concours de ce qu'on appelle *Maris*, remplir cette espèce de devoir que leur impose la nature, devoir impérieux que je n'ai pu m'empêcher de remplir, devoir pour l'accomplissement duquel je me suis exposée à des peines infamantes que j'ai subies, et que, j'ose le dire, je n'avais jamais méritées ? »

Ainsi parla cette jeune fille avec une énergie qui étonna également l'auditoire et le tribunal. Elle fut absoute, et un de ses juges l'épousa.

L'abbé Raynal avait cité ce trait dans son histoire de l'Amérique, et se trouvant en 1777 avec le docteur Franklin, il lui en parla, comme le tenant d'un mémoire authentique. Le docteur se mit à rire, et lui dit, Monsieur l'abbé, lorsque j'étais jeune et plus léger qu'il ne convient aujourd'hui à mon âge, et que je m'occupais à brocher une gazette, il m'est arrivé quelquefois, manquant de matériaux pour remplir ma feuille, de m'amuser à y insérer des contes que me dictait une imagination un peu ardente, et celui que vous avez cité est de ce nombre. — Ma foi, répliqua l'abbé, j'aime mieux avoir dans mon ouvrage vos contes que les vérités de bien d'autres.



célèbres, à de jeunes demoiselles que la vanité des mères y place, et qui devraient être élevées dans la simplicité de leur état.

Il s'agit d'une lettre que M. Simon Trafic, riche marchand de la cité, écrivait à son ami.

» Il faut que vous sachiez, lui mandait-il, qu'à force de travail et d'industrie, j'ai amassé une fortune qui consiste en quelque chose de plus que dix mille livres sterling. Il faut que vous sachiez en outre que j'ai une femme, et que de cette femme j'ai une fille qui entre dans sa seizième année. Or, il y a six ans qu'elle n'en avait que dix, et c'est alors que Mad. sa mère prit un beau jour en fantaisie de me déclarer qu'elle voulait finir l'éducation de Fanny, en la plaçant dans la pension la plus élégante et la plus à la mode qui fût dans les environs de la capitale. Je lui fis mes représentations sur ce projet qui ne me parut point convenable. Je tâchai de lui faire envisager le danger d'inculquer dans la jeune tête d'une petite bourgeoise des notions de vanité qu'elle prendrait inévitablement dans une pareille maison. Tout ce que je pus dire, à ce sujet fut traité de chimères et d'idées basses. Ma femme a le verbe haut; elle a la parole beaucoup plus facile que moi. Je fus battu et réduit au silence.

Fanny fut envoyée dans ces belles pensions.
Qu'y a-t-elle appris pendant six ans, si ce n'est à se parer, à danser la gavotte française, et à se farcir l'imagination d'idées aussi immorales que romanesques ? Vous aurez une idée, peu édifiante à la vérité, mais au moins très-exacte de ses progrès, dans la conversation qui vient d'avoir lieu entre la mère, la fille et moi.

» Immédiatement après le dîner, la première chose que fit Fanny fut de se jeter dans un fauteuil, où prenant une attitude nonchalante, elle me dit d'un ton très-assuré — Eh bien papa, quand songerez-vous donc à me marier ? je veux avoir un mari, moi !

» J'avoue que je fus pétrifié d'étonnement, et que j'en perdis pendant quelques minutes

[redacted]

quoi vous avizez-vous de parler ? — Comment, répondis je à mon tour avec émotion, comment, mistriss Trafic, je n'aurai pas le droit de parler à ma fille, de corriger ma fille ? — Votre fille, répliqua ma femme, avec le sourire du mépris, ah, ah, votre fille.... Oui cela peut être....... mais qu'est ce que cela signifie ? J'espère qu'elle ne tiendra en rien de vous et qu'elle n'héritera que de votre fortune.

» Il est à remarquer que pendant que Madame Trafic me gratifiait de ces gentillesses, Mademoiselle sa fille se donnait sur un fauteuil des airs d'impertinence qui ajoutaient encore à l'indécence de la scène. Ce fut dans une de ces attitudes révoltantes qu'elle adressa ces paroles à sa mère : – Nous parlerons de tout cela vous et moi maman, vous voyez bien que papa n'a pas été élevé pour la bonne compagnie..... Non grâce à Dieu m'écriai-je ! et j'allais poursuivre, lorsque madame Trafic m'imposa encore silence en criant plus fort que moi. — Quoi, dit-elle, on ne parviendra pas à lui fermer la bouche ! Allons, Fanny, causons ensemble. Vous avez raison, ma petite ; très-certainement il faut vous marier, et c'est une affaire dont je m'occuperai sérieusement ; cela me regarde, allons, ouvrez moi votre cœur ;

parlez-moi comme à votre meilleure amie. Si je vous laissais le choix d'un mari, connaissez-vous quelqu'un que vous honoreriez de préférence du don de votre main? O, oui, maman, je puis répondre à cette question sans hésiter un moment. — Eh bien, répondez, ma tendre petite amie. — De tous les hommes que j'ai vus, celui que je choisirais pour mari serait le prince de Galles. — Bravo, s'écria l'imbécille de mère, adressant la parole à sa fille, ce prince et charmant...... et revenant à moi, apprenez à penser, me dit-elle, voilà des goûts plus relevés que les vôtres, Monsieur Trafic; ensuite se retournant du côté de Fanny, quoique j'approuve, lui dit-elle, le goût éclairé qui détermine votre choix, je dois cependant vous observer, ma chère petite amie, que le [redacted]

bourgeoise. — Nommez, nommez, mon cher petit ange. — O, maman, il est charmant; il vous plaira, il plaît à tout le monde.—Eh bien, nommez. — Maman, c'est l'aimable, le joli, le jeune Palmiers, acteur du théâtre de Coleman dans le Hay-Market.

» Il est difficile de se former une idée des symptômes de fureur et de rage qui éclatèrent tout-à-coup dans les yeux de ma femme.... mon tour était venu.

» Eh bien, Mistriss Trafic, lui dis-je froidement, voilà donc les gentillesses qu'on apprend dans vos belles pensions à la mode! je ne m'étonne plus de la multitude des enlèvemens, des horreurs de toute espèce qui plongent journellement les familles du bel air dans la désolation et scandalisent le public. Cette épidémie honteuse avait du moins respecté la cité, et ses ravages n'y sont connus que depuis l'instant où la démence des mères a pris soin d'en aller chercher le germe dans ces réceptacles de la vanité, du faux esprit et de la corruption du cœur.

» Pour la première fois depuis mon mariage, j'eus la satisfaction de dire le dernier mot. Mistriss Trafic, long-temps immobile, termina cette scène, en disant d'un ton de reine

à sa fille. — Sortez de ma présence. Elle se retira elle-même dans son appartement, où personne ne s'est encore avisé d'aller la distraire. Dieu sait en quel état elle en sortira, et ce que deviendra la pauvre Fanny.

DANS une séance du parlement d'Angleterre, M. Shéridan, auteur de plusieurs comédies estimées, entraîné par la chaleur des débats, se permit de plaisanter assez vivement le célèbre Williams Pitt, sur le peu de connaissance qu'il montrait des formes parlementaires. Le jeune chancelier de l'échiquier laissa percer beaucoup d'aigreur dans ses réponses, et prenant un ton de hauteur,

[redacted]

dans l'*Alchimiste* , celui *du petit garçon en colère.*

Le célèbre Churchill, s'étant chargé de faire connaître à une dame étrangère les différentes curiosités de Londres, après plusieurs courses, l'introduisit dans les deux chambres du parlement, et sur la curiosité qu'elle lui montra pour savoir où elle était; « c'est ici, lui répondit-il, un marché public, où l'on vend sa conscience, et son pays, pour acheter des places et des pensions. »

---

* Dans le moment où l'on devait s'occuper, à la chambre des Pairs, d'un bill très-important, proposé par le ministre Walpole, qui mettait le plus grand intérêt à le faire passer, il craignait que les évêques, qu'il avait indisposés quelque temps auparavant, ne réunissent leurs vingt-une voix contre son projet, et imagina de les tourner en sa faveur par une idée assez plaisante. Sûr de l'amitié de l'archevêque de Cantorbéry, il le pria de se mettre au lit, de feindre une maladie très-sérieuse, et de laisser publier qu'il était au

plus mal. Le prélat voulut bien se prêter à cette ruse. Le bruit de sa mort prochaine et inévitable fut bientôt répandu. Dès-lors tous les évêques firent avec la plus grande ardeur leur cour au ministre, qui accueillit chacun d'eux de manière à lui donner des espérances. Le bill fut présenté, et admis à une majorité que l'assentiment des évêques décida. Alors l'archevêque de Cantorbéry ressuscita, et vint dîner chez le ministre Walpole, qui avait eu soin de rassembler tous les prétendans à un siége dont la vacance ne paraissait pas prochaine.

CARON-BEAUMARCHAIS, fils d'un médiocre [redacted]

La dissipation attachée à une pareille conduite ne devait pas lui procurer des ressources fort avantageuses : mais il épousa successivement deux femmes riches, qui moururent presque subitement sans enfans, après avoir fait leur testament en sa faveur. Jouissant alors d'une fortune considérable, et ayant obtenu l'agrément d'une petite charge dans la maison des dames de France, il quitta son premier nom de famille, pour prendre celui, plus sonore, de Beaumarchais, parvint facilement à s'introduire chez les ministres et les plus grands seigneurs, qui goûtèrent ses plaisanteries, son humeur caustique, l'accueillirent avec bienveillance, et le mirent à même de développer tous les ressorts de son ambition.

Dès-lors il affecta des airs de suffisance qui semblaient ne mériter que le mépris : mais le comte de la B..., ennuyé de quelques tons arrogans dont il avait été témoin, crut l'humilier en le rappelant publiquement à sa modeste origine ; et l'abordant au milieu de la galerie de Versailles, Monsieur Caron, lui dit-il, en présence de plusieurs personnes, vous devez vous connaître en horlogerie, et lui présentant aussitôt une belle montre, faites-moi le

plaisir de me dire pourquoi elle s'arrête souvent ? Beaumarchais, qui ne manquait pas de reparties heureuses, sentit parfaitement l'insulte ridicule d'une proposition aussi déplacée : il prend la montre, la laisse tomber de manière qu'elle se brise, et s'écrie : « Ah ! Monsieur, mon père, que sans doute vous connaissez bien, m'a toujours dit que je ne serais jamais qu'un mal-adroit. » Il se retourne en riant de la confusion dans laquelle il laisse le comte de la B...

Je ne parlerai point de la célébrité qu'il eut en littérature et qu'il dut à des drames larmoyans, à des comédies immorales, et principalement à des mémoires en forme de plaidoyers, mais brillans par une multitude de sarcasmes et de satires contre des hommes en place, contre

[redacted]

colonies et avoir des suites funestes pour les finances de l'Etat. Cet embarras n'échappa pas à Beaumarchais : et son esprit, aussi actif qu'entreprenant, lui fournit les moyens d'en tirer parti à son avantage. Il proposa au Ministre, dont il avait la confiance, de chercher à affaiblir les Anglais, en entretenant sourdement la guerre le plus long-temps qu'il serait possible, au lieu de prendre hautement les grands moyens, peut-être incertains, pour les vaincre. Il ne s'agissait dans son plan que d'envoyer à leurs ennemis des gens qu'on pourrait désavouer à volonté, et de leur fournir secrètement des armes et des munitions par des émissaires sans autorisation, auxquels on ferait une avance de six millions, ce qui était bien préférable à la dépense de deux cents millions que pouvait coûter la première année d'une guerre déclarée, et procurait le temps de faciliter des économies et des préparatifs pour le moment où l'on serait obligé de prendre ouvertement les armes.

La politique ferme les yeux sur l'immoralité de ce projet ; on n'en considère que les avantages : il est porté au conseil ; on l'approuve, et il est naturel qu'on charge de l'exécution celui qui en a présenté l'idée. On donne

à Beaumarchais six millions pour acheter tous les objets qui pouvaient manquer à Philadelphie et les y transporter à ses périls et risques. Avec ces fonds il se rend à la manufacture des armes de St.-Etienne, y trouve trente ou quarante mille fusils qu'on avait réformés, parceque le ministre de la guerre n'en voulait pour les troupes françaises que d'un calibre uniforme. Il les obtient aisément à vingt francs la pièce, fait fréter des bâtimens, transporte ces armes chez les Américains, les vendant au prix qu'y met le besoin, et leur remet de même toutes les munitions qui leur étaient nécessaires. Son premier voyage est heureux, et l'engage à recommencer ses opérations, qu'il continua ainsi avec succès pendant plusieurs

[redacted]

nombre de cinq, sauf à lui en rembourser le prix. Il présenta son compte, et cumulant la valeur des bâtimens, selon l'état où ils se trouvaient, celle de la cargaison, et le bénéfice présumé qu'il devait en retirer, il établit sa créance à dix-huit cent mille francs, s'attendant bien néanmoins à la voir réduite à quatre ou cinq cent mille francs. Cette dette resta en arrière comme tant d'autres, et il se garda bien de solliciter la discussion, ou la définition d'un compte, dont le laps de temps pouvait encore mieux établir la vraisemblance.

Plusieurs années s'étaient écoulées sans réclamation : Beaumarchais semblait n'être occupé que de ses succès en littérature, auxquels il mettait tout l'intérêt de l'amour-propre, lorsqu'il parut contre lui un pamphlet très-plaisant, avoué tacitement par un littérateur fort connu, mais fait réellement par quelqu'un qui, très-rapproché de la source primitive de l'autorité, avait tout droit de la réclamer. Beaumarchais, outré de se voir tourner en ridicule, ne doutant pas que cette brochure ne fût l'ouvrage de celui qui, par un silence respectueux, s'en laissait croire l'auteur, y répondit dans le style le plus virulent, et voulant faire allusion à la figure de celui qu'il regardait comme son en-

nemi, débuta par cette phrase; « Après avoir » triomphé des lions et des tigres, me » faudra-t-il encore écraser la punaise ! » Le prétendu insecte se trouva avoir des griffes, et dans l'indignation d'une injure aussi grossière, en porta ses plaintes au Roi qui fit arrêter Beaumarchais, et le fit mettre à St. Lazare, punition d'autant plus humiliante, que cette prison était particulièrement destinée aux jeunes gens, auxquels, selon un bruit public très-mal fondé, on y infligeait, disait-on, des corrections de collége.

Cependant M. de Calonne, qui protégeait Beaumarchais, chercha à apaiser le Monarque, et lui représenta qu'il paraissait dur de traiter ainsi un homme qui n'avait d'autre tort que [redacted]



mettre le Roi à l'amende, et qu'il en eut le brevet.

L'opulence connue de Beaumarchais devait sans doute le désigner à la tempête révolutionnaire, comme une de ses premières victimes; mais il eut l'art d'y échapper, en affichant d'abord le plus grand zèle pour une cause, dont il prévoyait bien la malheureuse issue, et se liant avec les chefs des révoltés. Dès qu'il se fut assuré d'un fort parti, il imagina de demander à l'assemblée de la première législature, d'être chargé de faire sur son propre crédit des avances pour acheter en Hollande quarante mille fusils, que les Brabançons avaient fait faire pour eux-mêmes, et qui n'avaient pas servi, la révolution de ce pays là étant terminée avant que la fabrication eut été achevée. Cette proposition, faite par celui qui avait fourni les armes des Anglo-Américains, et appuyée dans l'assemblée par un fort parti, ne pouvait manquer d'être adoptée avec enthousiasme. Muni des pouvoirs les plus étendus et d'excellens passeports, il se rendit à Amsterdam, d'où il écrivit au président, que les personnes avec lesquelles il se proposait de traiter étant actuellement en Angleterre, il se voyait

obligé de partir pour Londres. Arrivé en cette capitale, il trouva facilement le moyen de s'y faire arrêter, comme chargé de missions secrètes de la part du gouvernement français, manda sa prétendue mésaventure, fut bientôt relâché à la demande de l'assemblée nationale, en conséquence des ménagemens réciproques qu'on voulait garder à cette époque, et prolongea son séjour dans les pays étrangers, jusqu'à ce qu'un temps plus calme lui permit de retourner en France, où il rentra dans tous ses biens, qui pendant son absence avaient été mis sous la sauve-garde de la nation.

Beaumarchais avait deux sœurs, qu'il avait reléguées à Sens, où elles vivaient d'une manière fort retirée, avec douze cent francs de [redacted]

état, et ne pouvant douter de leur véracité, leur avança cinquante louis, en se faisant donner un mandat sur Beaumarchais.

Arrivé à Paris, il se rendit chez ce dernier, fut accueilli comme un ancien ami, et, après avoir fait chez lui un assez bon dîner, il lui demanda une conférence particulière dans son cabinet. Là, il lui parla du malheureux état où il laissait ses sœurs, et lui montra le mandat qu'il avait entre ses mains, lui déclarant qu'il désirait en avoir de suite le remboursement. « *Le bon billet qu'a La Châtre*, répondit légèrement Beaumarchais, faisant allusion à ce mot si connu de Ninon-Lenclos. — « Ah, il sera meilleur que vous ne pensez, répliqua Dumouriez, outré de ce propos ; car si vous ne me payez pas à l'instant, je vous brûle la cervelle » et cette menace fut accompagnée de la montre d'un pistolet armé. Beaumarchais eut beau tergiverser, vouloir tourner cette aventure en plaisanterie, il fallut compter les cinquante louis en or, et céder à la fermeté de Dumouriez, qui exigea d'être reconduit, par un escalier dérobé qu'il connaissait, jusqu'à la porte de la rue.

On peut juger par ces différentes anecdotes,

quel était cet homme qui, comme le disait celui qui a su le mieux le juger, s'est agité si long-temps, et dans tous les sens, pour exciter le bruit, bien différent de la réputation.

On se rappelle la malheureuse et trop célèbre affaire du collier, dans laquelle le Cardinal de Rohan fut si grièvement compromis. On sait qu'il fut jugé par le parlement et déchargé de toute accusation, mais que le public ne lui reprochait pas moins la légèreté de sa conduite privée, son inconcevable crédulité, la confiance qu'il accordait à de vils intrigans, et sa facilité à entrer dans des projets qu'en raison même de sa dignité et de son

[redacted]

rique, se trouvant un soir chez la Marquise de Rochebaron dans un cercle nombreux, était debout tournant le dos à la cheminée, et causant avec plusieurs personnes qui l'écoutaient avec plaisir. M. Desav....., petit homme, porteur d'une figure extrêmement brune, et vêtu en noir, se glisse peu à peu derrière lui, interceptant la chaleur du feu. Le comte, tout en continuant sa conversation, se retourne à moitié et, soit par distraction, soit par malice, lui crache au milieu de la poitrine. M. Desav....., ro ugede colère, était prêt à s'emporter, lorsque M. de Ganay s'écrie: « Ah, Monsieur, je vous demande mille pardons; je vous ai pris pour la cheminée. » Ce genre d'excuses égaya beaucoup la société.

Il faisait souvent assaut de méchanceté avec cette même Marquise de R. B. qui ne le lui cédait pas en fait de saillies mordantes. Un jour qu'elle l'avait *taquiné* plus qu'à l'ordinaire, sans qu'il eut rien répondu, elle racontait en sa présence que, dans un village près de sa terre, il y avait un arbre fameux qu'on nommait l'arbre de la justice, parce que deux femmes, connues pour les plus acariâtres du canton, s'y étaient pendues successivement. «Eh, comment, répondit M. de Ganay, M. de

« R. B. a-t-il négligé de demander des greffes
« de cet arbre ? »

Dans une société où l'on parlait de femmes enceintes, l'oncle d'une jeune dame dont les mœurs étaient plus qu'équivoques, marquait son étonnement sur ce que sa nièce, annonçant la plus belle constitution, jouissant de la meilleure santé et mariée dépuis plusieurs années, n'avait pas d'enfans. — « Avez-vous jamais vu, dit le Comte de Ganay, un grand chemin porter de l'herbe ? »

L'AVENTURE extraordinaire d'un mariage contracté à Lyon il y a quelques années, d'après une fraude évidente contre laquelle les lois pouvaient sévir rigoureusement, a été, [redacted]

ajouter aux agrémens de sa situation. A ces titres elle fut recherchée par tous les jeunes gens d'une condition égale, ou même un peu supérieure à la sienne, et qui, en raison de leur fortune, pouvaient se flatter d'obtenir sa main ; mais la tête remplie d'idées romanesques, infatuée de ses richesses, de sa figure et de ses talens, prétendant à des partis bien supérieurs, déclarant même qu'elle ne s'allierait jamais qu'avec la noblesse, elle repoussa ces hommages avec un dédain qui irrita vivement tous les aspirans. Trois d'entr'eux, fort liés ensemble, formèrent la résolution de s'en venger de la manière la plus cruelle, et le concours de circonstances assez singulières servit leur projet, au-delà même de leurs espérances.

Après quelques recherches, ils découvrirent un jeune chaudronnier nouvellement arrivé des montagnes d'Auvergne, pour exerçer son métier sur un plus grand théâtre. Une figure franche et ouverte, une intelligence peu commune parmi des gens de cette classe, et sur-tout une grande propensionà saisir tous les moyens de faire fortune, les convainquirent qu'ils ne pouvaient pas faire un meilleur choix pour l'accomplissement de leur dessein. Ils s'empa-

rèrent de ce jeune homme, le dépouillèrent de ses haillons, le revêtirent d'habits décens, et après avoir excité son amour-propre et sa cupidité sur les grands avantages qu'ils lui destinaient, et dont il ne tiendrait qu'à lui de jouir en suivant exactement leurs conseils, ils eurent la constance de le garder avec eux pendant plus de six semaines, pour lui donner un certain usage du monde et l'endoctriner sur le rôle qu'ils voulaient lui faire jouer. Ce ne fut pas cependant sans peine qu'ils parvinrent à vaincre les scrupules que lui dictait encore une éducation pieuse, lorsqu'on s'ouvrit franchement à lui sur les manœuvres odieuses dont il devait être l'instrument. Mais on en vint à bout en mettant adroitement en jeu sa vanité, l'appât des richesses dont il pouvait devenir
[redacted]

qu'il cherchait à se marier à Lyon. Sous de tels auspices, il ne pouvait manquer d'être accueilli favorablement Les premières visites se passèrent en complimens ordinaires, mais affectueux de part et d'autre : car la belle demoiselle commençait déjà à trouver le nouveau venu fort à son goût, et celui-ci, s'apercevant qu'il ne déplaisait pas, perdait insensiblement sa timidité naturelle, écartait peu à peu ses scrupules, et se livrait entièrement aux conseils de ses instituteurs, qui avaient soin de régler toutes ses démarches. Bientôt les assiduités devinrent plus fréquentes, et lorsqu'on crut qu'il en était temps, on hasarda des propositions directes de mariage, qui parurent être écoutées avec plaisir et qui, pour la forme, furent renvoyées par devant un vieux tuteur, bonhomme qui ne voyait que par les yeux de sa pupille, mais qui, en cette occasion fut flatté de son importance, et n'opposa d'autre difficulté que celle du temps nécessaire pour prendre des renseignemens exacts.

Une mesure aussi simple, et qu'on ne pouvait éviter, paraissait devoir être très-préjudiciable au plan des trois conjurés : mais un singulier hasard en avait d'avance favorisé le succès. Le jeune chaudronnier portait

réellement le nom d'une famille respectable dans son même canton, et qui vivait d'une fortune aisée à quelques lieues de la petite ville de St.-Flour. Ce fut dans ce dernier endroit que le bon tuteur s'adressa pour avoir des informations sur le gentilhomme qui recherchait sa nièce. La réponse du correspondant ne put qu'être favorable, vu l'identité du nom et de la qualité désignée. Les détails les plus exacts furent transmis sur tous les individus de cette famille, et parurent se rapporter parfaitement à ceux qu'avait donné, le prétendant.

Celui-ci, muni du consentement formel de son père, à qui il avait eu soin de cacher une ruse que sa candeur n'eût jamais approuvée, pressa le mariage, et il fut célébré à

[redacted]

la détresse des bonnes gens qui l'habitaient. Le mari qui avait paru fort triste pendant la route, et qui était pénétré du plus sincère repentir, sur le rôle infâme qu'on lui avait fait jouer, s'était déjà jeté à ses pieds, en lui avouant avec la plus vive douleur, l'horrible complot dont elle avait été la victime. Il implorait encore humblement sa grâce, prêt à se soumettre à sa décision, fût-elle de le rendre le plus malheureux des hommes, en le quittant pour toujours, fut elle même de le livrer à la rigueur de la justice. Elle était dans la plus grande irrésolution, entre l'attendrissement et la colère, lorsque la présence inopinée des trois étourdis vint fixer son incertitude. Ils entrèrent en éclatant de rire, et se moquant de l'humiliation de celle qui les avaient dédaignés avec tant de hauteur, et à laquelle ils voulaient bien promettre dorénavant leur protection. Mais la jeune femme, reprenant en ce moment cet air de fierté qu'elle leur avait manifesté si souvent, « Messieurs, leur dit-elle, en leur lançant les regards du mépris qu'ils méritaient, l'infamie de ce procédé retombera à jamais sur vous, pour peu qu'il vous reste quelques sentimens d'honneur et de probité. Vous

m'apprenez combien j'aurais été malheureuse avec l'un de vous, et je vois dans le repentir, dans la douleur sincère de l'infortuné jeune homme que vous avez séduit, combien je peux être heureuse avec lui. Je sais que les lois pourraient me venger, en vous couvrant de honte, et vous reléguant dans la classe des plus vils criminels : mais je n'invoquerai point leur secours. Je vous livre à vos propres remords, et je crois vous punir assez, en ratifiant volontairement à vos yeux l'union formée sous les auspices de la plus basse perfidie, et dans laquelle j'espère trouver ma félicité. Que votre présence ne souille pas plus long-temps un asile qui sera désormais celui de l'honneur et de

[redacted]

Dans la guerre de la succession, le Roi de Prusse, Frédéric II, dont on ne peut révoquer le témoignage en faits militaires, avait eu souvent à combattre contre les Russes et rendait une justice exagérée à leur valeur. Ces diables de soldats Russes, disait-il,.... quand on les a tués, il faut encore leur donner des coups de bourrade pour les jeter à terre.

---

* Ce même Monarque, ayant banni toute étiquette de ses soupers, où il rassemblait plus particulièrement les littérateurs musiciens, artistes, etc., embarrassa beaucoup un soir ses convives, en demandant à chacun, que feriez-vous si vous étiez Roi de Prusse ? de grands complimens furent la réponse commune : mais la question se trouvant adressée au Marquis d'Argens, ma foi, Sire, répondit-il, je vendrais mon royaume pour acheter quelques belles terres en France, où j'irais vivre en paix. Cette saillie amusa beaucoup le Monarque.

A L'UN de ces soupers, on critiquait, et même avec amertume, un sermon qui venait d'être prononcé devant la cour. Le Roi prit la défense du prédicateur : « Croyez-vous, Messieurs, qu'il soit si aisé de parler une heure de suite sur le même sujet, sans se répéter, sans dire des choses insignifiantes? Marquis d'Argens, essayez le seulement un quart-d'heure sur tel sujet qu'il vous plaira choisir. « Le Marquis accepte le défi, et prenant pour texte ces paroles de l'écriture sainte, *rendez à César ce qui est à César* « Ce sera, dit-il, le sujet de ma première partie; mais César ne doit-il pas nous rendre ce qui est à nous? ce sera le sujet de la seconde. — En voilà assez, dit Frédéric, on sait tout ce que vous pouvez dire dans [redacted]

Le Roi de Pologne, Stanislas Leckzinski, à une piété très-austère pour lui-même, mêlait souvent la plus douce gaieté. Il racontait plaisamment que se faisant lire un soir la vie d'un saint par son vieux valet-de-chambre, celui-ci déjà un peu endormi, ou ne prenant pas garde à une faute d'impression, prononça, Dieu lui apparut en *singe*. — En songe dit le Roi. — En singe, ou en songe, répliqua naïvement le lecteur, Dieu n'est-il pas le maître ?

Un jour de fête solennelle, Philippe d'Orléans, régent de France, se trouvant à St. Eustache, la quêteuse, jeune et jolie, vint lui présenter sa bourse avec beaucoup de grâce. Le Prince tire un double louis, et dit tout bas en le lui donnant : « Pour vos beaux yeux. » La quêteuse fait une profonde révérence, et lui représente sa bourse, en disant : « Monseigneur, et pour les pauvres. » Le régent sourit, tire deux autres doubles louis et les met dans la bourse, en répétant : « Et pour les pauvres. » Rentré dans son palais, il s'amusa beaucoup de cette avent[illegible] et dit à ceux qui l'entouraient : « U[illegible]t charmante demoiselle vient de [illegible] donner une très-bonne leçon. »

VERS la fin de l'été 1791, une société, composée de gens aimables et instruits, était réunie dans une charmante maison de campagne au pays de Vaud. Les journées étaient employées, selon le goût de chacun, à l'étude, à la chasse, ou à la promenade. Le soir on se rassemblait, soit pour faire de la musique, soit pour des lectures sérieures, ou amusantes, souvent interrompues par des dissertations agréables, et quelquefois par des jeux enfantins que la jeunesse demandait, et auxquels tout le monde se mêlait, sous la surveillance d'une respectable aïeule qui jouissait avec émotion de la gaieté et du bonheur de ses enfans.

Quelqu'un imagina d'entreprendre en commun la lecture des mille et une nuits, et la proposition acceptée, on s'en occupa pendant plusieurs soirées. Mais bientôt on s'ennuya de voir toujours en scène la Sultane Shéerazade, de n'avoir pour objets d'intérêt que des féeries, des enchantemens, ou des aventures absolument invraisemblables, et tout en rendant justice au style simple et naturel du traducteur, M. Galland, et de son continuateur, M. Caussin de Perceval, on se récria sur la décision contradictoire de M. Laharpe qui, en critiquant amèrement cet ouvrage dans

son cours de littérature, avoue qu'il le relit tous les ans, comme également instructif et amusant. «Que nous importe, dit quelqu'un, la peinture des mœurs des Arabes, dont aucun de nous n'est tenté d'aller vérifier l'exactitude ? Si l'on veut se livrer aux idées vagues d'une imagination en délire, que ne prend on le sujet de fantaisie le plus bizarre, ou le cadre même le plus commun, pour l'adapter à des traits historiques, ou à des particularités anecdotiques et connues qui, présentant gaiement le tableau de nos propres mœurs, remettront sous nos yeux des traits plus ou moins saillans de quelques personnages célèbres, et nous intéresseront d'avantage que la ridicule fureur du despote qui balance si longtemps entre la plate curiosité d'entendre des fables et le plaisir barbare d'immoler sa femme qui, tout en le réjouissant par ses historiettes, le rend père de trois enfans ! »

Mad. de M***, si connue dans la littérature, et qui faisait partie de cette aimable société, s'unit à cette opinion, et la soutint avec autant de grâces que d'esprit, contre ceux qui prétendaient que l'exécution d'un tel plan serait impossible, ou que, dans la manière de le traiter, elle entraînerait des difficultés de détail

qu'il serait peut-être inconvenant de présenter, ou d'approfondir.

Cependant les jeunes personnes mirent fin à cette dissertation en demandant la reprise des jeux enfantins qui les amusaient beaucoup plus et auxquels toute la société prit part. Les gages qui terminent ces sortes de divertissemens furent tirés, et par un hasard, peut-être prémédité, il n'en restait qu'un qu'on savait appartenir à Mad. de M***. Celui qui fut chargé d'infliger la pénitence, ordonna que celui, ou celle à qui appartenait le gage se soumettrait à présenter dans vingt-quatre heures un petit conte sur les vicissitudes de la vie d'une épingle, dont l'existence aurait commencé sous le règne de Louis XIV, aurait



[redacted]

HISTOIRE D'UNE ÉPINGLE.

LA prude Madame de Maintenon avait reçu de l'abbé Gobelin son confesseur une pelote qu'elle laissa tomber de sa poche, un jour qu'elle était chez la fameuse Ninon-de-Lenclos. celle-ci curieuse, au moins autant que la moins cusieuse de son sexe, fait rougir la prude par mille et une questions, aussi embarrassantes les unes que les autres...... De qui tient elle cette pelote ?.. Est-ce de Villarceau ,.. de Chevreuse ,.... du Roi même ? — Point du tout : c'est du saint directeur. Qu'on juge de la surprise de Ninon. « Je n'aurais jamais cru dit-elle, que l'abbé Gobelin put m'inspirer autant de curiosité. Puisqu'il en est ainsi, je veux que la première épingle y soit placée par moi. En voilà une qui n'est à mon ruban que pour me rappeler que Lachâtre vient ce soir ; je la choisis, et je trouve cette occasion piquante. »

Enfin, voilà l'épingle placée à cette heureuse pelote par la plus jolie courtisanne de Paris. A cette époque, Madame de Montespan com-

agrafe de diamans, qui relevait son chapeau, un panache de plumes blanches unies par un ruban, où elle avait brodé ces mots : *Si Jacques eut ressemblé à Louis, tout lui serait fidèle.* Cette légende, qui flattait à la fois et le sentiment et la vanité du Roi, lui fit un plaisir extrême ; mais en la portant il fallait qu'elle fut secrète. Aussitôt il sonne Bontems, son valet-de-chambre, se fait apporter son écrin, et prenant avec une grâce qui n'appartenait qu'à lui, l'épingle qui lui était si chère : « Tenez, Madame, dit-il, voilà la seule manière de fixer et de cacher ce mot, auquel le mystère seul peut ajouter encore quelque charme. » Madame de Maintenon baissa les yeux, plaça l'épingle sur le ruban, qui ayant rempli l'usage auquel il était déstiné, fut roulé, avec soin

[redacted]

nous porter avec rapidité vers la fin du règne de Louis XV, moment où elle fut remise en jeu par une aventure assez extraordinaire.

On sait à quel point de facilité et d'aisance Madame du Barry s'était portée auprès de Louis XV; rien pour elle n'était sacré, soit dans ses folies, soit dans son désœuvrement. Un jour, après dîner, ne sachant comment continuer une conversation languissante et d'un décousu impossible à soutenir, elle imagine de se faire ouvrir un cabinet, où le Roi conservait les choses les plus précieuses qu'il tenait de ses ancêtres. Manuscrits importans, choses rares de différens genres, tout en un instant fut mis sens dessus dessous, malgré les représentations du Roi qui, plus amant que Monarque, avait depuis long-temps abandonné sa dignité par une complaisance sans bornes. Au travers de la dévastation du cabinet, l'écrin de Louis XIV tomba sous la main de celle à qui il ne l'aurait peut-être pas confié. Il était rempli de plusieurs diamans fort beaux, d'un anneau émaillé, qu'avait porté Madame de Maintenon, sur lequel on voyait gravés à l'extérieur les attributs les plus saints, et sur la partie intérieure, tout ce que l'amour et l'esprit peuvent inventer de

plus tendre en devises et en emblèmes amoureux. Il y avait de plus une petite croix de bois de violette, faite en mémoire de la révocation de l'édit de Nantes, sur laquelle étaient les noms de Letellier, du père Lachaise et de Madame de Maintenon, avec la funeste date du 10 octobre 1685. Dans un des coins de l'écrin était un petit étui d'ambre, fait avec beaucoup d'art, qui renfermait cette fameuse légende donnée au Roi par Madame de Maintenon le jour de l'arrivée de Jacques II à St.-Germain, et notre célèbre épingle attachait les deux bouts du ruban avec un papier, où était écrit le précis de l'anecdote qui la rendait d'un si grand prix. Ouvrir le papier, lire la légende, prendre l'épingle, casser l'étui, fut l'affaire d'un moment pour Madame du Barry



aussi étourdie que rebelle, était déjà chez elle, occupée à réunir un groupe de plumes élégantes, avec cette épingle qui avait été autrefois si utile à la gloire et à l'amour.

Cette petite aventure se passait précisément au moment où Monsieur d'Aiguillon était presque sûr de voir terminer heureusement l'intrigue qu'il avait arrangée avec Madame du Barry, pour faire renvoyer Monsieur de Choiseul.

Le Ministre, aussi heureux qu'adroit, avait laissé long-temps l'orage se former sur sa tête, et sans s'embarrasser des craintes de ses innombrables amis qui, peut-être par leurs imprudences, n'avaient pas peu contribué à lui faire du tort, il paraissait toujours tranquille et comptant sur sa fortune.

Cependant les choses en vinrent au point que cédant aux instances, aux importunités même de tout ce qui l'entourait, il consentit, uniquement par complaisance, à faire une démarche qui répugnait à son amour-propre mais qui paraissait la seule propre à parer le dernier coup qu'on voulait lui porter par la maîtresse favorite et toute puissante.

Depuis qu'il existait, il croyait qu'il n'y avait pas deux manières, pour un homme

adroit et séduisant, de se raccommoder avec une femme, fût-elle notre ennemie mortelle. Ce moyen lui avait toujours réussi, et avec une tête aussi fertile en projets de ce genre, former et exécuter était à-peu-près la même chose. Il se rapprocha donc de la belle comtesse, eut l'air de partager l'admiration qu'elle inspirait; lui parla avec le ton de la franchise et de la gaieté, se plaignit légèrement d'avoir été l'objet d'une bouderie qui la rendait plus charmante encore, l'assura qu'un quart-d'heure de conversation détruirait aisément toutes les préventions qu'on avait pu donner contre lui, et parut enfin tellement insinuant, que le triumvirat du chancelier, du Duc d'Aiguillon et de l'abbé Terray commença à craindre pour le succès d'une intrigue si bien conduite

[redacted]

tout ce qui pourrait être contraire à l'intérêt de ses amis.

Il est bon de dire, avant de continuer l'histoire, que depuis quelques jours le Roi avait redemandé plusieurs fois, avec humeur, l'épingle à Madame du Barry qui, loin de se soumettre à la rendre, lui laissait toujours l'inquiétude de la perdre, et comme le Roi voulait lui faire sentir que cette épingle avait appartenu à Louis XIV, et même était jointe à des circonstances importantes de sa vie, elle devait être non-seulement conservée, mais respectée, par esprit de contrariété, Madame du Barry se plût à lui faire jouer les rôles les plus bizarres. Tantôt elle s'en servait pour attacher contre un rideau la perruque du Chancelier qui, en se retirant montrait à nu sa hideuse tête chauve; tantôt pour piquer la jambe grêle de l'abbé Terray, ou le dos du cardinal Giraudi qui, en sa qualité de nonce du S.t-Père, mettait au nombre de ses devoirs le bonheur d'assister au lever de la favorite et de chausser son joli petit pied, et ces espiegleries ne lui rendaient l'épingle que plus précieuse.

Enfin le jour du rendez-vous arriva.... Il était six heures; le Roi était à la chasse, et

ne devait revenir que fort tard. Monsieur de Choiseul ayant renvoyé un comité, vingt rendez-vous importans, consigné tous les premiers commis (jusqu'à M. de Lisle même) tout lui assurait une tranquillité profonde, et semblait lui donner l'espoir d'une réconciliation, qui à la vérité blessait son orgueil, mais qu'il ne pouvait refuser à l'amitié.

Les deux portes s'ouvrirent. Madame du Barry se présente, avec une mise plus élégante que riche, ses superbes cheveux bouclés nonchalamment, mais avec beaucoup d'art, et à son côté un superbe bouquet des fleurs de la saison, serrées par un nœud de rubans, dont la fameuse épingle réunissait les contours. Elle avait l'air de Vénus descendant de l'O-

[redacted]

mots contrastait si singulièrement avec cette délicieuse figure, que le duc ne put s'empêcher de sourire, et y répondit par un persiflage, dont elle sentit toute l'amertume. Elle répliqua avec une aigreur, que Monsieur de Choiseul affecta de prendre pour un joli petit caprice, et qu'il crut dissiper en devenant entreprenant. Peut-être eût-il réussi, malgré l'humeur qui opposait une sévère défense, lorsque cette maudite épingle, toujours destinée à jouer un grand rôle, présente sa pointe, déchire une superbe dentelle, *et lui fait au poignet une large blessure*. Il jette un cri, s'éloigne avec impétuosité, et Madame du Barry qui, ne se doutant pas de cet accident, se croit insultée au moment où elle allait peut-être pardonner, s'échappe avec précipitation, sans qu'une main ensanglantée osât la retenir.... Le ministre fut renvoyé deux jours après... Et en allant à Chanteloup où il était exilé, comme chacun dans sa voiture dissertait sur la cause de sa disgrâce, sur ce qu'il avait fait, sur ce qu'il aurait dû faire.... Il ne répondit que par ces mots auxquels personne ne comprit rien : « Une épingle a changé les destins de la France. »

A peine la favorite sortait-elle de chez

M. de Choiseul, que le Roi arriva de la chasse. Sa maîtresse l'accueillit avec d'autant plus d'empressement, qu'il semblait qu'elle eut à se venger de l'affront qu'elle croyait avoir reçu. Jamais le Monarque ne la trouva si tendre. Ce fut une occasion de redemander son épingle. On la lui rendit, et il la renferma précieusement, sans se douter à quel point elle lui avait été utile.

Laissons un instant l'épingle retourner dans l'écrin du Roi, et voyons par quel événement elle en est sortie sous le règne suivant, pour n'y jamais rentrer.

Mademoiselle Contat, actrice charmante de la comédie française, avait tourné la tête au jeune comte de Narbonne, enfant gâté de la [redacted]

trouvait piquant de la faire passer du fichu de Madame de Maintenon et de la tête de Louis XIV, à la lettre de Suzanne, à qui elle devait servir de cachet. Si l'épingle n'arrivait pas au jour fixé, le marché devait être nul. Qu'on se peigne l'embarras du comte. Il ne savait quel moyen employer pour avoir cette épingle. Pour succroît de peine, la première représentation devait être quatre jours après.... Il se désolait de la bizarre fantaisie de sa maîtresse. Enfin le hasard lui fournit un moyen dont il profita.

Dans ce temps on dansait des quadrilles, et celui dont il était acteur exigeait de la magnificence dans les habillemens. Il s'informa d'abord adroitement par M. de la Borde de ce que contenait l'écrin : il feignit ensuite d'avoir besoin de quelques diamans qu'il renfermait, pour orner ses habits le jour du bal dans le salon d'Hercule, et comme le Roi avait la bonté de lui passer toutes ses fantaisies, il consentit qu'on les lui prêtât. Je vais les chercher moi-même, dit le jeune étourdi, cela me fera voir une certaine épingle dont j'ai tant entendu parler. Avant que le Roi eût eu le temps de répondre, il avait déjà été dans le cabinet faire ouvrir l'écrin, et pendant que l'on arrangeait

les diamans, substitué, sans qu'on s'en aperçut, une épingle à peu près semblable à celle qu'il désirait tant, et qu'en une heure de temps il porta aux pieds de Mademoiselle Contat. Il était temps, la pièce allait commencer. L'épingle cacheta la lettre de Suzanne, au milieu des applaudissemens, des transports du public, piqua le comte Almaviva, fut payée par le bonheur du comte, et....... perdue dans le théâtre dans les différentes mains par lesquelles elle passa. Mademoiselle Contat fut un moment inquiète ; mais est-on jamais coupable aux yeux de ce que l'on aime! cette réflexion la rassura, et elle s'excusa à peine auprès de son amant. Quand à lui il fut plus embarrassé ; car le garde de l'écrin avait [redacted]

sard maîtresse de M. d'Arlande, qui fut le premier mortel assez hardi pour se frayer une route dans les airs dans le ballon de M. Pilâtre des Rozier, depuis victime de ses talens et de son courage.

Cette danseuse, qui n'était légère qu'en dansant, adorait son amant. On peut juger de l'état horrible où elle fut, en songeant aux dangers que M. d'Arlande allait courir. Elle eut le courage de le conduire à la Muette, d'où son nouvel Icare devait abandonner la terre. « Au moins, lui dit-elle, au moment de partir, que votre prudence évite dans ce fatal voyage, tous les dangers qui sont inutiles à courir : cette tresse de mes cheveux, vous en rapellera le souvenir. » En finissant ces mots, elle attacha sur son cœur cette tresse chérie, avec notre épingle prédestinée, qui par hasard se trouva sous ses doigts. Ses yeux se couvrirent de larmes, sa tête d'un voile épais, et son amant se perdit dans les airs. Laissons le suivre le projet le plus hardi qu'on ait jamais formé : ne nous occupons que de notre épingle. Un coup de vent ayant déchiré un petit drapeau que nos voyageurs portaient en signe de triomphe, sur lequel ils avaient écrit l'époque et l'heure

de leur ascension, M. d'Arlande craignit qu'il ne fût absolument perdu, et s'efforça en vain de rejoindre les deux morceaux de l'étoffe. L'épingle devint absolument nécessaire pour les réunir : elle fut sacrifiée à cet emploi, et la tresse était, pour M. d'Arlande, ce qu'il y avait de plus important à conserver.

Enfin, après plusieurs heures de navigation aërienne, le ballon descendit au milieu des applaudissemens universels. Les physiciens, les naturalistes, les géomètres, les astronomes, vinrent en foule rendre hommage à nos voyageurs. Parmi les astronomes on citait M. Bailli, au rang des plus célèbres. Pilâtre lui fit hommage du drapeau, comme

[redacted]

triomphe par son peuple à Paris, M. Bailli, nommé maire de cette ville par l'enthousiasme populaire, était chez lui à attendre l'instant d'aller à l'hôtel-de-ville, pour recevoir le Monarque. Le Roi était arrivé plutôt qu'on ne l'avait cru; un cavalier vint à toute bride prévenir M. Bailli qui, sortant précipitamment, oublia le ruban patriotique qu'il portait depuis deux jours à sa boutonnière. Il remonta dans son cabinet pour le chercher, et ne sachant comment l'attacher, ses yeux se portèrent sur l'épingle, qui était encore au drapeau aërien : il la prit avec précipitation, fixa son ruban par elle, et courut à l'hôtel-de-ville......

Que l'on m'épargne ici des détails inutiles à notre histoire, et qui rappelleraient les malheurs du seul parti que la fidélité et l'honneur puissent avouer. Il suffira de savoir que le sort, attaché à faire passer notre épingle par les positions les plus extraordinaires et les plus opposées, voulut qu'au moment où Monsieur le Maire présenta une cocarde nationale au Roi, il n'eut pas d'autre moyen de l'attacher à son chapeau, que de se servir de l'épingle prédestinée qui, trop faible apparemment pour l'emploi qu'on lui

Elle fut perdue pour la seconde fois pendant long-temps, et retrouvée dans le Louvre par une garde malade qui, appelée auprès de M. de Mirabeau, et chargée de l'ensevelir, attacha par elle un des coins du linceul. Il semble que le destin ait voulu finir son sort si remarquable, avec celui de l'homme le plus extraordinaire de son temps. Sûrement elle ne reverra jamais le jour, à moins que dans la suite des temps, l'inconstance populaire n'aille insulter à la cendre d'un homme que l'enthousiasme révolutionnaire a couronné à sa mort, ce qui rappellerait ses propres paroles : « *Il y a bien près du Capitole à la roche Tarpeïenne.* »

« Je désire, ajouta Mad. de M***, après avoir » lu ce petit conte à l'assemblée, que l'on soit » content de la manière dont j'ai tiré mon » épingle du jeu : mais je n'ai voulu en faire » qu'un amusement que j'abandonne volontiers » à la censure de l'amitié, en la priant de n'en » juger que l'intention. »

Elle devait être d'autant plus sûre de n'avoir à éprouver que des éloges, qu'elle n'avait pas besoin d'indulgence pour la légèreté et la facilité de son style, et que tout ce qui, à un

lecteur indifférent, semblerait étranger à la rapidité, peut-être à l'intérêt des petits événemens, avait rapport à des plaisanteries de société qui, répétées hors du cercle où l'on pouvait en saisir avec gaieté les allusions, perdraient totalement leur mérite.

Dans une de ces réunions de l'aimable société dont je viens de parler, et où l'on ne s'occupait pas toujours d'amusemens enfantins, de contes fabuleux ou historiques, la conversation tomba un soir sur les différentes affections morales, sur leur origine, leurs effets, et l'espèce d'influence qu'elles pouvaient avoir sur la constitution physique de l'homme. On déraisonna bien un peu, ainsi que cela arrive toujours en pareille occasion. On parla des maux de nerfs, des vapeurs, de la mélancolie, du spléen, et enfin de la misantropie, qu'on regardait comme faisant partie de ces espèces de maladies qui doivent être traitées par l'art médical. Le docteur Albert Schültermann qui, par son état, avait été long-temps fixé à Paris, et n'en était révenu que depuis peu, soutint que la misantropie n'était pas purement du ressort de l'hygienne



l'hygienne, qu'elle avait son principe dans une imagination momentanément désordonnée par des causes morales, qu'elle pouvait céder aisément à la sagesse de la réflexion et à la dissipation, seuls remèdes à employer dans ce cas là, et qu'enfin l'art médical, bien loin d'y apporter quelque soulagement, ne pouvait qu'aggraver les suites de cette malheureuse affection, en affaiblissant des organes déjà ébranlés par quelques sensations pénibles qui avaient blessé l'amour-propre, et que l'amour-propre cherchait à se dissimuler. Pour prouver son assertion, il raconta ce qui lui était arrivé dans la capitale il y a quelques années.

» Je m'étais intimément lié, dit-il, avec le comte de S.te-Luce, plus âgé que moi, et qui, dans ses sociétés, était également distingué par des qualités solides, un esprit aimable, et une sensibilité dont l'exaltation se portait souvent à l'extrême. J'appris que l'infidélité d'une femme, à laquelle il était attaché depuis long-temps, et qu'il se proposait d'épouser, l'avait profondément affecté, et ne le voyant pas reparaître depuis quelque temps chez nos amis communs, j'eus lieu de croire que, pour dissiper son chagrin, il avait été passer une

quinzaine de jours à la campagne. Cependant, après différentes informations, ayant su qu'il se tenait constamment renfermé, je craignis qu'il ne fût malade, et, connu de ses gens, je n'eus pas de peine à pénétrer auprès de lui, malgré les ordres qu'il avait donnés pour qu'on ne troublât pas sa solitude. Je fus étonné en effet de lui trouver une physionomie toute décomposée, un air sombre et concentré qui semblait annoncer une altération réelle dans sa constitution. Je lui demandai, avec intérêt et détail, des nouvelles de sa santé, et n'apercevant dans ses réponses aucun symptôme qui pût m'en faire augurer défavorablement, je voulus lui parler de l'objet que je pensais être celui de sa tristesse. Je vis à l'instant ses joues se colorer, et, avec un certain air de contrainte, qui me persuada que j'avais touché la corde sensible qu'il aurait voulu dérober à mes regards, il m'interrompit vivement, en me disant : « Me croyez-vous donc, mon ami, assez pusillanime à mon âge, pour être affecté d'une de ces contrariétés que tout le monde éprouve dans sa vie? Bien loin de là, je m'en félicite, puisqu'en m'engageant à me retirer quelque temps de la société, pour éviter les sarcasmes trop ordinaires en pareil

cas, elle m'a procuré l'occasion de me replier sur moi-même, et de me livrer à des réflexions qui, dans le tourbillon des plaisirs, se présentaient souvent à mon esprit, et que j'ai pu enfin approfondir dans le calme de la solitude».

Alors, avec une emphase exaltée au dernier point, il me débita quelques-unes de ces diatribes, si communes contre la perversité du genre humain, dans lesquelles j'aperçus qu'il y avait plus d'humeur que de raisonnement, et qui me convainquirent que le mal, dont j'avais bien jugé le principe, ne consistait plus que dans l'imagination. Tout en discutant avec tranquillité, sur un système aussi morose, je parvins à le déterminer à faire avec moi quelques tours de promenade dans le jardin du Luxembourg, auprès duquel il logeait. Nous marchâmes assez long-temps, nous entretenant, tantôt d'objets indifférens, tantôt des noires idées dont il paraissait ne pas s'écarter. Enfin, la fatigue et la chaleur nous forçant de nous reposer, nous nous assîmes dans une allée latérale sur le côté d'un banc, dont l'autre extrémité venait d'être occupée par un homme âgé, vêtu décemment, et paraissant fort appliqué à la lecture d'un livre qu'il tenait à la main, et

qu'il refermait par intervalles, po
dans la méditation.

Là, nous continuâmes notre co
morale qui, dans la chaleur mê
discussion entre gens honnêtes, n
tourner en aigreur de part ni d'au

« Lancé dans le monde, me dis
autre expérience que celle que j'av
dans mes lectures, je croyais à la
la probité, et presque toujours
mon erreur, j'ai reconnu que la
l'intérêt personnel étaient les seu
des actions humaines. Par-tout j'a
honoré en raison de son opulence
titré se croyant grand, parce qu'il
sur des échasses, le flatteur ram
pieds des gens en place, pour en
les moyens d'écraser ses inférieurs
de son crédit. Au milieu de ce
qu'on dit aimables, j'ai cherché le
n'ai trouvé que le vide et l'ennui.
alors les maximes de la morale cor
gés de l'enfance, j'ai espéré décou
heur dans la multiplicité des jouis
bientôt mon cœur blasé n'a sen
pointes des remords. La littérature
devoir être le délassement de l'ho

nête ; je m'y suis livré avec effervescence et dans les prétendus ouvrages du génie, je n'ai vu que des idées fausses et gigantesques ; dans l'histoire, que les crimes de l'ambition, dans les meilleurs poëmes, que des prétentions à l'esprit et le bon sens à la torture ; au théâtre, la scène lyrique livrée à la dépravation et à la mobilité du faux goût, dicté par le caprice du moment ; la scène tragique me présentant le langage boursoufflé de héros imaginaires, et en résultat, les atrocités les plus révoltantes : enfin la comédie, destinée à corriger les mœurs, devenue l'école de l'immoralité. J'ai voyagé, et dans tous les pays j'ai vu l'intrigue luttant avec avantage contre la franchise, l'orgueil naturel du sage, dupe de la bassesse, et la modeste vertu humiliée par l'effronterie du vice.... Et vous, mon ami, qui n'apercevez que ce qu'il y a d'agréable dans toutes les circonstances de la vie, vous, qui savourez avec volupté, et sans prévoyance, tout ce qui vous présente quelques jouissances éphémères, vous, dont je ne me permettrai pas de détruire les trop vaines, mais heureuses illusions, vous voudriez m'entraîner de nouveau dans la carrière où j'ai marché trop long-temps en aveugle, et

dont, peut-être trop tard, vous connaîtrez les précipices!.... Non, le voile a été déchiré par les mains de la réflexion; je ne me laisserai plus abuser par ces chimères qui répugnent à ma raison éclairée, et loin d'un monde qui se croit civilisé, parce qu'il est corrompu, je saurai me suffire à moi-même, en suivant les principes de la droite nature, et plaignant les malheureux humains qui arrivent successivement au terme fatal de leur existence, fort étonnés de n'avoir pas su vivre. »

» Tel fut à peu près le discours que me tint le comte de S.[te]-Luce avec une volubilité qui ne me permit pas même de l'interrompre, et qui me parut l'effet d'une espèce de fièvre atrabilaire qui agitait particulièrement le système nerveux. Je me gardai bien de lui indiquer en ce moment des remèdes, qu'il aurait sans doute repoussés avec humeur, et, profitant de la nuance d'attendrissement qu'il venait de manifester, en terminant sa véhémente diatribe, je crus devoir commencer sa guérison par le raisonnement. Je pris donc la parole à mon tour. — Mon cher comte, lui dis-je, avant de juger aussi sévèrement, descendez dans votre propre cœur, et vous serez étonné

d'y trouver le germe de toutes ces passions ; dont vous ne blâmez le développement dans vos semblables, que parce que vous vous sentez la force de les combattre avec avantage. Vous avez le courage de la vertu, joignez-y celui de l'indulgence, qui n'est pas moins nécessaire au milieu de cette société dans laquelle nous a placés la Providence, et dont elle-même a formé les liens indissolubles. L'homme vertueux doit son appui à la faiblesse qui est l'apanage général de l'humanité, et toute son horreur au vice qui en est l'exception. Mais qui de nous sera assez sûr de ses propres lumières pour marquer le terme entre l'un et l'autre, lorsque rien ne nous le dénote affirmativement ? Celui qui ne peut sonder les replis du cœur a-t-il le droit de juger les intentions, d'après des apparences trop souvent trompeuses ?...... peut-être est-il des cas où la sagesse appelle une prudente méfiance ; mais gardons-nous de faire planer sur l'humanité entière le soupçon qui ne doit atteindre que quelques individus, punis d'avance par leurs secrets remords, et dont le mépris public fait tôt ou tard justice. La nature a placé dans nos cœurs le besoin de la société. C'est à nous d'employer avec sagesse les moyens de bonheur qu'elle a réunis

dans cette communauté de services et d'obligations qui lient tous les hommes. Souvenons-nous que, quelque méchans que nous puissions les supposer, il n'est point de malheur comparable à celui de les fuir, ou de leur vouer le sentiment pénible de la haine. Celui qui n'a rien à se reprocher jouit du plaisir de vivre avec ses semblables, sans scruter le motif de leurs actions : il se livre avec sécurité aux illusions même qui font le charme de l'existence, et ne se plaint pas de la sérénité d'un beau jour, parce que de légers nuages ont obscurci quelques parties de l'horison.

« Telles furent à peu près les maximes générales que je crus devoir employer pour combattre le faux système du comte de S.te-Luce : mais je mis d'autant plus de chaleur dans leur développement, que je m'aperçus de l'attention avec laquelle j'étais écouté par l'inconnu qui était assis sur le meme banc que nous. Me tournant alors de son côté « Monsieur, lui dis-je, vous avez paru entendre avec quelqu'intérêt notre conversation ; soyez, je vous prie, notre arbitre : lequel de nous deux a tort ? — Vous pensez bien que je ne fis cette question que parce que je me croyais sûr de la bonté de ma cause. Jugez de mon étonnement

quand il me répondit avec un ton sec. — C'est vous, jeune homme. Quel droit avez-vous d'arracher le masque de l'amour-propre? Que vous importe sa difformité, si elle n'affecte pas celui qui s'en sert? Jouissez des prestiges de votre âge, puisqu'ils font votre bonheur, et n'enviez pas à votre ami le plaisir d'avoir du chagrin. »

» A ces mots il nous salua légèrement, et partit. Nous nous levâmes aussitôt, et continuâmes notre promenade sans nous dire un mot, mais chacun de nous livré aux réflexions que nous suggérait l'amer sarcasme de l'inconnu. Ce fut dans cet état que nous nous séparâmes, sans nous être communiqué ce qui nous affectait l'un et l'autre dans un genre bien opposé.

» Quelques jours après, je revis le comte de S.te-Luce, et fus extrêmement étonné de lui trouver, avec une physionomie riante et l'air ouvert, un ton d'aménité, bien différent de celui qu'il avait auparavant. Je ne manquai pas de l'interroger sur le motif de ce changement. Il m'avoua que la réponse de l'inconnu l'avait vivement frappé, qu'en y réfléchissant attentivement, il s'était convaincu que son système de misantropie tenait uni-

destinait, se replia vingt fois sur elle-même, mais à la fin fixa à la fois, aux yeux du peuple entier, la cocarde de Louis XVI et le sort du plus beau royaume de l'univers, jusqu'au moment du moins où il plaira à la providence d'en disposer autrement.

Récapitulons en peu de mots les différentes positions où s'est trouvée notre épingle, d'abord sur la toilette de Ninon; à son ruban comme souvenir d'un rendez-vous; au fichu de Madame de Maintenon; à la gaze de Madame de Montespan; à la chemise du Roi; dans son écrin par la faiblesse de Madame de Maintenon; à la plume de son chapeau pour recevoir Jacques II; à la perruque du Chancelier; au bouquet de Madame du Barry; dans l'écrin de Louis XV; enlevée par le comte de Narbonne; possédée par Mademoiselle Contat, employée comme cachet à la lettre de Suzanne dans le mariage de Figaro; deux jours perdue; de-là dans les mains d'une danseuse; attachée à l'habit de M. d'Arlande, pour y fixer une tresse de cheveux; à l'étendart aërien, dans le cabinet de M. Bailli, à sa boutonnière; et enfin à la cocarde de Louis XVI.

Que croit on maintenant qu'elle est devenue?

Elle fut perdue pour la seconde fois pendant long-temps, et retrouvée dans le Louvre par une garde malade qui, appelée auprès de M. de Mirabeau, et chargée de l'ensevelir, attacha par elle un des coins du linceul. Il semble que le destin ait voulu finir son sort si remarquable, avec celui de l'homme le plus extraordinaire de son temps. Sûrement elle ne reverra jamais le jour, à moins que dans la suite des temps, l'inconstance populaire n'aille insulter à la cendre d'un homme que l'enthousiasme révolutionnaire a couronné à sa mort, ce qui rappellerait ses propres paroles : « *Il y a bien près du Capitole à la roche Tarpeïenne.* »

« Je désire, ajouta Mad. de M***, après avoir » lu ce petit conte à l'assemblée, que l'on soit » content de la manière dont j'ai tiré mon » épingle du jeu : mais je n'ai voulu en faire » qu'un amusement que j'abandonne volontiers » à la censure de l'amitié, en la priant de n'en » juger que l'intention. »

Elle devait être d'autant plus sûre de n'avoir à éprouver que des éloges, qu'elle n'avait pas besoin d'indulgence pour la légèreté et la facilité de son style, et que tout ce qui, à un

lecteur indifférent, semblerait étranger à la rapidité, peut-être à l'intérêt des petits événemens, avait rapport à des plaisanteries de société qui, répétées hors du cercle où l'on pouvait en saisir avec gaieté les allusions, perdraient totalement leur mérite.

Dans une de ces réunions de l'aimable société dont je viens de parler, et où l'on ne s'occupait pas toujours d'amusemens enfantins, de contes fabuleux ou historiques, la conversation tomba un soir sur les différentes affections morales, sur leur origine, leurs effets, et l'espèce d'influence qu'elles pouvaient avoir sur la constitution physique de l'homme. On déraisonna bien un peu, ainsi que cela arrive toujours en pareille occasion. On parla des maux de nerfs, des vapeurs, de la mélancolie, du spléen, et enfin de la misantropie, qu'on regardait comme faisant partie de ces espèces de maladies qui doivent être traitées par l'art médical. Le docteur Albert Schültermann qui, par son état, avait été long-temps fixé à Paris, et n'en était revenu que depuis peu, soutint que la misantropie n'était pas purement du ressort de

l'hygienne

l'hygienne, qu'elle avait son principe dans une imagination momentanément désordonnée par des causes morales, qu'elle pouvait céder aisément à la sagesse de la réflexion et à la dissipation, seuls remèdes à employer dans ce cas là, et qu'enfin l'art médical, bien loin d'y apporter quelque soulagement, ne pouvait qu'aggraver les suites de cette malheureuse affection, en affaiblissant des organes déjà ébranlés par quelques sensations pénibles qui avaient blessé l'amour-propre, et que l'amour-propre cherchait à se dissimuler. Pour prouver son assertion, il raconta ce qui lui était arrivé dans la capitale il y a quelques années.

» Je m'étais intimément lié, dit-il, avec le comte de S.te-Luce, plus âgé que moi, et qui, dans ses sociétés, était également distingué par des qualités solides, un esprit aimable, et une sensibilité dont l'exaltation se portait souvent à l'extrême. J'appris que l'infidélité d'une femme, à laquelle il était attaché depuis long-temps, et qu'il se proposait d'épouser, l'avait profondément affecté, et ne le voyant pas reparaître depuis quelque temps chez nos amis communs, j'eus lieu de croire que, pour dissiper son chagrin, il avait été passer une

quinzaine de jours à la campagne. Cependant, après différentes informations, ayant su qu'il se tenait constamment renfermé, je craignis qu'il ne fût malade, et, connu de ses gens, je n'eus pas de peine à pénétrer auprès de lui, malgré les ordres qu'il avait donnés pour qu'on ne troublât pas sa solitude. Je fus étonné en effet de lui trouver une physionomie toute décomposée, un air sombre et concentré qui semblait annoncer une altération réelle dans sa constitution. Je lui demandai, avec intérêt et détail, des nouvelles de sa santé, et n'apercevant dans ses réponses aucun symptôme qui pût m'en faire augurer défavorablement, je voulus lui parler de l'objet que je pensais être celui de sa tristesse. Je vis à l'instant ses joues se colorer, et, avec un certain air de contrainte, qui me persuada que j'avais touché la corde sensible qu'il aurait voulu dérober à mes regards, il m'interrompit vivement, en me disant : « Me croyez-vous donc, mon ami, assez pusillanime à mon âge, pour être affecté d'une de ces contrariétés que tout le monde éprouve dans sa vie? Bien loin de là, je m'en félicite, puisqu'en m'engageant à me retirer quelque temps de la société, pour éviter les sarcasmes trop ordinaires en pareil

nête ; je m'y suis livré avec effervescence et dans les prétendus ouvrages du génie, je n'ai vu que des idées fausses et gigantesques ; dans l'histoire, que les crimes de l'ambition, dans les meilleurs poëmes, que des prétentions à l'esprit et le bon sens à la torture ; au théâtre, la scène lyrique livrée à la dépravation et à la mobilité du faux goût, dicté par le caprice du moment ; la scène tragique me présentant le langage boursoufflé de héros imaginaires, et en résultat, les atrocités les plus révoltantes : enfin la comédie, destinée à corriger les mœurs, devenue l'école de l'immoralité. J'ai voyagé, et dans tous les pays j'ai vu l'intrigue luttant avec avantage contre la franchise, l'orgueil naturel du sage, dupe de la bassesse, et la modeste vertu humiliée par l'effronterie du vice.... Et vous, mon ami, qui n'apercevez que ce qu'il y a d'agréable dans toutes les circonstances de la vie, vous, qui savourez avec volupté, et sans prévoyance, tout ce qui vous présente quelques jouissances éphémères, vous, dont je ne me permettrai pas de détruire les trop vaines, mais heureuses illusions, vous voudriez m'entraîner de nouveau dans la carrière où j'ai marché trop long-temps en aveugle, et

qu'il refermait par intervalles, pour se jeter dans la méditation.

Là, nous continuâmes notre conversation morale qui, dans la chaleur même de la discussion entre gens honnêtes, ne pouvait tourner en aigreur de part ni d'autre.

« Lancé dans le monde, me disait-il, sans autre expérience que celle que j'avais puisée dans mes lectures, je croyais à la vertu, à la probité, et presque toujours victime de mon erreur, j'ai reconnu que la vanité et l'intérêt personnel étaient les seuls mobiles des actions humaines. Par-tout j'ai vu le sot honoré en raison de son opulence, l'homme titré se croyant grand, parce qu'il est monté sur des échasses, le flatteur rampant aux pieds des gens en place, pour en arracher les moyens d'écraser ses inférieurs du poids de son crédit. Au milieu de ces sociétés qu'on dit aimables, j'ai cherché le plaisir et n'ai trouvé que le vide et l'ennui. Regardant alors les maximes de la morale comme préjugés de l'enfance, j'ai espéré découvrir le bonheur dans la multiplicité des jouissances, et bientôt mon cœur blasé n'a senti que les pointes des remords. La littérature m'a paru devoir être le délassement de l'homme hon-

nête ; je m'y suis livré avec effervescence et dans les prétendus ouvrages du génie, je n'ai vu que des idées fausses et gigantesques ; dans l'histoire, que les crimes de l'ambition, dans les meilleurs poëmes, que des prétentions à l'esprit et le bon sens à la torture ; au théâtre, la scène lyrique livrée à la dépravation et à la mobilité du faux goût, dicté par le caprice du moment ; la scène tragique me présentant le langage boursoufflé de héros imaginaires, et en résultat, les atrocités les plus révoltantes : enfin la comédie, destinée à corriger les mœurs, devenue l'école de l'immoralité. J'ai voyagé, et dans tous les pays j'ai vu l'intrigue luttant avec avantage contre la franchise, l'orgueil naturel du sage, dupe de la bassesse, et la modeste vertu humiliée par l'effronterie du vice.... Et vous, mon ami, qui n'apercevez que ce qu'il y a d'agréable dans toutes les circonstances de la vie, vous, qui savourez avec volupté, et sans prévoyance, tout ce qui vous présente quelques jouissances éphémères, vous, dont je ne me permettrai pas de détruire les trop vaines, mais heureuses illusions, vous voudriez m'entraîner de nouveau dans la carrière où j'ai marché trop long-temps en aveugle, et

dont, peut-être trop tard, vous connaîtrez les précipices!.... Non, le voile a été déchiré par les mains de la réflexion; je ne me laisserai plus abuser par ces chimères qui répugnent à ma raison éclairée, et loin d'un monde qui se croit civilisé, parce qu'il est corrompu, je saurai me suffire à moi-même, en suivant les principes de la droite nature, et plaignant les malheureux humains qui arrivent successivement au terme fatal de leur existence, fort étonnés de n'avoir pas su vivre. »

» Tel fut à peu près le discours que me tint le comte de S.te-Luce avec une volubilité qui ne me permit pas même de l'interrompre, et qui me parut l'effet d'une espèce de fièvre atrabilaire qui agitait particulièrement le système nerveux. Je me gardai bien de lui indiquer en ce moment des remèdes, qu'il aurait sans doute repoussés avec humeur, et, profitant de la nuance d'attendrissement qu'il venait de manifester, en terminant sa véhémente diatribe, je crus devoir commencer sa guérison par le raisonnement. Je pris donc la parole à mon tour. — Mon cher comte, lui dis-je, avant de juger aussi sévèrement, descendez dans votre propre cœur, et vous serez étonné

d'y trouver le germe de toutes ces passions ; dont vous ne blâmez le développement dans vos semblables, que parce que vous vous sentez la force de les combattre avec avantage. Vous avez le courage de la vertu, joignez-y celui de l'indulgence, qui n'est pas moins nécessaire au milieu de cette société dans laquelle nous a placés la Providence, et dont elle-même a formé les liens indissolubles. L'homme vertueux doit son appui à la faiblesse qui est l'apanage général de l'humanité, et toute son horreur au vice qui en est l'exception. Mais qui de nous sera assez sûr de ses propres lumières pour marquer le terme entre l'un et l'autre, lorsque rien ne nous le dénote affirmativement ? Celui qui ne peut sonder les replis du cœur a-t-il le droit de juger les intentions, d'après des apparences trop souvent trompeuses ?...... peut-être est-il des cas où la sagesse appelle une prudente méfiance ; mais gardons-nous de faire planer sur l'humanité entière le soupçon qui ne doit atteindre que quelques individus, punis d'avance par leurs secrets remords, et dont le mépris public fait tôt ou tard justice. La nature a placé dans nos cœurs le besoin de la société. C'est à nous d'employer avec sagesse les moyens de bonheur qu'elle a réunis

destinait, se replia vingt fois sur elle-même; mais à la fin fixa à la fois, aux yeux du peuple entier, la cocarde de Louis XVI et le sort du plus beau royaume de l'univers, jusqu'au moment du moins où il plaira à la providence d'en disposer autrement. . . . . .

Récapitulons en peu de mots les différentes positions où s'est trouvée notre épingle, d'abord sur la toilette de Ninon; à son ruban comme souvenir d'un rendez-vous; au fichu de Madame de Maintenon; à la gaze de Madame de Montespan; à la chemise du Roi; dans son écrin par la faiblesse de Madame de Maintenon; à la plume de son chapeau pour recevoir Jacques II; à la perruque du Chancelier; au bouquet de Madame du Barry; dans [redacted]

Elle fut perdue pour la seconde fois pendant long-temps, et retrouvée dans le Louvre par une garde malade qui, appelée auprès de M. de Mirabeau, et chargée de l'ensevelir, attacha par elle un des coins du linceul. Il semble que le destin ait voulu finir son sort si remarquable, avec celui de l'homme le plus extraordinaire de son temps. Sûrement elle ne reverra jamais le jour, à moins que dans la suite des temps, l'inconstance populaire n'aille insulter à la cendre d'un homme que l'enthousiasme révolutionnaire a couronné à sa mort, ce qui rappellerait ses propres paroles : « *Il y a bien près du Capitole à la roche Tarpeïenne.* »

« Je désire, ajouta Mad. de M***, après avoir » lu ce petit conte à l'assemblée, que l'on soit » content de la manière dont j'ai tiré mon » épingle du jeu : mais je n'ai voulu en faire » qu'un amusement que j'abandonne volontiers » à la censure de l'amitié, en la priant de n'en » juger que l'intention. »

Elle devait être d'autant plus sûre de n'avoir à éprouver que des éloges, qu'elle n'avait pas besoin d'indulgence pour la légèreté et la facilité de son style, et que tout ce qui, à un

lecteur indifférent, semblerait étranger à la rapidité, peut-être à l'intérêt des petits événemens, avait rapport à des plaisanteries de société qui, répétées hors du cercle où l'on pouvait en saisir avec gaieté les allusions, perdraient totalement leur mérite.

Dans une de ces réunions de l'aimable société dont je viens de parler, et où l'on ne s'occupait pas toujours d'amusemens enfantins, de contes fabuleux ou historiques, la conversation tomba un soir sur les différentes affections morales, sur leur origine, leurs effets, et l'espèce d'influence qu'elles pouvaient avoir sur la constitution physique de l'homme. On déraisonna bien un peu, ainsi


[redacted]

l'hygienne, qu'elle avait son principe dans une imagination momentanément désordonnée par des causes morales, qu'elle pouvait céder aisément à la sagesse de la réflexion et à la dissipation, seuls remèdes à employer dans ce cas là, et qu'enfin l'art médical, bien loin d'y apporter quelque soulagement, ne pouvait qu'aggraver les suites de cette malheureuse affection, en affaiblissant des organes déjà ébranlés par quelques sensations pénibles qui avaient blessé l'amour-propre, et que l'amour-propre cherchait à se dissimuler. Pour prouver son assertion, il raconta ce qui lui était arrivé dans la capitale il y a quelques années.

» Je m'étais intimément lié, dit-il, avec le comte de S.te-Luce, plus âgé que moi, et qui, dans ses sociétés, était également distingué par des qualités solides, un esprit aimable, et une sensibilité dont l'exaltation se portait souvent à l'extrême. J'appris que l'infidélité d'une femme, à laquelle il était attaché depuis long-temps, et qu'il se proposait d'épouser, l'avait profondément affecté, et ne le voyant pas reparaître depuis quelque temps chez nos amis communs, j'eus lieu de croire que, pour dissiper son chagrin, il avait été passer une

quinzaine de jours à la campagne. Cependant, après différentes informations, ayant su qu'il se tenait constamment renfermé, je craignis qu'il ne fût malade, et, connu de ses gens, je n'eus pas de peine à pénétrer auprès de lui, malgré les ordres qu'il avait donnés pour qu'on ne troublât pas sa solitude. Je fus étonné en effet de lui trouver une physionomie toute décomposée, un air sombre et concentré qui semblait annoncer une altération réelle dans sa constitution. Je lui demandai, avec intérêt et détail, des nouvelles de sa santé, et n'apercevant dans ses réponses aucun symptôme qui pût m'en faire augurer défavorablement, je voulus lui parler de l'objet que je pensais être celui de sa tristesse. Je vis à l'instant ses joues se colorer, et, avec un certain air de



cas, elle m'a procuré l'occasion de me replier sur moi-même, et de me livrer à des réflexions qui, dans le tourbillon des plaisirs, se présentaient souvent à mon esprit, et que j'ai pu enfin approfondir dans le calme de la solitude».

Alors, avec une emphase exaltée au dernier point, il me débita quelques-unes de ces diatribes, si communes contre la perversité du genre humain, dans lesquelles j'aperçus qu'il y avait plus d'humeur que de raisonnement, et qui me convainquirent que le mal, dont j'avais bien jugé le principe, ne consistait plus que dans l'imagination. Tout en discutant avec tranquillité, sur un système aussi morose, je parvins à le déterminer à faire avec moi quelques tours de promenade dans le jardin du Luxembourg, auprès duquel il logeait. Nous marchâmes assez long-temps, nous entretenant, tantôt d'objets indifférens, tantôt des noires idées dont il paraissait ne pas s'écarter. Enfin, la fatigue et la chaleur nous forçant de nous reposer, nous nous assîmes dans une allée latérale sur le côté d'un banc, dont l'autre extrémité venait d'être occupée par un homme âgé, vêtu décemment, et paraissant fort appliqué à la lecture d'un livre qu'il tenait à la main, et

qu'il refermait par intervalles, pour se jeter dans la méditation.

Là, nous continuâmes notre conversation morale qui, dans la chaleur même de la discussion entre gens honnêtes, ne pouvait tourner en aigreur de part ni d'autre.

« Lancé dans le monde, me disait-il, sans autre expérience que celle que j'avais puisée dans mes lectures, je croyais à la vertu, à la probité, et presque toujours victime de mon erreur, j'ai reconnu que la vanité et l'intérêt personnel étaient les seuls mobiles des actions humaines. Par-tout j'ai vu le sot honoré en raison de son opulence, l'homme titré se croyant grand, parce qu'il est monté sur des échasses, le flatteur rampant aux [redacted]

nête ; je m'y suis livré avec effervescence et dans les prétendus ouvrages du génie, je n'ai vu que des idées fausses et gigantesques ; dans l'histoire, que les crimes de l'ambition, dans les meilleurs poëmes, que des prétentions à l'esprit et le bon sens à la torture ; au théâtre, la scène lyrique livrée à la dépravation et à la mobilité du faux goût, dicté par le caprice du moment ; la scène tragique me présentant le langage boursoufflé de héros imaginaires, et en résultat, les atrocités les plus révoltantes : enfin la comédie, destinée à corriger les mœurs, devenue l'école de l'immoralité. J'ai voyagé, et dans tous les pays j'ai vu l'intrigue luttant avec avantage contre la franchise, l'orgueil naturel du sage, dupe de la bassesse, et la modeste vertu humiliée par l'effronterie du vice.... Et vous, mon ami, qui n'apercevez que ce qu'il y a d'agréable dans toutes les circonstances de la vie, vous, qui savourez avec volupté, et sans prévoyance, tout ce qui vous présente quelques jouissances éphémères, vous, dont je ne me permettrai pas de détruire les trop vaines, mais heureuses illusions, vous voudriez m'entraîner de nouveau dans la carrière où j'ai marché trop long-temps en aveugle, et

dont, peut-être trop tard, vous connaîtrez les précipices!.... Non, le voile a été déchiré par les mains de la réflexion ; je ne me laisserai plus abuser par ces chimères qui répugnent à ma raison éclairée, et loin d'un monde qui se croit civilisé, parce qu'il est corrompu, je saurai me suffire à moi-même, en suivant les principes de la droite nature, et plaignant les malheureux humains qui arrivent successivement au terme fatal de leur existence, fort étonnés de n'avoir pas su vivre. »

» Tel fut à peu près le discours que me tint le comte de S.te-Luce avec une volubilité qui ne me permit pas même de l'interrompre, et qui me parut l'effet d'une espèce de fièvre atrabi-

[redacted]

d'y trouver le germe de toutes ces passions ; dont vous ne blâmez le développement dans vos semblables, que parce que vous vous sentez la force de les combattre avec avantage. Vous avez le courage de la vertu, joignez-y celui de l'indulgence, qui n'est pas moins nécessaire au milieu de cette société dans laquelle nous a placés la Providence, et dont elle-même a formé les liens indissolubles. L'homme vertueux doit son appui à la faiblesse qui est l'apanage général de l'humanité, et toute son horreur au vice qui en est l'exception. Mais qui de nous sera assez sûr de ses propres lumières pour marquer le terme entre l'un et l'autre, lorsque rien ne nous le dénote affirmativement ? Celui qui ne peut sonder les replis du cœur a-t-il le droit de juger les intentions, d'après des apparences trop souvent trompeuses ?...... peut-être est-il des cas où la sagesse appelle une prudente méfiance ; mais gardons-nous de faire planer sur l'humanité entière le soupçon qui ne doit atteindre que quelques individus, punis d'avance par leurs secrets remords, et dont le mépris public fait tôt ou tard justice. La nature a placé dans nos cœurs le besoin de la société. C'est à nous d'employer avec sagesse les moyens de bonheur qu'elle a réunis

dans cette communauté de services et d'obligations qui lient tous les hommes. Souvenons-nous que, quelque méchans que nous puissions les supposer, il n'est point de malheur comparable à celui de les fuir, ou de leur vouer le sentiment pénible de la haine. Celui qui n'a rien à se reprocher jouit du plaisir de vivre avec ses semblables, sans scruter le motif de leurs actions : il se livre avec sécurité aux illusions même qui font le charme de l'existence, et ne se plaint pas de la sérénité d'un beau jour, parce que de légers nuages ont obscurci quelques parties de l'horison.

« Telles furent à peu près les maximes générales que je crus devoir employer pour combattre le faux système du comte de S.te-Luce :

[redacted]

quand il me répondit avec un ton sec.—C'est vous, jeune homme. Quel droit avez-vous d'arracher le masque de l'amour-propre? Que vous importe sa difformité, si elle n'affecte pas celui qui s'en sert? Jouissez des prestiges de votre âge, puisqu'ils font votre bonheur, et n'enviez pas à votre ami le plaisir d'avoir du chagrin. »

» A ces mots il nous salua légèrement, et partit. Nous nous levâmes aussitôt, et continuâmes notre promenade sans nous dire un mot, mais chacun de nous livré aux réflexions que nous suggérait l'amer sarcasme de l'inconnu. Ce fut dans cet état que nous nous séparâmes, sans nous être communiqué ce qui nous affectait l'un et l'autre dans un genre bien opposé.

» Quelques jours après, je revis le comte de S.te-Luce, et fus extrêmement étonné de lui trouver, avec une physionomie riante et l'air ouvert, un ton d'aménité, bien différent de celui qu'il avait auparavant. Je ne manquai pas de l'interroger sur le motif de ce changement. Il m'avoua que la réponse de l'inconnu l'avait vivement frappé, qu'en y réfléchissant attentivement, il s'était convaincu que son système de misantropie tenait uni-

quement à l'orgueil de se croire meilleur que les autres hommes; et que, persuadé que cette fausse idée ne pouvait que le rendre odieux, sans faire son bonheur, il y avait totalement renoncé. Il ajouta que, sans adopter l'exagération de mon optimisme, il était déterminé à ne plus exercer sa sévérité que sur lui-même, et à jouir dorénavant de tous les avantages de la société, sans prétendre être l'ennemi ou le réformateur du genre humain ».

Le cardinal P*** avait à Rome une superbe collection en livres rares et manuscrits précieux, qu'il avait eu l'art de s'approprier

[redacted]

pendant cette conduite fut bientôt découverte, et par-tout où son Eminence, annonçant son goût pour la littérature, demandait à visiter la bibliothèque, on avait soin de l'accompagner et de ne pas le perdre de vue, sous prétexte de lui rendre les honneurs qui lui étaient dûs. On trouvait également différens motifs pour lui refuser les ouvrages qu'il demandait à emprunter. Il ne manqua pas de s'apercevoir bientôt de cette méfiance générale, et se trouvant à l'abbaye de St. Urbain près de Soleure, remarquant que plusieurs religieux l'observaient avec l'exactitude la plus scrupuleuse : « Mes révérends pères, leur dit-il, avec l'air de la bonhomie, je n'ignore point les bruits ridicules qu'on a fait courir sur mon compte, et je m'aperçois que c'est ce qui cause en ce moment votre inquiétude; mais soyez fort tranquilles : je désire rester seul ici pendant une heure ou deux pour travailler à quelques observations. Fermez-moi sous clef; j'appellerai quand je voudrai sortir, et je vous promets sur mon honneur de n'emporter aucuns livres.» D'après cette déclaration authentique, on ne crut pas devoir pousser plus loin une surveillance aussi injurieuse. Les religieux se retirèrent,

et eurent cependant soin, par une précaution fort sage, de tirer après eux la porte qui se fermait à secret. Pendant trois jours que le cardinal resta en cette abbaye, il ne manqua pas de faire une séance pareille chaque matin, affectant de montrer qu'il n'emportait rien, et de plaisanter sur la réputation qu'on lui avait faite si mal à propos. Mais le quatrième jour qui était celui de son départ, il s'enferma de même dans la bibliothèque, eut soin d'en ouvrir les fenêtres, et jeta à ses domestiques, auxquels il avait donné ordre de se tenir dans une cour au-dessous, tous les livres dont il avait bien eu le temps de faire le choix, et qui furent de suite placés dans ses malles. Il fit ensuite ses remercîmens aux bons reli-
[redacted]

sieurs libraires, entrait fréquemment dans leurs maga sins, parcourait, avec l'air de l'indifférence, les ouvrages qu'il voyait sur les bureaux ou dans les rayons, y revenait à l'heure du dîner, bien sûr de n'y trouver qu'un commis qui ne se méfierait pas de lui, le connaissant comme ami du chef, demandait à examiner un livre qu'il savait être sur des rayons élevés, et tandis que le commis allait chercher de bonne foi un marche-pied, il mettait lestement dans sa poche deux volumes d'un ouvrage en douze ou quinze tomes, et laissait celui qu'il avait demandé, sous prétexte qu'il ne pouvait lui convenir. Quelques jours après, il revenait en annonçant une grande envie d'acheter l'ouvrage dont il avait déjà deux volumes, et le trouvant dépareillé, sans que le libraire et le commis pussent concevoir comment cela s'était fait, il finissait par avoir l'air de s'en contenter par pure complaisance, pourvu qu'on le lui laissât à un prix excessivement bas, ce qui était accordé facilement, vu l'impossibilité de se défaire d'un ouvrage incomplet. Cette manœuvre se renouvela souvent, soit à Paris, soit à Lyon, chez différens libraires qui ne pensèrent jamais à le soupçonner. Cependant

la ruse fut découverte, mais très-long-temps après, par l'un d'eux qui, étant à la charmante campagne où M. R.... s'était retiré sur la fin de ses jours, et visitant sa superbe bibliothèque, y trouva très-complets, et avec même reliûre des ouvrages qu'il se souvint lui avoir vendu à vil prix comme dépareillés. Le bruit s'en répandit bientôt parmi tous ceux qui avaient été également trompés : mais il n'était plus temps de revenir contre une supercherie que le docteur avouait alors naturellement, et dont il plaisantait, disant qu'il avait été si souvent dupe des libraires, qu'ils ne devaient pas se plaindre de la petite vengeance qu'il exerçait à son tour contre eux. Au reste, dans toute autre occasion, il se faisait remarquer par la probité la plus scru-

[redacted]

Dans la petite ville de Bienne, principauté de Porentrui, M. Sch***., en arrangeant ses appartemens, avait destiné une grande pièce pour sa bibliothèque. Les rayons étaient parfaitement disposés; il n'y manquait que des livres. Il pria un de ses amis qui allait à Paris, de lui en acheter, au meilleur marché possible, une quantité suffisante pour former le remplissage, dont il lui donna bien exactement les mesures, s'embarrassant peu du choix. On lui fit en effet l'acquisition d'environ trois mille volumes de hasard, à dos bien conservés, et dont les frais de port coûtèrent plus que les livres. Comme ils étaient presque tous dépareillés, il soutenait qu'il avait prêté les différens volumes qui manquaient, et qu'on ne les lui avait pas rendus. Aussi disait-il, qu'il n'aimait pas à prêter ses livres, mais il faisait volontiers des échanges, pourvu qu'on lui donnât des volumes au moins de la même grandeur.

Un libraire, peu versé dans l'histoire et dans la science de l'administration, voulant publier le catalogue de ses livres, rangea

dans la classe des *rituels* un traité *de missis dominicis*, ouvrage dans lequel il ne s'agit que des ambassadeurs ou inspecteurs envoyés par nos premiers rois dans les provinces, le prenant pour un recueil de *messes dominicales*.

. Le poëme de la Pucelle et le livre de l'Esprit furent proscrits en même temps en Suisse. Un Magistrat de Bâle, chargé de la censure, après de grandes recherches, écrivit au sénat. « Nous n'avons trouvé dans tout le canton, ni esprit, ni pucelle.

---

* On venait de donner pour la première [redacted]

moquer de moi. Non, Monsieur, relâche au théâtre pour huit jours.

CHEVRIER, auteur de l'infâme libelle intitulé le *Gazetier cuirassé*, eut l'audace d'en adresser les premières feuilles au célèbre lord Chesterfield, et de se présenter pour en recevoir le prix. Milord lui remit cinquante guinées, et le libelliste parut étonné de cette somme. « Ce n'est pas pour payer votre ouvrage, lui dit le lord, mais pour vous aider à n'avoir plus besoin d'en composer de semblables. »

M. S...N., fils d'un secrétaire du Roi fort connu par les emplois dont il était spécialement chargé, fut lancé dans le monde avant l'âge de vingt ans. Possesseur d'une fortune considérable, se présentant avec une jolie figure et quelques talens, plus de jargon que d'esprit, un caractère facile, et un grand fond d'amour-propre, il fut bientôt accueilli par ces sociétés parasytes, qui fondent leur existence sur les plaisirs qu'elles peuvent se procurer aux dépens de l'imprudence et de la vanité.

Admis dans le corps des mousquetaires, il mit son amour-propre à se lier avec les jeunes gens d'une naissance élevée qui, en flattant son goût pour la dépense, l'entraînèrent à tous les désordres qui absorbent en peu de temps la fortune la mieux établie. La sienne ne fut pas à l'abri de la prodigalité à laquelle il se livra ; mais il s'en croyait dédommagé par l'honneur d'être introduit dans quelques maisons distinguées, où souvent il était le plastron des sarcasmes les plus amers. C'est ainsi que, paraissant chez Mad. la Duchesse de Mazarin avec des talons rouges, marque distinctive de la noblesse de cour, elle affecta un air étonné, et lui dit hautement, Monsieur S.... N., vous auriez du tremper vos talons dans l'écritoire de M. votre père.



blèrent, et par l'organe des capitaines, engagèrent, avec des ménagemens honnêtes, M. S... N. à donner sa démission. Il acheta alors une charge d'officier dans les cent suisses de la garde, et éprouva encore à ce sujet un désagrément personnel, bien humiliant. Présenté au Roi en cette qualité par M. le marquis de Montmirail, Sa Majesté jeta à peine un coup-d'œil sur lui, et dit au chef, vous choisissez bien mal vos sujets : il fut donc encore obligé de renoncer à cet état.

Il se trouvait absolument oisif, lorsqu'en 1762, se regardant comme isolé à Paris, par l'absence d'une partie des jeunes gens de sa connaissance qui s'étaient rendus à l'armée, il crut de son honneur de suivre la même carrière. N'ayant aucune idée sur les placemens militaires, se doutant encore moins des mouvemens actifs des troupes en campagne, il écrivit au jeune marquis de Sabran, aide-de-camp du prince de Condé, que se proposant d'être employé, en cette même qualité d'aide-de-camp, auprès de S. A. S., il partirait incessamment pour rejoindre l'armée avec les équipages nécessaires, et qu'il le priait de lui retenir un logement simple, mais agréable, au quartier général. Une telle lettre fut bientôt le sujet

de la plaisanterie de tous les jeunes officiers amis du marquis de Sabran, et celui-ci ne manqua pas de lui faire une réponse qui devait le confirmer dans ses ridicules spéculations. M. S...N. ne se douta pas du cruel persiflage dont il était l'objet, et partit avec assurance pour l'armée, où il fut accueilli d'une manière bien opposée à son attente. Obligé de renoncer aux agréables vues qu'il s'était formées, il se retira sur les derrières, et se rendit à Cologne, où il crut être plus heureux, en se présentant, pour les mêmes fonctions d'aide-de-camp, à M. le Marquis de Rochegude, Capitaine aux gardes françaises, Maréchal-de-Camp, chargé du commandement de cette ville. Mais le général ne répondit à cette pro-



Ce fut en effet le parti que prit M. S...N, quoiqu'assez lentement pour avoir l'air de ne rentrer dans la capitale qu'au moment où l'on prenait les quartiers d'hiver.

La paix qui se fit à cette époque, et qui ramena tous les jeunes militaires dans leurs foyers, l'aurait replacé au milieu de ses précédentes liaisons, si les réflexions qu'il fit, un peu trop tard, sur le délabrement de sa fortune, ne l'eussent déterminé à mener une conduite plus modérée. Il crut même devoir changer son nom trop connu contre celui de Taxi, qui était celui de sa mère, et le faisant précéder de celui d'un petit fief qu'il possédait, il se fit appeler de la Tour-Taxi. A ce nouveau titre, que l'on confondait avec celui d'une illustre maison allemande, il fut accueilli sans difficulté dans quelques sociétés, où les talens et l'extérieur aimable étaient plus particulièrement recherchés, et il réussit si bien dans celle de Madame la Princesse de B***, femme très-âgée, qu'il parvint, dit-on, à l'épouser.

Un pauvre chirurgien de campagne, se mêlant un peu d'accouchemens, demeurait

dans le village d'Oullins, dont l'archevêque de Lyon était Seigneur, et où il avait une charmante maison de campagne. Ce malheureux suppôt d'Esculape avait été appelé quelquefois chez le Prélat, quand il y avait des domestiques indisposés. Fier de cette pratique, il avait fait placer sur sa porte une enseigne, où était écrit en gros caractères : *Claude Poncey, chirurgien-accoucheur de Monseigneur l'Archevêque.*

On peut juger de la naïveté et de l'ignorance de cet homme par une ordonnance qu'il avait faite pour l'un de ses malades, auquel il crut nécessaire de faire prendre une potion calmante, dans laquelle devaient entrer quelques gouttes de laudanum, et, comme sa

[redacted]

au milieu d'une salle, et il s'agissait de la dépouiller des bijoux dont elle était chargée, sans agiter les sonnettes extrêmement mobiles suspendues à ses vêtemens. Après de longues épreuves, les prétendans étaient lancés dans le monde, où, selon les dispositions, les uns étaient destinés à des escamottages ordinaires, sauf à être promus à de plus hauts grades, à mesure qu'ils montraient plus d'adresse, tandis que les chefs étaient chargés des plus grandes opérations. Les profits se mettaient en commun, et chacun y avait une part proportionnelle à ses talens et à son expérience. Les règlemens étaient si bien établis, qu'il n'y avait jamais de discussions sur le partage, et qu'un fond en réserve était destiné pour ceux qui, après de longs services, voulaient vivre tranquilles, de manière qu'ils se trouvaient intéressés à ne pas trahir leurs anciens camarades. On peut juger par le trait suivant de l'amour-propre qui dirigeait cette association. Un de ces fripons qui, dans l'ordre de l'escroquerie avoit un emploi d'instructeur, étant en prison, y vit traîner un de ses élèves, âgé de douze à treize ans « Ah, le pauvre enfant, s'écria-t-il, c'est bien dommage: il travaillait déjà parfaitement dans les mouchoirs; j'allais le mettre aux montres.

Les voleurs de grand chemin en Angleterre agissent d'une manière plus distinguée, et dans un plus haut genre : ils y mêlent de la plaisanterie, et quelquefois de la délicatesse, quand ils sont parvenus à se faire un sort assuré. L'un d'eux, bien averti qu'un riche particulier venait de recevoir un remboursement de deux mille guinées, qu'il devait emporter chez lui, l'attendit sur la grande route, et l'aborda en lui disant, « Monsieur, j'ai là un joli petit lapin blanc que je vous prie d'acheter. — Je n'ai que faire de votre lapin, répondit assez brusquement le voyageur.—Et moi, Monsieur, j'ai besoin de le vendre; je vous prie même instamment de l'acheter, en lui montrant le bout d'un pistolet; il n'est pas cher, il ne vous coûtera que les deux mille guinées que vous avez dans votre porte-manteau. L'argument était trop pressant pour y résister. Le voyageur lâcha avec beaucoup de regret sa valise, et partit, très-mécontent du souper qu'il ferait avec son lapin, qu'il fut forcé de prendre en remplacement.

Cependant six ans après, entrant chez un riche banquier, il reconnaît au comptoir son voleur de grand chemin qui, avec son argent, avait fait un immense fortune, et jouissait

d'une grande réputation de probité. Bien sûr de son fait, il s'approche, et lui demande un instant de conversation particulière pour une affaire importante. Le banquier, qui n'a nul souvenir de sa figure, le mène dans un cabinet, où le voyageur dévalisé lui dit, Monsieur, j'ai eu grand soin du petit lapin que vous m'avez confié, il y a plusieurs années, sur la route de... je l'ai bien élevé; il sait faire à présent de jolis petits tours : il parle même, et il m'a conseillé de le rendre à son ancien maître. Je viens donc vous prier instamment de le racheter : vous savez ce qu'il me coûte, et en même temps il faisait voir le bout d'un pistolet qu'il portait dans sa poche. Le banquier écouta cette harangue de très-grand sang-froid, et répondit, Monsieur, votre demande est très-juste, indépendamment même de la lettre-de-change que vous tenez à la main, et qui serait aisément sujette à protêt dans une maison telle que la mienne; je vais y satisfaire de suite. L'emprunt que je vous ai fait m'a été très-avantageux, et je vous en dois, non-seulement le capital, mais même les intérêts. Quand au lapin qui vous a suggéré une si bonne idée, je vous conseille de le garder, il me serait inutile à présent. Sur cela il lui

compta en billets de banque les deux mille guinées et les intérêts de six ans.

Le comte de Rumfordt, appartenant à une famille établie à Boston, également distinguée par son origine et sa fortune, a constamment et uniquement employé au bien général de l'humanité les solides avantages qu'il pouvait retirer de sa situation. Après avoir parcouru la plus grande partie des cours de l'Europe, et y avoir puisé toutes les connaissances qu'un homme de génie peut acquérir par l'expérience, et par des études approfondies, il se fixa à Munich, où il fut retenu par l'accueil obligeant et les bontés dont l'honora le prince Charles-Théodore, Electeur de Bavière. Il fut [redacted]

Un terrein marécageux, inondé par les débordemens de l'Iser, environnait une partie de la ville de Munich, et y répandait une odeur méphitique qui éloignait de ce quartier tous les habitans. M. de Rumfordt entreprit, non-seulement de dessécher ce sol qui embrassait environ trois lieues de circonférence ; mais il se proposa d'en faire pour les Munichois un lieu d'agrément, et pour le Prince un objet d'utilité réelle. Il employa à ces travaux les militaires qu'une longue paix livrait à l'oisiveté, et dont il encouragea le zèle par un modique supplément de salaire. Il fit ramasser les eaux dans les terrains les plus bas, leur creusant des canaux pour leur écoulement, y fit construire différentes usines avantageuses pour des services publics, établit des prairies auprès de ces canaux, destina les endroits les plus élevés à des terres à blé, distribuant d'ailleurs la très-majeure partie du terrein en bois de différentes espèces, formant de charmantes promenades par des routes tortueuses, dans lesquelles on trouve des jeux d'exercice publics et des pavillons délicieux, loués à de riches propriétaires, enchantés de réunir tous les agrémens de la campagne à une aussi grande proximité de la ville ; ces promenades,

dans le genre des vastes jardins anglais, étant contigues au jardin de la cour sous le palais de la résidence. Enfin le succès a tellement favorisé ce superbe projet, exécuté avec la plus grande célérité, qu'en peu d'années les produits ont couvert les intérêts des avances, et que, dix ans après, les capitaux ayant été réintégrés en totalité, les revenus ont formé dès-lors un profit considérable au fisc de l'Electeur, en offrant les jouissances les plus agréables aux habitans de la ville et des environs.

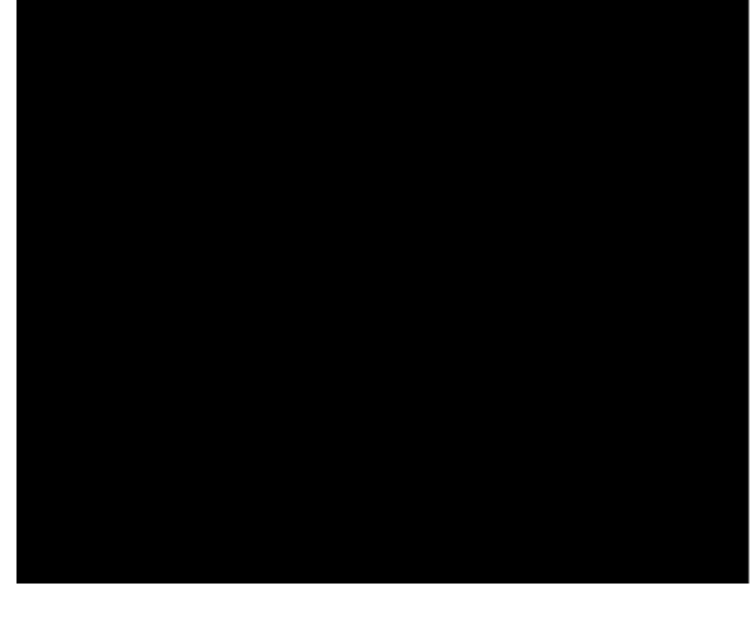
M. de Rumfordt, ne s'en tint pas à de simples spéculations de finances : il établit la police la plus vigilante, soit dans la ville, soit dans les campagnes. Par des lettres circulaires il ordonna aux Baillifs, et Bourgmestres de la Bavière,



l'Etat et au public. Il établit dans le faubourg de l'Iser, sous la surveillance d'inspecteurs vigilans, une immense manufacture de draps, connus depuis sous le nom de draps palatins. Des détachemens de chaque régiment furent commandés pour y travailler. Les étoffes furent d'abord destinées aux uniformes des troupes, et payées à un prix modéré. Les bénéfices, déduction faite des matières premières et du salaire des inspecteurs employés, furent répartis entre les ouvriers. Bientôt on travailla pour le public, et les profits des soldats devinrent si considérables, que chacun s'empressait de mériter, par sa bonne conduite, d'être appelé à la manufacture, où l'on n'admettait que l'élite des différens corps, c'est-à-dire, ceux dont les mœurs honnêtes méritaient des récompenses.

C'était à-peu-près à cette époque que l'on avait dû au hasard, ou plutôt à un miracle signalé de la Providence, la découverte de cette affreuse secte des illuminés, dont les systèmes tendaient à la ruine absolue des gouvernemens, et à l'anéantissement de toute morale publique. Un voyageur, porteur de la liste des conjurés, et d'une partie de leurs plans, fut frappé d'une apoplexie foudroyante, dans

une auberge de village, en Bavière. On mit de suite les scellés sur son porte-feuille. D'après les renseignemens qu'on y trouva, on se transporta dans son domicile, où l'on découvrit tous les projets de cette infâme conspiration. Les principaux chefs de l'association furent arrêtés, et ne durent la vie qu'à l'insouciance des souverains qui, avertis de ces criminels projets, ne voulurent jamais croire à un tel excès de démence, et ont été depuis cruellement détrompés de leur funeste aveuglement : car, on ne peut plus douter raisonnablement que le révolution générale de l'Europe, n'ait été la suite des plans de cette exécrable coalition, et qu'il n'en subsiste encore beaucoup de germes, que la justice la plus sévère peut



évasion, se contentant de faire continuer leur procès, et de leur interdire, sous peine de la vie tout accès dans ses Etats.

Les détails, concernant un objet si important, ont été tellement connus par le célèbre ouvrage de l'abbé Barruel, qu'il serait inutile de s'étendre plus long-temps à cet égard.

On pense bien que, par une suite naturelle d'une affaire aussi grave, les partisans secrets, de cette monstrueuse association durent devenir les ennemis les plus ardens de celui qui, convaincu de son existence réelle, ne manqua pas de la poursuivre dans ses rameaux les plus éloignés. Ils se réunirent bientôt à la foule de ceux qui ne peuvent que gagner aux désordres publics, et au nombre infini de jaloux que la faveur si déclarée du Prince suscitait contre un homme, que le titre d'étranger à la Bavière rendait encore plus odieux. Il se forma pour le perdre une coalition d'autant plus dangereuse, qu'elle agissait dans l'ombre et sous le plus grand mystère, cherchant l'occasion de porter des coups décisifs, mais sans se compromettre. Il ne fut pas difficile d'entraîner dans ce parti la jeune Electrice qui, irritée de la fermeté sévère d'un ministre incorruptible, piquée de n'avoir pu prendre quel-

qu'ascendant sur son vieil époux, tolérait chez elle, et se permettait elle même les sarcasmes les plus indécens contre celui qui, fort de sa conscience, et de l'estime de son souverain, affectait de mépriser ces sourdes intrigues. Forcée de réduire ses dépenses d'après les bornes que l'on mettait à ses prodigalités, elle ne dissimulait pas son mécontentement, et un très-petit événement lui donna lieu de le faire éclater.

Des baladins avaient demandé au ministre la permission d'établir leurs jeux sur une place publique, et elle leur fut accordée pour huit jours. La veille de l'expiration de ce délai, l'Electrice eut la fantaisie de voir ce spectacle qui l'amusa beaucoup, et les baladins profitèrent de ce moment pour lui demander une

[redacted]

disposée à la vengeance. Elle se réunit à tous les mécontens de la cour, qui lui promirent de servir plus efficacement ses projets, et l'engagèrent à avoir l'air de se réconcilier avec le favori, pour mieux seconder leur plan ; et, au moyen d'une dissimulation bien concertée, il leur réussit parfaitement.

A cette époque, l'Electeur avait des intérêts assez délicats à démêler avec l'Angleterre, et ils étaient de nature à ne pouvoir être traités que par un homme aussi actif qu'intelligent. Ce fut une belle occasion pour les ennemis de M. de Rumfordt. Réunis au conseil, ils s'accordèrent à faire les plus grands éloges de ses talens, le désignant comme le seul capable de prévenir toute espèce de dissension, et de lever les difficultés, qu'on eut grand soin d'exagérer. Le prince, quoiqu'affligé de se séparer momentanément du seul homme, auquel il eût une entière confiance pour le gouvernement intérieur de ses Etats, se crut obligé d'accéder à ce vœu général, et le chargea de cette mission auprès du cabinet de St.-James, avec tous les caractères qui pouvaient la rendre plus honorable encore. On avait déjà sans doute gagné beaucoup, en éloignant ainsi celui

dont l'incorruptible sévérité, en contenant chacun dans les bornes de son devoir, déjouait sans cesse, par son austère franchise, les prétentions ambitieuses des vils intrigans : mais il fallait pousser plus loin la vengeance, et l'on regarda comme essentiel d'empêcher le ministre de se faire un nouvel honneur, en remplissant la mission dont il était chargé. On eut soin en conséquence d'écrire à Londres, pour prévenir que M. de Rumfordt était né à Boston, et devait d'autant plus être regardé comme faisant partie des sujets révoltés contre la métropole, qu'il était en correspondance suivie avec sa patrie, dont la paix avec l'Angleterre n'avait pas étouffé l'inimitié. Il n'en fallut pas davantage pour le priver de tout accès auprès du cabinet [redacted]



Instruit exactement de tout ce qui se passait dans sa patrie adoptive, ne pouvant pas douter qu'il n'eût été à Londres victime de la plus basse intrigue, tramée dans la capitale de la Bavière, ayant ensuite appris la mort du bon Electeur, Charles-Théodore, qui était plus son ami que son souverain, M. de Rumfordt perdit toute envie de retourner à Munich, où il avait un superbe domicile, avec une fortune considérable, qu'il tenait en partie des bienfaits du prince, et renonçant à toute place distinguée, il employa ses dernières années, selon l'impulsion de son cœur, à la cause et au soulagement de l'humanité. C'est à lui que l'on a dû ces superbes projets d'ateliers de bienfaisance, destinés à écarter le fléau de la mendicité, et qui ont été exécutés en beaucoup de pays. Des établissemens de cette nature, dispendieux dans leur principe, ont pu effrayer des administrations, assez imprévoyantes pour ne regarder que le moment présent : mais les sociétés charitables ont adopté généralement, avec succès, la recette des soupes économiques, avec lesquelles, à moins de deux sols par jour, on fournit à chaque indigent, avec abondance, l'aliment le plus sain. Les mémoires qu'il a

laissés n'ont pas peu contribué à l'amélioration intérieure de l'administration dans les hôpitaux, et la société lui doit les projets les plus utiles, soit pour le perfectionnement de l'agriculture, soit pour la diminution très-considérable de la consommation des bois de chauffage, dans les différens pays où leur rareté commençait à en faire craindre prochainement une disette absolue

---

L'USAGE a souvent introduit dans la langue française des expressions ridicules par leur exagération, auxquelles, par habitude, on ne prend plus garde dans certains cercles, mais que la franchise provinciale ne peut approuver, et qui effarouchent les étrangers.

[redacted]

il est étonnant qu'elles soient en quelque sorte autorisées par l'exemple d'auteurs célèbres. Ainsi l'on trouve dans les mémoires de Gourville, qu'à la Bastille il se fit servir un brochet *raisonnable*. J. J. Rousseau dit dans ses confessions (p. 164), je n'ai jamais *fait* de grandes maladies à la campagne.

Dans le voyage pittoresque du royaume de Naples, (p. 238), on lit : la magnificence n'est pas si *conséquente*, ni si variée chez les hommes.

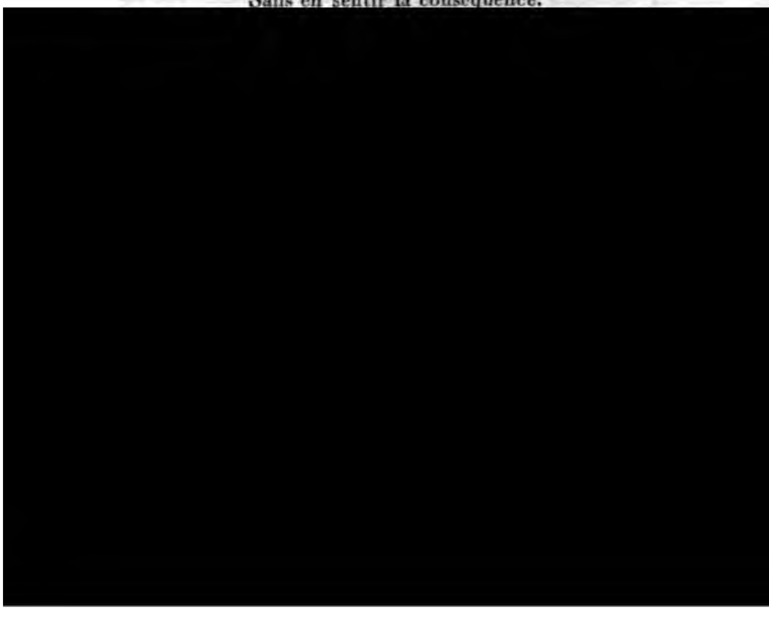
Le mot *conséquent* que plusieurs personnes, au-dessus de la classe du peuple, appliquent actuellement à tout propos ; sans qu'il soit précédé, ou suivi de ce qui devrait en déterminer le sens, a donné lieu à une scène assez originale, entre l'auteur bien connu d'une tragédie moderne, et un littérateur aussi aimable qu'instruit, placé alors à la tête d'une superbe imprimerie. Le premier proposa à celui-ci d'acheter sa pièce : le marché fut bientôt conclu à la très-grande satisfaction de l'auteur, et l'arrangement signé. Alors l'auteur ajouta d'un air mystérieux et content de lui : « O, si vous voulez faire encore une bonne acquisition, j'ai dans mon porte-feuille un ouvrage *bien conséquent*. » A ce mot le litté-

rateur pâlit; il se crut ruiné. Il était impossible, pensait-il, qu'un homme qui s'exprimait ainsi obtint quelque succès. Cependant, d'après des instances réitérées, il promit de se rendre dans une heure chez l'auteur pour examiner cet ouvrage; mais toujours troublé de son idée, il ne put pas prendre sur lui de tenir sa parole, et mêlant la gaieté de son caractère à l'humeur que lui avait donnée l'expression dont le son blessait encore ses oreilles, il lui envoya les couplets suivans :

Sur l'air — *Femmes voulez-vous éprouver.*

On se sert du mot *conséquent*,

[redacted]



Mais il fait un froid conséquent,
On sort; ah, quelle inconséquence.

~~~~~~~~~~~~~~

Un baiser est peu conséquent;
Mais la suite en est conséquente.
Qui le reçoit est conséquent;
Qui le donne est inconséquente.
O, fillettes, par conséquent
Apprenez qu'une inconséquence,
Près d'un amant très-conséquent,
Tire souvent à conséquence.

~~~~~~~~~~~~~~

Qu'un époux est peu conséquent,
Lorsqu'il reçoit sans conséquence
Chez lui quelqu'un très-conséquent,
Qui n'y vient pas sans conséquence.
On voudrait être conséquent:
Mais hélas, que d'inconséquences!
Heureux qui d'un mot conséquent
Prévoit toutes les conséquences!

~~~~~~~~~~~~~~

Un ouvrage peu conséquent
Peut-être offert sans conséquence:
Mais l'acheter conséquemment
Sur parole, est inconséquence.
L'auteur le dit *bien conséquent*;
Je peux le lire en conséquence;
Mais je ne serai conséquent,
Qu'en le payant en conséquence.

~~~~~~~~~~~~~~

On prétend que l'épigramme suivante, plus amère que toutes celles des satiriques les plus célèbres, a été faite sur une femme très-connue :

> Armande se consume en regrets superflus :
> La vertu n'en veut pas, le vice n'en veut plus.

Le Maréchal de Clermont-Tonnerre, âgé de quatre-vingt-sept ans, doyen des maréchaux de France, et, en cette qualité, président du tribunal d'honneur, affectionnait particulièrement deux jeunes officiers qui lui faisaient assidûment leur cour, mais dont, à son insçu, les mœurs n'étaient pas fort exem- [redacted]



Les journaux ont parlé dernièrement d'une femme morte à l'âge de cent treize ans, dans les montagnes du Lyonnais, et qui, jusqu'au dernier moment avait conservé toute sa présence d'esprit. Le fait est exact; mais on aurait pu ajouter, ce qui n'est pas moins vrai, que son curé l'exhortant dans cette triste circonstance, et lui disant que la vie présente n'était qu'un court passage pour arriver à une éternité bienheureuse, elle l'interrompit: « Vous avez bien raison, Monsieur le curé; à peine a-t-on les yeux ouverts, qu'il faut les fermer. »

Ces exemples de longévité, assez communs dans les hautes montagnes, ne s'étendent pas jusques dans une partie de la Bresse, rapprochée de Lyon, dont le sol inondé d'étangs, exhale des miasmes morbifiques qui produisent des fièvres annuelles, auxquelles on ne peut échapper en y vivant habituellement. Cependant les habitans de ce canton sont tellement attachés à leur patrie, que, s'ils en restent quelque temps absens, ils sont sujets à ce qu'on appelle la maladie du pays, dont on ne peut guérir qu'en retournant dans ses foyers.

Le célèbre astronome, M. Delalande, rapportait que, voyageant dans ce pays, il s'arrêta dans une petite ville chez le curé du lieu qui, n'ayant pas encore quarante ans, mais accoutumé à supporter la fièvre six mois de l'année, paraissait déjà un homme décrépit. Il lui parla avec intérêt de la malheureuse influence du climat sur la santé des habitans et sur la courte durée de leur vie. Le bon pasteur qui, né dans les environs, subissait sans peine la loi générale, et ne voyait rien là de bien extraordinaire, lui répondit naïvement : « O voyez, Monsieur, comme on exagère tout! je peux vous prouver que j'ai encore actuellement dans ma paroisse deux vieillards de cinquante ans. »

[redacted]

de lui, et lui dit d'un air consterné qu'il n'avait pu exécuter ses ordres, malgré toutes les précautions qu'il avait prises, et dont il pouvait être témoin lui-même. Le subdélégué, ne concevant pas qu'il pût y avoir quelque difficulté dans l'exécution d'un ordre aussi simple, se rend sur la place, et trouve les malheureux paysans qui s'exerçaient depuis le grand matin à monter les uns sur les autres au nombre de trois, et ne pouvaient venir à bout de se soutenir ainsi. — Après avoir suffisamment ri de cette naïve interprétation, il eut beaucoup de peine à faire comprendre au syndic que, par trois de hauteur, on entendait trois les uns derrière les autres.

La confiance illimitée que les régimens accordaient aux militaires qu'ils chargeaient de leurs recrutemens, sans leur reconnaître d'autres talens que l'astuce et la loquacité, donnait souvent lieu aux abus les plus répréhensibles.

En 1770, un jeune homme, appartenant à une famille honnête, et élevé dans les plus sages principes, arrive à Lyon par la diligence. A son débarquement, il est remarqué

par un sergent recruteur du régiment d'Aquitaine qui, sous quelque prétexte, l'aborde, lui offre obligeamment ses services, entre en conversation avec lui, et apprend qu'il vient en cette ville avec des lettres de recommandation, pour se présenter comme violon à l'orchestre de la comédie. Il n'en fallut pas davantage pour que le sergent, abusant de la bonne foi du jeune homme, l'engageât à entrer avec lui dans un café affidé, en l'assurant qu'étant très-connu, non-seulement il lui procurerait un engagement avantageux au spectacle, mais qu'il lui ferait avoir grand nombre d'écoliers pour la musique. Tout en causant, il lui fait boire différentes liqueurs préparées qui l'étourdissent [redacted]

pas eu le temps d'échapper, doit être caché dans quelque coin de la maison. On cherche, et il n'est pas difficile de découvrir le pauvre malheureux qui, tout étourdi de son ivresse, se réveillait à peine en ce moment. On le fouille, et on trouve dans ses poches la montre et la bourse. Sa surprise, sa pâleur, son embarras à répondre aux intérrogations qu'on lui fait paraissent autant d'indices du crime. On le mène aussitôt en prison.. Il y est visité une heure après par l'officieux recruteur, qui assure n'avoir appris qu'en cet instant sa malheureuse aventure, et paraît le plaindre avec d'autant plus de sensibilité, qu'il semble n'avoir aucun doute sur son innocence. Mais il lui fait peur des suites de cette affaire, sur laquelle la justice ne peut pas être aussi convaincue que lui, puisqu'il est évident qu'on l'a trouvé saisi du corps de délit, et après avoir proposé différens moyens impossibles à exécuter, il lui dit que le seul qui puisse le soustraire à la rigueur des lois est qu'il paraisse s'être engagé au service du Roi; au moyen de quoi il sera réclamé à l'instant de la part de son régiment. Il lui fait aussitôt signer un engagement que le jeune homme, encore malade, tache des suites de l'indiges-

tion des boissons dont on l'avait enivré. La nuit se passe ; le sergent revient le lendemain, trouve sa victime en meilleur état, en profite pour renouveler ses terreurs, et le rassurer en même temps sur l'infaillibilité du moyen qu'il lui avait proposé la veille ; mais il lui fait sentir en même temps qu'il ne lui serait pas possible de présenter un engagement qui, étant aussi gâté, ne pouvait faire foi, le détermine aisément à en signer un autre, et les emporte tous deux, lui promettant de ne pas perdre un instant pour le faire remettre en liberté.

Il se rend en effet chez un ancien militaire, qu'il savait être parent et ami du Lieutenant criminel, l'engage à voir ce magistrat, et à lui représenter que la faute prétendue de ce jeune soldat est un effet malheu-


[redacted]

pour aller rejoindre tout de suite son régiment.

Il n'était pas besoin de grandes instances pour exciter l'intérêt du Lieutenant criminel, et éclairer sa justice en faveur de celui que, sous cet aspect même, on représentait encore comme coupable. Il était beaucoup mieux instruit que celui qui, par humanité, venait implorer sa clémence. Il raconta tous les détails de la ruse infernale dont le malheureux jeune homme était si cruellement victime, et promit de le relâcher, pourvu que le sergent ne profitât pas d'une telle infamie, et qu'on l'obligeât à restituer gratuitement les deux engagemens qu'il avait précieusement conservés, sans doute pour faire payer chèrement un congé. Cette condition fut acceptée avec plaisir.

L'honnête solliciteur, piqué d'avoir été aussi indignement abusé, se rendit de suite chez le commandant de la ville, pour lui demander justice de cette odieuse manœuvre. Ce dernier envoya chercher le sergent par deux fusiliers, le réprimanda comme il le méritait, lui arracha, non sans peine, les deux titres, dont il espérait faire un indigne usage, et ordonna qu'il fût chassé de la ville. Mais ne voulant pas perdre cet homme, et croyant

qu'une telle leçon ne manquerait pas de le corriger, il voulut bien n'en pas porter plainte à son corps, et il en résulta que ce même sergent reparut deux ans après à Lyon avec les épaulettes d'officier, le grade de Lieutenant lui ayant été accordé pour prix de ses succès dans les recrutemens, succès dont on ne connaissait pas sans doute les moyens.

Quand à la femme qui avait connivé à cette criminelle supercherie, elle fut mise pendant quelques jours en prison par mesure de police, et son café fut fermé.

Il est une passion très-raisonnable quand elle n'est pas portée jusqu'à un excès ridicule; [redacted]

précieux, qu'on verrait avec plaisir dans des bibliothèques publiques, sont enfouis dans des cabinets particuliers, et n'ont pas même pu procurer à leurs auteurs trop modestes la satisfaction d'être appréciés comme ils le méritent. Ainsi des Barreaux, qui a fait beaucoup de poésies fugitives, n'est connu que par son fameux sonnet, *Grand Dieu, tes jugemens, etc.*, et comme il était d'ailleurs homme de société, le contraste de l'esprit et de la gaieté qu'il y portait, avec celui qu'annonçait ce sublime morceau, l'a fait accuser d'avoir une conduite licencieuse. Cette assertion, dénuée de preuves, serait aisément démentie, si l'on consentait enfin à publier un recueil manuscrit, conservé avec soin dans la bibliothèque d'un amateur, et dans lequel, entre différentes pièces remplies de sentimens pieux, on trouve, sous le nom de cet auteur, la traduction libre, ou paraphrase suivante du psaume 130 :

De profundis, etc.

De l'abîme profond où mon ame est captive,
Jusqu'au pied de ton trône elle porte sa voix :
Grand Dieu, prête à ses cris une oreille attentive,
Que ses vœux soient au rang des vœux que tu reçois.

Si iniquitates, etc.

Qui pourra soutenir le poids de ta justice,
Si tu sondes nos cœurs d'un regard curieux!
Qui sera juste, hélas! si ta bonté propice
De nos iniquités ne détourne tes yeux!

\~\~\~\~\~\~\~\~\~\~\~\~

Quia apud te, etc.

Mais parmi les horreurs d'une trop juste crainte,
Ta clémence à l'espoir vient de rouvrir mon cœur,
Et docile à ta voix, fidelle à ta loi sainte,
Une foi vive et pure adoucit ma frayeur.

\~\~\~\~\~\~\~\~\~\~\~\~

A custodia matutina, etc.

C'est ainsi qu'Israël sur son Dieu seul se fonde,
Dès l'heure où le soleil nous ramène le jour,
Jusqu'au temps où courant sa course vagabonde
Aux ombres de la nuit il fait place à son tour.

\~\~\~\~\~\~\~\~\~\~\~\~

Quia apud Dominum, etc.

O de miséricorde inépuisable abîme!
Ton immensité seule égale tes bienfaits;
Et ipse redimet, etc. Des crimes de ton peuple innocente victime,
Ton fils veut dans son sang effacer nos forfaits.

Frédéric II, passant ses gardes en revue, remarqua que l'un d'eux avait un cordon de

montre. Soldat, lui dit-il, tu as une montre! quelle heure est-il ? Le soldat tire aussitôt son cordon, et faisant voir au Roi qu'au bout était, non une montre, mais une balle de fusil: « Sire, il est toujours l'heure de mourir pour le service de votre Majesté : je l'ai appris de cette balle qui m'a grièvement blessé à la bataille de Minden. » On pense bien, que le Monarque, très-content de cette réponse, lui accorda sur-le-champ une bonne gratification.

Les dernières années d'un respectable jésuite, le père Lot, méritent d'être connues, pour servir de modèle à la plus utile, comme à la plus honorable des professions, celle d'instituteur de la jeunesse.

Admis de bonne heure dans un corps où l'on savait si bien apprécier les talens, et les employer au plus grand avantage de l'ordre et à celui de la société, il fut chargé d'enseigner la rhétorique, et successivement toutes les parties de la physique et les mathématiques. Il était l'ami, on pourrait dire l'idole de ses écoliers, qu'il avait l'art de s'attacher, en facilitant leurs progrès par des instructions

particulières, et qui n'oublièrent jamais l'intérêt, vraiment paternel, avec lequel il prenait soin de former également leur esprit et leur cœur.

Victime de la loi qui prononça la destruction de son ordre, et n'écoutant que la voix de sa conscience, qui ne lui permettait pas de prêter le serment qu'on exigeait de ceux de ses confrères qui voulaient rester en France, il se préparait à se rendre en Allemagne, lorsque, passant à Strasbourg, *il y* trouva le régiment de Picardie, dans lequel il fut reconnu par les plus anciens officiers qui avaient été ses disciples, et qui, heureux de pouvoir se réunir à un homme qu'ils aimaient depuis leur plus tendre jeunesse, lui offrirent, avec la place d'aumônier de leur régi-

[redacted]

des principaux chefs du corps, qui ne voulurent pas permettre qu'il en partageât les frais, et ce fut en se rendant plus utile qu'on ne pouvait s'y attendre, qu'il témoigna sa sensibilité aux procédés honnêtes dont on ne cessait de le combler. Il leva pour les jeunes officiers du régiment une école gratuite, dans laquelle il enseignait la langue allemande, la géométrie, les mathématiques, les fortifications, sciences qu'il possédait parfaitement, et qu'il avait l'art de démontrer par les méthodes et les principes les plus clairs. Ce nouvel établissement qui, en offrant une instruction si utile aux jeunes militaires, les arrachait à l'oisiveté trop commune dans les garnisons, fut adopté avec un tel enthousiasme, qu'on regardait de mauvais œil ceux qui mettaient de la négligence à s'y rendre, où qui affectaient de le dédaigner. Bientôt les autres régimens en garnison à Strasbourg sollicitèrent la permission d'y envoyer leurs jeunes officiers, et cette école, très-circonscrite dans les commencemens, prit peu à peu l'accroissement le plus rapide. Mais ce n'était pas sans peine que le chef de cette institution, déjà miné par l'âge et les infirmités, pouvait suffire à ces travaux, sans négliger ceux de son

état d'aumônier qui lui paraissaient les plus essentiels.

Sur ces entrefaites M. le comte de Lévis, colonel du régiment de Picardie, arriva à Strasbourg. Il avait perdu plusieurs enfans, dont il attribuait la mort prématurée aux soins excessifs et mal-entendus des mères et grand-mères, qui s'étaient emparées de leurs premières années, et les avaient élevés avec une délicatesse dont la plus malheureuse expérience lui démontrait le danger. Il ne lui restait qu'un fils en bas âge, destiné à devenir l'héritier d'une fortune immense, et il était décidé à le soustraire à la vigilance inquiète des femmes. Il crut apercevoir dans le père Lot l'homme auquel il pouvait confier ce qu'il avait de plus précieux. Après s'être bien assuré que du côté des mœurs, de l'honneur, et de la science, il ne se trompait pas, il lui proposa de devenir le second père de son enfant, sous la seule condition de ne pas l'élever dans la maison paternelle, lui laissant toute liberté de l'emmener dans telle province qu'il voudrait choisir, ou de le garder à Paris, et de se placer avec lui dans un collége, ou dans quelque maison particulière, le priant d'ailleurs de disposer

de sa fortune, pour tout ce qu'il croirait nécessaire à cette éducation. Le digne jésuite, qui sentait déjà que sa santé ne lui permettrait bientôt plus de soutenir par lui-même l'institution que son zèle avait établie, ne crut pas devoir se refuser à un attachement aussi marqué, et à des preuves d'une confiance aussi illimitée. Il se retira à Paris, avec le jeune Antoine de Lévis, loua une très-petite maison isolée, avec un jardin, dépendante d'un couvent, au faubourg St.-Jacques, n'ayant pour servir son disciple et lui, qu'une vieille cuisinière et un domestique allemand, auquel il était expressément défendu de parler français devant son jeune maître. La bonté de l'instituteur lui acquit bientôt toute l'amitié et la confiance de son élève. Les heures des études furent exactement réglées, ou plutôt les études ne furent que des récréations aussi amusantes qu'instructives.

Le père Lot fit construire, sous sa direction, une machine d'environ huit pieds de diamètre, représentant le système planétaire, dont toutes les pièces, solidement établies entre-elles dans un vase de fonte, étaient dirigées et mues dans une rotation, proportionnelle à chacune, par des rouages correspondans

à une grande roue, qu'au moyen d'une manivelle on faisait aisément marcher, ou arrêter à volonté. On y voyait au milieu le soleil fixe, plus loin la terre, faisant sa révolution quotidienne sur elle-même en 24 minutes, et sa révolution annuelle en 365 minutes, toutes les phases de la lune, dans leurs proportions, et ainsi les différens mouvemens des autres planètes dans la réduction exacte d'une minute par jour.

De telles leçons, mises continuellement sous les yeux en forme d'amusement, et dont on faisait l'application journalière, ne pouvaient manquer de se graver ineffaçablement dans la mémoire. Elles formaient également l'élève aux principes de la mécanique, par la décomposition, le remplacement et l'explication des ressorts et des rouages, qui mettaient dans



suite figurées en relief, par des petites pièces en bois, que le jeune homme, muni de tous les outils de menuisier, fabriquait lui-même. Enfin elles étaient exécutées en terre dans le jardin, et ces travaux conduisaient graduellement l'élève à la connaissance des mathématiques, dont les problêmes, plus difficiles, occupaient une imagination ardente. L'étude de la langue latine n'était point négligée ; et d'après la méthode d'un vocabulaire très-étendu, que la conversation classait dans la mémoire, les règles exactes venaient successivement s'y placer, chacune dans leur ordre, et l'usage des versions les remettait sans cesse sous les yeux. L'habitude de la lecture, et des extraits raisonnés conduisaient à une connaissance approfondie de la littérature française. Enfin il n'était d'étude pénible que celle des principes de la musique, dont il n'avait pas été possible d'éviter la sécheresse. Les exercices du corps, si nécessaires à un sujet destiné à l'état militaire, étaient enseignés par les plus habiles maîtres, sous l'inspection du sage Mentor, qui ne perdait jamais son disciple de vue.

Il n'est pas besoin d'ajouter que les sentimens pieux du bon père Lot lui faisaient

qu'une telle leçon ne manquerait pas de le corriger, il voulut bien n'en pas porter plainte à son corps, et il en résulta que ce même sergent reparut deux ans après à Lyon avec les épaulettes d'officier, le grade de Lieutenant lui ayant été accordé pour prix de ses succès dans les recrutemens, succès dont on ne connaissait pas sans doute les moyens.

Quand à la femme qui avait connivé à cette criminelle supercherie, elle fut mise pendant quelques jours en prison par mesure de police, et son café fut fermé.

Il est une passion très-raisonnable quand elle n'est pas portée jusqu'à un excès ridicule; c'est celle de la bibliomanie d'un homme instruit, qui se compose une collection de livres choisis, non pour attirer les regards des curieux, mais pour s'assurer une récréation aussi utile qu'agréable. Mais il paraît difficile de justifier également le goût effréné des manuscrits modernes qui, tenant uniquement à la vanité d'avoir une propriété exclusive, ne flatte ni le cœur ni l'esprit, et tend au détriment de la littérature. Combien de morceaux précieux,

rent peur, reculèrent à l'endroit dont on avait démoli le parapet, et le précipitèrent dans la rivière, où il trouva malheureusement la mort qu'il voulait si courageusement braver en combattant pour son Dieu et son Roi.

Cependant le respectable père Lot qui, accablé d'années, de chagrins et d'infirmités, avait besoin de repos, ne put résister aux instances du maréchal de Broglie, qui l'engagea à se charger de l'éducation d'un de ses jeunes parens. Il l'éleva avec les mêmes soins qu'il avait donnés au comte Antoine de Lévis. Mais bientôt, accablé par un épuisement total, il termina en Allemagne une carrière, qu'il avait illustrée par toutes les vertus sociales et religieuses. — *Transiit benefaciendo.*

Il semble qu'on pourrait mettre au nombre des *grands événemens par les petites causes* le hasard qui a placé M. le comte de Maurepas à la tête de l'administration du royaume, puisqu'on ne peut douter que ce ne soit à l'insouciance de ce Ministre qu'on doit attribuer les malheurs dont la France a été accablée.

Louis XVI, parvenu au trône à l'âge de vingt ans, se méfiant de ses propres forces

Si iniquitates, etc.

Qui pourra soutenir le poids de ta justice;
Si tu sondes nos cœurs d'un regard curieux!
Qui sera juste, hélas! si ta bonté propice
De nos iniquités ne détourne tes yeux!

\~\~\~\~\~\~\~\~\~\~

Quia apud te, etc.

Mais parmi les horreurs d'une trop juste crainte,
Ta clémence à l'espoir vient de rouvrir mon cœur,
Et docile à ta voix, fidelle à ta loi sainte,
Une foi vive et pure adoucit ma frayeur.

\~\~\~\~\~\~\~\~\~\~

A custodia matutina, etc.

C'est ainsi qu'Israël sur son Dieu seul se fonde,
Dès l'heure où le soleil nous ramène le jour,
Jusqu'au temps où cessant sa course vagabonde
Aux ombres de la nuit il fait place à son tour.

\~\~\~\~\~\~\~\~\~\~

Quia apud Dominum, etc.

O de miséricorde inépuisable abîme!
Ton immensité seule égale tes bienfaits;
Et ipse redimet, etc. Des crimes de ton peuple innocente victime,
Ton fils veut dans son sang effacer nos forfaits.

FRÉDÉRIC II, passant ses gardes en revue, remarqua que l'un d'eux avait un cordon de

montre. Soldat, lui dit-il, tu as une montre! quelle heure est-il ? Le soldat tire aussitôt son cordon, et faisant voir au Roi qu'au bout était, non une montre, mais une balle de fusil: « Sire, il est toujours l'heure de mourir pour le service de votre Majesté : je l'ai appris de cette balle qui m'a grièvement blessé à la bataille de Minden. » On pense bien, que le Monarque, très-content de cette réponse, lui accorda sur-le-champ une bonne gratification.

Les dernières années d'un respectable jésuite, le père Lot, méritent d'être connues, pour servir de modèle à la plus utile, comme à la plus honorable des professions, celle d'instituteur de la jeunesse.

Admis de bonne heure dans un corps où l'on savait si bien apprécier les talens, et les employer au plus grand avantage de l'ordre et à celui de la société, il fut chargé d'enseigner la rhétorique, et successivement toutes les parties de la physique et les mathématiques. Il était l'ami, on pourrait dire l'idole de ses écoliers, qu'il avait l'art de s'attacher, en facilitant leurs progrès par des instructions

laquelle, en lui ordonnant de se rendre auprès de lui, il lui avait fait part de ses intentions.

Cette affaire paraissait terminée, lorsque Mesdames, par un hasard singulier, apprirent que le courrier qui aurait dû, sans perdre un moment, porter les ordres de Sa Majesté, était encore à Versailles, s'étant arrêté pour chercher des bottes qui lui convinssent. On lui ordonna aussitôt de suspendre son départ. Mesdames retournèrent auprès du Roi qui, sur leurs instances, retira sa lettre, et écrivit à M. de Maurepas. Celui-ci ne manqua pas d'arriver très-précipitamment, et se trouva dès le premier moment fort embarassé, lorsqu'entrant dans la grande galerie de Versailles, il y trouva M.gr Comte d'Artois qui, n'ayant rien su de ce changement, et ne connaissant ni l'un ni l'autre de ces prétendans, lui dit d'un air obligeant, « Monsieur de Machault, je suis bien aise de vous voir. » A ce mot le vieux Ministre se crut de nouveau perdu : il pâlit, mais il fut bientôt rassuré par l'excellent accueil qu'il reçut de Sa Majesté.

D'après cela, il est réel que c'est au petit incident de la recherche d'une paire de bottes que M. de Maurepas a dû une confiance

dont il a si cruellement, quoiqu'involontairement, abusé.

M. Lacretelle (hist. du 18.e siècle, t. 5), a parfaitement défini en peu de mots cet homme, M. de Maurepas, qui par son insouciance a préparé les malheurs de la France et le bouleversement de l'Europe. « Ce mi-
» nistre, dit-il, qui profana par la futilité
» de ses goûts, la dignité de la vieillesse,
» et qui trahit par son égoïsme, la confiance
» du jeune Monarque, dont il aurait dû af-
» fermir le règne.... »

Dans un autre endroit il présente aussi laconiquement le portrait de deux hommes célèbres « Turgot avait voulu être le bien-
» faiteur du Tiers-État, Neker en avait été
» le courtisan. »

---

* Sous le ministère de M. Turgot, contrôleur-général des finances, aussi connu par sa probité, que par l'effervescence dangereuse de ses spéculations économiques, un homme âgé se présenta au contrôle-général. M. Turgot lui demanda avec affabilité ce qu'il dé-

sirait : « Rien, Monseigneur, je voulais voir comment était fait un grand ministre ; il y a soixante ans que j'ai l'âge de raison, et je n'avais pas joui de ce spectacle. Comme bon Français, je viens rendre hommage à la vertu, et vous assurer que si vous n'amassez pas une fortune considérable, vous aurez la reconnaissance et l'estime des honnêtes gens, ce qui vaut mieux que les richesses. » A ces mots le vieillard sort sans se faire connaître, et laisse le ministre plein de sensibilité.

L'ABBÉ de Lille, entrant dans le cabinet de M. Turgot, le vit, lisant un manuscrit; c'était celui du poëme des mois de M. Roucher. L'abbé de Lille s'en douta, et dit en plaisantant :

Odeur de vers se sentait à la ronde :

Oh vous êtes trop parfumé, lui dit M. Turgot pour sentir les odeurs.

LOUIS

Louis XVI, se promenant avec M.gr Comte d'Artois, assez loin de la foule des courtisans, rencontra un malheureux charretier, dont la voiture était embourbée, et qui, voyant deux personnes vêtues de simples redingotes grises, sans décorations, lespria de lui donner un coup de main pour les tirer d'embarras. Les deux princes allèrent aussitôt à son secours, et l'aidèrent avec succès. Le charretier leur offrit obligeamment à boire un coup, ce qui fut refusé. En le quittant, le Roi lui donna un louis, et M.gr Comte d'Artois lui en donna deux. Le charretier apprit à l'instant quels étaient ses bienfaiteurs, et témoignait sa surprise sur ce que le Roi lui avait donné moins que son frère, lors que le Monarque, se retournant, lui dit, mon ami, ne soyez pas étonné de la générosité de mon frère, il n'a que deux enfans, et moi j'en ai vingt-quatre millions.

Les gros joueurs qui se rassemblaient à la cour, pour ne pas être embarrassés des sommes énormes qu'ils risquaient de perdre, avaient imaginé des boîtes remplies de fiches portant d'un côté leur nom, et de l'autre,

10, 15, 20, 100 louis, etc.; c'était des espèces de lettres-de-change qui étaient payées exactement le lendemain. Le marquis de la Vaup.... ayant prié sa femme de lui en faire arranger une de ce genre, elle exécuta la commission; mais elle fit mettre au-dessus de la boîte son portrait et celui de ses enfans, avec cette légende, *souvenez-vous de nous.*

Un bon marchand qui ne connaissait que l'état de ses factures, et les détails de son commerce dont les profits commençaient à s'amoindrir, se trouva tout-à-coup, sans autres études, porté à la place de juge-de-paix du canton de G. R..... Enorgueilli [redacted]



Le magistrat qui ne douta pas que le code ne fût un complice du crime reproché, ou quelque faux témoin, qu'il aurait le plaisir de faire mettre aux galères, ordonna aussitôt à son assesseur de se faire accompagner du garde champêtre, d'aller le saisir dans la maison où on avait dit qu'on le trouverait, et de le faire comparaître à l'audience. Le malin procureur s'aperçut d'une méprise aussi absurde, et s'en amusa intérieurement : mais il se garda bien de détromper le juge qui fut fort étonné, lorsqu'au lieu du coupable qu'il attendait, on lui apporta un gros volume, que l'ignorant assesseur croyait de son côté un livre défendu. Le magistrat connut alors toute sa bévue, et ne sachant comment se tirer de ce mauvais pas, se hâta de donner gain de cause à celui qui venait de plaider, afin de faire tomber les plaisanteries dont il n'aurait pas manqué d'être accablé.

Il était devenu à la plus grande mode, parmi les élégantes de Paris, d'assister aux cours de littérature du Lycée. M. la Harpe ayant annoncé que, dans la séance prochaine, il

état d'aumônier qui lui paraissaient les plus essentiels.

Sur ces entrefaites M. le comte de Lévis, colonel du régiment de Picardie, arriva à Strasbourg. Il avait perdu plusieurs enfans, dont il attribuait la mort prématurée aux soins excessifs et mal-entendus des mères et grand-mères, qui s'étaient emparées de leurs premières années, et les avaient élevés avec une délicatesse dont la plus malheureuse expérience lui démontrait le danger. Il ne lui restait qu'un fils en bas âge, destiné à devenir l'héritier d'une fortune immense, et il était décidé à le soustraire à la vigilance inquiète des femmes. Il crut apercevoir dans le père Lot l'homme auquel il pouvait confier ce qu'il avait de plus précieux. Après s'être bien assuré que du côté des mœurs, de l'honneur, et de la science, il ne se trompait pas, il lui proposa de devenir le second père de son enfant, sous la seule condition de ne pas l'élever dans la maison paternelle, lui laissant toute liberté de l'emmener dans telle province qu'il voudrait choisir, ou de le garder à Paris, et de se placer avec lui dans un collége, ou dans quelque maison particulière, le priant d'ailleurs de disposer

de sa fortune, pour tout ce qu'il croirait nécessaire à cette éducation. Le digne jésuite, qui sentait déjà que sa santé ne lui permettrait bientôt plus de soutenir par lui-même l'institution que son zèle avait établie, ne crut pas devoir se refuser à un attachement aussi marqué, et à des preuves d'une confiance aussi illimitée. Il se retira à Paris, avec le jeune Antoine de Lévis, loua une très-petite maison isolée, avec un jardin, dépendante d'un couvent, au faubourg St.-Jacques, n'ayant pour servir son disciple et lui, qu'une vieille cuisinière et un domestique allemand, auquel il était expressément défendu de parler français devant son jeune maître. La bonté de l'instituteur lui acquit bientôt toute l'amitié et la confiance de son élève. Les heures des études furent exactement réglées, ou plutôt les études ne furent que des récréations aussi amusantes qu'instructives.

Le père Lot fit construire, sous sa direction, une machine d'environ huit pieds de diamètre, représentant le système planétaire, dont toutes les pièces, solidement établies entre-elles dans un vase de fonte, étaient dirigées et mues dans une rotation, proportionnelle à chacune, par des rouages correspondans

sous les drapeaux de l'honneur et de la fidélité, s'écriait avec ce ton de loyauté chevaleresque, qui lui sied si bien. « Dans peu, Messieurs, nous combattrons pour notre Roi, et que ne doit-on pas attendre d'un rassemblement tel que celui dont j'ai le bonheur d'être environné! — Monseigneur, répondit le général de Malseigne, je ne pense pas comme vous. Il y a dans ce rassemblement trois classes de freluquets, dont il sera difficile de tirer parti. — Vous avez de l'humeur, Malseigne; et quelles sont ces trois classes? — Monseigneur, les toupets à l'enfant, les cravates aux deux couleurs, et les trotteurs à l'anglaise. — Mais vous faites mon procès, Malseigne, je trotte toujours à l'anglaise. — Ah Monseigneur, les présens sont exceptés, c'est la règle. — Eh bien, je réponds pour les absens comme pour les présens, que les principes de l'honneur ne connaissent point ces différences, et c'est devant l'ennemi que nous vous forcerons tous de changer d'opinion. »

C'est ainsi que cet excellent prince, se montrant supérieur aux injustices de la fortune,

savait accroître encore l'enthousiasme de la confiance dont il était entouré, et c'est ainsi que, rendu aux vœux de la France, il a toujours su concilier la dignité de son auguste rang, avec les grâces et l'affabilité qui nous rendent si précieuse la mémoire de Henri IV.

On ne citera jamais sans émotion ce mot charmant qu'il adressa aux anciens officiers aux gardes-françaises, qui avaient eu le bonheur de servir sous les ordres de nos princes, en 1792, et qui lui furent présentés en 1814. Comme, en causant avec eux, il les appelait presque tous par leurs noms, l'un deux prit la liberté de lui témoigner son étonnement de ce qu'après vingt-deux ans de séparation, il avait la bonté de les reconnaître. *Mes amis*, répondit le prince, *nous avons vieilli*, et mettant la main sur son cœur, *mais nous n'avons pas changé*.

Peut on se rappeler, sans le plus vif attendrissement, l'hommage plein de sentiment et d'esprit, qu'il rendit à la vertu, lorsque rencontrant au palais des Tuileries, la bonne sœur Marthe, si célèbre dans les annales de la bienfaisance, il l'aborda avec gaieté, lui demandant ce qu'elle désirait ? — Avoir le bonheur de voir sa Majesté, répondit

tion si douce furent acceptées, avec la sensibilité et la reconnaissance qu'elles méritaient. Le Comte de Castellas, incapable d'abuser de tant de prévenances constamment soutenues, mais obligé par sa situation de les accepter, passa ainsi plusieurs années avec tout l'agrément possible, sans éprouver d'autre inquiétude que celle que lui apportaient les malheureuses nouvelles de sa patrie.

Cependant, le concordat entre le Saint Siége et Buonaparte ayant été arrêté en 1801, M. de Mérinville, évêque de Chambéry, fut envoyé à Lyon, pour en organiser le diocèse, en attendant que le Cardinal Fesch vint prendre possession de son archevêché. Il s'agissait de rétablir, quoique sous une autre forme, le chapitre primatial, et M. de Mérinville, dont les intentions pures tendaient uniquement à la conservation de la dignité de ce corps, pensa qu'il ne pouvait rien faire de mieux que de placer à sa tête le respectable chef qui y avait été appelé par le vœu des anciens membres. Il lui écrivit à Londres, sollicita ses amis de joindre leurs prières les plus vives aux siennes, pour l'engager à revenir à Lyon. Le comte y était peu disposé; mais enfin il se laissa vaincre par les ins-

le prince Ferdinand de B runswik qui en était le chef, et dont la conduite, jusqu'à cette époque, n'avait cessé de mériter l'estime publique.

Retiré dans ses États, il ne put ignorer les bruits injurieux qui couraient sur son compte; il en était vivement affecté, et ne se consolait qu'en s'occupant du bonheur de ses sujets, dont il était adoré. Il accueillait d'ailleurs avec la plus grande bonté les émigrés français qui pouvaient lui être présentés. Il s'attacha particulièrement à l'Evêque de Lisieux, M. de la Feronays, qui résida quelque-temps à Brunswik. Un jour qu'il se promenait avec lui tête à tête dans sa bibliothèque, l'Evêque s'arrêta, avec étonnement, devant un ouvrage français, dans lequel l'auteur, homme aussi estimable par ses qualités personnelles, ses talens en diplomatie et en littérature, que par la chaleur de son imagination, cherchant à démontrer que le crime exécrable du 21 janvier était la suite prévue de la retraite du prince Ferdinand, et avait été calculé, ajoutait « L'univers, en pleurant l'auguste et infortunée victime, ne pensera qu'avec horreur à son bourreau. « Vous voyez-là, lui dit le » prince, les larmes aux yeux, un ouvrage

» que je ne regarde pas sans frissonner. Quel-
» que soit la situation des Français, qui
» ont tout sacrifié pour leur Dieu et leur
» Roi, ils en sont récompensés par l'estime
» publique : je suis bien plus malheureux
» qu'eux. Je sais qu'on me couvre générale-
» ment d'une tache ineffaçable; je n'ai pour
» moi que ma conscience, *et il ne m'est pas*
» *permis de me justifier.* »

Un mot aussi extraordinaire, proféré avec l'expression du plus vif sentiment, et dans la bouche d'un souverain, dont la conduite jusqu'alors n'avait jamais été souillée du plus léger reproche, ne semble-t-il pas jeter un voile encore plus obscur sur les motifs inconnus de cette incompréhensible et funeste retraite ?

[redacted]

lentes opinions politiques. Celui-ci accueillit plus que froidement une demande de ce genre, lui répondit qu'elle n'était nullement de son ressort, et qu'il devait s'adresser à ses supérieurs ecclésiastiques. Le consultant insiste, il veut du moins faire connaître sa situation, pour établir les motifs sur lesquels il appuye ses doutes. « La prébende dont il jouit le fait vivre dans l'aisance, ainsi que sa famille; s'il souscrit au serment, non-seulement il conserve ce bénéfice, mais on lui en fait espérer quelqu'autre qui sera encore plus lucratif; s'il refuse, il sera privé de sa prébende, et se trouvera dans une détresse bien pénible. » M. Morel, après avoir écouté avec sang-froid cet exposé, se lève, ouvre la porte de son cabinet, et dit en le renvoyant : «tout cela, Monsieur, est un dialogue entre l'estomac et la conscience, il ne me conviendrait pas de me mettre en tiers. »

Il est impossible de parler de cette affreuse révolution, sans se rappeler différens traits qui y ont un rapport direct.

A l'époque trop connue sous le nom du règne de la terreur, deux jeunes frères, égale-

beaucoup d'émigrés et de prêtres, français, ennemis de leur patrie, à se réfugier dans les baillages ultramontains, dont les douze premiers cantons sont les souverains. Comme il est très-vraisemblable qu'ils vont se répandre sur le territoire Helvétique, et chercher à réunir leurs plans de haine et de fureur contre la république française, à ceux des autres émigrés et prêtres français qui, malheureusement pour le repos des deux nations, ont trouvé asile dans quelques États Helvétiques, je dois, conformément à mes instructions, vous demander de repousser hors du territoire de la confédération toutes les classes de ces étrangers, aussi dangereux pour la tranquillité de la France, que pour celle de la Suisse, tant ceux qu'une fausse pitié y a tolérés jusqu'ici, que ceux qui viennent de s'y réfugier en dernier lieu.

» Vous vous le rappelez, magnifiques Seigneurs; plus d'une fois j'ai invoqué, avec force et confiance, l'influence du directoire Helvétique, pour obtenir des États de la louable confédération des mesures décisives sur un point aussi important. Comme elles n'ont été que partielles, comme les émigrés, renvoyés d'un côté, se présentaient de l'autre,

ment dont ils n'avaient pas même l'idée, se regardèrent un moment, et par un élan unanime prononcèrent leur liberté.

Au milieu de ces horreurs, il se trouve des absurdités dont on pourrait rire, si les plus cruels souvenirs n'en joignaient le ridicule à ceux des affreux systèmes qui en étaient la source.

Un particulier se présente par devant les autorités pour avoir un passe-port : On lui demande son nom. — Je m'appelle *Nis*. — Comment *Nis* ? C'est tout votre nom ? — Autrefois il était bien plus long, on me nommait *Saint-Denis*, mais depuis que vous avez retranché les *Saints*, et les particules *De* je ne peux plus m'appeler que *Nis*, On lui délivra un passe-port sur cette seule syllabe, en vertu de la loi du....

On lisait écrit en gros caractères sur la porte d'un Bureau de l'Administration *: Ici il est ordonné de se tutoyer ;* au dessous étaient ces mots *: fermez la porte s'il vous plaît.*

En 1793, un vieux paysan, maire d'une petite commune dans les montagnes du Lyonnais, où l'on obéissait ponctuellement aux ordres des chefs de la révolution, sans y rien comprendre, reçut une lettre des membres de l'administration, conçue à peu près en ces termes :

« Citoyen Maire, d'après un nouvel arrêté du directoire exécutif, il t'est ordonné d'envoyer par-devant nous, aussitôt la présente reçue, les suspects de ta commune que nous aurons soin de traiter selon leur mérite. Nous nous en rapportons, pour l'exécution de cette mesure, à ton attachement à la tranquillité générale, qu'il s'agit d'assurer irrévocablement, et à ton zèle pour la stabilité de la République, etc.

Le bon maire qui ne connaissait pas le mot *suspect*, ne douta pas qu'il ne fut question de quelqu'emploi important, dont on voulait gratifier les plus honnêtes habitans. Il assembla aussitôt les notables de son village, et leur demanda lesquels d'entr'eux voudraient être nommés suspects, les assurant, d'après la lettre qu'il leur communiqua, qu'ils seraient parfaitement bien traités; et craignant que le désir d'une telle dignité ne sus-

citât, quelque querelle parmi eux, il leur proposa de tirer au sort. Mais c'était un moment intéressant pour les travaux de la campagne qu'on ne pouvait abandonner sans danger, et quelques instances qu'on fit à ces braves gens, aucun d'eux ne fut tenté de risquer un déplacement, dont les avantages inconnus ne paraissaient pas en proportion avec les pertes qu'ils redoutaient et la dépense que coûterait le voyage.

D'après un refus unanime et positif, le maire, craignant qu'on ne taxât sa commune de mauvaise volonté, et peut-être poussé par un petit mouvement de vanité, se décida à partir lui-même, mit ordre à ses affaires pour le temps de son absence, et détermina son adjoint, qui n'était pas moins âgé que lui, à l'accompagner. Les deux vieillards se mirent donc gaiement en route, et arrivés au chef-lieu, après un peu de toilette, et avoir peigné leurs longs cheveux blancs, ils se présentèrent par-devant les réprésentans du peuple, qui les interrogèrent sur le motif de leur voyage. Ils répondirent naïvement que les habitans de leur village, étant très-occupés en ce moment des travaux de la campagne, avaient refusé absolument de se

déplacer, et qu'ils avaient cru devoir venir eux-mêmes, pour remplir les fonctions de suspects, dont ils promettaient de s'acquitter avez zèle et exactitude, si on avait la bonté de les agréer. Les éclats de rire de l'assemblée les convainquirent bientôt de leur méprise, et on les renvoya, fort heureux de n'être pas confondus dans la malheureuse classe où ils demandaient d'être admis.

Le Comte de Castellas, porté par le vœu de ses collègues à la dignité de Doyen du Chapitre de Lyon, s'était montré digne de cette éminente place par ses talens, ses mœurs et une conduite exemplaire. Investi de la confiance publique, il fut député par le clergé de son diocèse aux-Etats-Généraux de 1789, et soutint avec courage la cause sacrée de la religion et de l'honneur : il possédait d'ailleurs de riches bénéfices, dont il employait les revenus aux usages les plus respectables. A tant de titres il ne pouvait manquer d'être proscrit à l'époque des fureurs révolutionnaires. Aussi fut-il arrêté et mis en prison à Paris. Là, on trouva le moyen de lui faire parvenir un billet de Milord M***, qui, l'ayant connu

connu intimément dans plusieurs sociétés, lui avait toujours témoigné le plus grand intérêt, et lui mandait que s'il pouvait s'échapper, il le priait instamment de se réfugier chez lui à Londres, où il trouverait tous les secours et les ressources de l'amitié. Il fut en effet assez heureux pour s'évader, et arriver sans obstacle dans l'asile qui lui était offert si généreusement. Il y fut accueilli avec la plus vive affection par le lord-M***, qui l'instala aussitôt dans un superbe appartement qu'il lui avait destiné, mit tous ses domestiques à ses ordres, le priant d'user de sa fortune comme de la sienne propre, de vivre chez lui absolument selon la coutume française, qui alors était très-différente de celle d'Angleterre, et d'ordonner même ses repas, soit pour lui seul, soit pour les amis qu'il voudrait inviter, mais sans exiger qu'il en fît partie, ses habitudes étant totalement opposées à celles des Français. Cependant il lui témoigna, et non sans quelque crainte de le gêner, le désir de passer avec lui une heure tous les matins, vu qu'il lui était insupportable de déjeûner seul, ne prétendant pas néanmoins l'astreindre à partager ce repas et ne voulant que jouir de sa conversation. De telles offres et une condi-

tion si douce furent acceptées, avec la sensibilité et la reconnaissance qu'elles méritaient. Le Comte de Castellas, incapable d'abuser de tant de prévenances constamment soutenues, mais obligé par sa situation de les accepter, passa ainsi plusieurs années avec tout l'agrément possible, sans éprouver d'autre inquiétude que celle que lui apportaient les malheureuses nouvelles de sa patrie.

Cependant, le concordat entre le Saint Siége et Buonaparte ayant été arrêté en 1801, M. de Mérinville, évêque de Chambéry, fut envoyé à Lyon, pour en organiser le diocèse, en attendant que le Cardinal Fesch vint prendre possession de son archevêché. Il s'agissait de rétablir, quoique sous une autre forme, le chapitre primatial, et M. de Mérinville, dont les intentions pures tendaient uniquement à la conservation de la dignité de ce corps, pensa qu'il ne pouvait rien faire de mieux que de placer à sa tête le respectable chef qui y avait été appelé par le vœu des anciens membres. Il lui écrivit à Londres, sollicita ses amis de joindre leurs prières les plus vives aux siennes, pour l'engager à revenir à Lyon. Le comte y était peu disposé; mais enfin il se laissa vaincre par les ins-

tances qu'il reçut de toutes parts, et se décida à un retour, qu'on lui faisait regarder comme indispensable pour l'avantage même du clergé. Ce fut en vain que milord M*** voulut s'opposer à un projet qui lui enlevait un ami, auquel il s'était attaché de plus en plus, il ne put le faire changer de résolution, et le voyant absolument déterminé, il l'accompagna jusqu'au port de Douvres, où ils déjeûnèrent ensemble, et ne se sépara de lui, qu'au moment où il entra sur le paquebot qui était prêt à mettre à la voile. Cependant le comte de Castellas monte sur le tillac, et à peine y est-il, qu'un bâtiment voisin déployant sa manœuvre, une barre de bois vient de là lui frapper la tête, et le renverse couvert de sang. En vain lui prodigua-t-on tous les secours possibles; on ne put que le transporter mourant à l'auberge où il s'était arrêté avec le Lord, et il expira aussitôt entre les bras de son ami, dont on ne peut imaginer la désolation.

M. Barthelemy, neveu de celui qui s'est rendu célèbre par *les voyages du jeune Anacharsis*, a joué lui même un rôle assez re-

ternativement, dans une perspective effrayante le despotisme des ordres supérieurs dont il était chargé, et dans l'aménité de leur exécution, le désir sincère de mériter la bienveillance du corps helvétique, qu'il a soustrait, autant qu'il lui a été possible, à la domination des tyrans de la France.

Entre plusieurs traits qui ont honoré la conduite de M. Barthelemy pendant son ambassade en Suisse, on remarquera dans les deux lettres suivantes, ainsi que dans la sagesse avec laquelle il s'est comporté en cette occasion, l'adresse avec laquelle, en se conformant exactement aux ordres du Directoire républicain, il a su ménager les droits de l'humanité, et s'attirer la reconnaissance de ceux même dont la rigueur de ses fonctions semblait l'obliger d'aggraver le malheur.

Lettre de M. Barthelemy aux Cantons Helvétiques.

Bâle, 20 Mai 1796.

« Magnifiques Seigneurs, — Je suis instruit que les glorieux et rapides progrès des armées françaises en Italie ont déterminé

ment estimés à Lyon par leur attachement mutuel et par des vertus héréditaires, Messieurs de Nolac, eurent le bonheur de désarmer la férocité de leurs juges. Conduits ensemble au tribunal de sang, qu'on appelait la commission temporaire, ils furent interrogés en présence l'un de l'autre, et leurs réponses furent aussi uniformes que franches. Cependant, comme le caprice seul dictait les arrêts, l'aîné fut condamné à mort, et le second absous. Mais celui-ci se précipitant aussitôt dans les bras de son frère, et se tournant du côté des juges : « Citoyens, leur dit-il,
» avec toute l'énergie que pouvait inspirer
» un tel moment, arrêtez, gardez-vous
» de confirmer l'injustice que vous venez

[redacted]

ment dont ils n'avaient pas même l'idée, se regardèrent un moment, et par un élan unanime prononcèrent leur liberté.

Au milieu de ces horreurs, il se trouve des absurdités dont on pourrait rire, si les plus cruels souvenirs n'en joignaient le ridicule à ceux des affreux systèmes qui en étaient la source.

Un particulier se présente par devant les autorités pour avoir un passe-port : On lui demande son nom. — Je m'appelle *Nis*. — Comment *Nis* ? C'est tout votre nom ? — Autrefois il était bien plus long, on me nommait *Saint-Denis*, mais depuis que vous avez retranché les *Saints*, et les particules *De* je ne peux plus m'appeler que *Nis*, On lui délivra un passe-port sur cette seule syllabe, en vertu de la loi du....

On lisait écrit en gros caractères sur la porte d'un Bureau de l'Administration : *Ici il est ordonné de se tutoyer ;* au dessous étaient ces mots : *fermez la porte s'il vous plaît.*

En 1793, un vieux paysan, maire d'une petite commune dans les montagnes du Lyonnais, où l'on obéissait ponctuellement aux ordres des chefs de la révolution, sans y rien comprendre, reçut une lettre des membres de l'administration, conçue à peu près en ces termes :

« Citoyen Maire, d'après un nouvel arrêté du directoire exécutif, il t'est ordonné d'envoyer par-devant nous, aussitôt la présente reçue, les suspects de ta commune que nous aurons soin de traiter selon leur mérite. Nous nous en rapportons, pour l'exécution de cette mesure, à ton attachement à la tranquillité générale, qu'il s'agit d'assurer irrévocablement, et à ton zèle pour la stabilité de la République, etc.

[redacted]

citât, quelque querelle parmi eux, il leur proposa de tirer au sort. Mais c'était un moment intéressant pour les travaux de la campagne qu'on ne pouvait abandonner sans danger, et quelques instances qu'on fit à ces braves gens, aucun d'eux ne fut tenté de risquer un déplacement, dont les avantages inconnus ne paraissaient pas en proportion avec les pertes qu'ils redoutaient et la dépense que coûterait le voyage.

D'après un refus unanime et positif, le maire, craignant qu'on ne taxât sa commune de mauvaise volonté, et peut-être poussé par un petit mouvement de vanité, se décida à partir lui-même, mit ordre à ses affaires pour le temps de son absence, et détermina son adjoint, qui n'était pas moins âgé que lui, à l'accompagner. Les deux vieillards se mirent donc gaiement en route, et arrivés au chef-lieu, après un peu de toilette, et avoir peigné leurs longs cheveux blancs, ils se présentèrent par-devant les représentans du peuple, qui les interrogèrent sur le motif de leur voyage. Ils répondirent naïvement que les habitans de leur village, étant très-occupés en ce moment des travaux de la campagne, avaient refusé absolument de se

déplacer ; et qu'ils avaient cru devoir venir eux-mêmes, pour remplir les fonctions de suspects, dont ils promettaient de s'acquitter avez zèle et exactitude, si on avait la bonté de les agréer. Les éclats de rire de l'assemblée les convainquirent bientôt de leur méprise, et on les renvoya, fort heureux de n'être pas confondus dans la malheureuse classe où ils demandaient d'être admis.

Le Comte de Castellas, porté par le vœu de ses collègues à la dignité de Doyen du Chapitre de Lyon, s'était montré digne de cette éminente place par ses talens, ses mœurs et une conduite exemplaire. Investi de la confiance publique, il fut député par le clergé

[redacted]

connu intimément dans plusieurs sociétés, lui avait toujours témoigné le plus grand intérêt, et lui mandait que s'il pouvait s'échapper, il le priait instamment de se réfugier chez lui à Londres, où il trouverait tous les secours et les ressources de l'amitié. Il fut en effet assez heureux pour s'évader, et arriver sans obstacle dans l'asile qui lui était offert si généreusement. Il y fut accueilli avec la plus vive affection par le lord-M***, qui l'instala aussitôt dans un superbe appartement qu'il lui avait destiné, mit tous ses domestiques à ses ordres, le priant d'user de sa fortune comme de la sienne propre, de vivre chez lui absolument selon la coutume française, qui alors était très-différente de celle d'Angleterre, et d'ordonner même ses repas, soit pour lui seul, soit pour les amis qu'il voudrait inviter, mais sans exiger qu'il en fît partie, ses habitudes étant totalement opposées à celles des Français. Cependant il lui témoigna, et non sans quelque crainte de le gêner, le désir de passer avec lui une heure tous les matins, vu qu'il lui était insupportable de déjeûner seul, ne prétendant pas néanmoins l'astreindre à partager ce repas et ne voulant que jouir de sa conversation. De telles offres et une condi-

tion si douce furent acceptées, avec la sensibilité et la reconnaissance qu'elles méritaient. Le Comte de Castellas, incapable d'abuser de tant de prévenances constamment soutenues, mais obligé par sa situation de les accepter, passa ainsi plusieurs années avec tout l'agrément possible, sans éprouver d'autre inquiétude que celle que lui apportaient les malheureuses nouvelles de sa patrie.

Cependant, le concordat entre le Saint Siége et Buonaparte ayant été arrêté en 1801, M. de Mérinville, évêque de Chambéry, fut envoyé à Lyon, pour en organiser le diocèse, en attendant que le Cardinal Fesch vint prendre possession de son archevêché. Il s'agissait de rétablir, quoique sous une autre forme, le chapitre primatial, et M. de Mérinville, dont les intentions pures tendaient uniquement à la conservation de la dignité de ce corps, pensa qu'il ne pouvait rien faire de mieux que de placer à sa tête le respectable chef qui y avait été appelé par le vœu des anciens membres. Il lui écrivit à Londres, sollicita ses amis de joindre leurs prières les plus vives aux siennes, pour l'engager à revenir à Lyon. Le comte y était peu disposé; mais enfin il se laissa vaincre par les ins-

tances qu'il reçut de toutes parts, et se décida à un retour, qu'on lui faisait regarder comme indispensable pour l'avantage même du clergé. Ce fut en vain que milord M*** voulut s'opposer à un projet qui lui enlevait un ami, auquel il s'était attaché de plus en plus, il ne put le faire changer de résolution, et le voyant absolument déterminé, il l'accompagna jusqu'au port de Douvres, où ils déjeûnèrent ensemble, et ne se sépara de lui, qu'au moment où il entra sur le paquebot qui était prêt à mettre à la voile. Cependant le comte de Castellas monte sur le tillac, et à peine y est-il, qu'un bâtiment voisin déployant sa manœuvre, une barre de bois vient de là lui frapper la tête, et le renverse couvert de sang. En vain lui prodigua-t-on tous les secours possibles; on ne put que le transporter mourant à l'auberge où il s'était arrêté avec le Lord, et il expira aussitôt entre les bras de son ami, dont on ne peut imaginer la désolation.

M. Barthelemy, neveu de celui qui s'est rendu célèbre par *les voyages du jeune Anacharsis*, a joué lui même un rôle assez re-

marquable dans la révolution, pour mériter quelque mention dans les annales de ce funeste ouragan.

La connaissance de ses talens diplomatiques n'échappa point au Directoire de la république française. On ne négligea rien pour les employer avec avantage, et, soit que l'habitude de ce genre de travail ne lui permit pas de rester dans une oisiveté pénible, soit qu'il espérât que la solidité de ses principes et l'honnêteté de ses vues pourraient écarter les maux que sa sagesse prévoyait, ou du moins en atténuer les résultats, il se laissa entraîner dans cette carrière, peut-être par trop de facilité, mais certainement avec des intentions dont il a su faire respecter la droiture. En le nommant dans les temps les plus orageux pour succéder au Marquis de Vérac, dont le nom et la conduite étaient également vénérés en Suisse, on lui imposait une tâche bien difficile, et il trouva le moyen de la remplir avec une sagesse, qui lui concilia bientôt l'estime de ceux qui étaient le plus prévenus contre l'autorité dont émanaient ses pouvoirs.

C'est ainsi que sa mission, dans un pays neutre et jaloux de sa liberté, mais qu'on voulait maintenir dans la crainte, présenta al-

ternativement, dans une perspective effrayante le despotisme des ordres supérieurs dont il était chargé, et dans l'aménité de leur exécution, le désir sincère de mériter la bienveillance du corps helvétique, qu'il a soustrait, autant qu'il lui a été possible, à la domination des tyrans de la France.

Entre plusieurs traits qui ont honoré la conduite de M. Barthelemy pendant son ambassade en Suisse, on remarquera dans les deux lettres suivantes, ainsi que dans la sagesse avec laquelle il s'est comporté en cette occasion, l'adresse avec laquelle, en se conformant exactement aux ordres du Directoire républicain, il a su ménager les droits de l'humanité, et s'attirer la reconnaissance de ceux même dont la rigueur de ses fonctions semblait l'obliger d'aggraver le malheur.

Lettre de M. Barthelemy aux Cantons Helvétiques.

Bâle, 20 Mai 1796.

« Magnifiques Seigneurs, — Je suis instruit que les glorieux et rapides progrès des armées françaises en Italie ont déterminé

beaucoup d'émigrés et de prêtres, français, ennemis de leur patrie, à se réfugier dans les baillages ultramontains, dont les douze premiers cantons sont les souverains. Comme il est très-vraisemblable qu'ils vont se répandre sur le territoire Helvétique, et chercher à réunir leurs plans de haine et de fureur contre la république française, à ceux des autres émigrés et prêtres français qui, malheureusement pour le repos des deux nations, ont trouvé asile dans quelques États Helvétiques, je dois, conformément à mes instructions, vous demander de repousser hors du territoire de la confédération toutes les classes de ces étrangers, aussi dangereux pour la tranquillité de la France, que pour celle de la Suisse, tant ceux qu'une fausse pitié y a tolérés jusqu'ici, que ceux qui viennent de s'y réfugier en dernier lieu.

» Vous vous le rappelez, magnifiques Seigneurs; plus d'une fois j'ai invoqué, avec force et confiance, l'influence du directoire Helvétique, pour obtenir des Etats de la louable confédération des mesures décisives sur un point aussi important. Comme elles n'ont été que partielles, comme les émigrés, renvoyés d'un côté, se présentaient de l'autre,

il en est résulté qu'ils ont continué de servir d'instrumens sur le territoire Helvétique aux projets hostiles des puissances liguées contre la république française. Ils ne peuvent plus, magnifiques seigneurs, y prolonger leur séjour, sans nuire essentiellement à la confiance qui doit toujours subsister entre les deux nations, dont l'une ne peut accorder d'asile aux ennemis de l'autre, sans porter essentiellement atteinte aux devoirs de la neutralité.

» Le directoire de la république française demande, et attend de l'amitié des louables cantons, que, n'écoutant que leur véritable et solide intérêt, ils éloigneront à jamais de chez eux les émigrés et les prêtres français, puisqu'il est si prouvé actuellement, par une longue expérience, qu'ils sont les ennemis les plus acharnés de la république française, et que leur unique soin est de fomenter des troubles sur les frontières, et d'affaiblir les utiles rapports que la république française veut toujours maintenir avec le louable corps Helvétique.

» Veuillez, magnifiques seigneurs, prendre dans la plus sérieuse considération, l'objet de cette demande, et me faire part des résolutions que vous aurez prises pour répondre

au vœu du directoire exécutif. Votre sagesse pourra vous en faire apprécier l'extrême et pressante importance, etc. »

Signé, BARTHELEMY,
Ambassadeur de la République française.

Quoique la demande de cet ambassadeur fût des plus instantes, les chefs des cantons ne se hâtèrent point d'y faire droit : ils la communiquèrent à quelques français, auxquels ils accordaient une confiance plus particulière, et l'un d'eux, avec leur aveu tacite, adressa au sieur Barthelemy la réponse suivante, sous le nom supposé d'un magistrat du conseil souverain de son canton.

4 Juin 1796.

» Monsieur, — Lorsqu'on a porté au conseil dont j'ai l'honneur d'être membre, votre demande à l'effet d'être reconnu authentiquement en qualité d'ambassadeur de la république française, je m'y suis opposé formellement, soit parce que je ne voyais aucun avahtage dans cette mesure en faveur du corps Helvétique, puisque sans être avoué

par nous, vous n'en étiez pas moins , depuis plusieurs années, l'agent intermédiaire de toutes les relations entre la France et la Suisse, soit parce que je regardais cette demande comme un essai pour en amener successivement plusieurs autres, qui troubleraient nos droits ou notre tranquillité.

Votre lettre du 20 mai, qui nous est transmise en ce moment par la voie du directoire Helvétique, en justifiant ma craintive prévoyance, ne nous permet plus de douter que la république française n'ait en effet le projet de renverser tous les liens du droit naturel et du droit public des nations.

Quoi, Monsieur!.... l'hospitalité est une des lois les plus sacrées de la nature, elle fut l'origine de la civilisation, elle créa, pour ainsi dire, toutes les vertus sociales, et le premier acte de votre mission est d'en solliciter auprès de nous l'infraction la plus solennelle!.... Non-seulement, vous exigez que nous rejetions les malheureux fugitifs que vos succès en Italie repoussent d'un asile où ils jouissaient de la seule consolation de l'infortune, celle du respect public, mais vous nous pressez encore d'éloigner absolument de nos États des infortunés que

En 1793, un vieux paysan, maire d'une petite commune dans les montagnes du Lyonnais, où l'on obéissait ponctuellement aux ordres des chefs de la révolution, sans y rien comprendre, reçut une lettre des membres de l'administration, conçue à peu près en ces termes :

« Citoyen Maire, d'après un nouvel arrêté du directoire exécutif, il t'est ordonné d'envoyer par-devant nous, aussitôt la présente reçue, les suspects de ta commune que nous aurons soin de traiter selon leur mérite. Nous nous en rapportons, pour l'exécution de cette mesure, à ton attachement à la tranquillité générale, qu'il s'agit d'assurer irrévocablement, et à ton zèle pour la stabilité de la République, etc.

Le bon maire qui ne connaissait pas le mot *suspect*, ne douta pas qu'il ne fut question de quelqu'emploi important, dont on voulait gratifier les plus honnêtes habitans. Il assembla aussitôt les notables de son village, et leur demanda lesquels d'entr'eux voudraient être nommés suspects, les assurant, d'après la lettre qu'il leur communiqua, qu'ils seraient parfaitement bien traités; et craignant que le désir d'une telle dignité ne sus-

vôtres. Ils vous plaignent, et s'il arrivait que le sort des armes favorisât leur cause, leur premier vœu serait de tendre les bras au repentir, pour m'exprimer dans leurs propres termes; le second de voir les dissidens de leurs opinions dans la jouissance paisible des asiles que vous voudriez leur ravir avec tant d'inhumanité. Veuillez, Monsieur, ne consulter que vos souvenirs, et vous ne douterez pas que tels ne soient les sentimens de cette noblesse française, idolâtre de son Roi, plus attachée que jamais à ses principes religieux, et dont le plus grand malheur est de survivre à tout ce qui lui fut cher..... Consultez vos intérêts, et peut-être penserez-vous qu'il serait imprudent d'insister plus long-temps sur une mesure, dont un hasard imprévu pourrait vous rendre victime.

Mais je passe à un autre objet qui n'est pas moins important, puisqu'il intéresse le droit public des nations, et je demande, Monsieur, quel est le publiciste qui vous a fourni cette maxime si inconnue jusqu'à nos jours? *Une nation neutre ne peut accorder d'asile aux ennemis de l'État belligérant, sans porter atteinte aux devoirs de la neu-*

déplacer, et qu'ils avaient cru devoir venir eux-mêmes, pour remplir les fonctions de suspects, dont ils promettaient de s'acquitter avez zèle et exactitude, si on avait la bonté de les agréer. Les éclats de rire de l'assemblée les convainquirent bientôt de leur méprise, et on les renvoya, fort heureux de n'être pas confondus dans la malheureuse classe où ils demandaient d'être admis.

Le Comte de Castellas, porté par le vœu de ses collègues à la dignité de Doyen du Chapitre de Lyon, s'était montré digne de cette éminente place par ses talens, ses mœurs et une conduite exemplaire. Investi de la confiance publique, il fut député par le clergé de son diocèse aux-Etats-Généraux de 1789, et soutint avec courage la cause sacrée de la religion et de l'honneur : il possédait d'ailleurs de riches bénéfices, dont il employait les revenus aux usages les plus respectables. A tant de titres il ne pouvait manquer d'être proscrit à l'époque des fureurs révolutionnaires. Aussi fut-il arrêté et mis en prison à Paris. Là, on trouva le moyen de lui faire parvenir un billet de Milord M***, qui, l'ayant connu

scrupuleusement notre conduite jusqu'à ce jour, et si, par une condescendance impolitique, nous nous permettions en ce moment de dévier de ces principes, autorisés par toutes les lois du droit public des nations, qui nous garantira que bientôt vous n'exigiez la rupture de nos relations commerciales avec l'Empire, l'Autriche, l'Angleterre, et même le renvoi des ministres de ces États ? Toutes ces demandes seraient une conséquence immédiate de la première, et nous aurions perdu le droit de nous y refuser. Quel titre aurions nous alors à opposer aux aggressions de vos ennemis qui deviendraient les nôtres ? seroit-ce celui de notre neutralité ? depouillée de tous ses caractères, elle ne pourrait être reconnue, et il ne nous resterait de ressource, que celle d'une coalition que nos intérêts politiques et les vœux pacifiques de nos cantons repoussent également.

Mais vous-même, Monsieur, qui vous garantira que les puissances liguées contre la France ne réclameront pas à votre égard le prétendu droit dont vous excipez aujourd'hui ? Que votre modestie ne vous fasse pas illusion. Si, dans nos dispositions à vous satisfaire, elles croyent apercevoir une preuve de notre

tion si douce furent acceptées, avec la sensibilité et la reconnaissance qu'elles méritaient. Le Comte de Castellas, incapable d'abuser de tant de prévenances constamment soutenues, mais obligé par sa situation de les accepter, passa ainsi plusieurs années avec tout l'agrément possible, sans éprouver d'autre inquiétude que celle que lui apportaient les malheureuses nouvelles de sa patrie.

Cependant, le concordat entre le Saint Siége et Buonaparte ayant été arrêté en 1801, M. de Mérinville, évêque de Chambéry, fut envoyé à Lyon, pour en organiser le diocèse, en attendant que le Cardinal Fesch vint prendre possession de son archevêché. Il s'agissait de rétablir, quoique sous une autre forme, le chapitre primatial, et M. de Mérinville, dont les intentions pures tendaient uniquement à la conservation de la dignité de ce corps, pensa qu'il ne pouvait rien faire de mieux que de placer à sa tête le respectable chef qui y avait été appelé par le vœu des anciens membres. Il lui écrivit à Londres, sollicita ses amis de joindre leurs prières les plus vives aux siennes, pour l'engager à revenir à Lyon. Le comte y était peu disposé; mais enfin il se laissa vaincre par les ins-

pas le médiateur de la pacification de la Prusse, de celle de l'Espagne, qui me citera un traité dicté par la force, et souscrit par l'impuissance, un traité qui fut l'abus, et non le droit de la victoire, un traité enfin qui, blâmé hautement par vos propres concitoyens, provoque l'indignation générale contre le vainqueur, et le sentiment du plus tendre intérêt en faveur du vaincu.

Eh ! où voudrait-on qu'ils allassent, ces malheureux étrangers, si, bannis de leur patrie, où ils ne peuvent trouver que l'échafaud, chassés des pays où la terreur de vos armes porte la loi de leur proscription, ils étaient encore repoussés des États neutres, où leurs supplications invoquent moins les droits de l'existence, que la tranquillité du tombeau? les verrons-nous, ces milliers de vieillards, de femmes et d'enfans qui, avec le titre de leur infortune, vinrent se jeter sur notre terre hospitalière, les verrons-nous, sans en frémir, n'espérer d'asile que dans les antres sauvages, et n'avoir de subsistance que celle qu'ils disputeraient aux bêtes des forêts ? Ah, vous n'en doutez pas, Monsieur, vous qui les connûtes dans le temps de leur prospérité, nous n'en saurions douter, nous qui depuis sept

ans les observons dans l'épreuve du malheur, leur dernier soupir serait encore un vœu pour leurs persécuteurs : mais leurs prières mêmes ne sauraient désarmer le bras de l'Eternel. Leurs ossemens épars sur notre sol appelleraient la vengeance céleste sur nous et nos neveux, et le cri déchirant de notre conscience ne serait que le commencement de notre supplice.

Je suis, etc.

Membre du conseil souverain de S...

Il est vraisemblable que ce fut moins la publicité de cette dernière lettre, dont les copies furent répandues avec profusion en Suisse, que les sentimens honnêtes de M. Barthelemy qui le déterminèrent au parti qu'il crut devoir prendre, lorsque les chefs de différens cantons lui firent représenter que les malheureux émigrés, également respectables par leurs infortunes et leur résignation, ne pouvant espérer un asile dans les Etats de l'Empereur d'Autriche, seraient donc obligés de passer en France, où la mort la plus certaine les attendait. Il exigea que l'on constatât authentiquement le refus de leur admission

sion dans les Etats de l'Empereur, ce qui lui servirait de prétexte pour ne plus troubler leur tranquillité.

Sur cette décision M. Le Noir, ci-devant conseiller d'Etat en France et le Marquis D. G. furent députés auprès de l'ambassadeur d'Autriche, résidant alors à Bâle, et obtinrent aisément un certificat motivé du refus qu'ils étaient chargés de solliciter.

M. Barthelemy ne s'en tint pas là. Avant d'avoir reçu les ordres du directoire, qui avaient été le motif de sa lettre du 20 mai, il avait témoigné aux députés de Soleure l'inquiétude avec laquelle il voyait qu'on autorisât hautement dans leur ville le séjour du Marquis D. G., qu'il ne soupçonnait pas sans raison d'entretenir une correspondance active avec les princes Français et leurs ministres, ce qui était leur prononcer assez formellement le désir de son expulsion. Ayant appris ensuite, par des relations particulières, que ce même Marquis D. G. était présumé l'auteur de la réponse sous le nom supposé d'un Magistrat suisse, il engagea les députés à ne point occuper leur conseil de l'espèce d'inquiétude qu'il avait pu manifester sur un homme honnête, dont il

beaucoup d'émigrés et de prêtres, français, ennemis de leur patrie, à se réfugier dans les baillages ultramontains, dont les douze premiers cantons sont les souverains. Comme il est très-vraisemblable qu'ils vont se répandre sur le territoire Helvétique, et chercher à réunir leurs plans de haine et de fureur contre la république française, à ceux des autres émigrés et prêtres français qui, malheureusement pour le repos des deux nations, ont trouvé asile dans quelques États Helvétiques, je dois, conformément à mes instructions, vous demander de repousser hors du territoire de la confédération toutes les classes de ces étrangers, aussi dangereux pour la tranquillité de la France, que pour celle de la Suisse, tant ceux qu'une fausse pitié y a tolérés jusqu'ici, que ceux qui viennent de s'y réfugier en dernier lieu.

» Vous vous le rappelez, magnifiques Seigneurs; plus d'une fois j'ai invoqué, avec force et confiance, l'influence du directoire Helvétique, pour obtenir des États de la louable confédération des mesures décisives sur un point aussi important. Comme elles n'ont été que partielles, comme les émigrés, renvoyés d'un côté, se présentaient de l'autre,

principes à l'horrible cause qu'il semblait avoir embrassée, pour mieux en approfondir et en déjouer les exécrables systèmes, l'a récompensé d'un aussi grand dévouement, en le plaçant au nombre des pairs de France.

L'auteur qui n'attend rien de la protection de M. Barthelemy, et qui vraisemblablement n'en sera jamais connu, a cru devoir, par pur amour pour la vérité, publier ces faits, tels qu'ils se présentaient, dans le temps où ce célèbre diplomate rougissait intérieurement de sa réputation, et de la faveur que ses talens lui avaient attirée.

Le comte de Mel... obligé de quitter la France dans ces temps de calamité, où l'amour de l'ordre, la naissance et la fortune étaient des titres de proscription, se réfugia à Vienne en Autriche, et y fut parfaitement accueilli chez la veuve d'un riche banquier, Madame de F..., pour laquelle il avait les lettres de recommandation les plus instantes. Les attentions dont il fut comblé l'attachèrent particulièrement à cette maison, et bientôt à la reconnaissance se joignit un sentiment plus tendre, qui l'aida à supporter les malheurs de son émigration.

En 1793, un vieux paysan, maire d'une petite commune dans les montagnes du Lyonnais, où l'on obéissait ponctuellement aux ordres des chefs de la révolution, sans y rien comprendre, reçut une lettre des membres de l'administration, conçue à peu près en ces termes :

« Citoyen Maire, d'après un nouvel arrêté du directoire exécutif, il t'est ordonné d'envoyer par-devant nous, aussitôt la présente reçue, les suspects de ta commune que nous aurons soin de traiter selon leur mérite. Nous nous en rapportons, pour l'exécution de cette mesure, à ton attachement à la tranquillité générale, qu'il s'agit d'assurer irrévocablement, et à ton zèle pour la stabilité de la République, etc.

Le bon maire qui ne connaissait pas le mot *suspect*, ne douta pas qu'il ne fut question de quelqu'emploi important, dont on voulait gratifier les plus honnêtes habitans. Il assembla aussitôt les notables de son village, et leur demanda lesquels d'entr'eux voudraient être nommés suspects, les assurant, d'après la lettre qu'il leur communiqua, qu'ils seraient parfaitement bien traités; et craignant que le désir d'une telle dignité ne sus-

citât, quelque querelle parmi eux, il leur proposa de tirer au sort. Mais c'était un moment intéressant pour les travaux de la campagne qu'on ne pouvait abandonner sans danger, et quelques instances qu'on fit à ces braves gens, aucun d'eux ne fut tenté de risquer un déplacement, dont les avantages inconnus ne paraissaient pas en proportion avec les pertes qu'ils redoutaient et la dépense que coûterait le voyage.

D'après un refus unanime et positif, le maire, craignant qu'on ne taxât sa commune de mauvaise volonté, et peut-être poussé par un petit mouvement de vanité, se décida à partir lui-même, mit ordre à ses affaires pour le temps de son absence, et détermina son adjoint, qui n'était pas moins âgé que lui, à l'accompagner. Les deux vieillards se mirent donc gaiement en route, et arrivés au chef-lieu, après un peu de toilette, et avoir peigné leurs longs cheveux blancs, ils se présentèrent par-devant les réprésentans du peuple, qui les interrogèrent sur le motif de leur voyage. Ils répondirent naïvement que les habitans de leur village, étant très-occupés en ce moment des travaux de la campagne, avaient refusé absolument de se

déplacer, et qu'ils avaient cru devoir venir eux-mêmes, pour remplir les fonctions de suspects, dont ils promettaient de s'acquitter avez zèle et exactitude, si on avait la bonté de les agréer. Les éclats de rire de l'assemblée les convainquirent bientôt de leur méprise, et on les renvoya, fort heureux de n'être pas confondus dans la malheureuse classe où ils demandaient d'être admis.

Le Comte de Castellas, porté par le vœu de ses collègues à la dignité de Doyen du Chapitre de Lyon, s'était montré digne de cette éminente place par ses talens, ses mœurs et une conduite exemplaire. Investi de la confiance publique, il fut député par le clergé de son diocèse aux-Etats-Généraux de 1789, et soutint avec courage la cause sacrée de la religion et de l'honneur : il possédait d'ailleurs de riches bénéfices, dont il employait les revenus aux usages les plus respectables. A tant de titres il ne pouvait manquer d'être proscrit à l'époque des fureurs révolutionnaires. Aussi fut-il arrêté et mis en prison à Paris. Là, on trouva le moyen de lui faire parvenir un billet de Milord M***, qui, l'ayant connu

pris qu'accablé, lorsque pour toute réponse, on lui communiqua l'ordre que l'on avait de le conduire en prison. Toutes représentations furent inutiles auprès de gens qui ne connaissaient point les motifs de cet ordre, et qui ne devaient qu'obéir. Il fallut se soumettre à son sort. Il fut d'ailleurs très-bien traité dans la maison d'arrêt, mais sans avoir la permission d'écrire et d'y recevoir des visites. Ce ne fut qu'après quinze jours de détention, qu'on lui apprit qu'il serait interrogé le lendemain, en lui annonçant en même temps que M.[lle] de F... venait d'être mariée à un grand Seigneur allemand. Son interrogatoire lui prouva que la mère et la fille l'avaïent accusé conjointement d'avoir prémédité un enlèvement, auquel cette dernière n'avait pu échapper que par la fuite. Il lui fût aisé de se laver d'une inculpation aussi odieuse, en montrant les lettres de l'une et de l'autre, qu'il avait heureusement conservées, et sur des preuves aussi authentiques on lui rendit la liberté.

Trop honnête pour vouloir exercer une vengeance inutile contre deux femmes qu'il devait également mépriser, il se hâta de quitter une ville qui ne pouvait que lui rappeler les idées les plus tristes; mais une sensibilité

tion si douce furent acceptées, avec la sensibilité et la reconnaissance qu'elles méritaient. Le Comte de Castellas, incapable d'abuser de tant de prévenances constamment soutenues, mais obligé par sa situation de les accepter, passa ainsi plusieurs années avec tout l'agrément possible, sans éprouver d'autre inquiétude que celle que lui apportaient les malheureuses nouvelles de sa patrie.

Cependant, le concordat entre le Saint Siége et Buonaparte ayant été arrêté en 1801, M. de Mérinville, évêque de Chambéry, fut envoyé à Lyon, pour en organiser le diocèse, en attendant que le Cardinal Fesch vint prendre possession de son archevêché. Il s'agissait de rétablir, quoique sous une autre forme, le chapitre primatial, et M. de Mérinville, dont les intentions pures tendaient uniquement à la conservation de la dignité de ce corps, pensa qu'il ne pouvait rien faire de mieux que de placer à sa tête le respectable chef qui y avait été appelé par le vœu des anciens membres. Il lui écrivit à Londres, sollicita ses amis de joindre leurs prières les plus vives aux siennes, pour l'engager à revenir à Lyon. Le comte y était peu disposé; mais enfin il se laissa vaincre par les ins-

langueur dans lequel il était réduit, il se croirait coupable d'en faire partager les peines à une demoiselle qui méritait si bien de trouver sa félicité dans une union bien assortie, et, qu'avec tous les regrets d'un homme pénétré de sensibilité, en reconnaissant l'étendue de la perte qu'il faisait, il lui rendait sa parole, la priant de lui rendre également celle qu'il lui avait donnée. Les projets de ce mariage furent rompus par cette déclaration, et le comte de Mel... succomba peu de temps après, soit au chagrin qu'il portait depuis plusieurs années dans son cœur, soit à celui d'avoir été forcé, par la délicatesse de ses sentimens, à renoncer à la seule personne capable de lui faire oublier des peines, qui cependant ne pouvaient plus tenir qu'à l'amour-propre humilié.

M.lle de V*** a depuis épousé un homme, aussi distingué par sa naissance, que par ses qualités personnelles, dont elle fait le bonheur, et qui n'est lui-même occupé que de la félicité de celle qui mérite à tous égards l'estime et l'admiration dont elle jouit à juste titre.

DANS un moment de pluie qui paraissait devoir augmenter, un jeune homme fort bien

mis, et qui n'avait pas pu se procurer un fiacre, rencontre la voiture de M. Bourdet, célèbre dentiste. Il la fait arrêter. — Oh, M. Bourdet, s'écrie-t-il, que je suis heureux de vous trouver; je souffre horriblement d'un mal de dents. Si vous retournez chez vous, donnez-moi une place pour m'y conduire.» Le dentiste, soit par humanité, soit par l'espoir d'être bien récompensé, ne balance pas à interrompre ses courses, et donne ordre d'aller très vite chez lui près du palais Royal. Le prétendu fluxionnaire ne manqua pas de multiplier ses plaintes pendant le trajet : mais au moment de l'arrivée, il descend de voiture, annonce qu'il est parfaitement guéri, remercie M. Bourdet de l'avoir amené aussi promptement dans un quartier où il avait des affaires pressées, et le quitte en l'exhortant à continuer ses courses.

MAD. P.....r, si connue à Paris, sous le nom de la belle hollandaise, avait eu le malheur d'exciter la jalousie de plusieurs femmes à grandes prétentions. L'une d'elles, qui croyait avoir à se plaindre des effets de sa coquetterie, se trouvant dans une société, où elle faisait une partie de wisk, affecta de se

placer derrière sa chaise, et de tenir contre elle des propos piquans, d'un ton assez haut pour être entendus, en ayant l'air de causer avec deux dames, qui, en paraissant entrer dans ses sentimens, se plaisaient à animer la conversation. A la fin d'un coup, le partner de Mad. P... r, lui ayant demandé si elle avait les honneurs, je ne sais pas, répondit-elle en se retournant à moitié, si ces dames m'en ont laissé.

DANS la nouvelle reconstruction du palais on avait mis dans la salle plusieurs statues représentant différentes vertus. Le lendemain aux pieds de l'une d'elles on trouva l'inscription suivante.

Pour orner ce palais, un artiste fameux
A travaillé. Quelle est la plus belle statue?
La *prudence* est fort bien; la *force* est encore mieux,
Mais la *justice* est mal rendue.

LA comtesse de V...n, pour se soustraire à la proscription révolutionnaire, et continuer à veiller sur l'éducation de sa famille, s'était refugiée dans une petite ville d'Allemagne avec

ses deux filles âgées de quinze et seize ans, et qui toutes deux, par les qualités les plus aimables, répondaient parfaitement aux soins de la plus tendre mère. Dans la maison qu'elle habitait logeait aussi le comte de Blemont, jeune homme de vingt-six ans, également recommandable par les mœurs les plus pures, par une instruction au-dessus de son âge, par sa naissance et sa figure. Sa famille étant très-connue de Mad. de V....n, il obtint facilement d'être admis dans sa société, et la conformité d'opinions dans tous les genres forma bientôt entre eux des liens d'amitié et de confiance. Il assistait à toutes les leçons que la mère donnait à ses filles, leur aidait à les repasser, à les classer dans leur mémoire, leur lisait alternativement des lectures instructives pendant qu'elles étaient occupées de petits ouvrages manuels, les entremêlait de réflexions morales et amusantes, et partageait de même leurs plaisirs avec la gaieté la plus décente.

Près de deux ans se passèrent ainsi dans la plus douce union, et le comte de Blemont résista d'autant moins au plaisir d'avoir sans cesse sous ses yeux deux charmantes personnes, que l'aînée paraissait en quelque sorte

partager les sentimens qu'elle n'avait pas manqué de lui inspirer. Mais trop délicat lui-même pour les lui déclarer, sans y être formellement autorisé, ce fut à la mère qu'il crut devoir s'adresser, pour demander la main de sa fille. Ce parti était d'autant plus avantageux, que presque tous les biens de Mesdemoiselles de V....n, ayant été confisqués et vendus, il leur restait à peine, entr'elles deux, quatremille livres de rentes, tandis que le hasard avait conservé à M. de Blemont la plus brillante fortune. Mad. de V... n, reçut avec reconnaissance une proposition aussi agréable que désintéressée ; mais elle lui avoua, avec un véritable regret, que ses principes d'honneur ne lui permettaient pas d'y souscrire, ayant promis sa fille, presque dès le berceau, pour le fils de son amie, Mad. de M. Z. C... qui, n'ignorant pas la situation où elle était réduite, n'en réclamait pas moins, avec les plus vives instances, la parole qu'elles s'étaient donnée mutuellement, et comptait tellement sur son exécution que, par sa dernière lettre, elle lui annonçait le prochain départ de son fils, pour aller conclure une union, à laquelle les deux familles attachaient le plus grand intérêt. Elle le pria d'ailleurs d'épargner

des regrets à sa fille, en évitant toute conversation particulière avec elle, et de garder le secret sur celle qu'ils venaient d'avoir.

Le jeune marquis de M.. Z... C. arriva en effet peu de temps après, et fut reçu avec autant de cordialité par la mère, que de froideur et d'honnêteté par la jeune demoiselle qui lui était destinée. Mad. de V...n, trop pénétrante pour pouvoir se tromper sur les sentimens de sa fille, et ne doutant pas, sur-tout d'après la confiance qu'elle avait au comte de Blemont, que le temps ne parvînt à les effacer, imagina aisément quelque prétexte pour différer le mariage, et engagea le prétendu à profiter de cet intervalle, pour parcourir les principales villes de l'Allemagne, ce qu'il accepta avec plaisir. Elle fut d'autant plus contente de son idée, qu'elle ne tarda pas à s'apercevoir que les deux jeunes gens, ayant perdu l'espérance d'être unis, paraissaient n'avoir plus d'autre liaison que celle de la plus stricte bienséance.

Cependant M. de M. Z.. C.., dans un séjour qu'il fit en Bavière, inspira à une demoiselle de ce pays là, riche et d'une haute naissance, la plus violente passion : mais trop honnête pour la tromper, il lui déclara les

ment dont ils n'avaient pas même l'idée, se regardèrent un moment, et par un élan unanime prononcèrent leur liberté.

Au milieu de ces horreurs, il se trouve des absurdités dont on pourrait rire, si les plus cruels souvenirs n'en joignaient le ridicule à ceux des affreux systèmes qui en étaient la source.

Un particulier se présente par devant les autorités pour avoir un passe-port : On lui demande son nom. — Je m'appelle *Nis*. — Comment *Nis* ? C'est tout votre nom ? — Autrefois il était bien plus long, on me nommait *Saint-Denis*, mais depuis que vous avez retranché les *Saints*, et les particules *De* je ne peux plus m'appeler que *Nis*, On lui délivra un passe-port sur cette seule syllabe, en vertu de la loi du....

On lisait écrit en gros caractères sur la porte d'un Bureau de l'Administration *: Ici il est ordonné de se tutoyer ;* au dessous étaient ces mots *: fermez la porte s'il vous plaît.*

Mademoiselle de V...n consentit à sa demande, avec d'autant plus de grâce, qu'elle crut y voir l'assurance du bonheur, auquel sans doute elle aspirait encore secrètement, et sur lequel depuis long-temps elle n'osait plus compter. Elle alla de suite rendre compte de cet événement à sa mère, qui approuva sa conduite, mais eut cependant un air embarrassé, que la jeune personne crut pouvoir attribuer au regret de voir manquer, au moment de son exécution, un projet agréable, auquel, jusques-là, elle avait ajouté tant de prix.

M.lle de V...n, ne doutant pas d'ailleurs des sentimens du comte de Blemont, et du motif délicat qui l'engageait à les cacher . se hâta de lui faire part de ce qui était arrivé au sujet de M. de M. Z. C... et lui laissa entrevoir, avec toute la décence dont elle était incapable de s'écarter, que, s'il demandait sa main, elle se ferait un grand plaisir d'obéir à sa mère. Mais quel fut son étonnement, lorsqu'il lui répondit, avec cette franchise qu'elle était en droit d'attendre de la sincère amitié dont il lui avait donné tant de preuves, que dans un temps il aurait mis tout son bonheur à lui appartenir, qu'il en avait fait l'aveu à Mad.

de

de V...n ; mais qu'ayant été instruit des engagemens qu'on avait pris pour elle, et qui semblaient irrévocables, il ne s'était pas cru permis d'insister, et que bornant alors ses vœux à s'unir à sa famille par les liens les plus étroits, il s'était attaché à sa sœur, s'était autorisé du consentement de sa mère, pour lui déclarer les sentimens qu'elle lui avait inspirés, que l'époque de leur mariage était fixée, et que la seule condition qu'il eût exigée, c'est que la sœur aînée jouît de la fortune de celle qui devait être son épouse, puisque sa situation lui permettait de se passer de ce surcroît d'aisance. M.lle de V.... n, qui ne put résister à l'admiration que lui causaient cette noble franchise et un procédé aussi honnête, n'écouta plus que la dignité de son caractère. Elle félicita sa sœur sur un choix si respectable, parut assister avec plaisir à la célébration de leur hymen, revint en France avec les deux époux, y apprit que le marquis de M. Z. C. était parfaitement heureux avec sa charmante compagne, et se retira peu après chez une de ses parentes, dont elle fait le bonheur, par toutes les qualités aimables qui rendent cette société bien précieuse à ceux qui y sont admis.

---

déplacer, et qu'ils avaient cru devoir venir eux-mêmes, pour remplir les fonctions de suspects, dont ils promettaient de s'acquitter avez zèle et exactitude, si on avait la bonté de les agréer. Les éclats de rire de l'assemblée les convainquirent bientôt de leur méprise, et on les renvoya, fort heureux de n'être pas confondus dans la malheureuse classe où ils demandaient d'être admis.

Le Comte de Castellas, porté par le vœu de ses collègues à la dignité de Doyen du Chapitre de Lyon, s'était montré digne de cette éminente place par ses talens, ses mœurs et une conduite exemplaire. Investi de la confiance publique, il fut député par le clergé de son diocèse aux-Etats-Généraux de 1789, et soutint avec courage la cause sacrée de la religion et de l'honneur : il possédait d'ailleurs de riches bénéfices, dont il employait les revenus aux usages les plus respectables. A tant de titres il ne pouvait manquer d'être proscrit à l'époque des fureurs révolutionnaires. Aussi fut-il arrêté et mis en prison à Paris. Là, on trouva le moyen de lui faire parvenir un billet de Milord M***, qui, l'ayant connu

main une couronne resplendissante, dont les rayons, se réfléchissant sur un bouclier antique, soutenu par le génie de la justice, semblent éclairer le génie de la reconnaissance, qui y grave le nom et les vertus de ce digne magistrat ; sur le côté est l'écusson des armes de l'Etat de Soleure, orné de trophées militaires et de supports, au bas duquel les attributs du temps brisés désignent la splendeur durable de la république. Près de-là sont les emblèmes de l'abondance, sur lesquels le génie de la reconnaissance est posé, son burin à la main. Le lointain représente la magnifique façade de l'église de St. Urs, et dans une perspective plus éloignée, quelques hauteurs des Alpes, couronnant les délicieuses campagnes qui forment le charme de ce canton.

L'ordonnance de ce superbe tableau, très-bien exécuté par un habile peintre, était due au goût inventif de M. de la Féronays, Evêque de Lizieux, qui en avait donné le plan et le dessein, et cet hommage fut accompagné de la pièce de vers suivante, destinée à exprimer les sentimens des dignes ecclésiastiques qui le présentaient :

Forcés d'abandonner dans les mains des pervers,
Nos troupeaux égarés et nos autels déserts,

Persécutés, bannis par une race impie,
Nous fuyions, en pleurant, notre ingrate patrie.
Tel fut l'ordre du ciel ! humains, faibles humains !
Est-ce à nous à juger ses sublimes desseins ?
A ses justes décrets le sage s'abandonne,
Et son premier devoir est la soumission.
Mais le Dieu qui punit est un Dieu qui pardonne :
Près des maux il plaça la consolation.
Un peuple généreux, un sénat vénérable,
Organe de ses lois, partagent nos douleurs,
Daignent nous accueillir, et leur main secourable,
A force de bienfaits vient essuyer nos pleurs.
Ainsi le voyageur qu'assaillit la tempête
Accepte avec délice un abri protecteur,
Et soustrait aux dangers qui menaçaient sa tête,
Il invoque le ciel pour son libérateur.
Cœurs bienfaisans, pour vous, près de l'Être-Suprême
Nous ne pourrions offrir que d'inutiles vœux :
Ne possédez-vous pas plus que le bonheur même,
Par le droit assuré de faire des heureux ?
Mais ne refusez pas à la reconnaisance
La douceur d'épancher un juste sentiment,
Dont le pinceau ne peut offrir que l'apparence,
Et dont le cœur grava l'éternel monument.
Et vous, qui méritez l'unanime suffrage,
Que vous ont accordé le peuple et le sénat,
Respectable Wallier, chacun avec éclat
Vous offre dans ce jour un légitime hommage...
A des titres sacrés, le nôtre vous est dû :
De la religion il présente l'emblême ;
Et c'est pour honorer la religion même,
Que nous le déposons aux pieds de la vertu.

M. T..... Officier aux gardes Suisses, ayant perdu son état par la révolution, fut ramené à Paris, en 1795, par quelques affaires. Passant un jour, à quatre heures après-midi, dans la rue de Varennes, faubourg St.-Germain; une curiosité bien naturelle l'engagea à s'arrêter devant une calèche fort élégante, attelée de deux superbes chevaux, à la porte d'un très-bel hôtel, dont la cour était occupée par une grande quantité d'ouvriers et de matériaux. Au moment qu'il admirait cet équipage, une jeune femme d'une jolie figure, et dans la mise la plus merveilleuse, escortée par un jeune homme, s'élance légèrement dans la voiture, et se retournant par hasard de son côté, s'écrie avec l'air de la surprise et de l'empressement « Ah! c'est vous monsieur T....? que je suis aise de vous revoir! Je suis obligée malheureusement de sortir en cet instant; mais faites-moi le plaisir de revenir demain à cette même heure et de dîner avec moi. Mon mari sera enchanté de vous voir, et vous me direz quel est le motif qui vous ramène à Paris ». M. T..... ne reconnaissant point cette dame, et fort étonné d'une telle invitation, l'accepte néanmoins, et ne manque pas de s'y rendre le lendemain

marquable dans la révolution, pour mériter quelque mention dans les annales de ce funeste ouragan.

La connaissance de ses talens diplomatiques n'échappa point au Directoire de la république française. On ne négligea rien pour les employer avec avantage, et, soit que l'habitude de ce genre de travail ne lui permit pas de rester dans une oisiveté pénible, soit qu'il espérât que la solidité de ses principes et l'honnêteté de ses vues pourraient écarter les maux que sa sagesse prévoyait, ou du moins en atténuer les résultats, il se laissa entraîner dans cette carrière, peut-être par trop de facilité, mais certainement avec des intentions dont il a su faire respecter la droiture. En le nommant dans les temps les plus orageux pour succéder au Marquis de Vérac, dont le nom et la conduite étaient également vénérés en Suisse, on lui imposait une tâche bien difficile, et il trouva le moyen de la remplir avec une sagesse, qui lui concilia bientôt l'estime de ceux qui étaient le plus prévenus contre l'autorité dont émanaient ses pouvoirs.

C'est ainsi que sa mission, dans un pays neutre et jaloux de sa liberté, mais qu'on voulait maintenir dans la crainte, présenta al-

ternativement, dans une perspective effrayante le despotisme des ordres supérieurs dont il était chargé, et dans l'aménité de leur exécution, le désir sincère de mériter la bienveillance du corps helvétique, qu'il a soustrait, autant qu'il lui a été possible, à la domination des tyrans de la France.

Entre plusieurs traits qui ont honoré la conduite de M. Barthelemy pendant son ambassade en Suisse, on remarquera dans les deux lettres suivantes, ainsi que dans la sagesse avec laquelle il s'est comporté en cette occasion, l'adresse avec laquelle, en se conformant exactement aux ordres du Directoire républicain, il a su ménager les droits de l'humanité, et s'attirer la reconnaissance de ceux même dont la rigueur de ses fonctions semblait l'obliger d'aggraver le malheur.

Lettre de M. Barthelemy aux Cantons Helvétiques.

Bâle, 20 Mai 1796.

« Magnifiques Seigneurs, — Je suis instruit que les glorieux et rapides progrès des armées françaises en Italie ont déterminé

DANS, les temps orageux de la révolution, les Français, que les malheurs des circonstances forcèrent à s'expatrier, avaient porté dans les pays étrangers cette gaieté nationale, qu'on ne pouvait assurément taxer d'insouciance, mais qui les soutenait dans leur infortune, et était l'objet de l'étonnement, peut-être même de la jalousie de ceux qui leur accordaient un asile. La société française, quoique fort nombreuse à Munich, y était d'autant mieux choisie, que le Prince Max, électeur de Bavière, suivant les traces de son prédécesseur, Charles-Théodore, n'accordait l'agrément de résider dans ses États qu'à ceux qui, par la pureté bien connue de leurs principes et de leur conduite, ne pouvaient être soupçonnés de partager l'esprit de trouble et d'inovation sous lequel gémissait depuis si long-temps leur patrie.

Par un hasard assez singulier, il en était peu qui ne fussent accompagnés d'un chien, et ces animaux étant également le goût dominant des habitans de Munich, cette race s'était tellement multipliée dans la ville, que la régence crut devoir y mettre ordre, en soumettant les chiens à un impôt annuel, que l'on jugea suffisant pour en diminuer le nom-

bre, et qui devait d'ailleurs rapporter au fisc une somme assez considérable pour vaquer à quelques objets pressans.

Une dame émigrée, Mad. la comtesse de Mont... qui avait un fort joli petit épagneul, auquel elle était très-attachée, imagina de réclamer en sa faveur contre la sévérité de cette mesure. Elle tourna son idée en plaisanterie, et engagea l'auteur de la pièce de vers, citée dans l'anecdocte précédente, à composer une courte requête, qu'elle adresserait au prince Max. Le défi fut accepté gaiement, et le placet improvisé ainsi qu'il suit:

Qu'aux chiens enragés de la France
On déclare une guerre à mort,
Du ciel, c'est prendre la vengeance;
Ils ont bien mérité leur sort.
Que chiens errant à l'aventure,
Chiens philosophes du moment,
Chiens à jacobinique allure,
Soient pourchassés honteusement,
C'est une loi que la nature,
Dicte à tout bon gouvernement.
Mais que l'on travaille en finance
Des belles les toutous chéris,
Qui pour l'amour, pour la constance,
Le disputent..... même aux maris....
O, c'est trop fort, j'ose le dire;
Grâce pour la fidélité:
Le sentiment que Max.... inspire,
A quelques droits à sa bonté.

d'un tel projet, dans des circonstances aussi désastreuses, et prouva que le gouvernement pouvait fournir lui-même des moyens de restauration peu onéreux pour lui, qui ne coûteraient rien aux propriétaires, et qui, au contraire, les remettraient peu à peu en jouissance de leurs propriétés « Quoi ! Monsieur, répondit le Préfet avec un rire sardonique et un ton goguenard, vous voudriez donc que le gouvernement prît la truelle pour reconstruire vos maisons ! — Pourquoi pas, Monsieur, répartit M. Landar ; il a bien pris le marteau pour les abattre » Une réponse aussi simple, faite avec autant de sang-froid que de fermeté, atterra le Préfet, qui n'osa plus insister sur son plan, et rendit aux propriétaires l'énergie nécessaire pour refuser leurs signatures.

LA faveur spéciale dont l'Electeur de Bavière, qui avait passé sa jeunesse en France, honorait les émigrés Français, était l'objet de la jalousie de tous ses courtisans. Ils n'étaient occupés que des moyens de les forcer à quitter le séjour de la capitale ; et pour y parvenir, ils s'y prirent avec assez d'adresse. Une division considérable de l'armée française s'était em-

parée, d'Augsbourg, et devait y séjourner quelque temps, pour se reposer des fatigues de la campagne. Mais à peine s'était-il passé quelques jours, que des émissaires soldés parurent venir en toute hâte, pour avertir le prince que ces troupes faisaient un nouveau mouvement, dans le dessein de se porter sur Munich. Les avis furent si bien circonstanciés et tellement uniformes, que l'Electeur se hâta d'emmener sa femme et ses enfans à douze lieues plus loin, et comme, pendant l'absence du prince, la régence jouit de tous les droits de la souveraineté, elle ne perdit pas un moment pour rendre un décret qui enjoignait aux étrangers de tout âge et de tout sexe d'évacuer la ville dans le délai de trois jours. Cet ordre était d'autant plus impossible à exécuter, que, par un autre excès de malice, on avait mis en réquisition toutes les voitures de louage et les bateaux sur l'Iser, sous prétexte du transport des effets et des archives de l'Etat. Les émigrés Français s'assemblèrent aussitôt, et n'hésitèrent pas à adresser à l'Electeur une requête, dans laquelle ils exposaient leur malheureuse situation, et l'impossibilité absolue d'obéir à un décret aussi inhumain. Le prince qui, mieux informé, ne pouvait plus douter

qu'on ne l'eût trompé sur le prétendu mouvement des Français, reçut favorablement ces représentations, et annonçant que son retour serait très-prochain, répondit aux députés, le comte Ch. de Polignac et le marquis de St.-Sauveur, chargés de mettre cette requête sous ses yeux, que les émigrés Français pouvaient rester tranquilles, en attendant son arrivée, et qu'il examinerait alors ce qu'on pourrait faire à cet égard. Il revint en effet deux jours après, déclara que la loi de l'Etat ne lui permettant pas d'annuler les ordres donnés en son absence par la régence souveraine, et ne lui laissant que le droit de les modifier, il ordonnait l'exécution du décret, mais accordait une prolongation de séjour aux femmes, aux enfans, aux vieillards au-dessus de cinquante ans, aux malades, et à ceux dont les soins ou les services pourraient leur être nécessaires, sauf à ceux qui seraient dans les cas énoncés à se faire inscrire dans les bureaux de la police. Il fit en même temps inviter tous les médecins de la ville à délivrer gratuitement des certificats de maladie à ceux qui se présenteraient chez eux pour cet objet.

Le ministre de la police, obligé de viser et enregistrer ces certificats, disait d'un ton

moitié colère, moitié ironique, O, que son altesse va être affectée, quand elle verra que l'air de sa capitale est si pernicieux aux Français qu'elle aime tant ! Les Français ne firent que rire de ce dépit, et se trouvèrent fort heureux d'avoir leur tranquillité assurée au moins pour quelque temps.

Cependant la fausse alarme, qu'on avait donnée prématurément à l'Electeur, se réalisa six semaines après. Le général Moreau se présenta avec vingt mille hommes, pour s'emparer de Munich, qui ouvrit ses portes sans résistance, n'ayant aucun moyen de se défendre. La régence ne manqua pas de rendre hommage au vainqueur, et bien persuadée que sa demande pour l'expulsion des Français serait parfaitement accueillie dans une telle circonstance, elle en chargea une députation, qui remplit avec exactitude sa mission. Mais le général demanda quel était donc le nombre de ces émigrés, et quel intérêt on avait à solliciter leur renvoi ? — Ils sont, répondit-on, plus de deux mille, et leurs consommations font renchérir le prix de tous les comestibles. Ce renchérissement, répliqua Moreau, en faisant valoir vos denrées, ne peut-être qu'un très-grand avantage pour le pays, et

vous êtes d'autant moins dans le cas de vous plaindre du nombre, qu'au lieu de trente mille hommes, je ne vous en amène ici que vingt mille, sur lesquels deux mille de plus, qui payent sans doute exactement les logemens que vous leur fournissez, ne font pas un grand effet; et il changea de conversation. Les députés rendirent fidèlement compte à leurs commettans de cette réponse; et ceux-ci ne doutant pas qu'ils ne se fussent très-mal acquittés de ce qu'on leur avait prescrit, envoyèrent une seconde députation, avec les instructions les plus détaillées sur cet objet. Mais elle fut beaucoup plus mal accueillie que la première. Le général Moreau, après avoir écouté avec sang-froid le discours préparé qu'on lui adressa, ouvrit la fenêtre, et pour toute réponse dit: « Voilà la seconde fois qu'on me fait cette proposition : si on la renouvelle encore je... (avec une expression plus qu'énergique) les députés par la fenêtre. »

On ne fut pas tenté d'insister, et les émigrés qui, las d'être depuis tant d'années le jouet des événemens, s'étaient résignés à tout ce qui pouvait leur arriver au milieu de ceux qui avaient été jusqu'alors leurs plus cruels ennemis, restèrent d'autant plus paisiblement

ment ordonnée, et porta tous ses soins à être exactement informé des étrangers qui arrivaient en cette ville, de leurs noms, de leurs familles et de tout ce qui les concernait. Il ne tarda pas à être instruit qu'un jeune militaire, M. de St. Mollien, d'une famille distinguée à Toulouse, s'était logé dans une auberge, et paraissait disposé à y séjourner quelque temps, quoiqu'il n'eut dans ce pays aucune connaissance particulière. Il suivit exactement toutes ses démarches, et l'apercevant un jour dans une boutique, il y entra aussitôt, sous prétexte de faire quelqu'emplette. Mais tout-à-coup, se tournant du côté du jeune homme avec un air de surprise, il lui demanda s'il n'était pas de Toulouse, croyant l'avoir vu en cette ville ? Sur la réponse affirmative, il cita plusieurs maisons où il avait été reçu obligeamment, entr'autres celles de Madame de Ter..... qui l'avait comblé de bontés. — Je suis fort aise, Monsieur, répondit M. de St. Mollien, qu'elle ait pu vous rendre ce séjour agréable : c'était ma tante. Je lui étais extrêmement attaché, et il y a trois mois que j'ai eu le malheur de la perdre. — Quoi, elle est morte ! ah ! que je la regrette ! mais du moins j'ai le bonheur

de rencontrer le neveu de ma meilleure amie : j'ose lui donner ce nom d'après les services qu'elle m'a rendus, et dont je conserverai une éternelle reconnaissance. Elle a bien voulu me tenir caché chez elle pendant quinze jours, dans le temps où la révolte était dirigée principalement contre les officiers de l'état-major, et je lui dois réellement la vie. Sur cela, s'éloignant de la boutique, d'un air mystérieux il raconta avec enthousiasme une histoire bien préparée qu'il termina par des exclamations.... Que je suis heureux de rencontrer le neveu chéri de la personne à qui j'ai tant d'obligations! vous devez imaginer combien je désire faire avec vous une plus ample connaissance; faites-moi le plaisir de venir dîner demain avec moi ; Madame d'Estillac sera enchantée de partager mon bonheur, etc., etc. » M. de St. Mollien ne put résister à des instances aussi obligeantes, et fut accueilli le lendemain avec toutes les grâces possibles par le mari et la femme. Quelque temps après le repas, il paraissait vouloir se retirer, lorsque M. D'Estillac le retint en lui disant : « si votre projet est d'aller chez vous, vous y êtes ici ; je n'ai pu souffrir que le neveu de celle dont j'honorerai à jamais la mé-

moire soit à l'auberge, tandis que j'ai dans l'aile de cette maison un appartement meublé, entièrement indépendant, qui m'est absolument inutile, et me deviendra bien précieux si vous consentez à l'accepter. Pendant le dîné j'ai envoyé chercher vos effets, ils y sont actuellement, et ma femme et moi nous nous flattons que vous ne nous refuserez pas. »

Il était impossible de ne pas céder à une offre aussi honnête. On convint même de partager proportionnellement les frais du ménage, selon les comptes d'un traiteur qui était chargé de le fournir. Le comte de St. Mollien se trouva donc installé de la manière la plus agréable dans cette maison, où l'on paraissait uniquement occupé de lui. Trois semaines se passèrent ainsi dans l'union la plus intime. Mais un matin M. d'Estillac rentre chez lui avec l'air du plus grand désespoir, sans qu'on pût dans le premier moment obtenir le récit de ce qui causait une aussi violente agitation. Enfin, les instances de l'amitié arrachèrent ce secret. Il tire de son porte-feuille une lettre-de-change de cent louis qu'il avait reçue, disait-il, depuis long-temps, et qui échéait ce jour même : il avait renvoyé à cette même époque le payement de plusieurs dettes qu'il avait contrac-

pour l'aimable et généreux convive. On ne cessait d'exalter ses vertus, son esprit, son amabilité. Cependant quinze jours, un mois, un mois et demi se passent, sans qu'on lui dise un seul mot sur la somme qu'il avait prêtée si généreusement, et ce silence commençait à lui paraître au moins bien extraordinaire. Enfin un jour qu'il se trouva seul avec Mad. d'Estillac, il crut devoir lui ouvrir son cœur à cet égard, et fut très-étonné qu'on ne lui répondit d'abord que par une abondance de larmes, auxquelles succédèrent bientôt les confidences. « Hélas ! Monsieur, je désire bien que vous ne soyez pas victime de votre bonne foi ; mais je suis plus malheureuse que vous. Orpheline de père et de mère avec une fortune médiocre, élevée dans un couvent sans aucune connaissance du monde, j'ai été livrée, dès l'âge de douze ans jusqu'à mon mariage, à la tutelle du plus honnête, mais du plus crédule des hommes, mon oncle, chanoine dans une collégiale de Strasbourg, qui ne doutait pas de faire mon bonheur, en donnant ma main, sans plus amples informations, à celui qui l'avait séduit par un extérieur de piété, par quelques titres de famille, auxquels il croyait devoir s'en rapporter, et par l'étalage

mais quel fut son étonnement, quand il ne trouva personne, et qu'il aperçut sur une table une lettre à son adresse. Il se hâte de l'ouvrir, et trouve que M. d'Estillac, lui annonçant son départ, sans lui dire le but de son voyage, le prie d'ajouter de nouveaux motifs à sa reconnaissance, en satisfaisant aux frais du loyer, et à ce qui est dû au traiteur pour les dépenses du ménage, le prévenant qu'il a écrit à ces deux créanciers pour leur ôter toute inquiétude, et l'assurant d'ailleurs de sa constante amitié. Cette amère ironie mit le comble à la fureur du comte de St. Mollien qui, d'après les informations les plus exactes, fut convaincu qu'il lui serait de toute impossibilité de rejoindre un homme qui avait huit ou dix heures devant lui, et dont il ne pouvait tirer aucune espèce de satisfaction.

Il paraît que le sieur d'Estillac prit immédiatement la route de la Suisse. On ignore s'il s'y fit connaître par de nouveaux tours de filouterie; mais en arrivant à Moudon, à quelques lieues de Berne, il se vit arrêter par des sbirres qui, d'après les ordres précis de M. le Baillif, devaient le garder à vue. Il demanda à se présenter devant ce magistrat, dont l'autorité émanée du souverain ne pou-

vait être récusée. Il fut conduit le lendemain au bailliage, eut audience sur-le-champ, et se plaignit avec hauteur d'un traitement aussi singulier envers un homme chargé des missions les plus importantes auprès des princes Français. Ouvrant alors un très-grand porte-feuille, il fit voir des titres de famille, des paquets contresignés par les ministres des différentes puissances, par les souverains eux-mêmes, et entr'autres un passe-port du Roi de Sardaigne, qui demandait aux différentes autorités toute protection et assistance en faveur de celui qu'il chargeait de ses ordres. Sur cet exposé, appuyé de preuves qui paraissaient aussi authentiques, le Baillif, persuadé, par les renseignemens particuliers qui lui avaient été transmis, que la sévérité de son gouvernement portait sur un crime de rapt, et qui le voyait démenti par un contrat de mariage en bonne forme, qu'll avait trouvé dans les papiers de M. d'Estillac, se regarda comme involontairement coupable d'un erreur manifeste. Il se confondit en excuses, et se justifia en montrant l'ordre positif qu'il avait reçu de Leurs Excellences de Berne, pour faire arrêter dans son bailliage un particulier voyageant dans une berline avec une jeune femme, et ayant

pour toute suite un petit laquais habillé en jockey. Cet ordre, qui ne portait point le signalement des voyageurs, semblait tellement s'appliquer à l'équipage dont l'arrivée lui avait été annoncée, que sa méprise paraissait bien excusable. M. d'Estillac eut en effet la bonté de s'en contenter, et même d'accepter l'invitation que lui fit M. le Baillif pour souper chez lui ce jour-là.

A ce souper, parmi plusieurs convives, se trouvait le marquis de St. Maixant, officier général, et ancien chef de brigade des gardes du corps qui, ayant passé quelque temps à Nice, avait à peine aperçu M. d'Estillac, avait cependant entendu parler de son exécrable filouterie, mais s'était fort peu occupé de cet événement. On se retira à onze heures; le marquis de St. Maixant se déshabillait fort tranquillement, lorsque son vieux domestique, qui l'avait servi à table, lui dit, «Monsieur, j'ai été bien étonné de toutes les politesses qu'on a faites ce soir à cet aventurier qui était près de vous. — Comment, aventurier! — Quoi, Monsieur, ne vous souvenez-vous pas du prétendu comte d'Estillac qui a si cruellement trompé à Nice M. le comte de St. Mollien? — Comment, c'est lui! Oui je me rappelle à pré-

sent sa figure : mais pourquoi ne me l'as tu pas dit au bailliage ? — Monsieur, il ne me convenait pas de me mêler de la conversation, et je ne doutais pas que vous ne finissiez par le reconnaître. »

Dès le lendemain matin, M. de St. Maixant se transporta chez le Baillif, et lui raconta tout ce qu'il savait de cet homme. Au moment où ils s'occupaient de cet objet, M. le Baillif reçut une lettre de M. d'Estillac qui, lui rappelant la recommandation contenue dans le passe-port du Roi de Sardaigne, le priait en conséquence de lui prêter vingt-cinq louis, dont il avait besoin pour continuer son voyage. Il n'en fallait pas davantage pour achever de le démasquer. Aussi le Baillif, sans se donner la peine de répondre à sa lettre, lui fit dire par le sergent du bailliage qu'il était à présent parfaitement instruit de sa conduite précédente, et que si dans deux heures il était encore à Moudon, il le ferait arrêter, lui conseillant d'ailleurs de quitter promptement la Suisse. M. d'Estillac n'attendit pas ce délai, partit aussitôt, et l'on assure que peu de temps après, ayant été reconnu à Manheim, au moment où il se présentait pour être admis dans les rassemblemens de gentils-hommes qui se

formaient en cette ville, il y a terminé sa carrière de la manière la plus funeste.

PENDANT les trois jours que Buonaparte resta à Lyon, en revenant de l'Ile d'Elbe, ses infâmes partisans eurent soin de solder la plus vile populace pour vociférer sous ses fenêtres les expressions d'un enthousiasme, qu'on ne pouvait entendre sans frémir d'indignation. Un particulier qui devait voyager à cette époque, fit appeler, en présence de son hôte et de plusieurs personnes, un petit décrotteur âgé d'environ quinze ans, et lui proposa de se charger de son porte-manteau. « Volontiers, Monsieur, où faut-il aller? — Au bureau des diligences — ô, c'est trop loin, je ne peux pas. — Pourquoi donc? — C'est que je suis de crie aujourd'hui — comment, de crie! qu'est-ce que c'est? — Monsieur, on nous donne quarante sous pour aller sous les fenêtres du palais crier vive l'empereur: mon frère qui est bien grand, bien fort, et a une grosse voix, gagne cinq francs par jour. » La naïveté de cet enfant fut bientôt connue de toute la ville, et l'on sut peu à près que l'association des fédérés avait établi des fonds assez considéra-

papiers, sans qu'il pût se faire connaître ni parler à personne. On le transporta au château de Vincennes dans un cachot, où il ne recevait de jour que par un trou pratiqué dans la partie supérieure de la voûte, et qui servait à lui faire passer une faible nourriture. Dès-lors il ne put pas douter qu'il ne fût destiné à être bientôt victime de la politique atroce de l'homme entre les mains duquel il était tombé d'une manière aussi contraire au droit des gens et des nations. Il ne balança donc pas à se préparer à la mort la plus cruelle. Cependant son emprisonnement se prolongea de jour en jour, de semaine en semaine et d'années en années, sans qu'il subit aucun interrogatoire, sans qu'il aperçut aucune figure humaine, si ce n'est celle du geolier qui toutes les vingt-quatre heures lui descendait de quinze pieds de hauteur dans une corbeille son chetif repas, lui demandait à chaque quinzaine s'il avait besoin de quelque chose, et ne répondait à aucune de ses questions.

Enfin, après plusieurs années passées dans cette affreuse solitude, au mois d'avril 1814, il fut très-surpris d'entendre ouvrir plusieurs portes dans ces souterrains, et jusqu'à celle de son cachot. Il ne douta pas que ce ne fut

dictions et ses pieuses exhortations. Le baron se jette aussi dans le sein du digne prélat, et les yeux baignés de larmes, lui dit : « Ah! Monseigneur, ce moment, si doux pour mes compagnons d'infortune, est bien cruel pour moi. Éloigné de ma patrie, ne connaissant personne à Paris, n'ayant pas la plus légère ressource pour y subsister, j'attendais la mort comme le terme de mes maux, il ne me restait d'autre désir que celui de répandre l'aveu de mes fautes dans le sein d'un ministre de notre sainte religion, d'en recevoir le pardon, que j'espérais devoir être ratifié par le ciel, en raison de mon sincère repentir, et la liberté qu'on m'accorde se trouve plus cruelle encore que le sort auquel je me croyais destiné. » Mon cher enfant, lui dit l'Évêque en le pressant entre ses bras, et l'emmenant hors du château, ne désespérez pas de la Providence; elle n'abandonne jamais ceux qui ont confiance en elle. Si elle a permis que vous subissiez de grandes épreuves, peut être aussi vous réserve-t-elle de grandes récompenses dans ce monde même; j'ose même espérer, d'après les sentimens religieux que vous venez de manifester, qu'elle vous destine à être un des plus fermes soutiens de son église. » A ces

derniers mots, ils étaient sur la porte extérieure du château, et sont interrompus par le son des trompettes et des timballes. M. le baron de Géramb se retourne, et aperçoit à l'instant son frère qui, général-major dans l'armée autrichienne, était à la tête d'un corps de cuirassiers au service de l'Empereur. Les deux frères se précipitent aussitôt dans les bras l'un de l'autre, et offrent la scène la plus touchante aux spectateurs et au respectable prélat, qui semblait avoir prévu les bontés divines, et dont la prophétie vient de s'accomplir, par l'ardente piété de M. le baron de Géramb, qui l'a déterminé en ce moment à renoncer aux vanités de ce monde, pour se vouer entièrement à toutes les austérités de la pénitence dans le monastère de la Trape, où il vient d'être admis. (*V. la Quotidienne*, 9 *mai* 1816.)

On a raison de vanter l'intelligence et la fidélité des chiens. Nous avons même à cet égard des monumens historiques qui ne peuvent laisser aucun doute sur ces qualités. Mais peut-être a-t-on trop calomnié les chats, en leur attribuant généralement les vices les plus odieux. Il est certainement dans cette race

race d'animaux des exceptions qui annoncent, non-seulement une intelligence qu'on ne leur refuse pas, mais parmi quelques-uns, un attachement fort singulier pour leurs maîtres.

Il y a quelques années qu'un particulier à Lyon fut assassiné, dans sa propre maison, par un de ses parens qui aspirait à sa succession. Dès qu'on sut ce malheureux événement, dont l'auteur n'était point encore découvert, la justice se transporta au domicile du défunt, où étaient la famille et une multitude de curieux. On fait écarter tout le monde, afin de pouvoir procéder tranquillement aux opérations judiciaires. On observait le plus grand silence, et le chirurgien, nommé M. Martin, en visitant les plaies, dictait son procès-verbal, lorsqu'un gros chat s'élance tout-à-coup du haut d'une armoire, et se jette au milieu de la foule sur un homme, dont il déchire le visage avec la plus grande fureur. La rumeur que cause une irruption aussi extraordinaire interrompt la procédure. Par un pressentiment non moins étonnant, le chirurgien s'écrie, « voilà sûrement le meurtrier, je demande qu'on l'arrête. » A ces mots le malheureux, couvert d'égratignures et tout en sang, veut s'échapper; on le retient de force. Pénétré de terreur, il

Il allait tous les ans passer quelque temps à Marseille avec sa sœur madame d'Héricourt. Se promenant le soir d'un jour de fête sur le port de cette ville, il fut invité avec instance par un jeune marinier d'entrer dans son bateau pour faire le tour du bassin. La figure décente de ce jeune homme, son habillement qui paraissait au-dessus de son état, et l'air d'honnêteté avec lequel il lui faisait sa proposition le frappèrent, et il céda d'autant plus volontiers à sa demande, qu'il fut curieux de savoir quels motifs avaient pu le réduire à une situation pour laquelle il ne paraissait pas fait. Se trouvant seul avec lui, il entra d'abord en conversation sur des sujets indifférens, et, d'après ses réponses polies et mesurées, mais portant une teinte de mélancolie, il ne craignit pas de lui demander si telle était sa profession journalière ? « Non, monsieur, répondit le jeune homme, je suis joaillier, et ce sont les malheurs de mon père qui m'obligent à ajouter aux profits que je fais dans la semaine, ceux que je peux me procurer les dimanches et fêtes dans l'état de marinier. Mon excellent père, nommé Robert, connu dans tout ce pays par la probité la plus intacte, n'a rien négligé pour l'éducation

être dispensé de recevoir ces énormes paquets.

Enfin, lorsque M. le comte de Fortia eut parfaitement réussi dans sa plaisanterie, et qu'il eut un certain nombre de titres qui attestaient la *mistification* complète de ceux à qui il avait écrit, il fit imprimer ses lettres et les réponses, formant une brochure d'environ trois cents pages, sous le titre de *correspondance philosophique de Caillot-Duval*. Ce petit ouvrage qu'on ne peut lire sans partager la gaieté de l'auteur, et dont les exemplaires furent rapidement enlevés, est devenu très-rare.

Un ancien militaire, nommé M. de Boden, d'une corpulence monstrueuse, ayant appelé, un soir au sortir de l'opéra, une chaise à porteurs, deux vigoureux commissionnaires se rendirent aussitôt à ses ordres, et au moment où il s'efforçait de se placer dans l'étroit espace dont on venait d'ouvrir la portière, un de ses amis qui montait en voiture, lui cria, Boden, Boden, je vais de ton côté ; si tu veux je te jetterai à ta porte. M. de Boden n'hésite pas à accepter la proposition, donne trente

temps, qu'on l'a adressé à lui comme très-expérimenté et en état de la guérir, ce qu'il le prie d'effectuer le plus promptement possible, offrant même de le payer d'avance. Le chirurgien refuse honnêtement un salaire anticipé. On lui remet l'adresse de l'abbé de Lor, on lui donne rendez-vous pour le lendemain à huit heures du matin, et il promet de porter plusieurs bandages à essayer. Le comte et le baron vont répéter la même scène chez cinq ou six autres chirurgiens herniaires, qui tous s'engagent comme le premier, et pour la même heure. En effet le lendemain sur les huit heures, tous ces chirurgiens, armés de leurs bandages, arrivent chez l'abbé, fort étonné de cette apparition, tandis qu'ils le sont beaucoup eux-mêmes de se trouver ensemble. On a infiniment de peine à s'expliquer de part et d'autre, et l'abbé n'en eut pas moins à se débarrasser de ces messieurs, qui prétendaient le reconnaître parfaitement, et voulaient au moins être payés de leur visite.

Le père Honoré, capucin, prédicateur fort connu à Marseille, traitait en chaire, sous une forme burlesque, les vérités les plus ter-

mier enchérisseur aborde celui qui avait obtenu l'adjudication, et lui demande quel est donc le mérite d'un livre payé aussi chèrement ? L'adjudicataire fait voir qu'à la page 161, on trouve ces mots : lesdits religieux seront habillés *de noir*, et que là est un renvoi à ces autres mots au bas de la page, *c'est-à-dire de blanc*, qu'il y avait quelques autres bévues de ce genre dans différens articles de la règle, et ajoute que les Feuillans, pour échapper au ridicule de ces singulières contradictions, ayant fait acheter et brûler toute l'édition, on n'en avait sauvé que quatre exemplaires, dont celui-ci en était un. Les éclaircissemens se prolongeant, chacun fit voir la lettre qu'il avait reçue de la même personne, et il fut évident que, moyennant cette double commission, le marquis de Méjanes avait payé 150 francs ce qu'il aurait pu avoir pour 40 s. Mais comme bibliomane, il devait jouir du plaisir de dire le prix qu'il lui avait coûté.

MADAME de Réaucour étant restée en son château près d'Issoudun, pendant une absence de son mari, trois de ses domestiques complottèrent de voler son écrin rempli de dia-

mans, dont ils devaient partager ensemble le profit, et exécutèrent leur projet assez habilement pour ne pouvoir être soupçonnés. Cependant cette dame ne tarda pas à s'apercevoir d'une perte aussi considérable. Tous les gens de la maison, interrogés séparément, firent des réponses si naturelles, qu'on ne pouvait pas même avoir l'idée de les accuser. Cependant une ancienne femme-de-chambre, fort attachée à sa maîtresse, et bien superstitieuse, trouva le moyen de lui persuader d'avoir recours à un fameux devin provençal, qui s'était établi dans un village à une lieue de distance, et n'était connu que sous le nom de Jacques le devin, ou le devin provençal. Le bon homme fut mandé, et ne fut pas très-flatté de l'honneur d'aller au château, étant bien convaincu qu'il ne ferait aucune découverte sur le vol, dont le bruit était déjà parvenu dans tous les environs : mais n'osant pas refuser, il voulut du moins n'être pas tout-à-fait dupe de son ignorance, et s'il était destiné à perdre sa réputation, il chercha à en tirer parti pour sa médiocre fortune. Il fit ses conditions d'avance, demanda six louis, dont deux à son arrivée, et quatre après avoir fait la découverte désirée. Il exigea de plus

de passer trois jours au château, et d'y faire seul trois bons repas, pendant lesquels il serait servi comme un seigneur par un domestique en livrée. Toutes ces conditions furent acceptées, malgré la répugnance de Mad. de Réaucour, qui n'y voyait que du charlatanisme, mais ne voulait pas qu'on pût lui reprocher d'avoir négligé même des moyens inutiles.

Le prétendu sorcier ne put donc se dédire: il arriva le soir, et fut très-bien accueilli, malgré les rires clandestins des trois fripons, qui ne croyaient point à ces momeries, et n'avaient pas peur d'être découverts, ayant caché leur vol en terre assez loin du château, et n'ayant mis personne dans leur confidence.

Le lendemain on servit un bon repas au devin provençal, qui chercha à bien imiter les airs d'un seigneur, et mangea de bon appétit. Après le dîner, il dit tout haut, et en se frappant sur le ventre, en présence du laquais qui l'avait servi à table: « Ah! en voilà un. » Ce dernier fort étourdi de ce mot, dont il ne manqua pas de se faire l'application, crut être dévoilé. La frayeur le saisit, et il alla tout tremblant raconter sa mésaventure à ses camarades.

camarades. Ceux-ci se moquèrent de lui, et l'un d'eux se chargea de servir le lendemain ce nouveau convive. Ce jour-là, même cérémonie et même propos au sortir du repas : « Ah! en voilà deux. » A peine ce mot effrayant fut-il lâché que le second domestique tremble de même que le premier. Le troisième, qui jouait l'esprit fort, se chargea du service pour le jour suivant, et ne fut pas moins consterné quand il entendit, « hélas ! voilà donc les trois. » Alors il se jeta à ses pieds, avec ses deux complices qui étaient aux écoutes. « Ah! monsieur, lui dirent-ils, nous voyons bien que vous nous avez découverts, vous êtes le maître de notre sort; mais ayez pitié de nous, ne nous perdez pas : nous sommes des malheureux, etc. » Le sorcier, qui était bien loin de s'attendre à une telle scène, et qui, dans ses exclamations, n'avait voulu parler que des trois bons repas qu'il avait faits, ne perdit pas la tête. Il prit un ton solennel, leur reprocha avec sévérité leur crime, qu'il avait découvert par l'infaillibilité de son art, ajouta qu'il ne lui serait pas plus difficile de découvrir le lieu où ils avaient caché leur larcin, leur promettant cependant de ne pas les accuser, s'ils voulaient le lui avouer franchement.

ou sa friponnerie. En effet, il le fit appeler, et, en présence de toute sa maison, remit entre ses mains une petite boîte bien ficelée et cachetée, lui déclarant que si, sans l'ouvrir, il pouvait dire ce qu'elle renfermait, il le tiendrait pour véritable sorcier, et lui donnerait vingt louis, mais que s'il se trompait, il le regarderait comme voleur, ou complice du voleur de l'écrin, lui ferait appliquer cinquante coups de bâton, et le livrerait à la justice. Le malheureux, transi de peur, s'écria, ah! pauvre Grillon, te voilà pris! — Il parlait de lui-même qui s'appelait *Grillon:* Mais M. de Réaucour qui ignorait le nom de cet homme, et qui, ayant trouvé dans sa cheminée un petit insecte qu'on appelle grillon, l'avait renfermé dans la boîte, resta dans le plus grand étonnement. Il ne douta plus qu'il ne fût réellement devin ou sorcier, et ne crut pas devoir lui refuser les vingt louis promis.

Ainsi tous les hasards se réunirent en faveur du prétendu sorcier, Jacques Grillon, qui, fort étonné lui-même de sa science, dont il ne s'était pas douté, continua son art de la nécromancie, et le porta si loin que la police, peu crédule, le fit arrêter. Ce fut par ses aveux mêmes, dans les prisons de Bourges,

par son état d'ivresse. Ce fut dans cette situation qu'il se présenta, à onze heures du soir, à l'extrémité du pont, du côté de la campagne, au moment ou le char funèbre y arrivait, rempli des restes inanimés qu'il allait déposer à leur dernier gîte. La vue d'un homme en cet état, se précipitant dans ses vacillemens au-devant des chevaux, les effraya tellement, que, faisant un écart vers une borne élevée, ils renversèrent le tombereau et tout ce qui était dedans. Le conducteur ne s'étant fait aucun mal, et n'ayant point aperçu ce qui avait effarouché ses chevaux, se hâta de relever sa voiture et d'y replacer les corps, sans être tenté de les compter. Malheureusement le bon ménétrier était tombé aussi, soit de peur, soit d'un étourdissement somnifère causé par les vapeurs du vin. Il fut ramassé comme les autres, et placé ainsi qu'eux sous le drap mortuaire qui les recouvrait.

Cependant le mouvement du char lui rappelant dans son assoupissement ses fonctions habituelles, il rêva sans doute qu'il était encore au milieu de la joyeuse assemblée, et se croyant obligé de commander les figures des contre-danses selon sa coutume, il se mit à dire d'une voix étouffée, et à des intervalles

à-peu-près égaux.... Le moulinet.... quatre en avant.... la queue du chat, etc. Le conducteur saisi d'effroi, en entendant ainsi parler dans sa voiture, où il se croyait bien sûr de n'avoir que des morts, n'ose tourner la tête. Il presse ses chevaux, arrive au grand galop, et trouvant la cérémonie toute prête, vide son tombereau, en s'écriant : ah! monsieur le curé, dépêchez-vous d'enterrer vos morts, ils parlent tous, où le diable est déjà avec eux. Aussitôt il tourne bride, et s'enfuit avec précipitation. Le curé, fort étonné, mais moins crédule que le voiturier, pense qu'il a pu se commettre quelqu'erreur. Il examine les corps, en trouve un très-vivant, et dont la respiration était un ronflement continu. Ne pouvant parvenir à le réveiller, il le fit mettre dans un lit, et ce ne fut que le lendemain matin qu'il apprit l'état et la demeure du malheureux ménétrier. Ayant jugé alors de la cause de son dépouillement, par la méprise même dont il avait manqué d'être victime, il le renvoya à son domicile, avec les exhortations qu'il méritait, et le produit d'une quête que la singularité de cette aventure rendit assez abondante pour le dédommager amplement de la perte qu'il avait faite.

Je crois ne pouvoir terminer ce recueil plus agréablement, qu'en y plaçant la lettre suivante, non-seulement parce qu'elle offre quelqu'idée d'un pays qui a mérité d'être connu par sa singulière localité, par les ressources immenses de son industrie et par la simplicité des mœurs de ses habitans, mais parce qu'elle est terminée par une anecdote qui doit intéresser les ames honnêtes et sensibles. On y trouvera la candeur d'une colonie qui à cette époque (1789) n'était point encore corrompue, et qui depuis.....

«...... Je ne sais, mon ami, si je suis trompé par mon enthousiasme; mais je doute qu'il existe dans le monde un site aussi singulier et aussi agréable, quoiqu'uniforme, que celui que je viens de parcourir. Une très-belle route, pratiquée dans les montagnes, aux frais d'un riche citoyen de Neufchâtel, M. Pury, m'a conduit à Valengin, d'où je me suis rendu avec mes compagnons de voyage dans la délicieuse vallée du Locle ou de la Chaux-de-Fond, nommée ainsi parce qu'elle est terminée de chaque côté par l'un de ces villages. Cette vallée, qui confine la Franche-Comté, a environ deux lieues de longueur. Les deux côtés du chemin qui la traverse en

droiture, sont garnis de maisons séparées, et pour ainsi dire, à distances égales, placées à mi-côteau, ayant chacune un joli jardin en avant, avec une fontaine décorée, et des bosquets de hêtres et de sapins par derrière. Les habitations, agglomérées aux deux extrémités du vallon autour de leur clocher, forment d'une part le bourg du Locle, de l'autre celui de la Chaux-de-Fond. Dans ce dernier village sont des moulins très-curieux, placés à environ quarante pieds sous terre, et dont les rouages sont mis en mouvement par la chute du joli ruisseau qui, après avoir traversé paisiblement la vallée, et avoir recueilli les eaux limpides des fontaines de chaque habitation, va se perdre avec rapidité dans ce précipice, dont on ne peut connaître l'issue ni la profondeur.

Le pays est stérile par lui-même ; l'agriculture n'y est considérée que sous le rapport de l'agrément, et seulement dans les jardins, où le travail et l'art suppléent aux difficultés de la nature. Cependant il n'y manque aucune des ressources nécessaires à la vie, aucune même de celles que les recherches de la délicatesse peuvent faire désirer. D'après ce contraste, il semblerait que tout doit y être

d'une cherté excessive; mais la frugalité des consommateurs et la bonne foi des habitans, qui ne cherchent qu'à attirer les étrangers pour faire mieux valoir leur industrie, première source de leur prospérité, rendent le prix de chaque objet très-modéré.

Dans ce canton, dépendant de la principauté de Neufchâtel, et qui était à peine connu il y a soixante ans, on compte une population d'environ six mille individus, qu'un même genre d'industrie, et la liberté de conscience accordée par le roi de Prusse y ont rassemblés. On peut regarder comme un des premiers fondateurs de cette colonie le nommé Jacquier Droz, le plus habile mécanicien connu depuis Vaucanson, et que l'on dit même l'avoir surpassé dans quelques constructions d'automates. Favorisé par le gouvernement, il s'environna de tous les artistes qui pouvaient lui être utiles, et forma ces premiers établissemens, qui depuis ont acquis tant de splendeur. Mais on assure que ce malheureux homme, âgé à présent d'environ quatre-vingts ans, s'est livré à tant d'excès de tout genre, qu'il est depuis quelques années rongé d'un chancre incurable, dont il est défiguré de la manière la plus hideuse, et que,

présentent dans les belles soirées d'été le plus charmant spectacle, assises sur des bancs en avant de leur maison, sur les côtés de la grande route, avec leurs coussinets et leurs fuseaux, et vêtues élégamment, quoiqu'avec simplicité. Le luxe est dans l'intérieur des maisons, si toutefois on peut donner le nom de luxe à la propreté et à la commodité des meubles, ainsi qu'à la distribution bien entendue des appartemens. Presque toutes les maisons se ressemblent. Chacune présente en bas un petit vestibule, un joli salon orné de glaces et de gravures précieuses, à côté, ou derrière, un cabinet d'étude avec une bibliothèque, dans laquelle on trouve régulièrement une très-belle édition de la Bible, l'Encyclopédie, les œuvres de J.-J. Rousseau, celles de Voltaire, quelques romans choisis, différens théâtres, les dictionnaires des arts et métiers, etc. De l'autre côté de l'escalier, qui sépare ce rez-de-chaussée par un petit pallier, sont les laboratoires, peuplés d'ouvriers très-attentifs à leurs travaux, parce qu'ils sont payés par pièces d'ouvrages. Le travail finit en été à sept heures du soir. Les ouvriers se retirent alors dans le bourg, où ils ont presque tous leurs domiciles, et où une sage

police entretient l'ordre et la plus parfaite harmonie. Dans la vallée, ce moment est celui des réunions, ou *coteries*, selon le terme du pays. Les familles, les amis se rassemblent. Du thé, quelques fruits et de petits gâteaux font les frais de la collation. Les jeunes gens des deux sexes se réunissent, soit pour faire de la musique, soit pour la danse ou des jeux enfantins, avec cette gaieté franche, si peu connue dans nos cercles cérémonieux, *tandis que* les gens plus âgés jouent aux wisk, aux échecs, etc. ou s'entretiennent de politique; à neuf heures on se retire. Les assemblées sont plus brillantes, plus parées le dimanche; mais il n'y a ces jours-là ni musique ni danse.

Telle est la vie qu'on mène en ce pays-là, où nous avons passé trois jours, occupés à visiter les ateliers dans le plus grand détail. Le maître de l'auberge, dans laquelle nous étions descendus à la Chaux-de-Fond, était notre *Cicerone*, et nous parut, par son instruction en différens genres, et sa manière de s'exprimer, non-seulement fort au-dessus de ceux qui exercent en France cette profession, mais même supérieur aux gens instruits de ce pays, où l'éducation est extrêmement cultivée. Je l'avais prié de nous mener dans les

différens magasins, et particulièrement chez le meilleur horloger, voulant y faire quelques emplettes. Il me répondit que les connaissant tous pour fort bons, il ne pouvait m'indiquer aucune préférence, que d'ailleurs il se ferait un vrai plaisir de m'accompagner chez les différens fabricans, et il m'enseigna M. Leroi comme le plus accrédité. Je vis en effet le magasin de ce dernier, et n'y trouvai rien qui pût me satisfaire, tous les ouvrages achevés ayant été envoyés en France et à Genève peu de jours auparavant. Nous parcourûmes les ateliers, depuis ceux où l'on fabrique les chaînes, les aiguilles, etc. jusqu'à ceux où l'on polit et perfectionne les ouvrages les plus précieux. Nous vîmes aussi plusieurs pièces de mécanique très-curieuses, entr'autres une machine à guillocher, et celle à graver qui dirige plusieurs burins à la fois, à peu près par la même opération, mais plus compliquée, que celle du phisionocrate. Vous pensez bien que nous ne pûmes pas nous refuser à acheter quelques aunes de dentelles chez une jolie et aimable fabricante.

Enfin, après bien des courses, aussi satisfaisantes pour la curiosité, qu'agréables par l'obligeance avec laquelle on est accueilli

TABLE

Des Articles contenus dans ce Volume.

On trouve chez le même libraire,

Œuvres Complètes de Walter Scott, nouvelle édition, pu[illegible] par souscription, 25 vol. in-8°, imprimés avec soin par Bi[illegible] ornés du portrait de l'auteur et de [illegible] vignettes gravées par les habiles artistes français et anglais, d'après les dessins d'Alex[illegible] [illegible]

Prix de chaque volume, papier fin, avec les figures,

— *Le même*, figures sur papier de Chine,

Il reste quelques exemplaires en papier vélin satiné, avec les fig[illegible] avant la lettre et eaux-fortes sur papier de Chine; prix de chaque [illegible]lume, [illegible]

Il paraît [illegible] volumes.

— *Les mêmes Œuvres*, 75 vol. in-12 avec figures. 187 fr. [illegible]

Chaque ouvrage se vend séparément à raison de 2 fr. 50 cen[illegible] volume.

Les 75 volumes sont publiés.

On vend séparément

La Collection des Vignettes pour les Œuvres de Sir Wa[illegible] Scott. Cette collection, composée de [illegible] planches, se publie pa[illegible] [illegible] de 5 sujets.

Prix de chaque livraison, sur huitième de grand-raisin fin, [illegible]

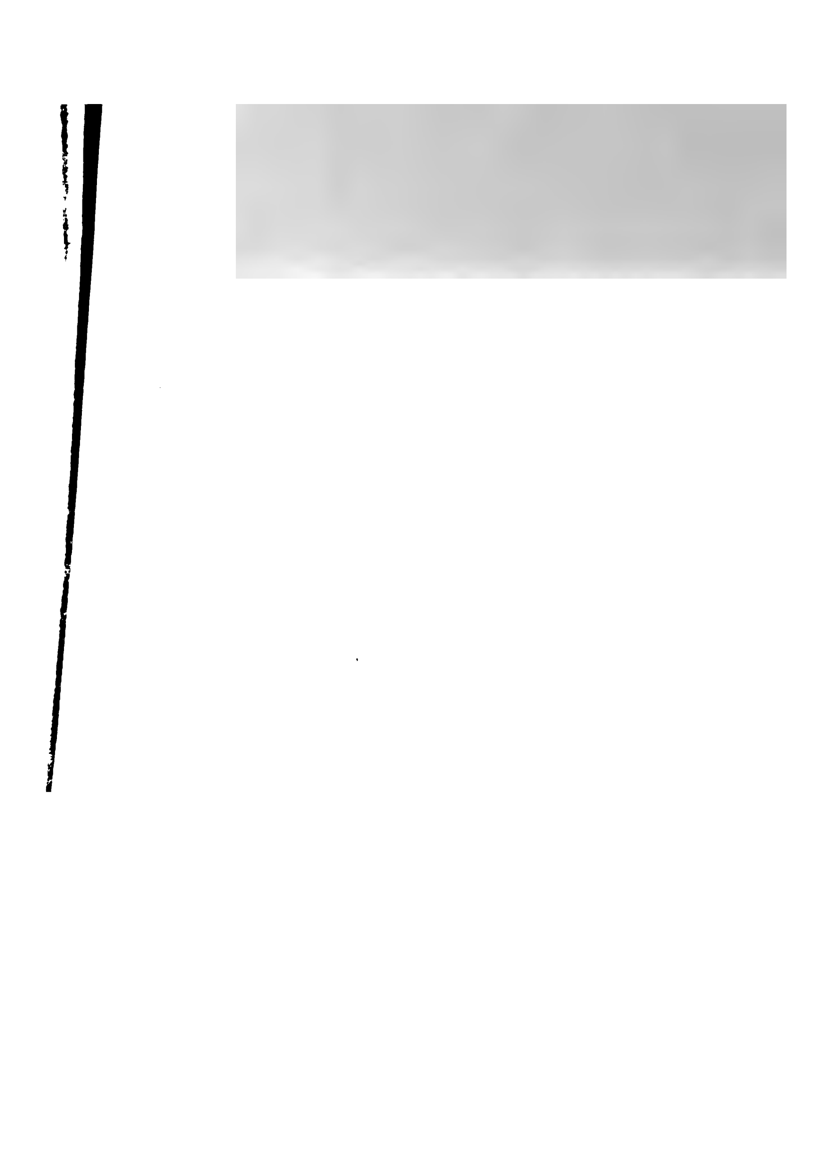
Sur huitième de papier grand-raisin superfin, *épreuves sur papi[illegible] Chine*, [illegible]

Sur huitième de jésus vélin superfin, *épreuves avant la lettre [illegible] papier de Chine*, [illegible]

Les eaux fortes, *sur même papier* [illegible]

Sur quart de colombier vélin superfin, *épreuves avant toute le[illegible] sur papier de Chine, format in-folio* (il ne sera tiré que [illegible] épreu[illegible] numérotées, destinées aux porte-feuilles d'amateurs), [illegible]





	DATE DUE		

